

# XIV. ÉTUDE STATISTIQUE

## DE LA CÉRAMIQUE ARTENACIENNE

### DU CHANTIER 4

François FISCHER

Le chantier 4 de Diconche nous offre une stratigraphie de plus de 3 mètres de dépôts appartenant à l'Artenac avec des dates s'étalant sur près de 4 siècles : de 4 400 ± 70 B.P. (Gif. 9419) à 4 020 ± 75 B.P. (Gif. 9687). L'ensemble du matériel céramique de la couche 18/22 à la couche 1 comporte plus de 100 000 tessons dont près de 5 000 sont décorés. Une étude statistique de ce vaste corpus en vue de l'examen de son évolution chronologique, est donc pleinement justifiée. Nous avons dirigé nos recherches dans deux directions : d'une part, une étude des décors plastiques, d'autre part vers ce que nous appellerons avec J. Roussot-Larroque (Roussot-Larroque 1990a), le "package" artenacien (anses nasiformes, carènes sinueuses ...). Dès lors que des résultats semblaient apparaître, il était intéressant de voir dans quelle mesure le chantier 4 de Diconche pouvait être considéré comme un site de référence de l'Artenac et donc d'appliquer les mêmes méthodes aux fossés de Diconche, voire à d'autres sites appartenant à la même influence culturelle. Nous avons procédé à ces comparaisons avec le matériel recueilli au Gros-Bost à Saint-Méard-de-Drôme (Dordogne) et au Camp à Challignac (Charente) dont les dates <sup>14</sup>C tournent autour de 3 850 B.P. et 4 000 B.P. respectivement, ce qui correspond au haut de la stratigraphie du chantier 4.

#### A. LES DÉCORS

Un total de 4 425 décors a été répertorié dans le chantier 4 depuis la couche 18/22 jusqu'à la surface.

Certaines couches ne comportant que peu d'éléments de décors, un regroupement a été nécessaire. Par ailleurs, la variété et la complexité de certains d'entre eux nous ont contraint à ne porter notre attention que sur les motifs de base. Une répétition d'un motif, même simple, à plusieurs endroits du pot forme évidemment une nouvelle décoration (pl. 180, n° 13). Malheureusement, la fragmentation des vases et des assiettes rend impossible tout décompte de ce genre de situation. Certains types de motif ont été regroupés, c'est ainsi que nous n'avons pas fait la différence entre les triangles, les losanges et les carrés que nous nommons décors géométriques, entre les chevrons (anguleux) et les arcs de cercle. Nous n'avons pas non plus séparé les vases des assiettes. Par contre, nous avons fait la distinction entre des motifs isolés, jointifs ou emboîtés. Finalement 7 catégories sont apparues :

- . Arcs de cercles ou chevrons Simples constituant des registres Isolés (SI) (pl. 134, n° 4, 17).
- . Arcs de cercles ou chevrons Emboîtés constituant des registres Jointifs (EJ) (pl. 127, n° 12).
- . Arcs de cercles ou chevrons Emboîtés constituant des registres Isolés (EI) (pl. 123, n° 11).
- . Vagues souples ou Zigzags (VZ) (pl. 125, n° 9).
- . Décors Géométriques à champ Pointillé (GP) (pl. 117, n° 16 ; pl. 120, n° 3).
- . Décors Géométriques à champ Hachuré (GH) (pl. 146, n° 10 ; pl. 154, n° 8).
- . Linéaire (Motifs horizontaux ou points en ligne) (L) (pl. 114, n° 4).

À travers ces cribles, le nombre de décors pris en compte diminue : les bords encochés et les digitations n'entrant dans aucune des catégories étudiées. Les résultats ont donné le tableau suivant :

US	SI	EJ	EI	VZ	GP	GH	L	Total
1	13	23	79	80	96	84	131	<b>506</b>
2	2	9	14	14	30	18	15	<b>102</b>
3	171	9	274	147	79	12	251	<b>943</b>
4	7	10	26	26	35	16	31	<b>151</b>
5	34	3	27	20	13	2	38	<b>137</b>
7	0	1	2	3	8	5	7	<b>26</b>
12	18	0	17	7	4	0	29	<b>75</b>
18/22	14	0	8	7	0	0	23	<b>52</b>
3a + b	33	0	18	14	4	1	58	<b>128</b>
<b>Total</b>	<b>292</b>	<b>55</b>	<b>465</b>	<b>318</b>	<b>269</b>	<b>138</b>	<b>583</b>	<b>2 120</b>

Tableau 1 : Décompte des décors.

Une analyse des correspondances est particulièrement adaptée à ce genre de tableau de présence/absence (Djindjian 1991). Cette analyse fait apparaître deux axes principaux associés aux valeurs propres  $\lambda = 0,21$  (88 %) et  $\lambda = 0,02$  (8 %), les autres axes n'intervenant pratiquement pas.

Le premier axe qui est le plus important car résumant 88 % de l'inertie totale, peut s'interpréter comme un axe chronologique. En effet, on distingue deux groupes nettement séparés. Le premier comprend les US ayant leur coordonnée suivant le premier facteur, négative (entre -0,4 et -0,8). Ce sont les US 2, 7, 1 et 4, celles-la mêmes qui sont au sommet du chantier 4. Le second groupe comprend le bas de la stratigraphie. Ce sont les US 3, 5, 12, 3a + b et 18/22 dont les projections sur le premier axe sont très voisines (entre 0,3 et 0,5). On remarquera en particulier que

les US 3 et 5 se projettent sur le même point ; elles correspondent en fait à une même couche dénommée de deux façons différentes pour des raisons propres à la fouille. Pour avoir une idée de l'évolution des décors, il suffit de suivre les motifs de base le long de cet axe.

On assiste à une complication et une sophistication des décors. Ils sont tout d'abord composés de lignes simples posées de façon isolée sur les pots (SI). À partir de l'ensemble 3/5, on voit apparaître en grand nombre des groupements de ces lignes qui s'emboîtent l'une sur l'autre (EI) ou forment des vaguelettes (VZ). Enfin, ce n'est pratiquement que dans les couches supérieures que ces lignes se rejoignent (EJ) et que des décors sont inscrits dans des formes géométriques (GP ou GH). Bien sûr, dans le haut de la stratigraphie perdurent les motifs simples.

Mais c'est surtout l'apparition de nouveaux éléments décoratifs que cette analyse fait apparaître. Il faut aussi signaler que l'étude de la position de ces décors sur les pots (assiettes exclues) n'a pas permis de voir une évolution. Notons toutefois, qu'ils sont situés en majorité près de l'épaule (87,5 %), parfois près d'un moyen de préhension (8,5 %) et très rarement près de la lèvre (3,9 %) et ceci dans toutes les couches.

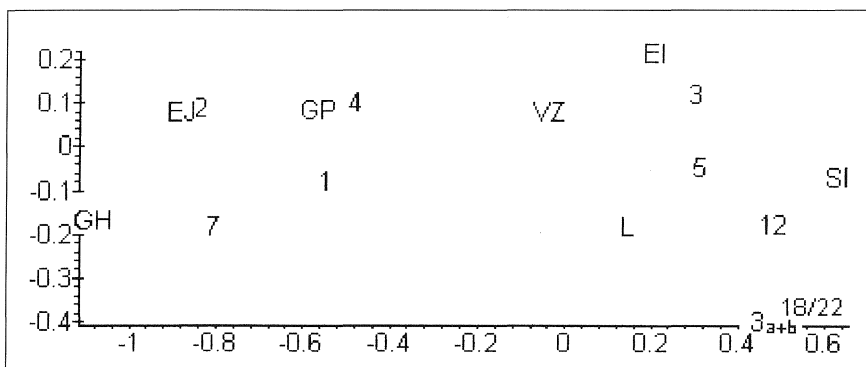


Fig. 81 : Analyse des correspondances des décors.

## B. LE "PACKAGE"

Les décomptes (tableau 4), selon les US, de la céramique font apparaître des changements dans les pourcentages (tableau 5) de tessons caractéristiques de l'Artenac (anses nasiformes, carènes sinueuses) ainsi que dans la vaisselle déterminable (assiettes, assiettes décorées, vases). Nous avons procédé à l'étude de ces variations au moyen d'une analyse en composantes principales, les données n'étant plus de type présence/absence mais des variables continues.

Après plusieurs essais et dans le but d'obtenir des facteurs représentant au mieux les décomptes de tessons faits, les variables suivantes ont été utilisées ; il s'agit à chaque fois de rapports (tableau 5) :

Nas : Nombre d'anses nasiformes/Nombre de moyens de préhension.

Tét : Nombre de tétons/Nombre de moyens de préhension.

Art : Nombre de vases décorés (assiettes exclues)/Nombre total des décors.

Déc : Nombre total des décors/Nombre de tessons déterminables.

Asd : Nombre d'assiettes décorées/Nombre total d'assiettes.

Ass : Nombre total d'assiettes/Nombre de tessons déterminables.

Cs : Nombre de carènes sinueuses/Nombre de tessons déterminables.

Cr : Nombre total de carènes/Nombre de tessons déterminables.

On entend par tesson déterminable, tout tesson évoquant une forme ou possédant un décor : fond, bord, moyen de préhension, carène, assiettes.

On obtient la matrice de corrélation suivante :

	Nas	Tét	Art	Déc	Asd	Ass	Cs	Cr
Nas	1	-0,66	0,64	0,29	-0,61	-0,68	-0,032	-0,13
Tét	-0,66	1	-0,58	-0,53	0,56	0,61	0,48	0,54
Art	0,64	-0,58	1	0,86	-0,74	-0,91	-0,60	-0,65
Déc	0,29	-0,53	0,86	1	-0,42	-0,77	-0,62	-0,66
Asd	-0,61	0,56	-0,74	-0,42	1	0,59	0,61	0,62
Ass	-0,68	0,61	-0,91	-0,77	0,59	1	0,41	0,53
Cs	0,032	0,48	-0,60	-0,62	0,61	0,41	1	0,98
Cr	-0,13	0,54	-0,65	-0,66	0,62	0,53	0,98	1

Tableau 2 : Matrice de corrélation.

L'analyse en composantes principales nous donne trois facteurs principaux associés aux valeurs propres  $\lambda = 5,13$  (66 %),  $\lambda = 1,43$  (19 %) et  $\lambda = 0,73$  (9 %), les autres valeurs propres n'intervenant pratiquement pas : 94 % de l'inertie est expliquée par ces trois premiers facteurs.

On remarque, encore une fois, que le premier axe est de loin le plus important et c'est sur lui que doivent se porter les efforts d'interprétation.

Les coefficients de corrélation des facteurs principaux avec les variables de départ donnent le tableau suivant :

	Nas	Tét	Art	Déc	Asd	Ass	Cs	Cr
F1	-0,62	0,75	-0,94	-0,82	0,80	0,87	0,75	0,81
F2	0,57	-0,21	0,11	-0,16	-0,08	-0,28	0,63	0,54
F3	0,17	-0,26	-0,23	-0,50	-0,43	0,31	-0,18	-0,13

Tableau 3 : Corrélation avec les facteurs principaux.

Les projections des couches dans le plan factoriel F1 F2 (fig. 82) ainsi que dans l'espace vectoriel F1 F2 F3 (fig. 83) montrent que les couches à coordonnées positives pour F1 sont les couches supérieures de la stratigraphie (la 2 constituant peut-être un cas à part). Suit un second bloc des couches 3, 5, 18/22 et 12 pratiquement indiscernables, toutes ces couches sont situées sous les précédentes. Enfin le groupement des couches 3a sup., 3a inf. et 3b (couches 3a + b) est assez isolé du reste avec des coordonnées selon F1 fortement négatives. L'isolement de cette dernière couche est vraisemblablement dû au fait qu'elle ne contenait que peu de matériel et que les critères tendant à rendre négative sa composante suivant F1 ont donc été accentués. Néanmoins c'est la couche 3a inf. qui est la plus basse de notre étude. L'axe F1 peut donc être considéré, comme pour l'étude des décors, comme un axe temporel.

Les variables de départ, dont le carré des coefficients de corrélation avec F1 sont élevés, vont donc fournir un critère chronologique (Shennan 1988).

Ce qui tend à rendre F1 le plus fortement négatif, en termes chronologiques ce qui est un indice d'ancienneté, est le pourcentage élevé de décors sur vase alors qu'inversement c'est la présence d'assiettes (décorées ou non) qui rend F1 positif. On constate donc un changement dans la vaisselle : une augmentation du nombre d'assiettes et un transfert du support des décors des vases vers les assiettes. Parallèlement à ce phénomène, on constate que la présence de pots carénés (et donc de carènes sinueuses) est une caractéristique des couches les plus récentes. Par contre les moyens de préhension participent faiblement au facteur F1 ; en particulier la présence d'anses nasiformes semble donc une constante de l'Artenac — il est vrai que seul un décompte brut a été fait, des facteurs tels que la taille du "nez", sa forme, pourraient peut-être permettre une interprétation en termes d'évolution. Ces déterminations détaillées n'ont pas été effectuées lors du traitement du matériel, leur importance possible n'apparaissant pas alors.

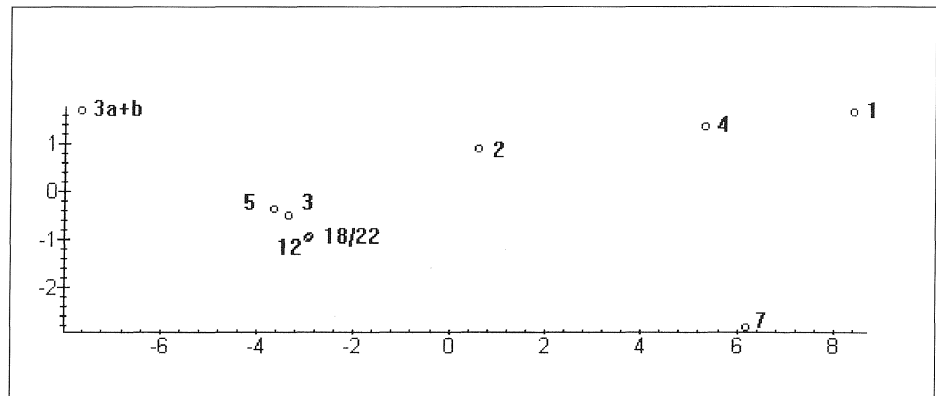


Fig. 82 : Analyse en composantes principales des formes, plan F1 F2.

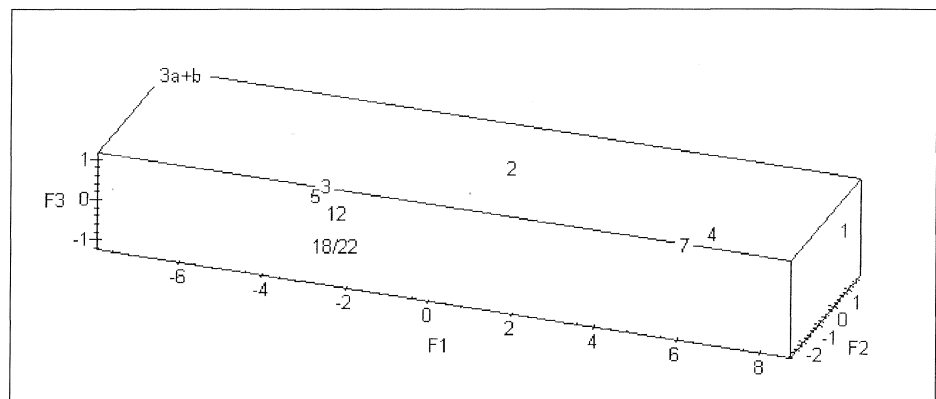


Fig. 83 : Analyse en composantes principales des formes, espace F1 F2 F3.

## XIV. ÉTUDE STATISTIQUE DE LA CÉRAMIQUE ARTENACIENNE DU CHANTIER 4

	Total	M de P	Anse nasi	Teton	Dec Art	As dec	Ass	Car sin	Tot car
<b>Diconche Ch4</b>									
1	6156	794	160	342	661	245	621	179	224
2	3275	282	80	110	501	59	271	29	45
3	4721	453	103	151	1000	40	333	1	33
3a+b	142	14	5	3	27	0	2	0	0
4	539	49	11	27	77	12	43	12	17
5	1458	107	24	36	300	10	57	0	7
7	307	31	3	15	32	12	43	0	2
12	455	86	18	41	90	2	16	0	0
18/22	176	29	6	10	38	2	6	0	0
<b>Gros-Bost 1995</b>	266	33	7	18	33	25	40	56	59
<b>Chalignac 1994</b>	275	35	8	6	21	17	28	56	59
1996 : St I	439	47	5	26	13	13	55	38	61
1996 : St II+III	630	89	21	26	28	34	75	53	77
<b>Diconche Ch5</b>									
Externe	504	102	35	24	64	2	12	2	4
Interne	953	170	37	48	111	16	45	13	17
<b>Diconche Ch3</b>									
Externe	1994	326	74	116	322	18	57	4	5
Central	1521	294	59	131	219	18	33	5	6
Interne	7977	1275	246	496	1163	49	151	16	19

Tableau 4 : Décompte des tessons déterminables.

	Nas	Tet	Art	Dec	Asd	Ass	Cs	Cr
<b>Diconche Ch4</b>								
1	20,2%	43,1%	73,0%	14,7%	39,5%	10,1%	2,9%	3,6%
2	28,4%	39,0%	89,5%	17,1%	21,8%	8,3%	0,9%	1,4%
3	22,7%	33,3%	96,2%	22,0%	12,0%	7,1%	0,0%	0,7%
3a+b	35,7%	21,4%	100,0%	19,0%	0,0%	1,4%	0,0%	0,0%
4	22,4%	55,1%	86,5%	16,5%	27,9%	8,0%	2,2%	3,2%
5	22,4%	33,6%	96,8%	21,3%	17,5%	3,9%	0,0%	0,5%
7	9,7%	48,4%	72,7%	14,3%	27,9%	14,0%	0,0%	0,7%
12	20,9%	47,7%	97,8%	20,2%	12,5%	3,5%	0,0%	0,0%
18/22	20,7%	34,5%	95,0%	22,7%	33,3%	3,4%	0,0%	0,0%
<b>Gros-Bost 1995</b>	21,2%	54,5%	56,9%	21,8%	62,5%	15,0%	21,1%	22,2%
<b>Chalignac 1994</b>	22,9%	17,1%	55,3%	13,8%	60,7%	10,2%	20,4%	21,5%
1996 : St I	10,6%	55,3%	50,0%	5,9%	23,6%	12,5%	8,7%	13,9%
1996 : St II + III	23,6%	29,2%	45,2%	9,8%	45,3%	11,9%	8,4%	12,2%
<b>Diconche Ch5</b>								
Externe	34,3%	23,5%	97,0%	13,1%	16,7%	2,4%	0,4%	0,8%
Interne	21,8%	28,2%	87,4%	13,3%	35,6%	4,7%	1,4%	1,8%
<b>Diconche Ch3</b>								
Externe	22,7%	35,6%	94,7%	17,1%	31,6%	2,9%	0,2%	0,3%
Central	20,1%	44,6%	92,4%	15,6%	54,5%	2,2%	0,3%	0,4%
Interne	19,3%	38,9%	96,0%	15,2%	32,5%	1,9%	0,2%	0,2%

Tableau 5 : Pourcentage des tessons déterminables.

## C. COMPARAISONS

### 1. CHANTIERS 3 ET 5 DE DICONCHE

Le chantier 3 de Diconche consiste en plusieurs fossés. Les tessons artenaciens du fossé interne PR1 ont été regroupés avec ceux des recreusements Rc1a et Rc1b. On a fait de même, avec les deux recreusements centraux Rc2a et Rc2b. Le fossé externe est constitué de PR2. Pour le chantier 5, on s'est intéressé à la phase 2 c'est-à-dire aux fossés externes (secteurs I, VI et VII) et aux fossés internes (secteurs XXII, II, VIII, V, IX et X) ; la phase 1 (secteurs III, IV, XV et XVI) ne comportant pas assez de matériel. On a appliqué les critères retenus pour le chantier 4 à ces deux derniers chantiers. Les calculs ont été menés de deux façons : soit en recalculant la matrice de corrélation en y ajoutant les données de ces deux chantiers, soit en considérant que le chantier 4 était une référence et en représentant les fossés des chantiers 3 et 4 dans le plan F1 F2 déterminé uniquement à partir du chantier 4. Les représentations graphiques diffèrent peu suivant les méthodes adoptées et l'ordre suivant F1 reste inchangé. C'est la dernière méthode que nous avons choisi de faire figurer ici.

Pour le chantier 3, on constate (fig. 84) que ces trois ensembles étudiés ont leurs coordonnées suivant F1 de faible valeur absolue. Ils n'apparaissent ni dans le premier groupe du haut de la stratigraphie du chantier 4 ni dans le second groupe de ce même chantier. Il ne semble pas possible de dater ces fossés par les méthodes que nous préconisons. Nous pensons pouvoir imputer cet échec au fait que dans ces fossés, le matériel n'est pas homogène. On trouve en effet, dans toutes les structures, des tessons se rattachant au Peu-Richard et les recreusements ont certainement été un facteur de mélange.

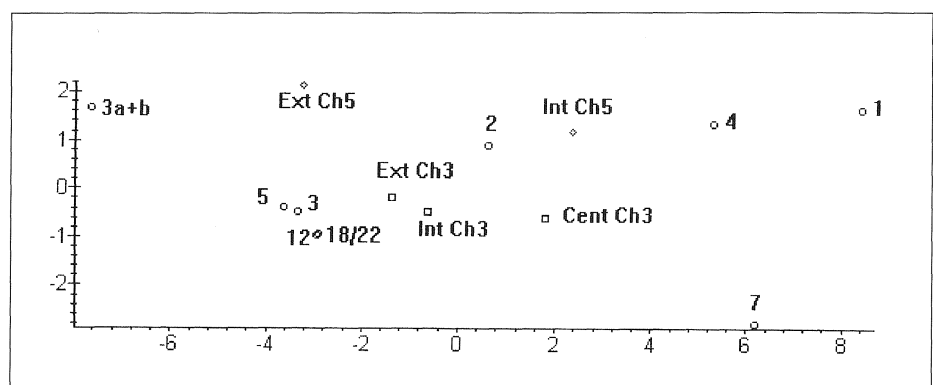
Par contre en ce qui concerne le chantier 5, les fossés externes sont au niveau du groupe des

couches 5-3-12-18/22 du chantier 4, alors que les internes ont une coordonnée positive suivant F1 et seraient plus récents. Rappelons la date de  $3\ 920 \pm 50$  B.P. (Gif. 8341) obtenue pour le secteur II. Quand on examine le matériel (tableau 4) on constate qu'il n'a été trouvé dans les fossés externes que 2 assiettes décorées parmi 12 assiettes ainsi que 4 carènes dont 2 sinueuses sur 439 tessons, alors que dans les fossés internes, on a décompté 16 assiettes décorées parmi 45 et 17 carènes dont 13 sinueuses sur 953 tessons. Nous avons dit plus haut que ces critères étaient des critères chronologiques. C'est là que la méthode statistique utilisée peut donner des pistes de recherche quand la fouille n'a pas permis de faire une telle distinction.

### 2. LES SITES DU GROS-BOST ET DU CAMP

Il nous a semblé intéressant d'utiliser la même méthode que pour le chantier 4 de Diconche, à d'autres sites de l'Artenac dont nous avons les décomptes de céramique : le Gros-Bost et le Camp. Le site du Gros-Bost est un camp d'environ 15 hectares entouré d'un rempart. Le matériel provient principalement de deux couches cendreuses se trouvant à la base et à l'intérieur du rempart. Il est contemporain de sa construction (Burnez *et al.* 1997). Les dates  $^{14}\text{C}$  les plus cohérentes obtenues pour le Gros-Bost sont  $3\ 890 \pm 60$  B.P. Gif. 9954) et  $3\ 860 \pm 20$  B.P. (Gif. 9955). Quant à Challignac, il s'agit là aussi d'un vaste camp entouré d'un rempart dont une section a été faite en 1994 (Burnez *et al.* 1995). Le matériel recueilli provient essentiellement de couches cendreuses comme au Gros-Bost, et est sans doute contemporain de l'érection du rempart. À l'intérieur de l'aire enclose se trouve, entre autres, un bâtiment (fouille 1996, structure I) ayant été érigé en partie sur des fossés recomblés (fouille 1996, structures II et III).

Fig. 84 : Chantiers de Diconche. o : CH. 4, □ : CH. 3, ◇ : CH. 5.



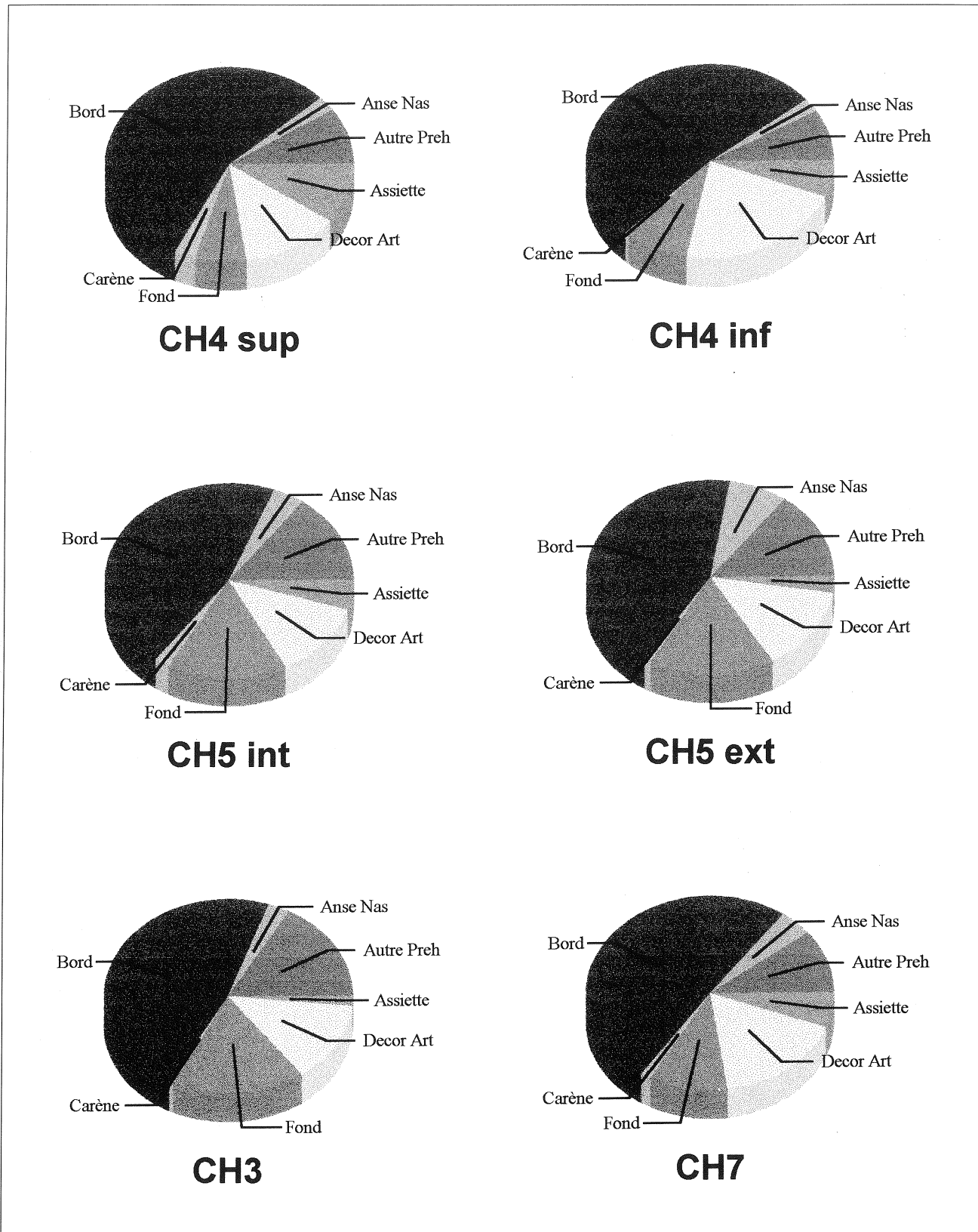


Fig. 85 : Diagramme comparatif des éléments caractéristiques de l'Artenac à Diconche.

L'ensemble du matériel est sans conteste artenacien. Actuellement, seul le rempart a été daté ; il est légèrement antérieur à celui du Gros-Bost :  $4\ 030 \pm 60$  B.P. (Gif. 10113) et  $3\ 950 \pm 40$  B.P. (Gif. 10036).

Comme précédemment, deux méthodes de calcul ont été utilisées ; elles donnent des résultats semblables mais, du fait que, aussi bien au Gros-Bost qu'au Camp les pourcentages d'assiettes et de carènes sont importants, les coordonnées suivant F1 de ces sites sont élevées par rapport à celles de Diconche. Nous avons donc choisi la première méthode, c'est-à-dire le recalcul de la matrice de corrélation en mêlant les données de Diconche et celles de ces deux sites, afin d'obtenir une moindre distorsion (fig. 86). Bien que cet effet de distorsion soit vraisemblablement dû à un phénomène local, il faut néanmoins remarquer que les dates obtenues sur ces derniers sites sont plus récentes que celles de Diconche, on assiste peut-être à un accroissement accéléré du nombre d'assiettes et des bouteilles à carènes sinueuses. Il peut s'agir là d'une "mode" ; certaines assiettes au Gros-Bost étant d'ailleurs perforées afin de pouvoir les suspendre. Cet écart assez net entre le groupe le plus récent du chantier 4 et le groupe le Camp/Gros-Bost, montre en tout cas que si l'axe F1 est un axe chronologique, il ne faudrait pas pour autant y voir un moyen de mesure linéaire du temps. Néanmoins il est vrai, comme le montre la figure 86, que les fossés du Camp (structures II et III) sont antérieurs au bâtiment (structure I) et que l'érection du rempart du Camp précède celle du Gros-Bost. À la vue de la figure 86, on peut conjecturer, à défaut de datations plus précises, que le bâtiment du Camp est contemporain du rempart.

## D. CONCLUSIONS

Le corpus issu du chantier 4 de Diconche permet de faire des analyses des données faisant apparaître, dans chaque cas, un facteur principal nettement prédominant qui est interprétable, grâce à la stratigraphie, en termes chronologiques.

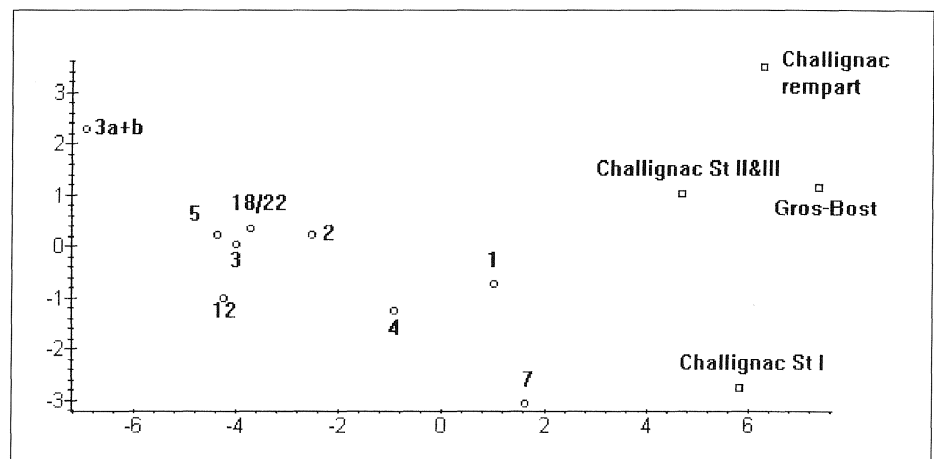
Dans l'étude des décors, une analyse des correspondances montre une complexification des motifs de base et une structuration en formes géométriques. Doit-on y voir une influence campaniforme ? Il n'est bien entendu pas possible de répondre à cette question avec les méthodes utilisées.

Dans l'étude du "package" et des formes, une analyse en composantes principales prouve que l'évolution dans le temps va de pair avec un certain nombre de facteurs : accroissement du nombre d'assiettes, apparition de formes nouvelles (carènes sinueuses), maintien du nombre de décors mais report de ceux-ci sur les assiettes. Les présences de tétons et d'anses nasiformes sont des constantes de l'Artenac. Seules des études plus fines permettraient d'en suivre les évolutions (si tant est qu'elles existent). Si ces facteurs ne permettent pas de distinguer les différentes enceintes du chantier 3, ils permettent, par contre, d'avancer l'hypothèse de l'antériorité du comblement du fossé externe du chantier 5 par rapport à celui du fossé interne. Appliqués à d'autres sites, ces mêmes facteurs ordonnent les structures dans un sens qui semble chronologique : toutes les dates  $^{14}\text{C}$  confirment pour l'instant cette hypothèse.

Le chantier 4 de Diconche est donc, pour cette période de l'Artenac, un bon site de référence car il fournit des critères de comparaison chronologique pertinents.

Fig. 86 : Comparaison de Diconche avec les camps fortifiés.

o : Chantier 4, □ : Gros-Bost et le Camp.





# XV. LE SONDAGE DE LA PRAIRIE DE SAINT-SORLIN À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

## Évolution paléo-environnementale

Pascal BERTRAN, Pierre CARBONEL, Fabien CONVERTINI, Michel FONTUGNE,  
Pierrick FOUÉRE, Yves GRUET, Laurence MARAMBAT

### A. INTRODUCTION

Un carottage a été fait au cœur de la plaine de Saint-Sorlin sur la rive gauche de la Charente à environ cinq cents mètres en amont du site néolithique de Diconche (quadrillage Lambert zone II étendu :  $x = 369,15 - y = 2085,1$ ).

Il s'agit de la zone d'accumulation du dernier méandre de la rivière avant le goulet d'étranglement où se trouve la ville de Saintes (fig. 1). Les reliefs avoisinants sont constitués par la craie santonienne et recouverts par les derniers lambeaux septentrionaux du complexe sidérolithique des Doucins.

L'objectif principal de ce sondage est de replacer le site de Diconche dans le contexte évolutif paléo-environnemental de cette partie de la vallée.

Les moyens employés mettent en œuvre des analyses sédimentologiques et minéralogiques (F. Convertini, P. Fouéré), micromorphologiques (P. Bertran), palynologiques (L. Marambat), malacologiques (Y. Gruet), micro-paléontologiques (ostracodes, P. Carbonel) et radiochronologiques (M. Fontugne).

### B. ÉTUDE GÉOLOGIQUE

(F. Convertini, P. Fouéré)

#### 1. DESCRIPTION DE LA CAROTTE

La carotte a été extraite à l'aide d'une sonde GIK mécanisée (Visset, Hauray 1988) par l'équipe de L. Visset (laboratoire d'Écologie et de Phytogéographie, Université de Nantes). Les prélèvements sont des demi-cylindres de 50 cm de long.

La description macroscopique a été faite lors des prélèvements, après nettoyage des zones périphériques (fig. 87). Un test à l'acide chlorhydrique a systématiquement été effectué sur la surface. La présence ou non d'effervescence a permis de distinguer les marnes des argiles.

Le sondage a pris fin à - 13,05 m par rapport à la surface, sur un niveau de grave à éléments calcaires et cristallins centimétriques.

Immédiatement au-dessus, on passe à une sédimentation marno-argileuse de plus en plus sombre faisant occasionnellement place à des niveaux tourbeux. C'est dans ces niveaux très organiques (- 12,15/- 12,25 m) qu'a été faite la première datation radiocarbone (Gif. 7984 :  $7470 \pm 80$  B.P.).

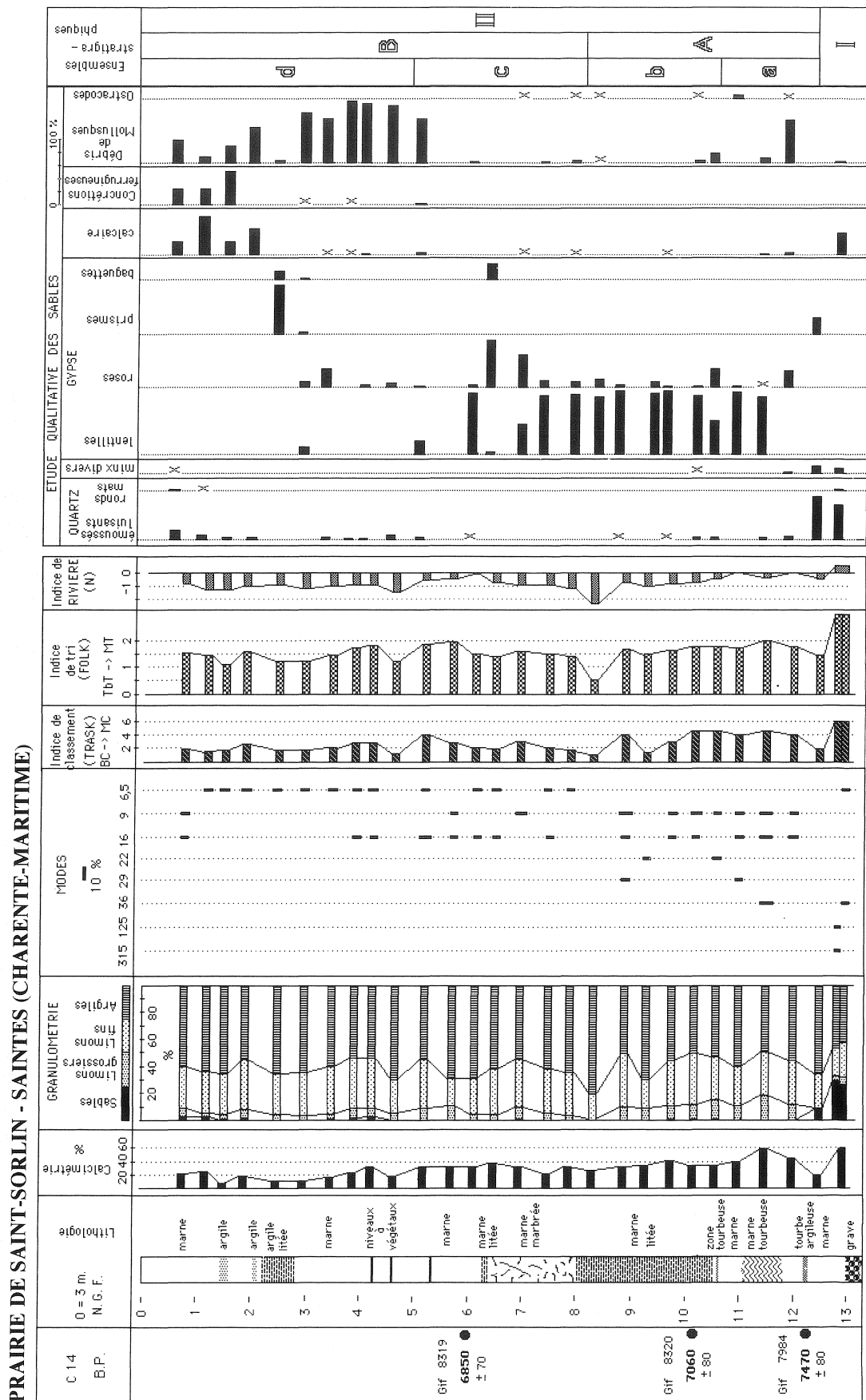


Fig. 87 : Sondage de la prairie de Saint-Sorlin. Étude sédimentologique.

À partir de - 10,5 m, on observe une sédimentation nettement rythmique où alternent des lits très minces de débris de végétaux noirs avec des niveaux marneux gris. Les séquences ont une épaisseur voisine de 1 cm. Un prélèvement en vue d'une étude micromorphologique a été fait dans ce faciès (paragraphe C).

On remarquera malheureusement que le litage présente une forte inclinaison par rapport à l'horizontale. Il est possible que le carottage se soit écarté de la verticale en fin de prélèvement. De telles formations sédimentaires n'ont pas de raison de présenter une telle obliquité dans des régions tectoniquement stables. La puissance réelle de dépôt est probablement inférieure aux 13,50 m carottés.

À partir de - 8 m, la perception du rythme sédimentaire devient moins facile. On observe des répartitions plus ou moins aléatoires de niveaux à végétaux au sein d'une matrice marneuse grise. La présence de racines permet d'envisager des déformations synsédimentaires (bioturbations ...). La sédimentation redevient rythmique entre - 3 et - 2 m.

Jusqu'à - 1,5 m, le test rapide à l'acide sur la surface de la carotte montre une sédimentation moins carbonatée mais la fin du comblement est marneuse et présente des teintes rougeâtres caractéristiques d'une oxydation du matériel.

## 2. MÉTHODES D'ÉTUDE

### a. Analyses granulométriques

Des prélèvements de 30 g. en vue de l'étude sédimentologique ont été effectués environ tous les 50 cm en fonction de la lithologie.

L'analyse granulométrique de la fraction inférieure à 2 mm a été réalisée de façon systématique. Le matériel, préalablement débarrassé de la matière organique par traitement à l'eau oxygénée, a fait l'objet dans un premier temps d'une analyse densimétrique selon le protocole utilisé à l'Institut du Quaternaire (Bulle 1985) qui dérive de la méthode Mériaux (1957).

Cette première étape a permis d'apprécier l'importance relative des limons (compris entre 0,05 et 0,002 mm) et des colloïdes minéraux (inférieurs à 0,002 mm).

Le tamisage mécanique du matériel, compris entre 2 mm et 0,05 mm, a permis d'évaluer la proportion des fractions sableuses.

Plusieurs indices calculés à partir de la courbe, ont permis de caractériser le sédiment

- le Sorting-Index de Trask (So) indique le classement ; il est d'autant plus élevé que le sédiment est mal classé.
- l'Écart Type de Folk (ETF) caractérise le tri du sédiment ; plus il est élevé moins le sédiment est trié.
- La répartition des modes a été également étudiée. Chaque mode correspond à une valeur de diamètre dont le pourcentage non cumulé est supérieur à celui qui le précède et à celui qui lui succède.
- L'indice N de Rivière, par ses valeurs spécifiques, a permis la détermination d'environnements sédimentaires différents.

### b. Calcimétrie

Elle a pour objet de doser la proportion de carbonates totaux pour chaque prélèvement.

### c. Étude de la fraction argileuse

La fraction argileuse est définie par la classe granulométrique inférieure à 2 microns. Elle est composée essentiellement d'argile minérale et en quantité moindre d'autres minéraux (quartz, feldspath, oxydes, carbonates et sulfates divers ...).

L'identification de ces minéraux a pu être effectuée grâce à l'utilisation de la diffraction des Rayons X. Les analyses ont été faites à l'Institut de Géologie du Bassin d'Aquitaine suivant plusieurs méthodes :

- la technique des poudres désorientées, pour laquelle toutes les orientations sont statistiquement représentées pour les différentes particules, donne le spectre complet avec tous les pics ;
- la technique des poudres orientées, pour laquelle ce sont les plans cristallins parallèles à la surface des feuillets qui y sont presque exclusivement représentés.

On peut donc mesurer les distances réticulaires séparant les feuillets contenus dans les différents types d'argiles.

Le maximum des pics correspond aux distances réticulaires les plus fréquentes,  $d(001)$ . Des réflexions sous-multiples  $d(001)/2$ ,  $d(001)/3$  etc., vont également apparaître. Cependant, il peut y avoir superposition des pics de différentes espèces minérales. Pour distinguer celles-ci on a alors recours à plusieurs traitements.

Pour chaque échantillon, trois diagrammes ont été réalisés :

- diagramme "normal" sans traitement, qui donne les positions de référence des raies de diffraction ;
- diagramme après traitement "éthylène glycol" dans une enceinte saturée pendant 48 heures, affectant les smectites qui présentent un gonflement de leurs feuillets (déplacement du pic de 15 à 17 Å) ; les autres minéraux ne sont pas affectés ;

- diagramme après traitement "chauffage" à 550 °C durant une heure, qui détruit les kaolinites et qui déshydrate les smectites. Par contre, les chlorites et les illites ne sont pas affectées.

Une approche semi-quantitative peut être faite en comparant les surfaces des pics mais il faut rester très prudent dans l'utilisation des valeurs qui ne sont que des estimations, néanmoins suffisantes pour suivre une évolution de la teneur en minéraux argileux.

#### d. Étude des minéraux lourds

Les minéraux lourds sont les minéraux dont la densité est supérieure à 2,89. Cette valeur est celle d'une liqueur dense, le bromoforme, qui permet de les séparer des minéraux dits légers.

Les séparations ont été effectuées sur des sables préalablement lavés sur un tamis de 50 microns. Seules ont été conservées les fractions 200-125 et 100-63 microns.

Après dispersion puis décantation dans des ampoules, les deux fractions sont récupérées séparément sur des filtres, lavées à l'alcool puis mises à sécher.

Les minéraux sont alors montés entre lame et lamelle dans le baume du Canada qui a un milieu de réfringence permettant l'observation et la conservation de l'échantillon.

Les minéraux lourds peuvent être subdivisés en deux groupes :

- les minéraux opaques qui ne peuvent pas être déterminés au microscope polarisant ;
- les minéraux transparents qui sont seuls étudiés ici.

Le comptage d'environ 150 à 200 grains transparents a été effectué au microscope. Les pourcentages relatifs de chaque espèce minéralogique ont été ensuite calculés.

#### e. Morphoscopie

L'étude qualitative et quantitative de la fraction sableuse à la loupe binoculaire permet de caractériser la morphologie des grains de quartz et la composition minéralogique des sables. L'étude a nécessité le traitement de volumes plus importants de sédiment que pour la granulométrie en raison de la faible quantité de sables.

### 3. RÉSULTATS

Le bilan des résultats des analyses est donné dans la figure 87.

#### a. Caractéristiques sédimentologiques

Plusieurs ensembles ont été individualisés.

##### - Ensemble I : base à - 12,50 m

La caractéristique majeure est la forte proportion relative en sables qui décroît de 30 à 10 %. Le taux de carbonates suit la même évolution c'est-à-dire une régression de 60 à 20 % traduisant la forte proportion de sables calcaires.

Le sédiment est une argile sablo-limoneuse.

Les indices traduisent un matériel mal classé, mal trié à la base avec une amélioration des deux paramètres vers - 12,50 m. L'indice N de Rivière présente des valeurs positives uniquement pour cet ensemble.

##### - Ensemble II : - 12,50 à 0,8 m

Il apparaît relativement homogène avec un fort pourcentage d'argile, toujours supérieur à 50 %. Les sables sont rares ou inexistantes.

Il y a une diminution progressive du taux de carbonates évoluant de 60 à 20 %.

On note une amélioration globale du classement, un tri médiocre et l'indice N évolue de 0 à - 1.

Les fluctuations des divers paramètres permettent de distinguer deux sous-ensembles.

##### . Le sous-ensemble A

Il apparaît homogène sur le plan granulo-métrique avec des taux de limons et d'argiles à peu près équivalents. Les limons grossiers n'atteindront jamais plus par la suite des teneurs aussi élevées (15 à 20 %). On remarque la présence constante des modes à 9 et 16 microns. Le taux de carbonates amorce une diminution de 50 à 30 %. Les indices de classement et de tri sont à peu près constants (mauvais tri, mauvais classement). L'indice de Rivière, négatif ou nul, diminue constamment pour atteindre un minima à - 2,5.

Plus finement on peut subdiviser ce sous-ensemble :

a : caractérisé par un taux de carbonates important (entre 40 et 60 %) et une composition nettement plus organique avec localement des niveaux tourbeux. Le taux de limons grossiers est élevé, entre 15 et 20 %.

L'indice N est compris entre 0 et - 0,5.

b : très homogène, correspond aux marnes litées.

L'indice N diminue constamment de - 0,5 à - 2,5.

##### . Le sous-ensemble B

Le taux de limons grossiers varie entre 5 et 10 %. On note l'apparition d'un nouveau mode à 6,5 microns dans les limons les plus fins. Le mode à 9 microns précédemment observé n'est plus présent que de façon

sporadique. Des analyses sédimentologiques de la craie santonienne décarbonatée montrent que les modes à 16 et 6,5 microns lui sont spécifiques.

Le taux de carbonates diminue de 40 à 10 %.

L'indice de Rivière est négatif, toujours inférieur à 0,5.

Comme précédemment on peut subdiviser ce sous-ensemble :

c : le taux de carbonates reste constant entre 30 et 40 %.

Les variations de l'indice de Trask montrent l'évolution progressive d'un sédiment bien classé vers un sédiment moins bien classé. L'évolution est comparable en ce qui concerne le tri.

N, globalement négatif, augmente de -1 à -0,5.

d : les limons grossiers atteignent leur valeur minimale (5 à 10 %) ce qui explique la disparition du mode à 16 microns. Seul celui de 6,5 microns subsiste.

Le taux de carbonates atteint sa valeur minimale (inférieur à 20 %).

Les trois indices restent constants : bon classement, mauvais tri et indice de Rivière voisin de 1.

Dans la partie supérieure, à partir de -2 m réapparaissent les sables avec de fortes proportions de grains calcaires, du quartz et la disparition des cristaux de gypse.

## b. Interprétation dynamique

### - Ensemble I

La base du sondage correspond à une formation fluviatile ancienne de la Charente, une des basses terrasses ennoyées par la transgression flandrienne (Bourguet, Moreau 1969) (terrasse würmienne ?). La présence de graviers de roches cristallines dans une proportion de un pour trois de roches calcaires atteste l'origine lointaine d'une partie du matériel (Massif central).

Le sédiment qui recouvre immédiatement la terrasse montre un remaniement du matériel sous-jacent auquel vient s'ajouter une fraction plus fine. L'indice N est compris entre 0 et 1. Selon Rivière, ces valeurs correspondent "à des dépôts de courant se produisant en fin de crue par excès de charge lorsque s'atténuent la vitesse et la turbulence du fluide transporteur" (Rivière 1977, p. 76). Cette sédimentation peut correspondre à la zone d'accumulation d'un méandre d'une rivière à compétence assez élevée.

### - Ensemble II

. Aa : les observations (tourbes) et les données sédimentologiques (forte proportion d'argiles et de limons fins) caractérisent un milieu confiné, faiblement agité.

L'indice de Rivière, proche de 0, caractérise les sédiments fins plus ou moins vaseux des cours d'eaux inférieurs (Rivière *op. cit.*).

. De Aa à Bd : l'indice de Rivière, franchement négatif, traduit une dynamique très faible durant tout le reste du comblement. Elle correspond à des dépôts de décantation de plaine d'inondation.

La décroissance progressive des matériaux les plus grossiers indique un courant de plus en plus faible, impliquant un meilleur classement et une disparition des modes les plus grossiers.

La présence de feuilles dans les marnes litées suggère un dépôt rythmique saisonnier. L'épaisseur des cycles d'environ 1 cm indique un comblement rapide de la vallée, aux lacunes près, soit pour cet épisode une durée de 200 à 250 ans. Ceci n'est pas en contradiction avec les datations radiocarbone. Ces données semblent indiquer un comblement quatre fois plus rapide entre -10 et -6 m qu'entre -12 et -10 m. Un tel alluvionnement traduit une probable remontée accélérée du niveau marin à mettre en relation avec la transgression flandrienne.

## c. Aspect minéralogiques

On considérera ici l'étude des minéraux lourds et des argiles au sens minéralogique.

### - Les argiles

Quatre prélèvements ont été effectués : les deux premiers dans l'ensemble I, un autre dans II.B.c et le dernier dans II.B.d (fig. 87).

L'identification des minéraux argileux présente dans le cas de ce sondage un double intérêt :

- celui de déceler d'éventuelles variations de leurs proportions respectives lors du comblement traduisant des modifications de l'origine des apports ;

- celui de comparer leurs diagrammes avec ceux obtenus sur la céramique préhistorique dans le but de localiser les matières premières ayant servi à sa confection.

Il se distingue deux cortèges minéralogiques différents entre l'ensemble I et le sous-ensemble IIB. Pour la partie supérieure, on retiendra surtout l'apparition des chlorites, le fort développement des illites, la baisse des smectites et la proportion relative constante des kaolinites (tableau 1).

Le faible nombre d'analyses effectuées ne permet cependant pas de préciser davantage ces variations. La présence des illites et des chlorites indique de nouvelles sources ce qui traduit des modifications de l'environnement du bassin hydrographique. Ces modifications ont pu intervenir à la suite de la

Profondeur	Smectites %	Illites %	Kaolinites %	Chlorites %
3,40 m	49	32	13	7
6,50 m	47	32	15	6
12,50 m - 55 m	86	1	12	0
12,95 m - 13 m	81	4	14	0

Tableau 1 : Analyse minéralogique semi-quantitative des argiles.

dégradation du couvert végétal entraînant l'érosion des sols et de la craie.

### - Les minéraux lourds

L'étude a été réalisée dans un premier temps sur le matériel des prélèvements sédimentologiques de 30 grammes. Il s'est avéré que la fraction sableuse était insuffisante hormis pour trois prélèvements.

Le premier localisé à - 4,25 m n'a pas livré assez de grains pour permettre une étude statistique fiable. Le deuxième à - 12,5 m n'a donné que des minéraux opaques. Seul le dernier à - 12,95 m a permis un comptage (fig. 88).

Un rapide examen des différentes proportions montre que le grenat est majoritaire. Son origine est à rechercher probablement dans les milieux cristallins, ou cristallins remaniés (Sidérolithique). L'autre cortège provient de roches métamorphiques (staurotide, disthène et andalousite) mais certains de ces minéraux sont néanmoins présents dans le Crétacé local.

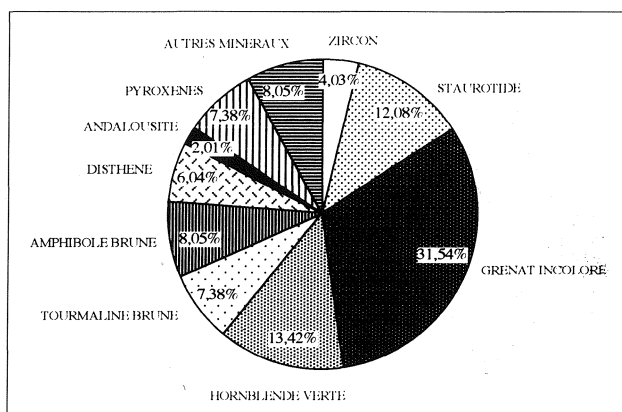


Fig. 88 : Sondage de la prairie de Saint-Sorlin. Cortège de minéraux lourds (- 12,95 m).

## C. ÉTUDE MICROMORPHOLOGIQUE

(P. Bertran)

### 1. DESCRIPTION

L'échantillon analysé provient de la cote - 910/ - 920 cm. Il s'agit d'une boue calcaire à diatomées présentant des lamines de trois à dix millimètres d'épaisseur alternativement claires (riches en silts carbonatés) et sombres (lamines à dominante terrigène, riches en matière organique). On n'observe aucun granoclassement net. Le litage est faiblement perturbé par des traces d'organismes fousseurs. La composition minéralogique est la suivante, outre les silts calcaires :

- 10 à 15 % de quartz et de micas de la taille des sables fins et des limons ;
- 10 % de débris organiques tissulaires partiellement décomposés et envahis par des gels organiques bruns ;
- de nombreux fragments d'opale biogénique (diatomées, autres tests d'organismes planctoniques, phytolites probables, photo 29, n° 1) ;
- de la pyrite sous la forme de framboïdes associée aux débris organiques (photo 29, n° 3) ;
- des cristaux lenticulaires de gypse pseudomorphosés en bassanite (déshydratation partielle du gypse, éventuellement au cours de la préparation de l'échantillon), disposés en lits (photo 29, n° 4).

On distingue en outre quelques coquilles carbonatées spiralées (gastéropodes) et bivalves, un test chitineux bivalve appartenant probablement à un ostracode (photo 29, n° 2).

### 2. DISCUSSION

La rythmicité des dépôts correspond à une variation saisonnière de l'activité planctonique : de la calcite biogénique précipite en été en relation avec une forte activité photosynthétique du plancton, les autres périodes de l'année étant marquées par des flux essentiellement terrigènes et organiques (Reineck,

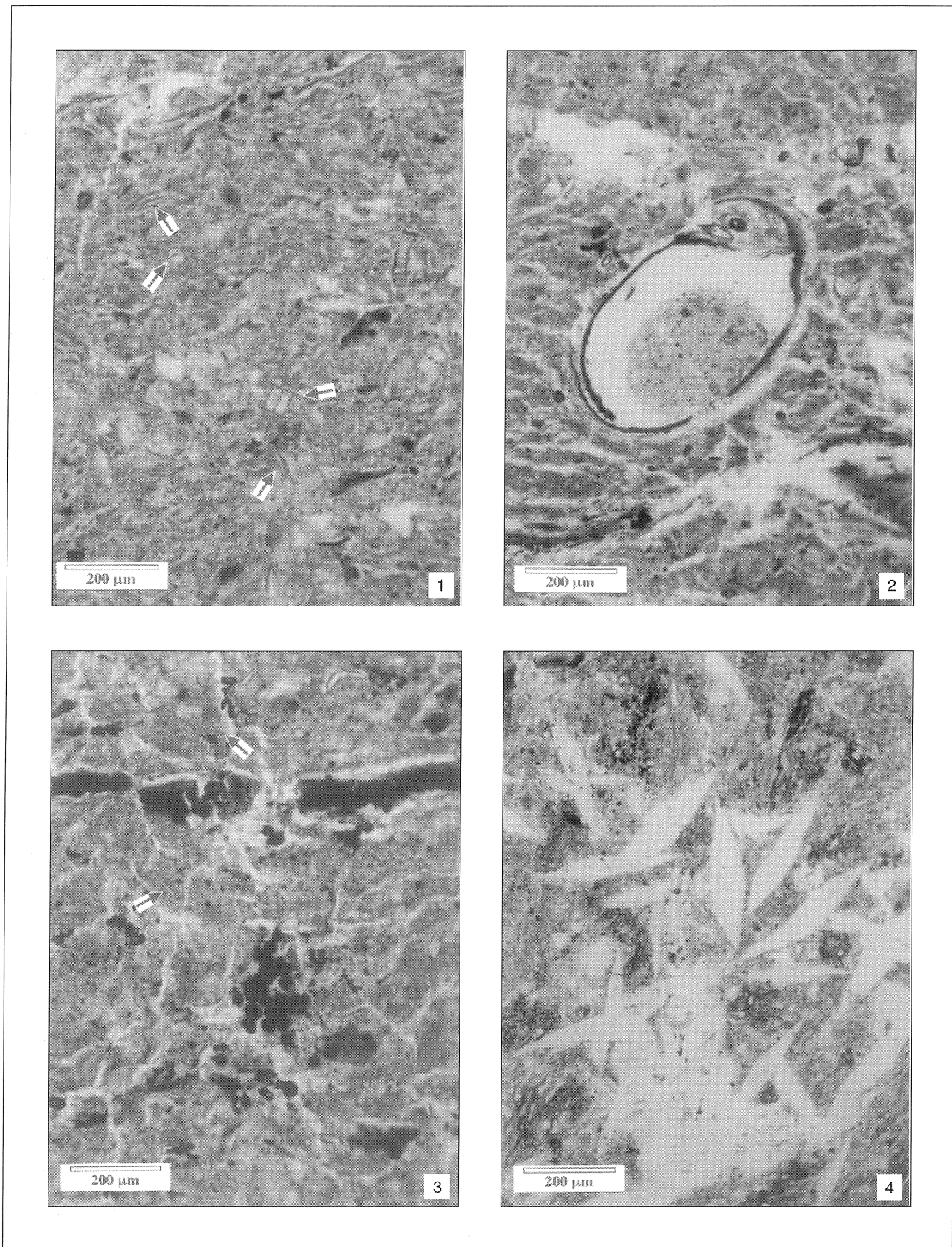


Photo 29 : 1 : boue carbonatée à diatomées (flèches) et débris végétaux ; 2 : ostracode (?) ; 3 : amas pyriteux au centre de la photo et phytolithe (flèches) ; 4 : cristaux lenticulaires de gypse.

Songh 1973). Contrairement aux varves glaciaires, il n'y a pas de variation granulométrique nette, indiquant une relative stabilité de l'alimentation détritique au cours de l'année.

La pyrite traduit la présence d'un milieu réducteur ; elle se forme par réduction sous contrôle microbiologique des sulfates dissous. La pyrite est classiquement associée aux sédiments organiques, en particulier dans les milieux marins et dans les marais littoraux (Bouma *et al.* 1990).

Plusieurs voies sont possibles pour expliquer la présence de gypse dans les sédiments. En milieu calcaire et aérobie, la pyrite s'altère en donnant des oxydes de fer et du gypse sous forme de grappes de petits cristaux associés aux restes de matière organique. Bullock rapporte également des cristaux de gypse bien développés à l'altération de pyrite, avec un *habitus* pseudo-hexagonal ou prismatique, dans des sols sulfatés acides (Bullock *et al.* 1985). La deuxième voie est la précipitation chimique à partir d'une eau sursaturée. Cette voie nous paraît la plus probable dans la mesure où le gypse se présente en cristaux lenticulaires concentrés dans les niveaux bien définis et où il n'y a pas de signe d'une aérobose secondaire telle que la présence d'oxydes de fer, une activité biologique accrue ...

En conclusion, il s'agit d'un dépôt à rythme saisonnier dans un marais saumâtre confiné, sans apport terrigène grossier, mais avec une sédimentation biogénique dominante.

## D. ANALYSE PALYNOLOGIQUE

(L. Marambat)

Les échantillons se sont révélés assez riches en pollen dans la tourbe et la marne. Le diagramme pollinique est présenté dans la figure 89.

### 1. DÉLIMITATION DES ZONES RÉGIONALES

Trois zones ont été distinguées selon les variations des taxons régionaux.

#### - Zone 1

Les spectres polliniques contemporains sont dominés par le pin (50 %) et comportent un peu de chêne (15%) et de noisetier (< 5 %). Il semble *a priori* que de telles quantités de pin ne soient pas compatibles avec l'âge atlantique indiqué par la date radiocarbone (autour de 7470 ans B.P.). Cependant, les niveaux riches en pin sont situés à la limite de deux

types de dépôts, l'un argileux, l'autre tourbeux. Cela correspondrait tout à fait à ce qui a été mis en évidence par Morzadec-Kerfourn (1974) et Voeltzel (1987). Ces auteurs ont montré que l'image d'un même couvert végétal pouvait être exprimée par des pourcentages relatifs très différents selon la nature du sédiment considéré ; la représentation de certains taxons apparaîtrait donc liée à la nature du sédiment. Cet état de fait nous incite à penser que les variations du pin qui apparaissent à la base du sondage sont dues, non pas à des modifications de la végétation, mais plutôt à des artefacts produits par une conservation sélective du matériel pollinique dans des sédiments différents. Par conséquent, l'éventualité d'un âge plus ancien, soit Préboréal, soit Boréal, pour les dépôts de la base du sondage, est à nuancer en faveur d'un âge Atlantique. Cette dernière hypothèse serait en accord avec la date effectuée vers 12,05 mètres, qui est cohérente avec l'ensemble des données radiométriques obtenues sur le sondage.

#### - Zone 2

Elle montre un paysage forestier dans lequel la chênaie représente en moyenne 60 % des pollens, avec tilleul et orme peu abondants (< 5 %). La régression de l'orme, dès 7,06 m, d'ordinaire attestée à la fin de l'Atlantique, est précoce et a lieu, comme à Montguyon, avant le développement de l'aulne, antérieurement à 6850 B.P. Dès 5,85 m, le chêne régresse et atteint des taux de 50 %.

#### - Zone 3

Au cours de cette phase, la régression du chêne se poursuit. Les herbacées représentent 40 % de la flore. Chénopodiacées (entre 20 et 30 %) et graminées (environ 15 %) dominent la flore locale. La zone est rapportée au Subboréal d'après la zonation établie à la tourbière des Grandes Chaumelles.

#### - Zone 4

Alors que les niveaux précédents étaient assez proches sur le plan pollinique, ici la forêt recule véritablement et le chêne ne représente plus que 20 % des pollens. Ce recul est associé au développement des composées (20 %), des graminées et de *Rumex* (10 %). La présence de ces herbacées, celle de quelques pollens de céréales et de plantain lancéolé, et l'accroissement du pin et du bouleau, traduisent l'ouverture et l'exploitation du paysage par l'homme.

La présence du châtaignier permet de rapporter cette zone au plus tôt à 2000 ans B.P. L'absence du hêtre est donc significative du Sub-atlantique final. Cela est confirmé par l'étude de la séquence supérieure du carottage prélevé dans les marais des Breuilhs qui indique que le déclin du hêtre est associé à la



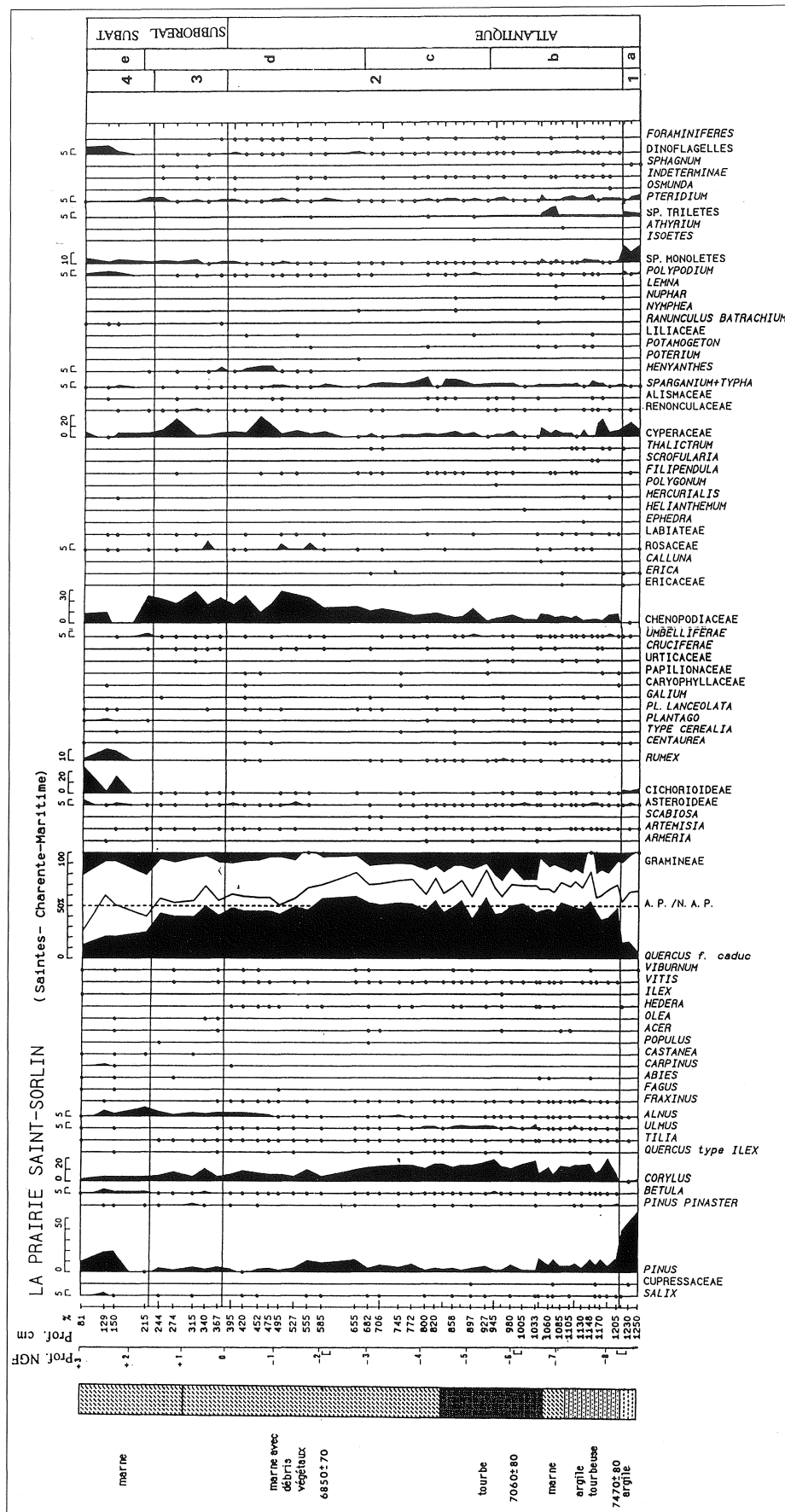


Fig. 89 : Sondage de la prairie de Saint-Sorlin. Diagramme palynologique.

progression du châtaignier et, par là, postérieur à 2000 ans B.P. Les analyses polliniques régionales effectuées dans la tourbière de Bouil de Chambon et à Saint-Jean d'Angle, en Charente-Maritime mettent également ce fait en évidence (Regrain 1980).

## 2. DÉLIMITATION DES ZONES LOCALES

Cinq zones a, b, c, d, e, ont été différenciées à partir des variations des taux des hygrophytes et des halophiles.

a : de 12,50 m à 12,15 m : phase à spores monolètes ;

b : de 12,05 m à 9,27 m : phase à graminées dominantes, avec quelques cypéracées ;

c : de 8,97 m à 6,55 m : phase à graminées et plantes aquatiques (*Typha*, *Sparganium*), au cours de laquelle se note un recul des cypéracées ;

d : de 5,85 m à 2,15 m : phase à chénopodiacées ;

e : de 1,52 m au sommet du sondage : déclin des chénopodiacées et ensemble regroupant graminées, cichoriées et *Rumex*.

L'alternance de ces formations végétales renseigne sur les variations du niveau des eaux dans le marais.

Le colmatage de ce secteur de la vallée commence vers 7500 ans B.P., au début de l'Atlantique, par le dépôt de marnes. Les berges sont peuplées de fougères (phase a) et de plantes semi-aquatiques. Puis, le ralentissement du cours de la rivière entraîne la formation d'une roselière avec graminées et cypéracées (phase b), l'accumulation de dépôts organiques et la formation de sédiments tourbeux à - 7,60 m NGF. La présence constante de chénopodiacées, en pourcentages non négligeables (entre 5 et 10 %), indique une certaine salinité des dépôts.

Des marnes recouvrent ensuite ces niveaux organiques. Dans le marécage, les plantes aquatiques se développent un peu plus, mais la roselière reste le groupement dominant (phase c). Puis des groupements végétaux à plantes halophiles (chénopodiacées, phase d) s'installent et transforment une partie du marécage en schorre. Cette modification peut être liée à un comblement, à un assèchement ou encore à une intrusion d'eaux marines, problème qui sera discuté dans le paragraphe suivant. Le schorre se réduit ensuite, lors de la croissance d'espèces qui sont typiquement d'eau douce (*Menyanthes*), à la suite d'une élévation de la tranche d'eau dans le marais, puis il progresse de nouveau.

Dès 2,15 m (+ 1,15 m NGF) (phase e), dans la partie supérieure du diagramme, le recul du schorre peut être en liaison avec une élévation du niveau de l'eau (locale ou liée à un phénomène plus général), comme en témoigne la réapparition des typhacées et des sparganiacées.

## 3. LE MICROPLANCTON

Les dinoflagellés sont présents tout au long de la séquence et peu abondants jusqu'à 1,29 m. Les principaux types sont *Lingulodinium* et *Spiniferites*. À partir de 1,29 m, les dinoflagellés constituent plus de 50 % du total des palynomorphes. Faute d'une détermination précise des espèces, leur origine, estuarienne ou marine, n'a pu être établie.

## E. LA MALACOFAUNE

(Y. Gruet)

Le matériel examiné correspond à celui dont la taille est supérieure à 800 microns. Très fragmenté et peu abondant, il ne permet pas de tirer des conclusions.

Est indiqué comme débris de coquilles le matériel pratiquement indéterminable. Il ne s'agit cependant pas de fragments de mollusques marins, mais de mollusques Gastéropodes dulcicoles ou terrestres.

Les éléments déterminés sont donnés dans le tableau 2.

Vu la très faible quantité d'éléments reconnaissables et la petitesse de l'échantillon, aucune interprétation n'est raisonnablement possible. Il faut simplement remarquer :

- l'absence d'espèces marines ;
- la fréquence d'indices de faune dulcicole, constituée surtout d'espèces d'eau calme, provenant probablement de zones inondées (espèces transportées non en place).

## F. LES OSTRACODES

(P. Carbonel)

L'ensemble du forage a été échantillonné environ tous les 50 cm sur les 12 premiers mètres et en fonction de la richesse apparente en coquilles et/ou en sédiment fin. L'analyse des ostracodes, le plus souvent peu diversifiés, mais parfois très abondants a été faite sous deux aspects :

- quantitatif : quantité et diversité des ostracodes ;
- qualitatif : espèces et communautés recensées.

Ces deux points sont illustrés sur la figure 90 dans laquelle les pourcentages des associations sont exprimés en histogrammes, la densité faunique, par une courbe en nombre réel ramené à 50 g de sédiment brut, le nombre des espèces, par des nombres indiqués à chaque point de la courbe. Nous nous proposons de

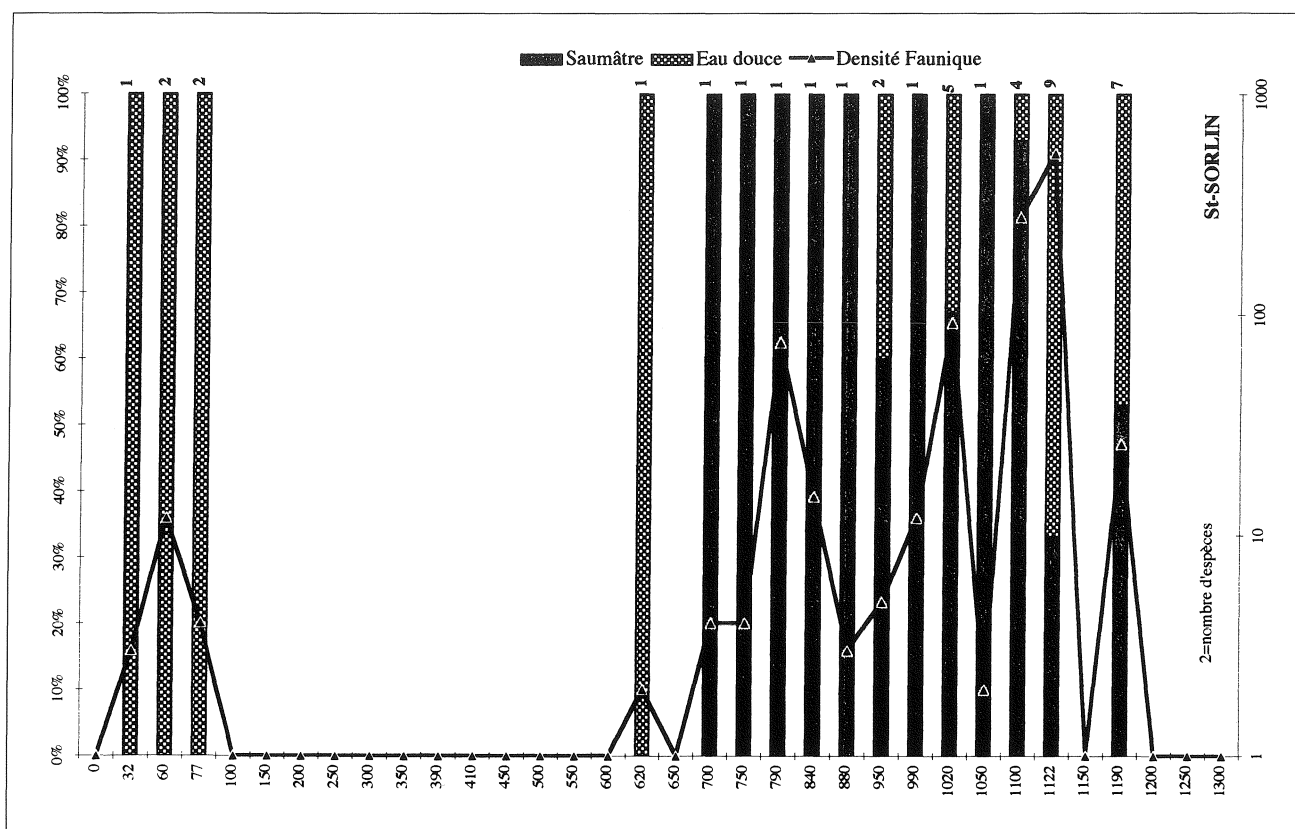


Fig. 90 : Sondage de la prairie de Saint-Sorlin. Répartition des ostracodes.

commenter ces données et d'en déduire une évolution des paléoenvironnements aquatiques de la zone étudiée, éléments permettant de préciser certains points de la synthèse qui clôt le chapitre.

L'analyse des ostracofaunes a permis d'effectuer une "écozonation" en fonction des variations des caractéristiques de biomasse, de diversité et de types de faunes.

En gros, et selon les données sur les espèces actuelles auxquelles se rapportent toutes les formes rencontrées, on peut distinguer deux grands types de faunes en place :

- faune d'eau douce, relativement diversifiée avec des genres d'eaux calmes (*Darwinula*), agitées (*Cypridopsis*, *Notodromas*), d'interface bien oxygénée (*Candona*), d'herbiers (*Herpetocypris*, *Ilyocypris*), d'eaux temporaires (*Cyprinotus*, *Herpetocypris*)
- faune d'eaux laguno-saumâtres, peu diversifiée, mais très riche en individus, représentée principalement par des *Cyprideis torosa* et des *Loxoconcha elliptica*, ces derniers étant plus étroitement liés aux végétaux.

Une certaine proportion de valves sont déplacées, principalement chez les espèces d'eau douce (lessivage de zones de marais, remise en eau lors de crues). Les espèces saumâtres sont généralement en place

(stades larvaires mélangés avec les adultes de même espèce).

Nous avons ainsi pu découper la tranche de temps proposée en 4 séquences majeures :

1. De la base à 12 m (par rapport à la surface = 9 m NGF), il n'y a pas d'ostracodes ;
2. De 12 m à 6 m, on observe le développement maximal des ostracodes (plus de 150 individus à 11 m) en nombre et en diversité (9 espèces au même niveau). Cette séquence se subdivise en plusieurs sous-séquences, que l'on peut résumer à deux :
  - de 12 m à 9,5 m, il y a mélange des deux groupes, dulçaquicole et saumâtre avec un développement maximum de la biomasse et de la diversité ;
  - de 9,5 m à 6 m, seule la faune saumâtre subsiste en plus faibles quantités et surtout avec une diversité bien moindre qu'auparavant, voire monospécifisme.
3. Entre 6 et 1 m, il n'y a pas d'ostracode si ce n'est un individu d'eau douce probablement remanié à 6,2 m ;
4. De 1 m à 0,3 m, il y a une faune d'eau douce pauvre à peu riche (1-12 individus).

Ce découpage peut être interprété de la manière suivante (tableau 2).

Dans la séquence de base, le sédiment, reflet du paléomilieu, semble expliquer l'absence d'ostracodes

Cote	Détermination	Qté
- 60	Opercules de <i>Bithynia</i>	2
	<i>Valvata cristata</i>	9
	<i>Anisus spirorbis</i>	3
	<i>Limnaea peregra</i>	5
	<i>Anisus spirorbis</i> (fragments)	-
	Gastéropode terrestre ( <i>Helicella</i> ?)	1
- 110	Débris de coquilles (dulcicoles probables)	-
	Coquille épaisse (marine ? ou fossile non holocène)	1
- 160	Débris de coquilles	-
- 200	Débris de coquilles	-
	Débris de coquilles terrestre (Hélicidé ?)	-
	Otolithe de poisson	1
- 250	-	-
- 290	Débris de coquilles	-
	Otolithe de poisson	1
- 340	Débris de coquilles	-
	Coquilles terrestres (Hélicidé et <i>Discus</i> )	-
- 380	Débris de coquilles	-
	<i>Discus</i>	1
	<i>Discus</i> (fragments)	-
	Fragment d'un gros Hélicidé	1
- 410	Débris de coquilles	-
- 470	Débris de coquilles (dulcicoles ?)	-
- 520	Débris de coquilles	-
- 560	Débris de coquilles	-
- 620	Débris de coquilles	-
- 740	-	-
- 1020	Débris de coquilles	-
	Opercules de <i>Bithynia</i>	6
	Fragments de Gastéropodes dulcicoles	-
- 1060	Débris de coquilles	-
	Opercules de <i>Bithynia</i>	2
- 1150	Débris de coquilles (dont <i>Limnea</i> ?)	-
	Opercules de <i>Bithynia</i>	4
- 1190	Débris de coquilles	-
	Opercules de <i>Bithynia</i>	2
	Apex de <i>Bithynia</i>	1
	<i>Limnea</i> ? (fragments)	-
- 1280	Débris de coquilles	-
	Jeune <i>Bithynia</i>	1

(grave, indice d'un niveau ancien déposé à un niveau dynamique élevé, puis tourbe signifiant des eaux acides peu propices à la bioprécipitation des tests et *a fortiori* à leur conservation post-mortem.

La seconde séquence est nettement plus complexe : à l'intérieur de chacune des deux sous-séquences caractérisées, rappelons-le, la plus ancienne par une faune très riche et diversifiée, la plus récente, par une densité plus faible et un monospécifisme général, on observe de fortes variations de biomasse et de diversité. Les mélanges observés dans la première partie (12 m - 9,50 m) sont le reflet d'alternances entre des périodes de crue (faune d'eau douce majoritaire mélangée à la faune saumâtre) et des périodes d'étiage avec évaporation et concentration des eaux favorisant le développement de la faune à *Cyprideis*. Des arrivées d'eau salée marine sont improbables en raison de l'éloignement accru du rivage à cette époque. Les sels pourraient provenir de l'érosion du sous-sol, riche en évaporites. Dans la seconde partie, la faune d'eau douce a disparu et la faune saumâtre est pauvre à riche (7,90 m). Les eaux restent relativement peu concentrées et peu variables ( $\Delta S \leq 5 \text{ ‰}$ ) sans apport important d'eau douce dans un marais peu profond (conditions générales moins humides comme le montre l'analyse palynologique). L'ensemble de la séquence est caractérisé par des eaux permanentes.

La troisième séquence, dépourvue d'ostracodes malgré le dépôt de sédiments fins correspondrait à l'établissement d'un marais, sorte de schorre avec une tranche d'eau fluctuante, mais généralement faible.

Enfin, la dernière séquence (le dernier mètre de la carotte) montre une faune pauvre, peu diversifiée, dulçaquicole et témoigne de la permanence d'eaux douces, bien oxygénées et peu sujettes à l'évaporation. La circulation phréatique n'apporte plus de sels, même si ceux-ci pourraient provenir du rivage situé maintenant à moins de 100 km du site.

En résumé, la meiofaune benthique témoigne d'un changement de régime saisonnier vers 7000 ans B.P. et apparemment, ce changement est également perçu par une partie de la végétation. Correspond-il à un évènement global ou seulement local ? Ensuite, on observe une diminution des apports d'eau et on suit "par défaut" l'arrivée progressive aux conditions locales qui ont cours actuellement.

Tableau 2 : Inventaire de la malacofaune du carottage de Saint-Sorlin.

## G. CONCLUSIONS

Ce sondage présente à ce jour une des rares séquences holocènes du Centre-Ouest couvrant les périodes Atlantique, Sub-boréale, et Sub-atlantique de façon continue. Sur le plan archéologique sont concernés le Mésolithique, la totalité du Néolithique et les périodes récentes. Les analyses palynologiques suggèrent cependant que le Subboréal est très peu dilaté entre - 2,15 et - 3,70 m.

### - Ensemble I : - 12 m (- 9 m NGF) avant 7470 B.P.

Lors du dépôt de l'ensemble I, la vallée était beaucoup plus encaissée. On se trouve sans doute sur une des berges du lit préflandrien de la Charente connu à - 13 m sur Saintes, - 14 m à Port d'Envaux et - 16 m au Mung (Bourguil, Moreau 1969). Le plateau de Diconche surplombait la Charente d'au moins 35 m au lieu des 25 m actuels. Il faut également ajouter à ce dénivelé les quelques mètres probables d'érosion consécutive au déboisement et au lessivage des sols et de la craie du plateau. La présence d'abris-sous-roche qui seraient actuellement recouverts par les alluvions est envisageable.

### - Ensemble II : de - 12 m à la surface

Vers 7500 ans B.P. environ, débutent les dépôts de l'ensemble II, argilo-limoneux, souvent organiques, qui correspondent à ceux d'une vallée inondée de façon plus ou moins permanente ou cyclique. Le colmatage de la vallée a donc commencé à partir de l'Atlantique et s'est poursuivi jusqu'à l'actuel. Les éventuelles occupations du Mésolithique ou des phases anciennes et moyennes du Néolithique dans la vallée se trouvent par conséquent sous plusieurs mètres de sédiment mais peuvent laisser leur empreinte dans les diagrammes palynologiques.

La présence du gypse et des ostracodes de milieu saumâtre pose le problème de l'apport éventuel d'eau salée en amont de Saintes.

Cette hypothèse peut être discutée vu la distance de Saintes à l'embouchure (environ 40 kilomètres). Actuellement, c'est la marée dynamique et non pas la marée saline qui se fait sentir à Saintes (Enjalbert 1960). Dans les meilleures conditions, en supposant que ce secteur n'ait pas été le siège de phénomènes de subsidence, le niveau marin était à environ - 10 m NGF à 7000 ans B.P. Avec un tel niveau, il est difficilement concevable que la mer ait pu pénétrer jusqu'à 40 kilomètres à l'intérieur des terres. Toutefois, cette possibilité n'est pas exclue par H. Enjalbert, qui remarque la présence de bri dans la vallée de la Charente, au niveau de Saintes et admet donc une pénétration des eaux marines dès le début de la

transgression flandrienne. À Saint-Sorlin, la présence des *Cyprideis* et des chénopodiacées ne suffit pas à prouver une éventuelle intrusion d'eaux marines. Le caractère saumâtre est plutôt à mettre en relation avec une zone d'inondation soumise à l'évaporation, à l'origine des précipitations de gypse qui existe en amont de Saintes dans les formations évaporitiques du Purbeckien cognaçais.

Dans la séquence de Saint-Sorlin, une rupture majeure existe vers 7000 B.P. entre - 8 m et - 6,50 m.

Auparavant (phase A) on observait des courbes relativement stables tant dans les diagrammes palynologiques que sédimentologiques. Le caractère rythmique saisonnier des dépôts en milieu temporairement confiné semble confirmé par la morphologie des faciès sédimentaires et la faune qui s'y développe. Le taux de chêne est assez constant, les pics correspondent à des variations de la pollinisation.

À partir de la phase B, autour de 6850 B.P., l'environnement subit des variations importantes.

En premier lieu, on observe des changements dans la nature des apports de sédiment. Les modes granulométriques à 6,5 et 16 microns indiquent que les produits d'altération de la craie santonnienne jouent désormais un rôle prépondérant dans la sédimentation de la vallée. La minéralogie des argiles indique aussi qu'il y a eu un changement qualitatif entre la fin de l'ensemble I et le début de IIB. L'érosion du plateau crayeux n'a pu se produire qu'après disparition du sol ce qui implique une dégradation d'une partie du couvert végétal sur les hauteurs. Ces dégradations sont bien marquées par des déboisements au détriment de la chênaie. Il est difficile de savoir dans quelle mesure le recul du chêne est artificiel ou lié à l'extension des chénopodiacées. Ces dernières suggèrent la proximité d'un schorre. Dès cette période, le comblement devient plus rapide. La cause est peut-être à rechercher dans une influence de l'homme sur la déstabilisation des versants. Pendant le Sub-atlantique, l'importante proportion des dinoflagellés (enregistrée à + 1,50 m NGF) dans le contenu pollinique des sédiments, marque un changement du taux de salinité des dépôts, peut-être imputable à une élévation de la tranche d'eau. Les autres plantes associées — *Gramineae*, *Rumex*, *Plantago*, *Artemisia* — sont des rudérales pouvant marquer l'activité humaine, mais, d'une part elles sont peu nombreuses, d'autre part de nombreuses plantes de ces mêmes familles poussent en milieu marécageux ; leur présence n'est donc pas systématiquement significative d'une activité de l'homme. Nous pensons toutefois qu'il s'agit plutôt de déboisements, car la courbe du chêne régresse malgré l'exclusion des plantes halophiles et des hygrophytes de l'ensemble des taxons dénombrés. Les déboisements débuteraient par conséquent pendant un Néolithique

ancien méconnu dans la région et continueraient durant le Néolithique moyen dont il existe quelques témoignages à Diconche. C'est probablement pendant le Néolithique récent et final, très bien représentés dans la région avec les nombreuses enceintes, que l'impact anthropique aura laissé le plus de traces.

Pendant le Néolithique récent/final la vallée devait présenter son état de comblement actuel à quelques mètres près, correspondant à la base des dépôts de IIBd.

Au Sub-atlantique, la forêt ne peut plus se régénérer. Dès l'ère chrétienne, la pression de l'homme

sur le paysage est maximale : les clairières s'ouvrent et les défrichements progressent. L'augmentation de l'oseille, du plantain lancéolé, des chicoroidées, montre l'extension des prairies pâturées qui se trouvaient au bord du marécage et, par conséquent, l'origine récente de ces prairies qui constituent le paysage actuel. Les sols sont probablement totalement dégradés et aboutissent aux rendzines actuelles. Une illustration de ce phénomène est probablement donnée par les sables riches en grains calcaires qui réapparaissent dans les deux derniers mètres du comblement.

# XVI. APPROCHE PALÉO- ENVIRONNEMENTALE DANS LES FOSSÉS DU CHANTIER 5

Pierrick FOUÉRE, Nicole LIMONDIN-LOZOUET, Laurence MARAMBAT

Quelques analyses, sédimentologiques, malacologiques et palynologiques, ont été tentées sur les fossés artenaciens de Diconche dans le but d'obtenir des données sur leur environnement naturel et des éléments de comparaison entre les structures. Le chantier 5, où les trois phases artenaciennes étaient bien distinctes, apparaissait tout indiqué pour ce type d'approche. Malheureusement la documentation obtenue dans les échantillons est fort inégale, les sédiments ayant plus ou moins bien conservé les pollens ou ne contenant pas suffisamment de gastéropodes. Les résultats obtenus n'en demeurent pas moins intéressants.

## A. DESCRIPTION SÉDIMENTOLOGIQUE (P. Fouéré)

Les secteurs concernés sont le XVI du fossé médian, le plus ancien, le X du fossé interne et le VI du fossé externe. Des prélèvements ont été également effectués dans l'appendice du secteur VI (fig. 91).

Les analyses sédimentologiques se sont limitées à une description quantitative et qualitative de la fraction sableuse grossière décarbonatée et à une calcimétrie des dépôts (fig. 92). Les analyses granulométriques effectuées dans ce type de structure se sont souvent révélées décevantes et limitées à une seule caractérisation du sédiment sans que les interprétations puissent être avancées de façon

péremptoire, en l'absence de données expérimentales de comparaison (Proudfoot *in* Burnez, Case 1966 ; Facon *in* Pautreau 1974 ; Debénath, Lenoir *in* Mohen *et al.* 1984 ; Gruet 1990 ...). De plus, les éléments crayeux dominants de la fraction sableuse, très fragiles, rendent les tris mécaniques à la colonne de tamis peu fiables.

La fraction décarbonatée (à l'acide chlorhydrique), en revanche, donne des éléments intéressants, soulignant l'apport des éléments exogènes (fig. 92). Trois échantillons du proche environnement des fossés ont été traités pour comparaison : un provient du sol actuel, deux de la craie santonienne.

Outre les silex, la craie encaissante compacte ou tendre, contient quelques micro-éléments siliceux amorphes (concrétions). La glauconie, fragile, a été détruite. De rares grains détritiques de quartz émoussés ont été observés dans la craie tendre. Les bioclastes silicifiés (bryozoaires, échinodermes ...) et les quartz automorphes (cristaux de géodes ou "morilles" ...) n'ont pas été remarqués dans les échantillons traités mais se trouvent concentrés localement dans les bancs.

Le sol actuel (rendzine) contient les produits résultant de l'altération de la craie ainsi que divers éléments détritiques provenant des apports tertiaires sidérolithiques (quartz émoussés luisants et ronds mats et jaunes). En première approximation, on peut supposer que les grains ronds mats et blancs ont une origine éolienne. Ils n'ont pas été observés dans les sédiments tertiaires de la diaclase.

Les apports anthropiques sont marqués par les micro-charbons et les esquilles de silex.

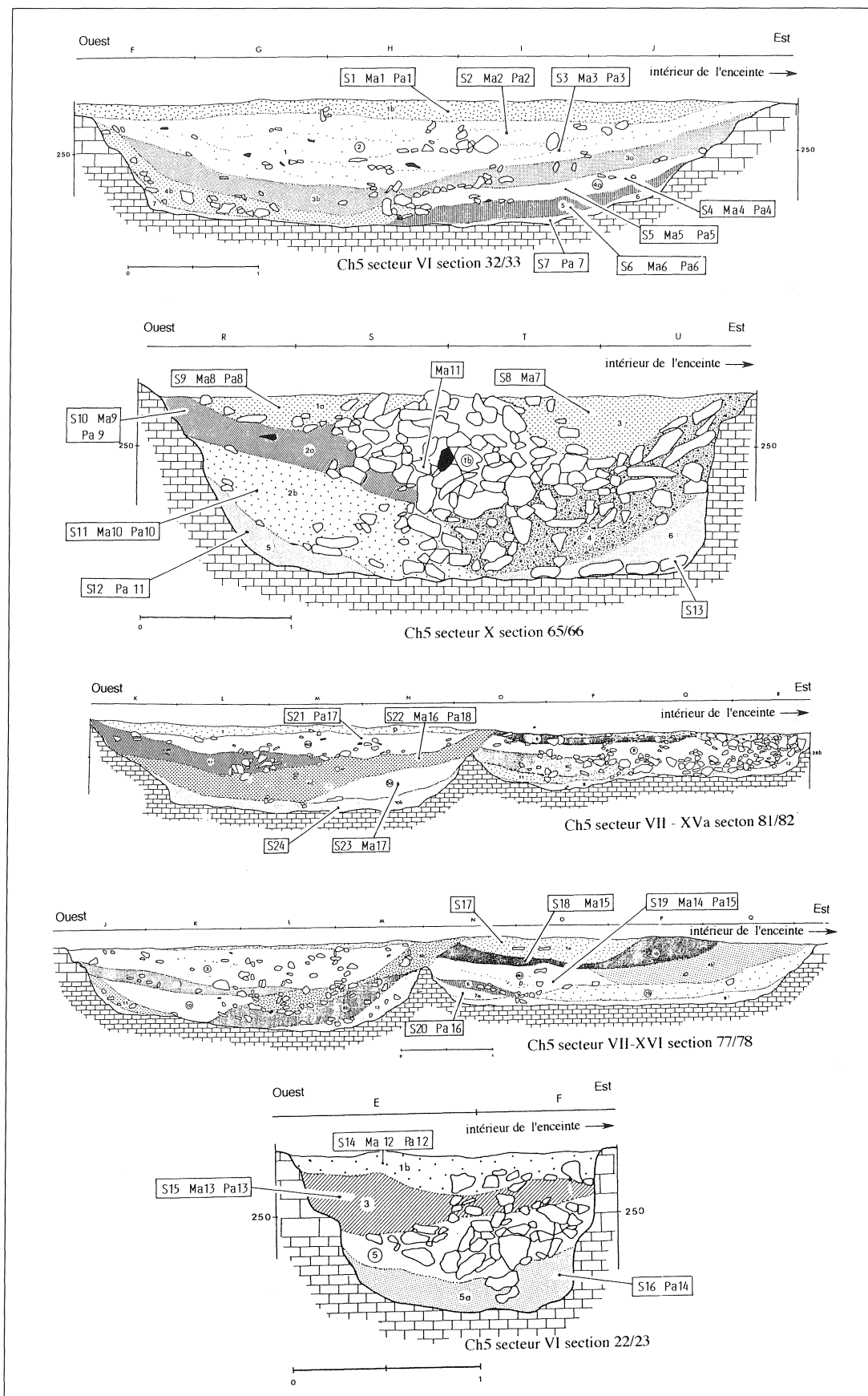


Fig. 91 : Position des prélèvements dans les fossés du chantier 5 : secteur X, section 65/66 et secteur VI section 32/33. S : Sédimentologie ; Ma : Malacologie ; Pa : Palynologie.



## 1. LE FOSSÉ EXTERNE

La section 32/33 (secteur VI) traduit assez bien l'ensemble du comblement du fossé externe, si on excepte la proximité des entrées beaucoup plus riches en gros blocs de craie provenant de l'effondrement de structures aériennes.

Le fond de la structure et la moitié inférieure des parois sont tapissés d'un niveau limoneux blanchâtre très compact et parfois très épais comblant les irrégularités du creusement (US 6 et 7). Il résulte de la dégradation de la partie supérieure de la paroi du fossé, protégeant la partie inférieure des agents atmosphériques. On peut suggérer une mise en place de ces dépôts par ruissellement, la dégradation des parois étant assurée par les cycles gels/dégels hivernaux mais également par les alternances humidité/sécheresse de la belle saison. Ces deux phénomènes ont pu être observés lors des différentes campagnes de fouille. Il en résulte une desquamation de la paroi qui tombe en pelures friables. Une forte humidité suffit par la suite à en faire une boue carbonatée. Des éléments exogènes (quartz émoussés, ronds, mats et jaunes ...) existent, probablement apportés par ruissellement des eaux pluviales.

Le reste de la séquence sédimentaire, très monotone, n'appelle guère de commentaire. Il est très peu chaotique, et montre une succession de couches limoneuses plus ou moins riches en argile et matières organiques.

L'évolution générale du taux de carbonates montre une nette décroissance vers le sommet. Elle peut s'interpréter de deux façons, soit par un apport de matériaux de moins en moins carbonatés, soit par un phénomène d'accumulation progressif des carbonates vers la base par saturation et concrétionnement. Ce dernier phénomène a pu être clairement observé sur les faces des silex posées contre le sol qui montraient un fort encroûtement de calcite. Il pourrait expliquer également l'aspect très compact des couches basales. Il est possible que l'on ait en fait une illustration des deux hypothèses.

Plus difficile à interpréter est la diminution progressive des grains ronds mats par opposition à l'accroissement de la fréquence des grains ronds blancs. On peut évoquer la disparition de la couverture sidérolithique et un apport de quartz éoliens actuels, ce qui impliquerait une large ouverture du milieu environnant et une couverture végétale rare.

## 2. LE FOSSÉ INTERNE

Nous avons déjà souligné les grandes différences sédimentologiques et morphologiques entre les fossés

internes et externes du chantier 5. La section 65/66 du secteur X résume parfaitement la succession stratigraphique que l'on observe tout le long de cette enceinte interne.

Le comblement de ce secteur est symétrique. On retrouve de nouveau à la base, des niveaux compacts très comparables à ceux des fossés externes (US 5 et 6). Les différences s'expriment par la suite avec l'apport de couches à gros blocs calcaires provenant du bord interne à l'enceinte (4), tandis que le côté externe reçoit des apports plus terreux (2b). La dépression axiale des fossés est comblée par des blocs décimétriques formant une couche en dôme (1b) et les gouttières latérales par des apports terreux (1a et 3).

Les mécanismes de comblement des niveaux inférieurs (2a à 6) peuvent s'expliquer par des phénomènes naturels comme le suggèrent le profil d'équilibre des couches et le grano-classement des matériaux grossiers : apport par ruissellement des terres environnantes pour les matériaux en provenance de l'extérieur de l'enceinte, chute d'une structure aérienne pour les apports internes. La présence de dalles plates disposées en "piles d'assiettes" dans le niveau 4 permet de restituer un parement, effondré en masse sous l'effet de sape. Les limons, entre les blocs non jointifs de ce niveau, suggèrent un rempart en partie terreux et non uniquement de pierres sèches.

Le comblement central (1b) par sa morphologie en dôme, ne peut s'expliquer que s'il est d'origine anthropique. Il s'agit probablement là de la volonté de condamner définitivement la dépression résiduelle du fossé. Les matériaux sont constitués uniquement de blocs calcaires de dimensions assez égales et on peut évoquer la destruction d'une structure de pierres sèches (reste du rempart ?). On remarquera que c'est dans ce niveau que se trouvait la majorité du matériel anthropologique dans le secteur II, sans connexion anatomique, mais il existait également dès les niveaux inférieurs (secteur VIII). L'existence de sépultures dans le rempart peut de nouveau être évoquée, comme cela avait été le cas dans l'enceinte de Champ-Durand en Vendée (Joussaume 1981). La datation sur os humain à  $3920 \pm 50$  B.P. (Gif. 8341) de la base de ce niveau suggère que la condamnation de ce fossé a été effective dans la dernière période d'occupation du site.

On remarque de nouveau un accroissement du pourcentage de carbonates vers le sommet mais la fraction décarbonatée des sables ne présente guère d'évolution (fig. 92). Les grains ronds mats sont rares, ce qui traduit un faible apport de la couverture. Cet état de fait peut résulter de la présence moins marquée de celle-ci à proximité du fossé interne que du fond externe soit par l'érosion naturelle, soit par décapage anthropique.

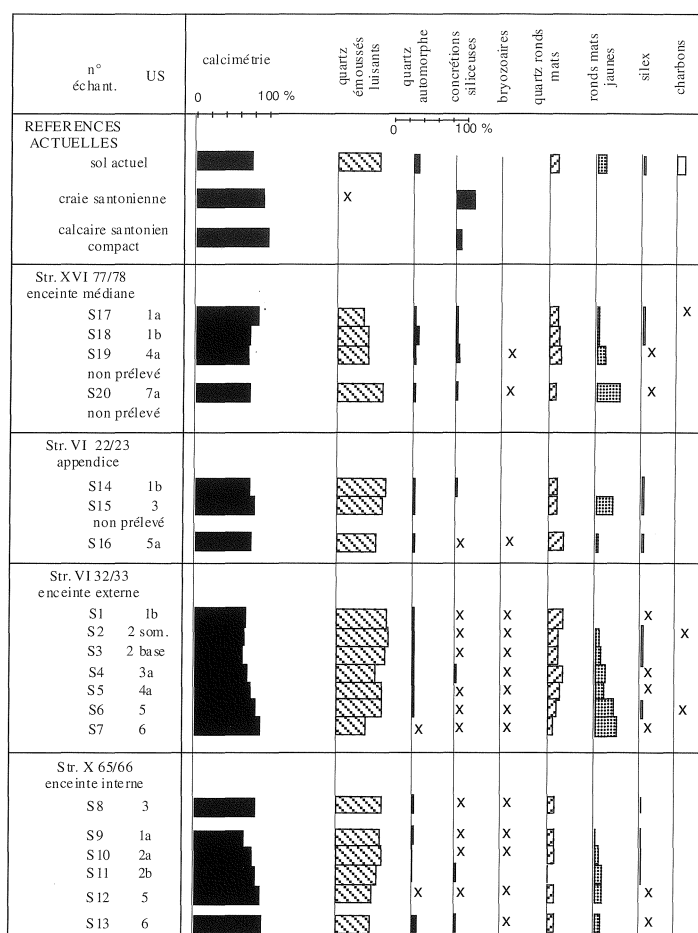


Fig. 92 : Étude qualitative des sables des fossés du chantier 5.

### 3. LE FOSSÉ MÉDIAN

En raison de sa forte érosion, la profondeur du fossé médian est réduite à quelques décimètres dans le meilleur des cas. Les comblements semblent plus diversifiés que dans les deux autres enceintes, si on en juge par les secteurs XV et XVI, les mieux conservés.

Les séquences ne permettent guère d'interprétation. Tout au plus peut-on observer des apports grossiers de blocs plus importants du côté interne sans que toutefois l'existence d'un rempart puisse être évoquée de façon aussi nette que pour le fossé interne. Les analyses ont été effectuées dans les ensembles limoneux de la moitié externe du secteur XVI (fig. 92). Elles montrent des évolutions inverses de celles des deux autres fossés : diminution des carbonates vers la base de la séquence, diminution des quartz vers le sommet.

L'interprétation de ces observations reste difficile, ne reposant que sur de trop rares échantillons. Des analyses dans les autres segments de cette enceinte auraient été nécessaires pour compléter la caractérisation de l'évolution du comblement.

## B. ANALYSE DES MALACOFAUNES

(N. Limondin-Lozouet)

Deux séries de prélèvements, pris dans les fossés de l'enceinte néolithique de Diconche, ont fait l'objet d'une analyse malacologique afin de déterminer les conditions environnementales contemporaines des occupations humaines.

### 1. LE FOSSÉ INTERNE

La première série concerne le fossé interne, secteur X, section 65/66 (fig. 91). Selon les données archéologiques les phases d'occupations néolithiques sont d'époque Artenac. La répartition des prélèvements est donnée sur la figure 91 et le tableau 1.

Le décompte des individus (tableau 2) fait apparaître la prédominance de l'espèce *Pomatias elegans*. Sur les spectres malacologiques (fig. 93), tracés à partir des calculs de pourcentages d'individus contenus dans chaque groupe écologique (Puisségur

Prélèvement	US	Matrice
Ma 7	3	grise, nombreux éléments calcaires arrondis
Ma 8	1a	brune, très nombreux éléments calcaires sub-arrondis
Ma 9	2a	brune, nombreux éléments calcaires sub-arrondis
Ma 10	2b	grise, plaquettes et éléments arrondis peu nombreux
Ma 11	1b	brune, éléments calcaires peu nombreux sub-arrondis

Tableau 1 : Diconche, secteur X, section 65/66. Répartition des prélèvements et résumé descriptif des couches.

GE	Espèces	Ma7	Ma8	Ma9	Ma10	Ma11
<b>1</b>	<i>Acanthinula aculeata</i>			1		
	<i>Aegopinella nitidula</i>			3		
	<i>Aegopinella sp.</i>		1			
	<i>Clausilia bidentata</i>	19		18	5	12
%		2,18	0,24	2,49	3,45	3,80
<b>2</b>	<i>Pomatias elegans</i>	691	347	734	52	160
	<i>Cepaea hortensis</i>	24		24	29	57
	<i>Cepaea sp.</i>		12			
	<i>Discus rotundatus</i>	1		2	36	30
	<i>Chilostoma squamatum</i>					7
	<i>Chilostoma sp.</i>	1		1	1	
%		82,2	85,9	86,3	81,4	74,3
<b>4</b>	<i>Helicella itala</i>	48	12	6	3	18
	<i>Chondrula tridens</i>		1			1
	<i>Cochlicella acuta</i>	29	12	5	3	11
	<i>Truncatellina sp.</i>	1				
	<i>Candidula intersepta</i>			1		2
%		8,94	5,98	1,36	4,14	9,36
<b>5</b>	<i>Pupilla muscorum</i>	2			1	2
	<i>Vallonia pulchella</i>	3	3			3
	<i>Vallonia costata</i>	4		2	2	
%		1,03	0,72	0,23	2,07	1,46
<b>6</b>	<i>Monacha cartusiana</i>					2
	<i>Cochlicopa lubricella</i>			2		
%				0,23		0,58
<b>7</b>	<i>Trichia bispida</i>	41	27	80	6	29
	<i>Helicigona lapicida</i>	1	1	1		2
	<i>Clausilia parvula</i>	4	1		4	1
	<i>Punctum pygmaeum</i>	1				
	<i>Oxychilus cellarius</i>					3
%		5,39	6,94	9,18	6,90	10,2
<b>7'</b>	<i>Limaces</i>	1	1	1	2	
	%		0,11	0,24	0,11	1,38
<b>8</b>	<i>Carychium tridentatum</i>	1		1	1	1
	%		0,11		0,11	0,69
	<b>Totaux individus</b>	<b>872</b>	<b>418</b>	<b>882</b>	<b>145</b>	<b>342</b>

Tableau 2 : Diconche, secteur X, section 65/66, liste de faune, GE = groupes écologiques.

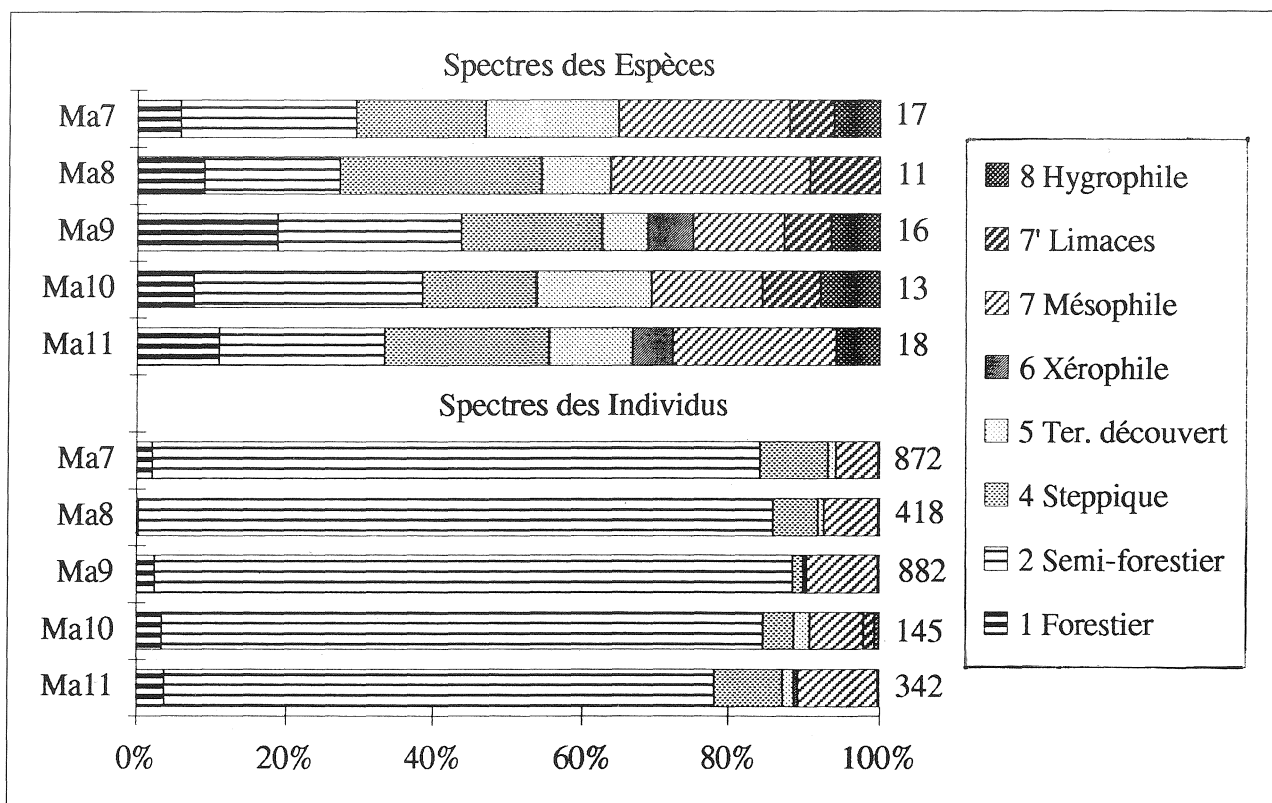


Fig. 93 : Secteur X, section 65/66, spectres des malacofaunes (N. Limondin-Lozouet).

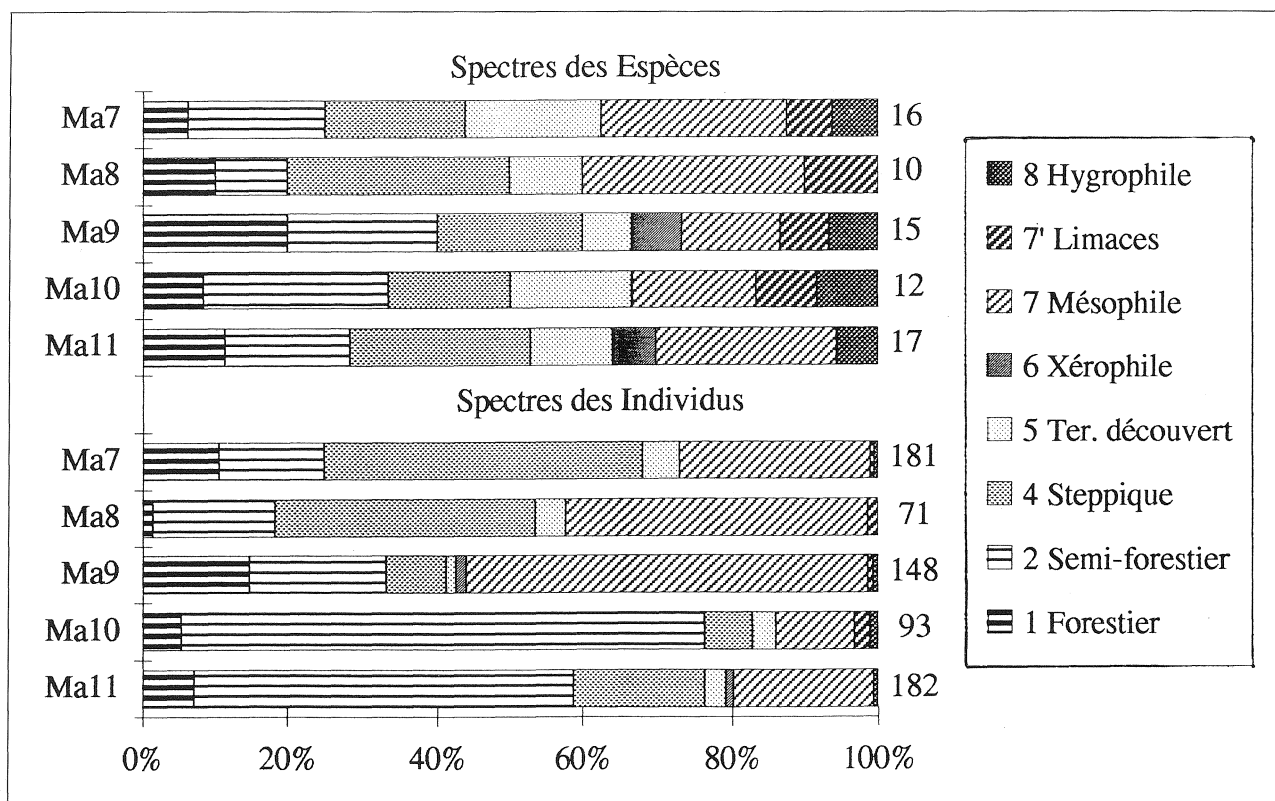


Fig. 94 : Secteur X, section 65/66, spectres des malacofaunes sans l'espèce *Pomatias elegans* (N. Limondin-Lozouet).

1976), le groupe des semi-forestiers, auquel appartient cette espèce, masque totalement les variations des autres ensembles composant les malacofaunes.

L'espèce *Pomatias elegans* est connue pour être très calcicole, elle fréquente les bois clairs, les talus, les lisières et apprécie les sols friables qui lui permettent de s'enfoncer en cas de sécheresse prolongée (Germain 1930/1931 ; Kerney *et al.* 1983).

Par ailleurs, dans leur étude sur les fossés néolithiques de Mount Pleasant, J.-G. Evans et H. Jones (1971) considère cette espèce comme un indicateur de phase de défrichement, car elle nécessite un sol assez dégagé en même temps qu'une certaine humidité.

Le nombre important des représentants de *Pomatias elegans* gênant l'appréciation des variations des autres espèces, la propension de ce taxon à l'enfoncement, favorisée par la friabilité des dépôts, induisant des possibilités de pollution entre couches et enfin sa potentialité de réaction aux phases de défrichement, ont conduit à écarter cette espèce des calculs de pourcentages. Les spectres de la figure 94 présentent les variations des assemblages malacologiques sans *Pomatias elegans*. Par ailleurs, les variations d'abondance de ce taxon au sein des différents échantillons font l'objet d'un graphique particulier (fig. 95).

#### a. Description des associations

Pour tous les prélèvements de cette section, les spectres des espèces (fig. 94) sont homogènes. Les espèces des ensembles forestiers (groupes 1 et 2), de terrain découvert (groupes 4 et 5) et mésophiles (groupe 7), cohabitent et dénotent un milieu intermédiaire. La présence constante des limaces et des espèces hygrophiles (groupe 8) est un indice d'humidité. Dans l'ensemble, les faunes sont moyennement développées, voire presque pauvres (Ma8 et Ma10 ne comptent respectivement que 10 et 12 espèces).

Sur les spectres des individus (fig. 94), les associations apparaissent plus contrastées.

Le prélèvement Ma11 a été pris dans un effondrement de blocs calcaires, provenant d'un ancien parement, qui sépare le fossé en son milieu au niveau des couches sommitales (Ma7 et Ma8) (fig. 91). L'association contenue dans ce prélèvement doit être considérée avec précaution car la nature de la couche est très favorable au déplacement des coquilles qui peuvent avoir glissé dans les interstices entre les blocs. L'association est semblable à celle du prélèvement Ma10 décrite ci-après, mais ne compte presque aucun individu hygrophile.

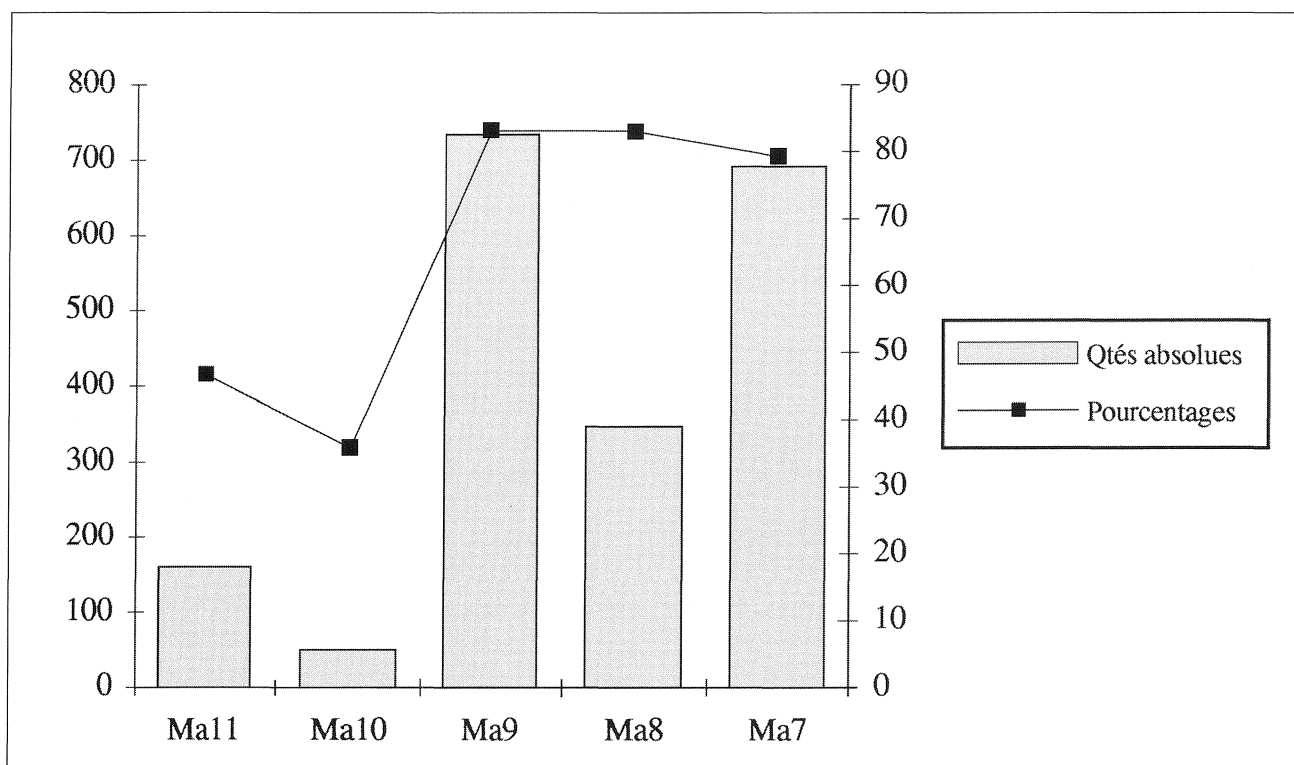


Fig. 95 : Variations des proportions de *Pomatias elegans* en quantités absolues et en pourcentages dans la série malacologique du secteur X, section 65/66 (N. Limondin-Lozouet).

En Ma10, le groupe des semi-forestiers reste largement dominant malgré l'élimination de l'espèce *Pomatias elegans*. Le paysage est ouvert mais assez humide. Le groupe 2 est surtout représenté par *Discus rotundatus* et *Cepaea hortensis*. La première de ces deux espèces apprécie les habitats ombragés et humides : les bois, les lisières, les prairies humides et fréquente les jardins (Kerney *et al.* 1983). La seconde peut s'adapter à une grande variété d'habitats : bois, prairies, haies, talus. Cependant, elle dénote des conditions plus fraîches ou plus humides que *Cepaea nemoralis* qui l'accompagne souvent (Kerney *et al.* 1983).

En Ma9, le groupe des mollusques strictement forestiers progresse mais l'association est caractérisée surtout par la prédominance des mésophiles. Le milieu est plus ouvert.

De part et d'autre du fossé, Ma7 et Ma8, bien qu'appartenant à des couches différentes, occupent la même position stratigraphique et livrent des cortèges malacologiques similaires.

L'ensemble forestier (groupes 1 et 2) est minoritaire, le groupe des steppiques domine et les groupes hygrophiles (7' et 8) baissent fortement. Le paysage est découvert et sec.

Dans tous les échantillons de la séquence, on note la présence de *Cochlicella acuta*, taxon méditerranéen et océanique. Typique des côtes atlantiques, on le trouve parfois à l'intérieur des terres, dans des stations très calcaires. Par ailleurs, L. Germain (1930/1931) signale sa présence à l'état fossile seulement dans le Quaternaire tout à fait récent.

Dans les échantillons de Diconche, la proportion d'individus de *C. acuta* augmente avec la proximité du sol actuel. Pour confirmer son apparition dans les cortèges malacologiques dès l'époque néolithique, il serait souhaitable de recueillir cette espèce dans un contexte non anthropisé.

## b. Interprétation

Au moment du dépôt de la couche 2b (Ma10) le fossé est humide, les espèces forestières et semi-forestières attestent du développement de la végétation à proximité immédiate de la structure.

Dans la couche 2a (Ma9) les mésophiles deviennent dominants, la couverture végétale proche est moins importante mais le milieu reste assez humide. Sur le graphique de la figure 95, ce prélèvement correspond à un développement important de l'espèce *Pomatias elegans* qui peut être lié à l'ouverture du paysage ainsi qu'à l'augmentation des éléments calcaires dans la matrice sédimentaire.

L'amas de blocs calcaires constituant la couche 1b (Ma11) est ensuite déposé au centre du fossé.

L'association malacologique de cet ensemble est semblable à celle du prélèvement Ma10, traduisant un milieu assez humide et la proximité d'une légère couverture sylvatique. Cependant, les interstices entre les blocs sont importants et les coquilles ont pu aisément glisser, la probabilité d'un mélange de faunes est trop forte pour autoriser la prise en compte de ce prélèvement.

Au sommet du remplissage, de part et d'autre de l'amas de blocs, les couches 1a (Ma8) et 3 (Ma7) livrent des associations de terrain ouvert, nettement plus sec, le changement annoncé en Ma9 s'accroît. Sur le graphique de la figure 95, *Pomatias elegans* est bien développé dans les deux associations, le terrain ouvert et calcaire lui est favorable.

Dans la stratigraphie de ce fossé, le développement de l'espèce *Pomatias elegans* peut être mis en parallèle avec l'augmentation de la quantité d'éléments calcaires dans les sédiments (couches 2a, 1a et 3). Dans ces niveaux les associations (Ma9, 8 et 7) correspondent à des milieux plus ouverts, le fossé, bien que conservant une certaine humidité, est plus exposé.

## 2. LE FOSSÉ EXTERNE

La deuxième série de prélèvements provient du secteur VI, section 32/33. Le remplissage de ce fossé est assez différent de celui de la structure interne, il est régulier et sans éboulement. Selon les données archéologiques, l'ensemble de la structure est également d'époque Artenac. Après cette phase d'occupation, le site est abandonné puis réutilisé, mais de façon moins importante, au Campaniforme (couche 1b). La répartition des prélèvements est donnée sur la figure 91 et le tableau 3.

Comme dans la série précédente, la liste de faune (tableau 4) montre le développement important de l'espèce *Pomatias elegans*. Cette dernière est éliminée des spectres de pourcentages (fig. 96) pour permettre une meilleure lecture de la variation des faunes.

### a. Description des associations

Sur les spectres des espèces des échantillons Ma6 et Ma5, les taxons forestiers (groupes 1 et 2), de zone ouverte (groupes 4, 5 et 6) et les espèces hygrophiles (groupes 7' et 8) sont équitablement distribués. Sur le spectre de Ma4, les espèces de terrain découvert se développent. En Ma3 les espèces strictement forestières (groupe 1) augmentent fortement mais le prélèvement est pauvre (8 taxons seulement), ce qui accentue probablement le phénomène observé. Enfin, Ma1 et Ma2 présentent des associations dominées par les

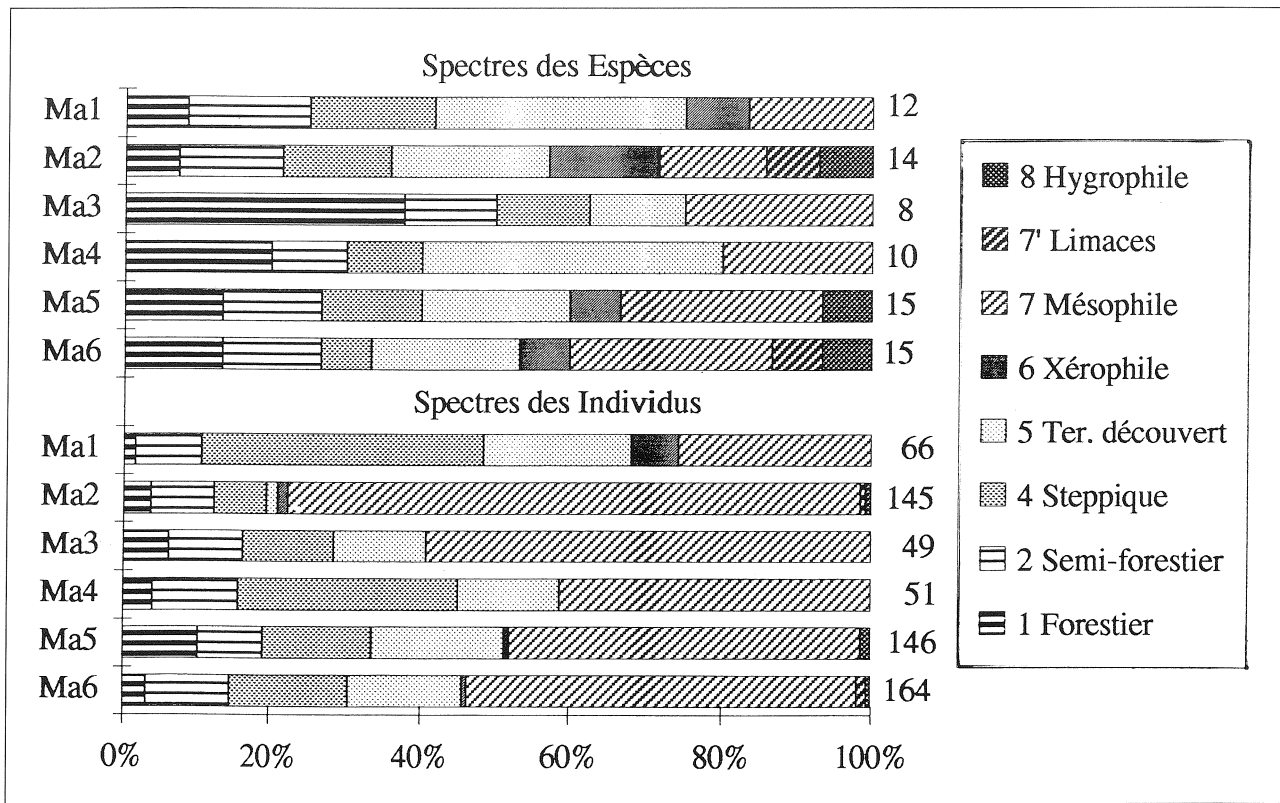


Fig. 96 : Secteur VI, section 32/33. Spectres des malacofaunes sans l'espèce *Pomatia elegans* (N. Limondin-Lozouet).

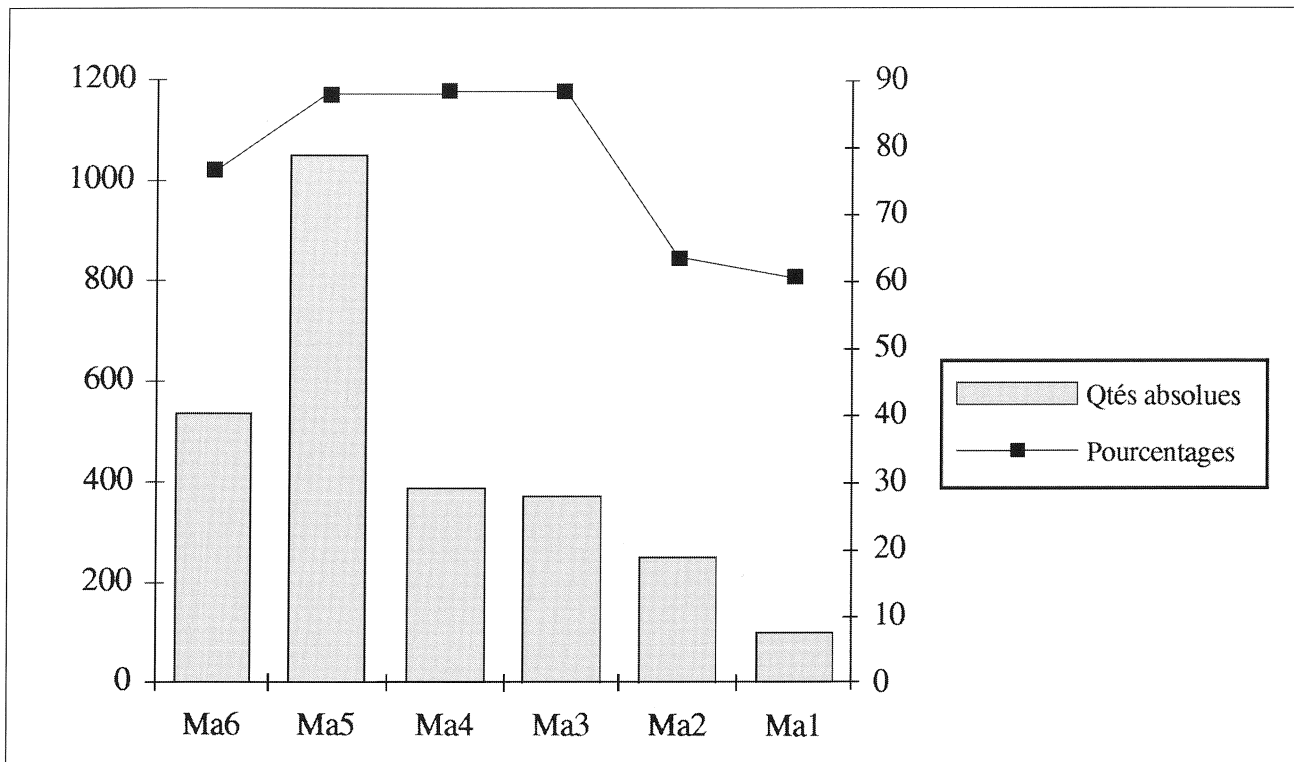


Fig. 97 : Variation des proportions de *Pomatia elegans* en quantités absolues et en pourcentages dans la série malacologique du secteur VI, section 32/33 (N. Limondin-Lozouet).

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Tableau 3 :  
Diconche, secteur VI, section 32/33.  
Répartition des prélèvements et résumé descriptif des couches.

Prélèvement	US	Matrice
Ma 1	1b	noire, nombreux éléments calcaires
Ma 2	2	brune, alternance lits cailloux / lits terreux
Ma 3	2	base du niveau
Ma 4	3a	brun jaune, peu d'éléments calcaires
Ma 5	4a	brune, nombreux éléments calcaires
Ma 6	5	grise, nombreux éléments calcaires

GE	Espèces	Ma1	Ma2	Ma3	Ma4	Ma5	Ma6
<b>1</b>	<i>Acantbinula aculeata</i>	1		1	1	13	1
	<i>Aegopinella nitidula</i>				1	2	
	<i>Aegopinella sp.</i>			1			
	<i>Clausilia bidentata</i>			1			4
	<i>Macrogastra rolphii</i>		5				
%		0,60	1,26	0,71	0,46	1,25	0,71
<b>2</b>	<i>Pomatias elegans</i>	102	251	372	387	1 050	236
	<i>Cepaea hortensis</i>			5			18
	<i>Cepaea sp.</i>	5	11		6	12	
	<i>Discus rotundatus</i>					1	1
	<i>Chilostoma sp.</i>	1	1				
%		64,3	66,4	89,6	89,7	88,9	79,3
<b>4</b>	<i>Helicella itala</i>	24	9	6	15	20	26
	<i>Chondrula sp.</i>		1			1	
	<i>Cochlicella acuta</i>	1					
	%	14,9	2,53	1,43	3,42	1,76	3,71
<b>5</b>	<i>vertigo pygmaea</i>		1		1		
	<i>Pupilla muscorum</i>	1			1	5	4
	<i>Vallonia pulchella</i>	4			3	13	17
	<i>Vallonia costata</i>	6	22	6	2	8	4
	<i>Truncatellina cylindrica</i>	2	2				
%	7,74	0,51	1,43	1,6	2,17	3,57	
<b>6</b>	<i>Monacha cartusiana</i>	4	1				
	<i>Cochlicopa lubricella</i>		1			1	1
	%	2,38	0,51			0,08	0,14
<b>7</b>	<i>Trichia bispida</i>	16	111	28	20	48	80
	<i>Helicigona lapicida</i>	1	1			1	1
	<i>Clausilia parvula</i>			1	1	11	1
	<i>Punctum pygmaeum</i>					8	
	<i>Vitrea contracta</i>						3
%	10,1	28,3	6,89	4,79	5,69	12,1	
<b>7'</b>	<i>Limaces</i>		1				2
%			0,25				0,29
<b>8</b>	<i>Carychium tridentatum</i>		1			2	1
	%			0,25		0,17	0,14
	<b>Totaux individus</b>	<b>168</b>	<b>396</b>	<b>421</b>	<b>438</b>	<b>1 196</b>	<b>700</b>

Tableau 4 : Diconche, secteur VI, section 32/33, liste de faune, GE = groupes écologiques.



taxons de terrain découvert (groupes 4, 5 et 6), les mollusques mésophiles (groupe 7) et forestiers (groupes 1 et 2) restent secondaires.

Sur les spectres des individus (fig. 96), Ma6 et Ma5 montrent des associations proches. Les faunes sont dominées par les mollusques mésophiles, les forestiers sont présents ainsi qu'une très faible proportion d'hygrophiles. Le prélèvement suivant, Ma4, fournit un cortège de terrain découvert avec le développement des steppiques (groupe 4) et la régression des forestiers (groupe 1). En Ma3 et Ma2 les mésophiles dominent largement les associations. L'apparition des hygrophiles (groupes 7 et 8) en Ma2 indique une légère augmentation de l'humidité, mais les forestiers restent mal représentés. L'association du prélèvement Ma1 est marquée par le fort développement des groupes 4 et 5. Les taxons forestiers ont du mal à survivre.

L'espèce *Cochlicella acuta*, déjà signalée dans la série précédente, apparaît dans le secteur VI dont la stratigraphie est moins perturbée, et seulement dans la couche sommitale (Ma1) où elle n'est représentée que par un seul individu. Ceci infirme la présence de *C. acuta* dès le Néolithique.

#### b. Interprétation

Selon les données archéologiques, le creusement du fossé intervient durant la phase d'occupation Artenac. La couche 5 (Ma6), à la base du remplissage, livre une association de zone ouverte assez humide. Dans la couche 4a (Ma5), la malacofaune témoigne de l'amélioration des conditions d'ombre ou d'humidité, par le développement des taxons forestiers et la permanence des hygrophiles. Dans ces deux associations, l'espèce *Pomatias elegans* est bien développée, le sédiment est très calcaire, le milieu ouvert et humide lui est favorable.

Le niveau 3a (Ma4) correspond à une phase d'assèchement, le sol est plus découvert et les espèces forestières vivent mal. Sur le graphique de la figure 97, on observe une forte baisse de la quantité d'individus de *Pomatias elegans*, qui peut être mise en relation avec la faible teneur en éléments calcaires de ce niveau. Les deux échantillons suivants proviennent de la même couche 2. Ma3, à la base, indique le retour à un meilleur taux d'hygrométrie, un léger couvert végétal se développe, permettant aux mésophiles de remplacer les taxons de terrain plus strictement découvert. Le second prélèvement, Ma2, voit se confirmer cette tendance par le développement des mésophiles et la présence de quelques hygrophiles. Le groupe 7 est surtout représenté par l'espèce *Trichia hispida*, connue pour ses vastes facultés d'adaptation mais avec une nette préférence pour les sites humides. Dans la couche 1b (Ma1), la malacofaune indique un paysage

ouvert, nettement sec ; le sol dénudé convient préférentiellement aux espèces steppiques et de terrain découvert, même les populations de mésophiles régressent. Dans ces trois derniers prélèvements, la population de *Pomatias elegans* baisse fortement (fig. 97), le milieu devient trop sec pour permettre le développement de ce taxon. Le fossé externe est alors beaucoup plus exposé que ne l'était la structure interne au niveau du secteur X.

## C. ANALYSE PALYNOLOGIQUE

(L. Marambat)

### 1. PRÉSENTATION

Huit échantillons ont été prélevés pour analyse palynologique dans les fossés du chantier 5 (fig. 91) et deux dans le chantier 3 pour comparaisons. Ces analyses ont pour objet :

- de reconstituer l'environnement et les activités anthropiques contemporaines de l'occupation du site ;
- de comparer les données obtenues avec les analyses de malacofaune réalisées sur les fossés du chantier 5.

### 2. LES PRÉLÈVEMENTS

Les prélèvements pour la palynologie sont représentés par les lettres Pa. Ils sont faits en parallèle avec l'échantillonnage de malacofaune (Ma) et la sédimentologie (S). Ils concernent deux fossés du chantier 5 : le fossé du secteur X et le fossé du secteur VI d'époque Artenac.

Deux échantillons provenant du secteur chantier 3 ont été également prélevés.

#### a. Chantier 5

##### - secteur VI

Du sommet à la base, six échantillons ont été analysés : Pa 1, Pa 3, Pa 4, Pa 5, Pa 6, Pa 7.

##### - secteur X

Du sommet à la base, trois échantillons ont été étudiés : Pa 8, Pa 9 et Pa 11.

##### - secteur VII

Un seul échantillon a été analysé : Pa 17.

#### b. Chantier 3

Deux échantillons proviennent des niveaux supérieurs du PR1, US 20 et 21 (Dic 20 et Dic 21).

### 3. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATION

Seuls sept échantillons contiennent suffisamment de pollen pour faire l'objet de décomptes statistiques. Il s'agit de Pa 1, Pa 3, Pa 4, Pa 7, Pa 8, Pa 11 et, dans chantier 3, de Dic 21. Pa 6 a de plus une diversité taxonomique très faible (5 taxons).

#### a. Chantier 5

##### - Le fossé interne (secteur X) (Pa 8 et Pa 11)

Le taux des arbres est assez élevé (40 % et 39 %). Il est dû en particulier au pin et au chêne qui sont bien représentés (respectivement 5 % de pin en Pa 11 puis 18 %, 14 % de chêne en Pa 11 puis 10 %). Dans l'échantillon Pa 8, le pin est plus abondant que le chêne, à l'inverse du secteur VI où le chêne est toujours dominant. On remarque aussi l'importance de l'aulne en Pa 11. Parmi les herbacées, les tubuliflores (10 % et 5 %), les graminées (11 % et 20 %) et les cichoriées (24 % et 13 %) sont les trois principales espèces. Elles sont accompagnées par des rudérales, plantains, chénopodiacées et centaurees. La quantité de cichoriées, élevée en Pa 8 (25 %), pourrait cependant masquer la représentation réelle des arbres et celle des autres herbacées.

Les associations polliniques reflètent donc un environnement semi-forestier qui évolue vers un milieu ouvert. Il comporte un taux variable d'essences de lumière (noisetier, pin) et jouxte des prairies.

*Interprétation* : Après le creusement du fossé, le dépôt de la couche 5 (Pa 11) s'est effectué dans un environnement humide et semi-forestier à chênaie caduque. Le taux élevé de l'aulne laisse à penser que cette essence était proche du site. De même, les renonculacées, qui pouvaient croître en bordure du fossé, sont signe d'humidité.

Le dépôt de la couche 1a (Pa 8) s'effectue dans un autre contexte, dans lequel les essences de lumière (telles que le pin) se sont développées au détriment du chêne. On peut donc considérer que ce milieu est plus ouvert que lors du dépôt de la base du remplissage. La diminution des renonculacées, celle de l'aulne, dans l'environnement proche, refléteraient une baisse de l'humidité.

##### - Le fossé externe (secteur VI)

La structure est également d'époque Artenac. Ce fossé a été abandonné, puis réutilisé. La couche 1b est attribuée au Campaniforme.

Deux types d'associations polliniques se différencient.

À la base du remplissage, Pa 7 comporte beaucoup de cichoriées (67 %) et une flore herbacée

plus diversifiée que la flore arborée. La sur-représentation des cichoriées peut être interprétée comme le signe d'une conservation différentielle des pollens au profit des plus résistants. Le caractère altéré de la couche 6 est peut-être un élément qui a joué en faveur de ces problèmes de conservation des pollens. Cet état de fait implique une certaine prudence dans l'interprétation des spectres polliniques. Le paysage est apparemment déboisé. Le couvert arboré comporte du chêne (2 %), du pin (3 %), du frêne (1 %) et de l'aulne (4 %). Parmi les herbacées, se rencontrent des graminées, des tubuliflores et un cortège de rudérales (armoïse, plantains, centaurees, chénopodiacées, *Rumex*), liées à la fréquentation du site par l'homme (piétinement) ou à l'aménagement de pâturages.

Ces associations polliniques sont différentes de celles que l'on trouve à la base et au sommet du remplissage du fossé interne.

Le deuxième groupe est constitué par les échantillons Pa 4, Pa 3 et Pa 1. Les cortèges polliniques se modifient. Ils sont toujours dominés par les herbacées, mais la répartition entre les graminées, les cichoriées, les composées tubuliflores et les crucifères est plus équilibrée qu'en Pa 7. Ces plantes ont chacune des pourcentages d'environ 10 % en Pa 4. Parmi les arbres, le chêne est le mieux représenté (24 %, 17 % et 14 %) ; il est accompagné par le pin (5 %), l'aulne (2 % et 7 %), le chêne vert (< 5 %), le noisetier (2 %). L'aulne disparaît en Pa 1. L'importance des tubuliflores (7 %, 8 % et 10 %), de l'oseille (*Rumex*), la présence de l'armoïse, des centaurees témoignent, de même qu'en Pa 7, d'une rudéralisation importante. *Cistus*, taxon méditerranéen témoin de zones sèches, se manifeste dans Pa 4 et Pa 1.

Les associations végétales de Pa 4 et Pa 3 évoquent un milieu ouvert, plus riche en chêne que Pa 7. La présence de *Cistus*, à affinité méditerranéenne, semble contradictoire avec la légère progression des feuillus.

*Interprétation* : Il convient avant tout de différencier les apports provenant de la vallée des apports locaux. Le problème se pose pour l'aulne dont la présence est habituellement un indice d'humidité. Le plus souvent, les pollens rencontrés à Diconche sont en petite quantité et on peut admettre par conséquent qu'ils proviennent de la vallée. Il en est de même pour le saule, le frêne et le chêne vert. En revanche, le chêne caduc occupait probablement le plateau, accompagné du noisetier. Le pin est issu d'apports lointains, mais sa présence sur le site n'est pas à exclure (cf. Pa 8). Quant aux autres taxons, il est plus difficile de se prononcer.

Le remplissage du fossé a débuté dans un milieu ouvert (dont la perception peut être cependant faussée

par l'abondance de cichoriées) et dans un contexte légèrement humide, attesté par les renonculacées.

Dans les couches 5 (Pa 6) et 4a (Pa 5), les données polliniques sont difficilement exploitables. Les mêmes taxons que dans les couches sous-jacentes sont présents. On remarque également la présence de *Cistus* en Pa 5.

Le dépôt de la couche 3a (Pa 4) s'est effectué dans un environnement différent, ouvert toutefois, mais plus forestier et enrichi en chêne. La présence de *Cistus* et la quantité relativement élevée de chêne vert marqueraient une phase plus sèche qui semblait déjà amorcée dans la couche 4a.

Par la suite, l'environnement ne change pas fondamentalement. Il demeure ouvert, avec une composante forestière témoignant d'une humidité locale ; le dépôt de la couche 2 (Pa 3) a pu effectivement s'effectuer dans un contexte moins sec que celui de la couche 3a, car *Cistus* est absent.

Après abandon de la structure, le sommet du remplissage (Pa 1) s'est déposé dans un milieu ouvert comportant une quantité assez élevée de chêne.

Dans l'ensemble, ces associations végétales sont moins boisées que celles qui sont contemporaines du remplissage du fossé interne. Entre les deux phases d'aménagement des fossés, la chênaie semble avoir été assez réduite. Cet état de fait permettrait d'envisager la pratique de défrichements dans la chênaie pendant l'Artenacien. Mais il peut s'agir là également d'un artefact dû à l'abondance des cichoriées en Pa 7.

### b. Chantier 3

Dic 21 se marque par la sur-représentation des cichoriées (73 %) ainsi que par la présence du chêne, du frêne et du noisetier. Cet échantillon pourrait se rapprocher de celui de la base du remplissage dans le secteur VI (Pa 7, fossé externe). En revanche, les spectres diffèrent de ceux de Pa 8 et Pa 11 (secteur VII, fossé interne).

Échantillons	Palynologie	Malacologie	Concordance des résultats
Dic 11 (couche 5)  Ma 10 (couche 2b)	Milieu ouvert, mais avec des éléments forestiers (chêne) (ou encore semi-forestier). Indice d'humidité : auline, renonculacées	Fossé humide. Espèces forestières et semi-forestières.	Oui.
Dic 8  Ma 8 (couche 1a)	Milieu ouvert, avec plus d'essences de lumière. Diminution de l'humidité.	Milieu ouvert, nettement plus sec.	En partie.

## D. COMPARAISONS DES ASSOCIATIONS PALYNOLOGIQUES ET MALACOLOGIQUES

### 1. LE FOSSÉ INTERNE

Les variations des associations de mollusques témoignent, de la base au sommet du remplissage, de l'évolution d'un milieu humide, forestier, vers un environnement ouvert et sec, à végétation basse. Les données palynologiques concernent seulement deux échantillons (Pa 11 et Pa 8). Pa 8 a été prélevé en parallèle avec Ma 8 qui est au sommet du remplissage. Pa 11 n'a pas d'équivalent ; on prendra alors en compte les données de Ma 10, dans la couche 2b sus-jacente à la couche 5.

“Au moment du dépôt de la couche 2b (Ma 10), le fossé est humide, les espèces forestières et semi-forestières attestent du développement de la végétation à proximité immédiate de la structure” (N. Limondin-Lozouet). La palynologie, dans le niveau sous-jacent (Pa 11, couche 5), met également en évidence une végétation forestière et quelques essences de lumière telles que le noisetier et le bouleau. L'humidité locale est attestée par les renonculacées et l'aulne.

En Pa 8, une légère augmentation des arborés est due au pin, dont la progression évoque une recolonisation des espèces abandonnées après défrichement. Il peut s'agir là de l'écho lointain de défrichements dans la vallée, non enregistrés dans le diagramme de Saint-Sorlin, ou encore de la manifestation d'activités humaines autour du site. Dans le même temps, des modifications des conditions hygrométriques locales (peut-être liées justement à des défrichements proches) se traduisent d'une part par la disparition des renonculacées, d'autre part par la régression de l'aulne.

Par ailleurs, les associations de mollusques issues de la même couche (Ma 8) sont “dominées par les espèces de terrain découvert sec. L'ensemble évoque une zone ouverte, assez sèche, à végétation basse”. Ces résultats concordent avec ceux de la palynologie et témoignent de l'aspect ouvert du paysage et de son caractère sec. En revanche, d'après les cortèges polliniques, la végétation ne serait pas exclusivement basse.

Tableau 5a : Comparaisons des données malacologiques et palynologiques.

## 2. LE FOSSÉ EXTERNE

L'étude palynologique a porté sur les couches 6, 5, 4, 3a, 2 et 1b. L'échantillonnage de malacofaune ne débute que dans la couche 5 sus-jacente à la couche 6. De plus, les spectres polliniques de la couche 5, trop pauvres, ne peuvent être parallélisés avec des associations de malacofaune. Le tableau 5 facilitera les comparaisons.

L'étude malacologique montre l'évolution d'un environnement humide (couches 5 et 4a) vers un milieu sec (couche 3a), puis un retour à des conditions humides (couche 2) et à nouveau sèches (couche 1b).

Les associations de malacofaune de la couche 5 évoquent le même type de paysage que les cortèges polliniques de la couche sous-jacente (couche 6).

Dans la couche 3a, la progression du chêne semble en contradiction avec la reconnaissance, par la malacologie, de conditions sèches dans lesquelles les espèces forestières vivent mal. En revanche, la présence de *Cistus* s'accorde mieux avec de telles conditions.

Dans la couche 2, les données sont cohérentes et évoquent un retour à des conditions plus clémentes, dans lesquelles cependant les éléments forestiers restent mal développés.

Les résultats obtenus dans la couche 1 sont contradictoires. Il n'est pas exclu toutefois d'envisager une pollution ou un mélange des cortèges polliniques, car on note la présence d'un pollen de noyer.

## E. CONCLUSIONS

L'environnement général du site était déboisé, avec les réserves qu'implique pour certains de ces échantillons l'abondance des cichoriées. Le taux relativement élevé du chêne en chantier 5 (entre 15 % et 20 %) permet d'envisager la présence proche d'une chênaie sur le plateau, entamée par les défrichements. Les nombreuses rudérales (plantains, armoise) sont en effet la preuve de la fréquentation du site par l'homme et de ses activités. Des prairies à graminées, des composées tubuliflores évoquent l'existence de pâturages. Les céréales sont absentes.

La comparaison avec les séquences établies dans la vallée (L. Marambat, cf. *supra*), à Saint-Sorlin, au pied du gisement et dans la vallée de la Seugne (marais des Breuilhs) montre pour la même époque, soit vers 2300-2000 av. J.-C., l'existence d'associations végétales dans lesquelles la chênaie représente environ 40 % du boisement. On y retrouve également, en pourcentages plus faibles et issus de formations végétales éloignées, le frêne, le noisetier, le chêne vert. Les taux de l'aulne ne dépassent pas 5 %. Le pin résulte d'apports lointains. Il s'agit donc d'un paysage semblable à celui qui est évoqué par les cortèges polliniques de Diconche.

La comparaison avec les associations de malacofaune montre des résultats dans l'ensemble convergents et soulignent quelques différences dans l'environnement des deux enceintes, notamment en ce qui concerne le couvert forestier, assez important au début du comblement du fossé externe, plus ouvert pour l'autre. Ces divergences ne peuvent s'expliquer raisonnablement que si on admet que les deux fossés n'ont pas une histoire contemporaine.

Échantillons	Palynologie	Malacofaune	Concordance des résultats
Dic 7 (couche 6)	Milieu ouvert. Présence de renouclacées (indice d'humidité).	Pas de prélèvements.	
Dic 5, Dic 6, Ma 5, Ma 6	Spectres polliniques non significatifs.	Dominance des taxons de zone ouverte. Humidité.	Résultats à rapprocher des cortèges polliniques de Dic 7.
Dic 4 Ma 4 (couche 3a)	Milieu ouvert avec chênaie. Absence de <i>Cistus</i> .	Assèchement. Dominance des espèces steppiques.	Difficile à déterminer. Le terrain est moins découvert, mais <i>Cistus</i> caractérise une certaine sécheresse.
Dic 3 Ma 3 (couche 2)	Milieu ouvert avec chênaie. Absence de <i>Cistus</i> .	Développement du couvert végétal. Humidité.	Oui.
Dic 1 Ma 1 (couche 1b)	Milieu ouvert avec chênaie importante.	Terrain découvert sec. Espèces steppiques.	Non.

Tableau 5b : Comparaisons des données malacologiques et palycologiques.

## XVII. LES GENÈSES

# Le Néolithique récent et le passage au Néolithique final

Claude BURNEZ

Nous avons déjà signalé dans le chantier 4 les témoins, céramiques et lithiques, du Néolithique ancien et du Néolithique moyen. Il en résulte l'impression d'un passage plus que d'une occupation prolongée, étant donné qu'aucune structure n'a pu leur être attribuée. L'absence de ces vestiges, du moins d'une façon certaine, dans les fossés postérieurs peut être interprétée dans le même sens. Il y a une réelle différence avec le site de Font-Rase à Barbezieux où des fragments de vases décorés du Néolithique ancien ont été rencontrés sur une grande superficie (Burnez *et al.*, à paraître). Quoi qu'il en soit, les découvertes récentes d'indices d'occupation sur des sites de plus en plus nombreux permettent d'ajouter des points sur une carte régionale qui lentement se meuble.

### A. LE CYCLE MATIGNONS/PEU-RICHARD

L'occupation peu-richardienne, sporadique sur Diconche, et l'absence de témoignages solides de la première phase de ce cycle, le Matignons, justifient que nous n'évoquions pas cet aspect primordial du Néolithique récent en Saintonge. Soulignons cependant une fois de plus la quasi-égalité entre les deux styles, Peu-Richard-Maritime et Peu-Richard-Continental, qui est la spécificité du secteur compris entre Saintes et Pons (Bouchet *et al.* 1988 ; Bouchet, Burnez 1991 ; 1992 ; Burnez 1996). Il s'agit d'ailleurs d'un élément des problèmes du Néolithique récent régional que la publication du sauvetage programmé de Font-Belle à Segonzac et l'exposé de l'ensemble de nos sondages dans ce même horizon permettra de traiter avec plus de pertinence (Burnez, à paraître).

### B. LES "INCONNUS DE DICONCHE" ET LE PEU-RICHARD

Par contre, pendant une phase tardive du Néolithique récent, le site de Diconche a été le témoin d'une implantation de ce que nous avons appelé, dans une position d'attente, les "Inconnus de Diconche" (Burnez, Fouéré 1993). Il nous fallait un temps de réflexion avant de suggérer l'adoption d'une des appellations classiques, nous pensons en particulier au Vienne/Charente.

Les "Inconnus de Diconche" et le Peu-Richard montrent des cultures matérielles totalement opposées dont nous avons souligné les divergences dans les chapitres précédents. La rupture culturelle est évidente que ce soit dans le matériel lithique, dans la céramique ou bien dans les parures. Les deux datations des "Inconnus de Diconche" (Gif. 7594 : 4570 ± 70 et Gif. 8059 : 4510 ± 60 B.P.), sont en parfaite correspondance avec celles de l'occupation du Peu-Richard. Ces dernières, de toute évidence, marquent seulement la fin d'une présence sur ce site mais non la terminaison dans la région du cycle Matignons/Peu-Richard (annexe 7). En effet des dates plus récentes ont été obtenues aux alentours de 4450 B.P. tant pour le style maritime que pour le style continental (Font-Belle à Segonzac, Font-Blanche à Saint-Eugène par exemple).

L'implantation légère des "Inconnus de Diconche" en un milieu saintongeais, peut donc s'interpréter comme une intrusion même si elle n'est pas limitée à ce seul site. En effet des témoins céramiques ont été recueillis, toujours en quantité restreinte, à La Garenne à Saint-Hippolyte (Charente-Maritime) (Burgaud 1937 ; Musée de Rochefort), au Vieux-Bourg à Merpins (Charente) et peut-être au

Chaillot de la Jard (Bouchet, Burnez 1991). Étant donné le peu de spécificité de cette poterie, dans sa grande majorité non décorée, il n'est pas exclu qu'il puisse s'en trouver d'autres vestiges non identifiés à ce jour. Par sa texture elle ne peut guère être confondue avec les poteries inornées matignons ou peu-richardiennes. Sur les sites à occupation arténacienne il est beaucoup moins certain de pouvoir la distinguer parmi les vases domestiques du Néolithique final. Il est bon de souligner que, jusqu'à présent, ces intrusions n'affectent pas la zone du Peu-Richard-Continental. Il est certain que dans le lithique, la coupure est encore plus marquée. De nouvelles chaînes opératoires et de nouveaux outils apparaissent, entre autres des armatures perçantes et des couteaux à tranchant retouché, totalement absents dans le Néolithique récent saintongeais. Il n'y a donc pas d'alternative à considérer les deux entités, Peu-Richard et "Inconnus de Diconche", comme les manifestations de deux cycles culturels indépendants.

On ne peut qu'évoquer brièvement le site du Peuchin à Pérignac (Charente-Maritime) qui demeure pour l'instant tout à fait isolé (Bouchet *et al.* 1995). Il ne peut guère être pris en considération dans cette recherche sur les origines possibles des "Inconnus de Diconche". Il est vrai que son matériel, avec des anses en "bec de canard" et bilobées, des décors rares ubiquistes, des armatures perçantes à encoches basilaires, a été interprété comme une étape initiale de l'Artenac. Il ne prend pas non plus ses racines dans le Néolithique récent et reflète déjà d'une façon claire une rupture avec les cultures régionales antérieures. On ne peut malheureusement pas s'appuyer sur sa datation  $^{14}\text{C}$  (Gif. 9632 :  $4460 \pm 50$  B.P.) qui se trouve dans la même plage de calibration que celles du Peu-Richard en voie d'extinction et celles des "Inconnus de Diconche".

## C. LES "INCONNUS DE DICONCHE" ET LE VIENNE/CHARENTE

Dans la publication du site des Loups à Échiré (Deux-Sèvres), nous avons déjà été confrontés avec les problèmes des chevauchements chronologiques et géographiques entre les différentes cultures du Néolithique récent/final du Centre-Ouest, hors Saintonge (Burnez 1996). Il n'est pas dans notre propos de les reprendre ici en détail. Nous n'en ferons qu'un rappel, notre position actuelle n'étant que très légèrement modifiée.

Nous avons déjà évoqué le Vienne/Charente, qui fut si malmené pendant les années 1970 et 1980 (Roussot-Larroque 1976 ; 1984b entre autres). Il faut probablement voir dans le rejet de cette appellation les avatars de la recherche, après une définition, peut-être trop hâtive, de R. Riquet (Riquet 1953 ; Riquet, Burnez 1956). L'un de nous (C. B.) l'avait d'abord suivie puis amputa, il est vrai, cet ensemble de nombreux et flagrants éléments arténaciens (Burnez 1976).

Géographiquement la réalité de ce groupe s'est trouvée confirmée, en haute Charente et dans une partie de la Vienne, après l'individualisation du groupe du Taizé au nord (Burnez 1976 ; Cassen 1987 ; 1989) et de celui de "Campniac" (Burnez 1976), devenu par la suite Isle-Dordogne au sud (Roussot-Larroque 1976). Les prises de position de S. Cassen pour une réhabilitation partielle du Vienne/Charente nous ont certes confortés dans une révision que nous proposons aujourd'hui (Cassen 1987).

Malheureusement depuis l'époque héroïque, notre connaissance de l'équipement matériel du Vienne/Charente ne s'est pas enrichie d'une manière significative. Le dolmen de Fontiaux à Raix (Charente) demeure la référence la plus fiable à laquelle est venue s'ajouter le mobilier du dolmen A 6 de Chenon dans lequel se trouvait aussi une double cupule qui établit ainsi un parallélisme intéressant avec le groupe de Taizé (Gauron, Massaud 1983, fig. 47, n° 1). La céramique du Vienne/Charente, sauf en cas d'importations saintongeaises, est totalement inornée et son lithique est, en majorité, d'affinité Néolithique récent. Nous reviendrons plus loin sur ces points en évoquant les rapports du Vienne/Charente avec l'Artenac, tant en fonction de la genèse de ce dernier que sous l'angle géographique. Il demeure que, par suite de leur implantation territoriale et de leur équipement, les "Inconnus de Diconche" sont difficilement rattachables au groupe que S. Cassen, à juste titre, centre sur le haut cours de la Charente (Cassen 1987, p. 146). Il faut souligner ici que du point de vue chronologique des tessons du Peu-Richard-Continental, présents dans le Vienne/Charente, donnent de bons repères l'ancrant dans le Néolithique récent (Fontiaux à Raix, dolmen de Pierrefitte à Saint-Georges, le Cuchet à Barro en Charente). Aux confins des Deux-Sèvres (Bougon, La Villedieu-du-Comblé, le Montiou à Sainte-Soline), ce sont des vases dans la mouvance Peu-Richard-Maritime que l'on rencontre avec la même connotation chronologique. Toutefois nous sommes, dans cette dernière zone, à proximité du groupe de Taizé que nous allons évoquer.

## D. LES "INCONNUS DE DICONCHE" ET L'ISLE-DORDOGNE

Bien que l'un d'entre nous ait été le promoteur de l'individualisation d'un groupe sur la Dordogne appelé alors "Campniac", il nous semble difficile de le séparer actuellement du Vienne/Charente. Le corpus des éléments pris en compte pour le rebaptiser Isle-Dordogne n'a pas été sensiblement augmenté depuis les années soixante. Les affinités Seine-Oise-Marne que nous avons soulignées ont perdu depuis de leur spécificité. Les plaquettes biforées sont apparues dans le Vienne/Charente (à Chenon par exemple), les "Inconnus de Diconche" et l'Artenac. De plus J. Roussot-Larroque (Roussot-Larroque *op. cit.*) a montré que le choix de la grotte de Campniac comme gisement éponyme n'était pas judicieux, plusieurs périodes s'y étant succédées. Il nous semble plus conforme à la réalité de rattacher l'ensemble périgourdin, tel qu'il est connu aujourd'hui, purement et simplement au Vienne/Charente dont il ne se différencie plus ni culturellement ni chronologiquement.

## E. LES "INCONNUS DE DICONCHE" ET LE GROUPE DE TAIZÉ

Nous avons évoqué assez longuement dans la publication des Loups à Échiré (Deux-Sèvres) les rapports que nous pensions pouvoir discerner entre le matériel de ce site et celui des "Inconnus de Diconche" et, par delà, les influences tant bretonnes que parisiennes (Burnez 1996). L'important est ici de souligner les convergences que nous pouvons dégager de ces confrontations tant du point de vue de la chronologie que de la culture matérielle.

Dans la céramique, il faut insister sur le point fort que constitue l'apparition, dans le groupe de Taizé, d'influences bretonnes totalement absentes dans le groupe Vienne/Charente élargi à l'Isle-Dordogne. Il est certain que c'est avec le matériel des Loups que les "Inconnus de Diconche" trouvent les meilleures équivalences, même si elles sont ténues. Malheureusement le territoire fondamental pour ces comparaisons, le Marais poitevin, demeure assez mal connu malgré une occupation aussi dense que celle de la Saintonge. R. Joussaume a proposé de créer pour cette région un groupe indépendant refusant, avec raison, une assimilation au Néolithique récent saintongeais (Joussaume, Pautreau 1990). Il s'agit d'une zone marginale à un grand ensemble

géographique allant de la Loire à la Dordogne où s'exercent tant les influences armoricaines au nord que saintongeaises au sud et probablement Vienne/Charente à l'est. Dans l'état des recherches, nous ne pensons donc pas qu'il soit souhaitable d'individualiser un groupe culturel dans cette région.

Il nous semble que le groupe de Taizé s'inscrit comme un Néolithique récent finissant ou bien un Néolithique final débutant, suivant l'inspiration de chacun. Il est caractérisé par une diversité limitée dans les céramiques mais représente probablement une vaste unité culturelle dont les limites chronologiques demeurent très imprécises hors de la zone dominée exclusivement par le cycle Matignons/Peu-Richard.

Malheureusement les industries lithiques du groupe de Taizé sont fort mal connues en dépit des tentatives de définition et de classement chronologique proposées, avec beaucoup de réserves, par S. Cassen (Cassen 1987 ; 1989). Les problèmes qui leur sont inhérents ont été discutés tant par J.-P. Pautreau (Pautreau 1976) que par J. Roussot-Larroque (Roussot-Larroque 1984) et que par S. Cassen (Cassen 1989) sans apporter de réels éclaircissements. Dans l'outillage, des armatures perçantes et des poignards plus ou moins évolués, seraient présents à côté d'armatures de type Sublaines, sans qu'une stricte contemporanéité puisse être démontrée. Quelques rares exemplaires de ces dernières sont signalés en Saintonge sur des sites, tels La Sauzaie (Pautreau 1974) à prédominance peu-richardienne et à Diconche, avec un seul exemplaire (pl. 260, n° 15), qui n'ont qu'un caractère anecdotique. Par contre elles sont dominantes, parfois avec des associations du Néolithique récent dans le Marais poitevin (Champ-Durand, L'Angle à Longèves, La Mastine à Nuaillé-d'Aunis). Faut-il y voir une extension du groupe de Taizé ? C'est à l'heure actuelle difficilement démontrable mais certainement pas incompatible avec les éléments céramiques en notre possession. De toute évidence les territoires s'appuyant sur la rive droite de la Charente participent plus au(x) groupe(s) septentrional(aux) qu'au Vienne/Charente vers l'est.

## F. PROPOSITION POUR UN "LOIRE-DORDOGNE"

Il nous semble plausible d'envisager l'existence entre Loire et Dordogne, d'un ensemble probablement homogène du point de vue socio-économique qui, contemporain du cycle Matignons/Peu-Richard mais géographiquement distinct, sera soumis à des influences diverses suivant les régions. Dans le corpus

céramique de Taizé nous décelons des influences à la fois bretonnes (le “magma” armoricain Quessoy/Kérugou/Groh-Collé/Conguel), représentées par certaines formes et en particulier le vase à fond plat et épaulement haut marqué et de rares décors (Les Loups, La Mastine, Champ-Durand, Taizé E 136 etc.) et peut-être saintongeaises, si l'on veut suivre, du point de vue non chronologique mais typologique, les hypothèses de S. Cassen sur l'origine des décors cupulés (Cassen 1989). En effet le meilleur marqueur de ce style de céramique est la double cupule pincée dont nous n'avons qu'un exemple probant sur Diconche dans un ensemble purement arténacien (pl. 246, n° 7). En fait un seul profil de vase, stratigraphiquement dans l'Artenac, peut permettre, sur notre site, d'évoquer cet horizon (pl. 149, n° 3). À L'Angle à Longèves (Charente-Maritime) nous avons reconstitué un récipient dont le profil s'inscrit sans problème dans cette même lignée<sup>(4)</sup>.

Par contre les décors des “Inconnus de Diconche” demeurent uniquement localisés pour l'instant sur la rive gauche de la Charente. Il est difficile de ne pas penser ici aux décors pointillés, présents dans le Peu-Richard-Maritime (la Case aux Prêtres, Saint-Laurent de la Prée, Ors au Château-d'Oléron, La Garenne), mais rares dans les zones, soit mixte, maritime/continentale (Le Chaillot, Diconche), soit continentale (Font-Belle). Les rares intrusions de style peu-richardien dans le Vienne/Charente *stricto sensu* (Fontiaux à Raix, dolmen de la Mouline à Edon, dolmen de Pierrefitte à Saint-Georges, de Cuchet à Barro) et celles plus marquées dans les territoires septentrionaux (Bougon A, Montiou à Sainte-Soline et tout le Marais poitevin, jusque dans le Maine-et-Loire Chacé ; Gruet 1973) participent à cette ambiance Centre-Ouest mais d'une façon sporadique. En dehors d'un noyau à traditions céramiques et lithiques fortes, la Saintonge au sens large, on se trouve dans un monde aux définitions culturelles moins précises. C'est dans la Seine-Oise-Marne, ensemble maintenant divisé en phases récente et finale (Gord), que l'on y rencontre des équivalents les plus pertinents des cultures matérielles (Blanchet 1984 ; Villes 1983 ; 1985 ; Roussot-Larroque 1985) mais les assemblages clos demeurent rares (Les Varennes ; Billard *et al.* 1995 ; Mailleton ; Richard 1995). Il est piquant de constater qu'historiquement la conception du Seine-Oise-Marne et celle du Vienne/Charente ont suivi une évolution identique. C'est vers le nord qu'une partie du lithique incite à se tourner ainsi que les plaquettes biforées, les

haches-pendeloques, les pendentifs arciformes, avec des réserves, et probablement les gaines de hache à perforation transversale qui tous perdureront dans l'Artenac. Pendant cette phase du Néolithique récent il y aurait donc, entre Loire et Dordogne, une certaine homogénéité qui se maintiendrait au nord par une persistance du groupe de Taizé, tout au moins jusqu'aux Campaniformes et probablement au-delà offrant une résistance à l'impact arténacien dont, cependant, il n'ignorait pas l'existence. En plus du groupe de Taizé, nous aurions le Vienne/Charente sur la région angoumoisine et le Poitou, alors que “l'Isle-Dordogne” occuperait une partie du nord de l'Aquitaine, si l'on veut le dissocier à tout prix du Vienne/Charente. Nous avons déjà indiqué que cette distinction, proposée auparavant sur la prise en considération de certains marqueurs Seine-Oise-Marne, ne semble plus se justifier alors qu'ils se retrouvent dans le Vienne/Charente et dans les “Inconnus de Diconche”. Par contre, ces deux derniers groupes ne paraissent pas avoir réussi à empêcher la diffusion de l'Artenac dans leurs secteurs privilégiés : Angoumois et Nord-Périgord.

Faut-il continuer d'individualiser la petite série saintongaise ? Nous pensons que par rapport à la fois au Vienne/Charente et/ou au Taizé il n'est pas justifié d'isoler les “Inconnus de Diconche”. Leurs territoires respectifs sont encore trop peu précis, mais l'analyse que nous avons proposée sur le matériel des Loups tend à privilégier un rapprochement avec le deuxième. Nous croyons donc qu'il est possible dans l'état actuel des recherches de suggérer la vraisemblance d'un vaste ensemble culturel. Une sorte de mosaïque qui serait donc coiffée par un large chapeau ambiant, régional toutefois, puisqu'il irait de la Loire à la Dordogne. On peut remarquer en outre que cette aire correspond à la distribution des armatures de type Sublaines qui dans le lithique apporte un lien bienvenu entre les deux groupes (Dauvois *in* Nouel 1965 ; Fouéré 1994). Nous proposerions de l'étiqueter “Loire-Dordogne”, dans lequel se trouveraient deux sous-groupes le Taizé et le Vienne/Charente. En quelque sorte il ferait la réplique de la Seine-Oise-Marne au nord de la Loire, avec laquelle les marches sont relativement floues (Étauville à Lutz-en-Dunois en Eure-et-Loir, le Bec-des-Deux Eaux à Ports, Villaine à Sublaines en Indre-et-Loire etc.), ceci pour le Néolithique récent et final.

Vers le sud, où la documentation demeure très insuffisante, il n'est pas niable que, quelque part dans le Quercy, les influences des Causses et de la sphère

(4) Nous remercions Roger Joussaume de nous avoir autorisés à étudier et à dessiner ce mobilier important.



languedocienne se font sentir. Le Crozien, dont l'origine et les affinités culturelles sont inconnues, participe cependant à des horizons entièrement différents de ceux du Centre-Ouest (Galan 1961).

Il n'est pas dans notre propos d'épiloguer sur la base ou les racines de cette ambiance du Néolithique récent "Loire-Dordogne" qu'il faudrait probablement rechercher dans le Néolithique moyen. La connaissance de ce dernier, hors la sphère bretonne qui s'étend sur la Vendée, et sur la zone centrale le Plan Saint-Pierre à Chauvigny (Vienne), demeure très fragmentaire. Que ce Néolithique moyen corresponde au Chasséen, au groupe de Roquefort ou au M.N.O. (Néolithique-Moyen-de-l'Ouest : Large 1991), des fouilles sont indiscutablement nécessaires dans ce domaine pour pouvoir progresser.

Nous ne désirons que souligner une indéniable parenté entre deux groupes régnant sur le Centre-Ouest au sens large. Le Loire-Dordogne serait aussi ouvert aux critiques de "fourre-tout" que l'est le Seine-Oise-Marne, si les groupes Vienne/Charente et Taizé n'étaient pas maintenus ... ont-ils d'ailleurs un autre rôle à l'heure présente ? Entre deux pôles aux facettes bien marquées, au nord la Seine-Oise-Marne, au sud les Grands Causses, le Loire-Dordogne apparaît comme une zone de contact dont les marches sont respectivement fortement influencées par leurs voisins immédiats. L'ambiguïté des "Inconnus de Diconche" y trouve son compte. Ils peuvent être rattachés au Taizé ou au Vienne/Charente suivant la sensibilité des chercheurs, sans créer un groupe dont l'utilité, et surtout la validité, est plus que douteuse. Il faudrait peut-être n'y faire plus référence que comme Diconche US 11 (ou couche 11) pour éviter toute appellation évocatrice d'un groupe culturel autonome.

## G. ORIGINE DE L'ARTENAC

Il est certain qu'il n'est plus possible d'évoquer une éventuelle filiation entre l'Artenac et le Chasséen, hypothèse qui était soutenable avant que nos connaissances du Néolithique final s'élargissent. D'éventuelles perdurations du Néolithique moyen dans le Massif central ne reposent sur aucune réalité de terrain. Étant donné notre meilleure appréhension des stades de la néolithisation dans toutes les régions de France, une telle survivance n'est que très difficilement soutenable. De plus, l'espace chronologique est maintenant bien calé grâce à la fouille de La Lède-du-Gurp à Grayan-et-l'Hôpital avec la présence du Chasséen dans la couche 7, datée de 5020 ± 150 B.P. (Roussot-Larroque 1995) et surmontée par les

niveaux du Néolithique récent dans une cohérence stratigraphique bienvenue. Il faut cependant noter que sur ce site certaines dates sont sensiblement plus jeunes que ce qui était prévisible, y compris celles du Néolithique ancien. Cette tendance générale pourrait peut-être résulter des conditions physiques de conservation des couches et des modes de dépôts.

Par contre, des interrogations sont induites par de nouvelles découvertes en Saintonge, Diconche couche 11 et le Peuchin. Elles permettent d'y dater avec certitude l'apparition d'une nouvelle céramique et d'un outillage lithique différents dans une période où une filiation serait possible pour l'Artenac. Il faut alors penser aux poignards, peut-être embryonnaires, présents dans le Taizé et aux armatures perçantes qui apparaissent à des dates crédibles par rapport aussi à la Seine-Oise-Marne. La fouille du Peuchin à Pérignac (Charente-Maritime) offre la possibilité d'une nouvelle étape sur le chemin de "l'artenacisation" (Bouchet *et al.* 1995). Malheureusement le matériel recueilli n'est pas très abondant. Pour l'instant, en dehors du site des Fontanies sur la même commune, nous n'avons pas trouvé d'ensemble pouvant offrir un équipement équivalent. Il faut noter que pour ces horizons, "Diconche couche 11" et Peuchin, nous n'avons rencontré que des sites dont les structures sont, soit inconnues (Diconche), soit très légères (Peuchin). Il se pourrait qu'il s'agisse uniquement d'implantations temporaires, d'intrusions sans suite, dans un territoire fortement contrôlé depuis plusieurs siècles. La "fracture" avec le cycle Matignons/Peu-Richard est évidente sans que l'on puisse en discerner les causes. En prenant à contre-pied A. Gallay, on pourrait invoquer une "non réceptivité potentielle" comme un paramètre important entre des entités aux caractères bien figés (Gallay 1995, p. 18). Dans la couche 11 de Diconche nous avons, hormis les armatures perçantes et les couteaux, peu d'indications pour un pré-artenac. En revanche, le Peuchin en est beaucoup plus proche. En plus d'équivalents dans le lithique, sa céramique offre de bien meilleurs indices avec des assiettes (un exemplaire même possède un lobe), profil rare dans le cycle Matignons/Peu-Richard, des anses coudées d'un type très particulier, certaines étant à double bouton, pouvant préfigurer les anses nasiformes. Un type particulier, l'anse en "bec de canard", est présent dans la stratigraphie du chantier 4 de Diconche antérieurement à l'Artenac (pl. 112, n° 8) et aux Loups dans un niveau chronologiquement identique (Burnez 1996).

Par contre, les armatures à encoches basilaires posent problème bien qu'elles soient considérées comme une des composantes de l'Artenac dans les dolmens limousins ou quercinois et dans la couche arténacienne de La Lède-du-Gurp (Roussot-Larroque

1984, p. 140). Il faut avouer que, numériquement et dans la plupart des cas, stratigraphiquement, ces armatures paraissent manquer un peu de contexte. Il est d'ailleurs toujours hasardeux de comparer des mobiliers funéraires à des mobiliers d'habitats. Dans le premier cas, il n'est jamais certain qu'il s'agisse d'offrandes ou bien des suites de blessures. La distinction entre armatures de chasse et armatures de guerre (Pétrequin *et al.* 1987-1988) est en théorie séduisante. Toutefois l'analyse de la faune montre que la chasse n'a joué qu'un rôle épisodique dans la période qui nous concerne ici. D'autre part, lorsque l'on passe au sud du Périgord dans le Quercy, le corpus céramique attribuable à l'Artenac se trouve réduit à des décors ubiquistes ou à des anses nasiformes, à l'exception de la grotte de Marsa sur laquelle nous reviendrons. Toutefois au Peuchin, la présence d'armatures foliacées et de couteaux sont autant d'éléments qui rapprochent cet ensemble de l'Artenac. La date  $^{14}\text{C}$  est venue appuyer ce que l'analyse typologique nous avait incliné à proposer (Gif. 9632 :  $4460 \pm 50$  B.P.). Elle coïncide avec celles de la couche 11 de Diconche et celles du Peu-Richard finissant dans les deux styles, maritime et continental. Malheureusement, ces témoins qui pourraient être considérés comme des prémices de la civilisation d'Artenac, ne trouvent pas encore d'équivalents hors de cette zone.

Pour les régions englobées dans le "Loire-Dordogne", nous sommes donc obligés de nous interroger sur les équipements qui étaient en usage avant l'Artenac. En ce qui concerne la céramique, c'est une banalité de souligner son caractère rudimentaire quel que soit le sous-groupe que nous considérons. Nous avons déjà insisté sur les parentés que présente ce corpus avec la céramique grossière "domestique" de l'Artenac. Nous pensons que des confusions ont pu être faites, tant dans les habitats (Camp-Allaric à Aslonnes dans la Vienne et peut-être la Fontaine-de-la-Demoiselle), que dans les sépultures (Bellefonds). Un vase de cette grotte sépulcrale, publié par J. Gomez d'après un dessin de L. Laporte, porte un épaulement qui évoque, d'ailleurs en plein territoire Vienne/Charente, les séries de Taizé (Gomez 1995, fig. 41). À nouveau signalons le grand intérêt de la nécropole de Chenon (Gauron, Massaud 1983) qui a le

grand avantage de présenter des réutilisations différentes des sépultures du Néolithique moyen. Une première dans les dolmens 135, A4 et A6 avec un mobilier Vienne/Charente, dans lequel prédominent largement les armatures tranchantes avec quelques losangiques et de rares exemplaires à pédoncule et ailerons. Ces dernières d'ailleurs pourraient avoir accompagné une intrusion campaniforme marquée par des tessons décorés (A4 et A6). Par contre la chambre "T" du dolmen B1, dans un matériel arténacien tardif, montre ces armatures accompagnées en abondance d'exemplaires ovalaires et foliacés à l'exclusion de toute tranchante. Il faut noter que les beaux poignards font aussi défaut dans les premiers dolmens ici cités — il semble n'y en avoir qu'un seul rudimentaire — bien qu'ils soient présents dans le B1. Le matériel lithique dans la tombe de Fontiaux à Raix est étrangement absent alors qu'à Bellefonds et au Camp-Allaric les armatures tranchantes et les armatures à ailerons et pédoncule semblent co-exister. Dans un cas comme dans l'autre, nous pensons qu'il pourrait s'agir d'indications de mélanges entre deux occupations, Artenac et Vienne/Charente, ce que l'analyse de la céramique confirme. Mais que ce soit dans le Taizé, dans la Vienne/Charente ou dans la couche 11 de Diconche, le débitage laminaire est fortement pratiqué, ce qui ne sera pas le cas dans l'Artenac.

En conclusion, nous pensons pouvoir trouver dans le "Loire-Dordogne" des outils lithiques qui font présager l'équipement de l'Artenac. Toutefois, la chaîne opératoire est différente passant d'une industrie à prépondérance laminaire à une autre basée sur le débitage d'éclats.

Dans la céramique, les récipients grossiers qui forment la totalité de la vaisselle "Loire-Dordogne", céramique "domestique", paraissent continuer pendant toute la durée de l'Artenac avec, en parallèle, une montée progressive et qualitative de marqueurs spécifiques uniquement, semble-t-il, dans ce que nous allons appeler le premier cercle (voir *infra*). À partir des Campaniformes, dont on ne peut nier l'impact, nous allons voir que les limites chronologiques à fixer tant au "Loire-Dordogne" qu'à l'Artenac sont aussi difficiles à préciser que celles de la naissance de ce dernier.

# XVIII. L'ÉVOLUTION DE L'ARTENAC

Claude BURNEZ

Nous prendrons en compte dans cette partie, en plus des témoins de la culture matérielle, les habitats et le funéraire.

Historiquement, du point de vue géographique, des rapprochements ont été envisagés entre des sites très éloignés du Centre-Ouest tel Fort-Harrouard dans le Centre, des sites de Bretagne (Burnez 1976) et du Quercy (Galan 1961). Très rapidement il devint évident que le nord de l'Aquitaine était à rattacher à la même sphère d'influence ou à des "réseaux d'échanges" (Roussot-Larroque 1973a ...). Puis dans les synthèses suivantes, le même auteur (Roussot-Larroque 1984) en accord avec A. Villes (Villes 1986), voit volontiers l'Artenac, sinon s'implanter, du moins tisser des liens très étroits avec l'Est jusqu'à la Suisse et surtout avec la région parisienne. Dans cette dernière région, a été mis en évidence un groupe du Néolithique final, le Gord, considéré comme un équivalent chronologique de l'Artenac sans lui être assimilé (Blanchet 1984).

Par l'étude de divers mobiliers, nous essaierons de proposer ou d'adapter un schéma culturel, relationnel et chronologique applicable à toutes ces régions, schéma qui, il faut le souligner, a en fait peu évolué depuis les années soixante-dix.

La zone qui apparaît centrale à l'heure actuelle, le Poitou méridional, la Saintonge, l'Angoumois, le nord de l'Aquitaine et probablement le Limousin, sera considérée comme un premier cercle, en quelque sorte un noyau. Il n'est d'ailleurs pas question d'en faire le point idéal de la naissance, ou de l'origine de l'Artenac, mais seulement d'établir le constat d'une massive implantation qu'impose l'état actuel de la recherche. Les régions périphériques seront appelées le deuxième cercle sans qu'il soit question de fixer des frontières à l'heure actuelle. Les découvertes à venir modifieront certainement profondément ce schéma que les données nouvelles rendent aujourd'hui utile.

## A. LE PREMIER CERCLE : Poitou méridional, Saintonge, Angoumois et nord Aquitaine

Nous avons pu décrire une évolution de la céramique sur Diconche grâce au chantier 4 qui permet de saisir ce phénomène pendant plusieurs siècles. De là à élargir cette nouvelle donne à tout le territoire et à toutes les périodes de l'Artenac, périodes prévisibles étant donné sa durée, il y a un fossé sur lequel nous tenterons seulement d'établir quelques passerelles. Historiquement, il est peut-être utile de se souvenir que, lors de sa découverte, cette céramique avait été attribuée à un Bronze ancien, période alors totalement inconnue dans le Centre-Ouest (Bailloud, Burnez 1962) puis, sur des critères typologiques, à un Chalcolithique cependant encore postérieur aux Campaniformes (Burnez 1976). Rappelons que certains décors sur Diconche, avaient, dans une première analyse, été rattachés au Bronze ancien. Ce n'est que grâce au chantier 4 que nous avons pu les réintégrer dans le corpus arténacien. Nous avons été alors initialement tentés de suivre J. Gomez (Gomez 1975) et de diviser l'Artenac en trois phases : une période pré-campaniforme, une période intermédiaire contemporaine des campaniformes et une période terminale empiétant chronologiquement sur le Bronze ancien. Cette position a été très sévèrement mise en cause par J. Roussot-Larroque (Roussot-Larroque 1984) qui ancrerait l'Artenac uniquement dans une période pré-campaniforme en accord, principalement, avec les datations <sup>14</sup>C. Toutefois J. Gomez a modifié sa position par touches successives pour proposer un phasage en deux temps : un Artenac pré-campaniforme et un Artenac campaniforme/post-campaniforme (Gomez 1995). Cette fluidité des transitions évolutives dans l'équipement mobilier nous semble mieux

refléter la réalité que des coupures brusques qui obligent à mettre les artefacts dans des tiroirs stricts. Par conséquent, nous nous en tiendrons à distinguer une période pré-campaniforme dite Artenac I et une période suivante Artenac II. Pour des raisons de commodité descriptive, nous diviserons cependant le dernier en deux groupes, Artenac IIa, contemporain des Campaniformes, et Artenac IIb, ce qui permet d'isoler les influences directes des Campaniformes (fig. 98).

Il nous a été suggéré de donner une nouvelle appellation à l'Artenac II, mais nous ne pensons pas qu'une prolifération d'étiquettes soit souhaitable et surtout nous estimons qu'elle n'est pas justifiée dans le cas présent alors que les éléments communs demeurent de loin les plus importants. Il faut cependant souligner que nous adoptons une périodisation sensiblement différente de celle que J. Gomez et L. Laporte proposaient dans la publication de la grotte du Quéroy à Chazelles (Charente) pour les sites principaux dont le matériel était alors suffisamment important pour être significatif (Gomez, Laporte 1990, p. 228). Ils disposaient presque exclusivement de mobiliers funéraires qui, *a priori*, sont loin de résulter de dépôts contemporains.

### 1. ARTENAC I - PHASE PRÉ-CAMPANIFORME

Dans la phase pré-campaniforme, que nous appelons donc Artenac I pour des raisons de simplification, nous devons faire une distinction entre

ce qui semble être dû à un particularisme technique local, c'est-à-dire saintongeais, et ce qui se retrouve dans toutes les régions ici considérées. Il n'est pas certain d'ailleurs que, dans l'avenir, cette partition géographique soit maintenue reposant sur une connaissance approfondie de l'équipement d'un seul site. Des fouilles dans des zones hors Saintonge permettront, grâce à des échantillonnages plus copieux, des comparaisons infirmant ou confirmant ce que nous sommes logiquement amenés à considérer actuellement comme un particularisme local. De plus, nous ne pouvons procéder à cette analyse, tant chronologique que territoriale, qu'en prenant en compte des éléments qui perdurent ou semblent perdurer, tant dans le corpus de la céramique et du lithique, que dans les unités stratigraphiques de gisements qui ont subi des réoccupations. Ces dernières ne sont révélées que par la présence/absence de certains artefacts, les comparaisons statistiques ne venant qu'en complément. Nous avons éliminé ce qui semble spécifique, du moins dans l'état de la recherche, aux sites saintongeais c'est-à-dire les "manchons" (voir *supra*) et la technique des décors au point-tiré. Le décor des bords impressionnés n'est certainement pas une particularité de Diconche mais, avant la fouille de ce site et celle de Ponthezières, ils ont été quasi automatiquement rattachés à un Bronze, au mieux, ancien. Les impressions digitées sur les panses, qui apparaissent, en nombre restreint, dans les niveaux inférieurs du chantier 4, sont présentes jusqu'au sommet, sans réelle variation numérique d'importance. Par contre, les cordons digités semblent être une

Av. J.-C.	Bretagne	Deux-Sèvres Vienne	Vendée/Marais poitevin	Saintonge	Vienne sud Angoumois Périgord	Gironde	Quercy
1800	Bronze ancien	Bronze ancien	Bronze ancien	Bronze ancien	Bronze ancien	Bronze ancien	Bronze ancien
2000		Taizé ?	Artenac II	Artenac II	Artenac II	Artenac II ?	Artenac II
2200	<i>Campaniforme</i>	<i>Campaniforme</i>	<i>Campaniforme</i>	<i>Campaniforme</i>	<i>Campaniforme</i>	<i>Campaniforme</i>	<i>Campaniforme</i>
2500	Styles bretons	Artenac I	Artenac I	Artenac I	Artenac I	Artenac I	Crozien/Vérazien?
3000	Kérugou	Taizé	Taizé Peu-Richard ?	Peu-Richard	Vienne-Charente	Peu-Richard	
3500			Matignons ?	Peu-Richard	Vienne-Charente	Peu-Richard	
3900				Matignons	Matignons ?	Matignons	
4000	Néolithique moyen	Néolithique moyen	Néolithique moyen	Néolithique moyen	Néolithique moyen	Néolithique moyen	Néolithique moyen

Fig. 98 : Périodisation comparative du Néolithique récent-final.

introduction récente (le Camp, la grotte éponyme d'Artenac, le sommet de la Fontaine-de-la-Demoiselle par exemple). Il est donc possible de synthétiser les données de la phase Artenac I de Diconche à partir des étapes stratifiées du chantier 4, depuis la couche 25 jusqu'à la couche 3, comme suit :

- la présence de bossettes qui se retrouveront dans tout le cycle ;
- le décor linéaire simple qui se situe sur la rupture de pente. Il faut rappeler, sans qu'il soit possible d'y voir un lien culturel et bien évidemment chronologique, que dans le Matignons/Peu-Richard cette technique a été interprétée comme un équivalent de l'épaulement ou de la carène caractérisant les étapes plus anciennes (Cassen 1987 ; Boujot, Cassen 1996) ; à l'inverse, ici, les épaulements marqués, simples ou sinueux, sont tardifs ;
- les motifs sont non jointifs et ce n'est que progressivement qu'ils le deviendront d'une façon importante dans les phases suivantes. Ils comprennent des éléments simples, arcs de cercle, chevrons, puis emboîtés qui, avec le temps, augmentent en nombre ;
- les bords digités sont nombreux — peut-être moins hors de la Saintonge — et de rares digitations apparaissent sur les parois ;
- les assiettes sont très nombreuses, avec des décors présents en nombre restreint, mais qui semblent déjà indiquer une tendance vers l'exubérance (couche 12 ; pl. 122, n° 15).
- les anses et tétons nasiformes apparaissent dès la base et continueront à travers tout le cycle, montrant toutefois une évolution stylistique que nous décrirons plus loin ; ce sont les anses que L. Laporte, d'un terme peut-être pas très heureux, appelle asymétriques (Laporte 1994) ;
- la présence de fusaïoles modelées en terre cuite ou taillées dans un tesson perforé.

Malheureusement, si avec Diconche, nous disposons d'un mobilier d'habitat, les autres sites de référence sont des sites funéraires ou bien des habitats qui n'ont été explorés que très partiellement. D'autre part, ce que C. Boujot a fait remarquer très justement, le viatique arténacien ne comprenait qu'un nombre assez limité d'objets. Étaient exclues les assiettes, décorées ou non, les scies à coches et parallèlement sur-représentés les armatures et poignards ainsi que les parures mais, sur les habitats, ces dernières n'ont certainement pas été toutes recueillies (Boujot 1982, p. 85). Ce sont cependant ces mobiliers qui ont servi de référence à bien des auteurs pour leurs hypothèses de phasage de l'Artenac (Gomez, Laporte, Pautreau, Roussot-Larroque). Ils ne nous semblent pas pouvoir représenter un échantillonnage fiable de l'équipement quotidien, car les critères de sélection qui, dans un

environnement funéraire, procédèrent à des exclusions et des choix évidents, nous échappent totalement.

Les comparaisons avec les autres sites doivent se faire à deux niveaux : chronologiques et spatiaux, en essayant d'utiliser les marqueurs qui nous ont été indiqués par la fouille de Diconche. Comme nous l'avons signalé, les gisements ayant fourni du matériel dans des quantités statistiquement valables sont non seulement rares mais incomplètement publiés.

Le site de Ponthezières à Saint-Georges-d'Oléron (Laporte 1986 ; 1990 ; 1994 ; 1996) semble avoir été avant tout un atelier de fabrication de perles en coquillage, dont le mobilier a été très partiellement illustré avec des datations isotopiques un peu contradictoires. Les décors et les formes figurés ne semblent pas entrer facilement dans notre phase ancienne et l'auteur penche aussi dans ce sens (Laporte 1994, p. 71). Il faut noter que la technique du point-tiré pourrait avoir été prédominante mais il s'agit d'une technique diachronique dans l'Artenacien de la Saintonge.

La Fontaine-de-la-Demoiselle à Saint-Léon-sur-L'Isle (Dordogne), site fouillé par J. Roussot-Larroque a montré deux fossés, l'un du Néolithique récent, repris en partie par un second arténacien. Le matériel céramique n'a donné lieu qu'à des présentations sélectives aux hasards de diverses publications. Nous savons que 200 tessons décorés, dont seulement un petit nombre a été illustré, apparaissent rares parmi les milliers de tessons rencontrés. La technique du point-tiré ne semble pas avoir été pratiquée. À Diconche, les pourcentages cumulés des récipients décorés, assiettes et autres récipients, oscillent entre 3 et 5 %, le plus souvent en dessous du premier chiffre, sur des totaux de tessons statistiquement valables. Au Camp à Chalignac, sur un échantillonnage beaucoup moins important (autour de 11 000 tessons), nous tombons en dessous de 1 %. Nous pouvons donc estimer entre 5 000 et 10 000 tessons, le mobilier céramique de la Fontaine-de-la-Demoiselle sans connaître la répartition des décors sur les assiettes par rapport aux autres récipients. Toutefois, un décor scalariforme et des bandes à champ pointillé ont été illustrés (Roussot-Larroque 1984b, pl. III, n° 19 et 23).

À côté de ces indications chronologiques tardives, sur lesquelles nous reviendrons, il faut noter à la Fontaine-de-la-Demoiselle des marqueurs d'ancienneté : des écuelles à col légèrement rentrant montrant des décors linéaires sur la rupture de pente, ancienneté tempérée d'ailleurs par la présence de motifs pseudo-scalariformes (Roussot-Larroque 1986 ; 1988, fig. 3b.) et de bossettes qui se retrouvent dans tout le cycle arténacien. Il ne semble pas qu'on y ait recueilli des décors à deux étages mais la très grande fragmentation de cet ensemble ne permet peut-être pas

de s'en rendre compte avec certitude. Dans le lithique on trouve des armatures tranchantes dont des Sublaines, ce qui surprend en Dordogne (Roussot-Larroque 1984, p. 140), et de rares microlithes accompagnant des pointes de flèches à pédoncule et ailerons et quelques armatures amygdaloïdes. Enfin deux dates  $^{14}\text{C}$  pointent très nettement vers le début de l'Artenac mais sont étrangement identiques au deux en provenance du fossé rattaché au Néolithique récent (Roussot-Larroque 1973a : Gif. 1733 :  $4250 \pm 140$  ; Gif. 1734 :  $4210 \pm 140$  ; Gif. 2617 :  $4250 \pm 140$  ; Gif. 2618 :  $4230 \pm 140$  B.P.). En l'absence d'une monographie, il est difficile en se fondant sur les bribes publiées jusqu'à présent de ce site important, de ne pas penser qu'il s'agisse d'un matériel très mélangé. Des intrusions de l'occupation du Néolithique récent, comme dans les chantiers 3 et 4 de Diconche, sont probablement signées par l'abondance des armatures tranchantes, de plus le type Sublaines évoquant le "Loire-Dordogne" dans sa forme géographiquement la plus éloignée : le Taizé. Des cordons simples, si rares dans l'Artenac, suggèrent aussi des pollutions des horizons par un Néolithique récent à composantes diverses.

Malheureusement, en ce qui concerne la période ancienne de l'Artenac, nous ne disposons donc à l'heure actuelle d'aucun ensemble quantitativement significatif, du moins pour les habitats. Seul le Camp-Allaric a été fouillé d'une façon extensive mais la publication des différentes campagnes de fouille n'est pas encore disponible. Il faut cependant reprendre ce que J.-P. Pautreau écrivait à la suite de ses premières interventions (Pautreau 1976). L'horizon artenacien était divisé en deux couches dont la plus ancienne était caractérisée par des armatures tranchantes, dont de fréquentes Sublaines, dominant les perçantes, la rareté des décors artenaciens et l'abondance des poteries grossières. Les  $^{14}\text{C}$  pourraient correspondre au premier niveau, car le second présente d'indubitables signes de notre phase II. Nous y reviendrons plus loin.

Si nous nous tournons du côté des sépultures qui ont fourni du matériel, certainement sélectionné comme viatique mais relativement abondant, rares sont celles qui peuvent nous donner une impression d'homogénéité. La date du Quéroy pour la couche 9 (Gif. 3285 :  $4260 \pm 110$  B.P.) incline à voir dans ce site une phase ancienne alors que le mobilier comprend un nombre important de marqueurs récents. Il est vrai que la couche 8'S qui surmonte la précédente est datée à  $4130 \pm 70$  B.P. (Gif. 7402). Par contre, certains récipients peuvent appartenir à un horizon plus anciens tels, dans l'inventaire de la publication, les numéros 1 et 2, assez ubiquistes, le numéro 3, un gobelet avec une décoration linéaire de triangles, le numéro 4 et le numéro 22 etc. (Gomez, Laporte 1990). Il faut noter

que le lithique est très mélangé (*op. cit.*, p. 214) avec des intrusions de la couche inférieure révélées par du débitage lamellaire et des armatures tranchantes de type archaïque. Ces intrusions peuvent peut-être justifier la datation haute dans ce milieu très perturbé dont il n'est pas possible d'évaluer la durée d'utilisation. D'autre part, il faut noter l'importance du mobilier céramique pour un nombre assez restreint d'inhumés, alors qu'à Artenac et Bellefonds où ceux-ci dépassent la centaine, il y a comparativement peu de récipients. Toutefois, dans la seconde grotte, nous ne savons pas combien il y en avait, une confusion étant entretenue entre fragments et individus/vases (Patte 1971).

La grotte de Bellefonds est plus difficile à cadrer, du moins en l'absence de stratigraphie dans l'ossuaire et en raison d'une publication partielle du mobilier. La présence d'armatures tranchantes, de vases à profil adouci portant des décors linéaires incisés et/ou pointés, la présence d'au moins une anse nasiforme (Patte 1971, p. 241), l'absence de bossettes et de carènes sinueuses et surtout l'abondance sinon de vases, du moins de fragments (environ 295), dont moins de dix vases sont ornés, permettent de proposer de rattacher une partie du mobilier de cet ossuaire à notre Artenac I. Il n'est d'ailleurs pas impossible que nous trouvions un échantillonnage très proche de celui d'Allaric I dont la seule appartenance à l'Artenac peut être contestée. L'absence d'assiettes, ornées ou non, comme au Quéroy, doit être soulignée (Boujot 1982). Le matériel de facture grossière issu des dernières interventions, que nous avons pu examiner grâce à l'amabilité de R. Joussaume, pourrait être considéré comme une imitation de la production artenacienne originale. Ceci n'autorise pas à l'intégrer plus dans une phase que dans l'autre. Un bord avec une bande de losanges imbriqués et un tesson difficilement datable, tous de la fouille initiale, peuvent avoir une signification plus tardive (Patte 1971, pl. 16, n° 1 et 276). Le motif couvrant en vagues (*ibid.*, pl. 16, n° 2), difficilement classable, n'aurait-il pas des affinités Cerny (Cornejo 1991, fig. 7b, n° 1) ? Les décors sont incisés, linéaires et des armatures à ailerons et pédoncule accompagnent la céramique. L'importance numérique des sépultures permet de suggérer que la fréquentation a pu débiter avant que l'Artenac ait trouvé son expression finale.

En Angoumois, nous avons à Chenon une nécropole du Néolithique moyen (Gauron, Massaud 1983). Si l'on veut bien isoler les réutilisations du Campaniforme, du Bronze moyen et de l'âge du Fer, qui n'entrent pas dans notre propos, celles du Néolithique récent/final sont particulièrement significatives. Les mobiliers des dolmens A 1, A 4 et A 5 ont déjà été évoqués à propos de l'origine de l'Artenac et de ses relations avec les autres groupes culturels.

Par contre, celui du dolmen A 6, contrastant fortement avec les précédents, s'intègre sans problème dans la phase finale de l'Artenac telle que nous la concevons. Cette dichotomie est importante et nous discuterons plus loin de ce qu'elle indique clairement du point de vue chronoculturel.

Avec le dolmen de Puyraveau à Saint-Léger-de-Montbrun (Deux-Sèvres) nous découvrons un mobilier dont la céramique ne semble pas être en accord avec le lithique. Les conditions de récupération du mobilier et sa dispersion rendent assez aléatoire toute analyse fine. De toute évidence, cependant, nous abordons une région géographique avec une originalité certaine, le style de Taizé, dont la relation chronologique avec l'Artenac demeure difficile à préciser.

Dans les Deux-Sèvres nous ne pouvons guère prendre en considération ici les mégalithes des Vinettes, du Doignon et des Lizières à Salles et de Monte-à-Bout à Pamproux (Patte 1971). Par contre en Vendée les fouilles de Joussaume sur la Pierre Virante à Xanton-Chassenon ont fourni un matériel peu riche et peu évolué qu'il est logique d'évoquer ici mais qu'une datation sur os (Gif. 3762 : 4040 ± 130 B.P.) placerait plutôt à la fin de notre phase I (Joussaume 1981).

## 2. L'ARTENAC II - INFLUENCE CAMPANIFORME (IIA) ET PHASE POST-CAMPANIFORME (IIB)

Comme nous l'avons indiqué plus haut, les couches terminales de la fosse de Diconche, à partir de la 3 jusqu'à la 1, y comprises les 4, 7 et 8 datées de 4040 ± 50 B.P., présentent les premiers témoignages de l'influence campaniforme. Cette phase se prolonge temporellement par le matériel bien daté rencontré sur les sites à remparts que nous avons évoqués plus haut (Le Camp et le Gros-Bost). Il a été intellectuellement satisfaisant de diviser ici l'Artenac II, en IIa campaniforme et IIb post-campaniforme. Malheureusement les classements des mobiliers en fonction de notre logique se révèlent totalement inopérants lorsque nous passons à l'étude des sites. Nous avons cependant maintenu cette fiction d'isolement pour, dans un premier temps, indiquer la liste des changements dans la céramique que nous pensons devoir être consécutifs à l'influence campaniforme. Puis nous ferons l'inventaire de ce qui à nos yeux représente une évolution propre, dont il ne

faudra cependant pas oublier que le Campaniforme est probablement le déclencheur. Tout ceci s'inscrit sur un fond persistant et s'analyse donc en terme d'apparition et non de substitution. C'est par conséquent, non seulement les apports nouveaux indiqués par la stratigraphie de Diconche que nous prendrons en considération, mais aussi ceux fournis par les premières explorations des sites à rempart.

### a. Artenac et Campaniforme

Il nous faut évoquer ici le problème de l'Artenac et ses relations avec le Campaniforme. Une publication récente (Strahm 1995 <sup>(5)</sup>) nous propose le modèle "Crémade", une hypothèse de travail sur son origine, en étendant la réflexion à toute l'Europe concernée par ce phénomène. Il n'est certes pas dans notre propos d'en juger la pertinence, mais quelques observations méritent d'être reprises ici. Le postulat est que l'origine de cette "culture" ne peut pas être située géographiquement, car il s'agit d'une idéologie, par nature immatérielle. Un petit groupement d'individus aurait suffi pour la diffuser. Elle se serait trouvée en contact avec des entités culturelles locales et plutôt que d'imposer ses règles ou rites, se serait adaptée au contexte régional par des processus modificateurs et non destructeurs (adoption des lieux funéraires sans les rites, reprises de certaines formes de céramique et de certains types d'outils : scie à coches, armature à ailerons équarris etc.). Ceci semble pouvoir être argumenté valablement peut-être en ce qui concerne le Cordé ou les "Protuding Foot Beaker" (PFB). Par contre, ce que nous proposons pour l'Artenac est un processus inverse où sa dynamique propre lui aurait fait refuser en bloc ou seulement assimiler des éléments campaniformes très superficiels, tels certaines techniques et thèmes décoratifs. Dans ses conceptions de base (économico-sociales) et ses comportements, l'Artenac aurait vigoureusement résisté à toute perte de son identité. Il est vrai que nous suivons difficilement toute hypothèse ou toute supputation attribuant une charge ou valeur spirituelle à l'ornementation de certains récipients. La séparation entre les deux cohabitants est bien marquée sur le terrain localement comme d'ailleurs dans d'autres régions (Strahm *op. cit.*, p. 387).

Notre périodisation de l'Artenac basée, rappelons-le, sur des observations stratigraphiques, n'a pas été liée aux différents phasages qui ont été

(5) Katja Schmidt nous en fait une traduction ce dont nous lui sommes très reconnaissants.

proposés pour les vases campaniformes. D'une part, leurs variations dans la zone atlantique, reposant sur des sériations ornementales, ne sont pas d'une acceptation générale et, d'autre part, l'indigence des données locales enlève de la représentativité aux rares témoins en notre possession.

**- Les phases A.O.C. (*all-over-cordé*) et A.O.O. (*all-over-ornementé*)**

Il faut noter que les décors à la cordelette, attribués généralement à une période ancienne du cycle chalcolithique, soit seuls, soit associés à des motifs au peigne, ne sont pas représentés dans la zone côtière qui nous concerne directement. Ils semblent donc se trouver présents uniquement dans la zone continentale septentrionale du Centre-Ouest, ce qui a été déjà bien démontré par Joussaume et Pautreau (Joussaume, Pautreau 1990). Malheureusement, les récipients ainsi ornés se trouvent en réutilisation dans des sépultures mégalithiques, ce qui ne permet pas de leur concéder une valeur chronologique quelconque par exemple dans les tumulus A 4 et 6 de Chenon, dans le dolmen de Périssac à Esse en Charente etc. (Gomez 1986).

D'autre part à La Sauzaie à Soubise (Charente-Maritime), dans un niveau superficiel très mélangé, il a été recueilli un tesson dont le décor semble plutôt obtenu par des points étirés que par une corde (Pautreau 1974, pl. 38, n° 10). Il y a, semble-t-il, un cas similaire à la Fontaine-de-la-Demoiselle et il s'agit d'une technique connue sur Diconche. Il a été timidement évoqué que les décors au point-tiré de l'Artenac en Saintonge, dont les exemplaires précédents sont proches, aient pu s'inspirer de modèles campaniformes à la cordelette ou d'une céramique épiscopordée dont il manque des témoins fiables. L'argument a été retourné recherchant l'origine du Campaniforme dans l'Artenac par une continuité dans la technique décorative. Aucune de ces hypothèses ne semble acceptable avec les données actuelles, leur exclusion géographique des deux types de décors (l'utilisation exclusive du point-tiré est restreinte à la Saintonge) et les incompatibilités chronologiques. Il faut cependant mentionner un tesson de la Grande Pigouille à Belluire, site campaniforme et arténacien, qui, près d'un fond, montre des lignes obtenues selon toute vraisemblance avec un fil de cuivre enroulé sur un support de même nature. Cette technique est généralement datée du Bronze ancien et n'entre pas en ligne de compte dans la phase initiale du Campaniforme (Roussot-Larroque 1984, p. 30).

Par contre la technique du décor à la cordelette est bien connue dans le complexe Bronze ancien/moyen (Bouchet *et al.* 1990) mais formant des motifs très différents. Les profils sont majoritairement étrangers à l'Artenac ou du moins n'apparaissent

que dans ses ensembles très tardifs (le Gros-Bost et Beauclair). Des exemplaires ont été signalés sur le Camp-Allaric (Aslonnes, Vienne), dans un contexte arténacien indiscutablement récent, mais dans une position stratigraphique peut-être un peu incertaine (Pautreau 1976 ; 1979). Nous en parlerons plus loin.

**- Les phases maritime et/ou épimarin**

Elles sont bien représentées dans la zone saintongeaise continentale. Les pyrénéiques, principalement à base de motifs géométriques, y demeurent rares (la Grande Pigouille à Belluire ; Cordie à Marignac, Charente-Maritime ; Soubérac à Gensac-la-Pallue, Charente). Par contre, la zone côtière Saintonge/Vendée ainsi que des sites plus continentaux au nord des Deux-Sèvres (Taizé E 136 par exemple) ont livré régulièrement des motifs triangulaires, des décors en damier, des jattes, des décors incisés (par exemple Les Loups à Échiré ; Burnez 1996) et des V-boutons soit circulaires et décorés, soit en tortue, qui signent des contacts avec la péninsule ibérique et les Pyrénées (Joussaume *et al.* 1986). Ces parures proviennent de sépultures alors que dans la Saintonge le même type de tombes n'en livrent pas (le dolmen de Séchebec à Cognac (Charente) par exemple ; Bayne *et al.* 1966). Il est donc possible de supposer une implantation continue et plus importante du phénomène campaniforme dans cette zone vendéopoitvine, hors de l'aire privilégiée par l'Artenac I. Nous y voyons un phénomène d'exclusion sur lequel nous reviendrons plus loin.

**- Les habitats**

Ils posent aussi le problème d'une possible cohabitation géographique. Il est indiscutable qu'en Saintonge des sites ont livré des témoins de deux céramiques (Cordie à Marignac, Soubérac à Gensac-la-Pallue, Diconche, la Grande Pigouille). Toutefois les tessons campaniformes sont en nombre très restreint alors que, sauf à la Grande Pigouille, les tessons arténaciens décorés abondent. Il est difficile d'imaginer des occupations identiques des sites. La séparation entre les deux cohabitants est bien marquée sur le terrain localement comme d'ailleurs dans d'autres régions (Strahm *op. cit.*, p. 387). S'il est aisé de cartographier des sites arténaciens, les gisements campaniformes se présentent non seulement en nombre réduit, mais surtout sous la forme de petites cellules qui bien souvent de trouvailles isolées. Le contraste est frappant avec les établissements arténaciens qui se structurent, on est tenté de dire, qui "s'urbanisent", se hiérarchisent, processus dont les prémices se situent dans le Néolithique récent du Matignons/Peu-Richard.



**- Les sépultures**

Les sépultures campaniformes caractéristiques — c'est-à-dire en dehors d'une réutilisation dont la fin funéraire n'est pas démontrée de mégalithes — se rencontrent aussi, dans les données actuelles, seulement dans la zone vendéenne (le Paradis-aux-Ânes à Jard-sur-Mer, Vendée, par exemple). Nous verrons que se retrouve la même dichotomie lorsque nous évoquerons les objets en métal. Le département de la Dordogne est presque caricatural de ce point de vue.

Nous n'avons ici que l'intention de donner un bref aperçu des points forts marquant notre décision de scinder l'Artenac II en deux phases : la première Artenac IIa probablement contemporaine des Campaniformes, de leur phase dite moyenne, sans qu'il soit possible de matérialiser les relations que les deux entités ont pu entretenir ; la seconde, Artenac IIb, montrant que l'impact arténacien, surtout, vers le nord, s'est amoindri ce qui pourrait résulter d'une présence, culturelle et/ou matérielle, continue des Chalcolithiques. Sur la Loire des récipients de transition entre l'Artenac et le Bronze ancien parfois avec une anse nasiforme pourraient avoir pris la place de l'Artenac IIb (Gomez 1995, fig. 43 ; Irribaria 1994) (Saint-Nicolas-de-Bourgueil, Indre-et-Loire, communication et dessin de M. Pichon). Cependant les éléments rares et isolés dont nous disposons incitent à une grande réserve dans leur interprétation.

Dans le premier cercle, l'Artenac IIb paraît entrer en contact avec le Bronze ancien sans intermédiaire, bien que des décors — surtout ceux en damiers — puissent indiquer des contacts avec, disons pour simplifier, les phases III/IV chalcolithiques de Guilaîne (Guilaîne 1967 ; 1984). Il ne paraît pas que l'on puisse envisager une symbiose entre le Campaniforme et l'Artenac dont R. Joussaume évoquait la possibilité sans grande conviction (Joussaume *et al.* 1986, p. 42). C'est plutôt en terme de partage de zones d'influences que cette contemporanéité peut être envisagée sur lequel nous reviendrons plus loin. De toute façon il y a selon nous une antinomie profonde entre la structure sociale arténacienne et celle, combien floue, du Campaniforme.

En dernier lieu il faut évoquer les datations isotopiques. Elles sont malheureusement de peu de secours avec une plage très défavorable et un nombre restreint pour le Campaniforme. La calibration donne une parfaite contemporanéité avec l'Artenac mais sur six à sept siècles ce qui réduit singulièrement leur intérêt.

Nous ne voulions ici que souligner les problèmes complexes tant chronologiques que géographiques que pose régionalement le Campaniforme par rapport au Néolithique final. Le Centre-Ouest semble apporter un commencement de réponse très locale, certainement

pour cette raison inapplicable à un phénomène d'une ampleur européenne.

**b. L'Artenac IIa**

Lors de l'étude de la céramique provenant des enceintes et de la fosse du chantier 4 nous avons déjà mentionné ce qui nous semblait pouvoir être attribué à une influence campaniforme. En voici résumées les caractéristiques flagrantes avec quelques exemples qui n'ont pas pour but d'être exhaustifs :

- . l'apparition des bandes scalariformes (pl. 163, n° 1 à 5) ;
- . le décor linéaire simple s'étoffant par des bandes superposées couvrant progressivement le col du récipient jusqu'à la lèvre (pl. 155, n° 5) ;
- . le décor obtenu par des points au peigne formant des bandes non encadrées (pl. 131, n° 1) ;
- . l'apparition de décor aux points allongés et séparés disposés en bandes étroites et parallèles (pl. 182, n° 12 à 20) ;
- . la disposition radiale des décors précédents (pl. 182, n° 20) ;
- . le profil en coupelle (pl. 182, n° 12, 14 à 20) uniquement décorée aux points allongés ;
- . les vases tulipiformes (pl. 182, n° 10, 13), ces derniers peut-être moins caractéristiques.

Tous les éléments cités ci-dessus se retrouvent dans la partie supérieure du chantier 4. Il faut noter qu'à Diconche les deux seuls tessons campaniformes proviennent de niveaux supérieurs tant dans la fosse (pl. 183, n° 9) que dans le chantier 5 (pl. 250, n° 2). Dans le récent ouvrage de J. Gomez (Gomez 1995) se trouve à nouveau un état de la question chalcolithique qu'il n'est pas dans notre propos de répéter ici. Il est intéressant toutefois de tenter de rapprocher les sites ayant livré des tessons arténaciens et des témoins campaniformes. À La Palut à Saint-Léger (Charente-Maritime) sans relation stratigraphique (Bouchet *et al.* 1990), à côté de plusieurs vases des deux styles, ont été recueillis des pichets, dont un porte une décoration de bandes de points allongés très proche donc de celle de certaines assiettes, des coupelles et d'un vase tulipiforme du chantier 4 de Diconche (pl. 163, n° 1 à 5, 7, 9 ; pl. 185, n° 12 à 20). Aux Loups à Échiré (Burnez 1996) et à La Lède-du-Gurp (Roussot-Larroque 1995) les vases campaniformes sont, en stratigraphie, au-dessus des horizons du Néolithique final, Artenac I dans les deux cas (Frugier 1979). J. Gomez pense que les Bois de Mativo à Magnac-sur-Touvre (Gomez 1980 ; 1995) offre un bon exemple de contemporanéité entre les Campaniformes, avec leur céramique d'usage, et l'Artenac. Nous ne connaissons pas la position stratigraphique du tesson campaniforme de la Fontaine-de-la-Demoiselle (Roussot-Larroque 1976,

p. 348). La Grande Pigouille, qui apparaissait comme un site campaniforme homogène (Bouchet *et al.* 1990 ; 1993) après curage du ruisseau le Pradelle, l'était beaucoup moins à la suite de la fouille programmée. À côté d'un riche matériel campaniforme a été recueilli, sans qu'une relation stratigraphique soit bien établie, un matériel artenacien peu signifiant (Fouéré 1998b). Les autres sites régionaux de co-présence, en dehors des mégalithes qui ne peuvent pas apporter d'indication valable à ce niveau, sont des sites d'habitats connus que par des ramassages de surface (Cordie à Marignac (Charente-Maritime), Soubérac à Gensac-la-Pallue (Charente), La Sauzaie, Roquefort à Lugasson etc.). Il faut aussi souligner qu'il n'y a pas une parfaite coïncidence entre les sites campaniformes et les sites artenaciens mais les premiers sont certainement beaucoup plus nombreux que les découvertes le font supposer (Bouchet *et al.* 1986). De plus leur céramique d'accompagnement, très caractérisée, ne semble pas avoir influencé la céramique domestique de l'Artenac. Ce sont autant d'éléments qui prêchent en faveur d'une coexistence et non d'une intégration que ce soit dans un sens ou dans l'autre.

### c. L'Artenac IIb

Les caractéristiques de cette phase terminale de l'Artenac sont les suivantes :

- la continuité des bossettes, avec l'apparition des carènes sinueuses, qui pourraient être un développement des premières, puis finissent par prédominer. Les bossettes elles-mêmes se rapprochent et forment souvent une couronne serrée sur la panse ;
  - la tendance à préférer des registres plus étalés et plus étoffés avec de nombreux éléments qui, d'espacés, deviennent jointifs ;
  - des décors de plus en plus exubérants ;
  - l'utilisation fréquente des décors scalariformes ou apparentés ;
  - les décors en damiers, parcimonieusement représentés sur Diconche (pl. 162, n° 13) ;
  - les décors ne se cantonnent plus au-dessus mais peuvent se trouver en dessous de l'épaulement (pl. 143, n° 14) ;
  - les cordons digités très rares et les impressions digitées couvrantes sur les panses sont un peu plus fréquentes ;
  - le nombre croissant d'assiettes décorées qui deviennent aussi abondantes, en pourcentage, que tous les autres vases décorés ensemble ;
  - avec quelques réserves il est possible de suggérer l'utilisation d'un peigne ou estampe pour obtenir des bandes non marginées, ce qui est aussi une innovation par rapport à la phase précédente ;
  - il semble aussi que les assiettes lobées appartiennent à un stade récent, mais il y en a une toutefois au Peuchin ;
  - les anses et tétons nasiformes de plus en plus outrepassés avec l'apparition du type à méplat qui semble être un marqueur chronologique important ;
  - dans les profils, même sans que l'on assiste à des changements très significatifs (la fragmentation extrême du mobilier nécessite quelque prudence), le pourcentage global des assiettes par rapport aux autres récipients demeure assez constant ;
- on constate :
- l'apparition de vases à embouchure très refermée et carène aiguë, qui restent cependant rares ; ces récipients sont en général à profil large parfois très écrasé ;
  - enfin dans la fouille récente du Camp à Challignac nous rencontrons des bouteilles bien caractérisées qui n'avaient pas été reconnues, à notre connaissance, sur les autres sites jusqu'à présent ;
  - l'apparition des anses en prise directe sur la lèvre des récipients ;
  - des fusaïoles en pierre apparaissent à côté des exemplaires classiques en terre cuite.

C'est également pendant cette phase que l'on trouve les scies à encoches et les armatures à pédoncule et ailerons équarris. Leur apparition lors de la phase IIa est plus que probable (la Grande-Pigouille). La plupart des éléments cités ci-dessus se retrouvent sur Diconche, non seulement sur la fosse, mais sur les fossés dans toutes les ceintures avec toutefois une certaine pauvreté numérique. Nous les avons déjà énumérés et commentés plus haut. Il faut noter l'apparition tardive des fusaïoles en pierre sur le chantier 4 comme dans l'Est de la France et en Suisse (Pétréquin *et al.* 1987-1988). Le décor en damier, qui peut avoir une signification plus tardive dans le complexe campaniforme, est rare à Diconche. Ce motif est fréquent sur le Gros-Bost et le Camp, où le décor scalariforme abonde ainsi qu'à La Palut et au Quéroy. Des rapprochements avec les décors des Duffaits à Rochette seraient une inversion chronologique (dolmen A1 de Chenon *in* Gomez 1995, pl. 30). Par contre des comparaisons peuvent être trouvées avec Beauclair à Douchapt (Dordogne) (Fouéré *et al.*, à paraître) et la sépulture mégalithique de Plélauff en Kerivoelen (Côtes-d'Armor) (Le Roux 1984). Dans l'environnement proche, les autres sites, reconnus par des ramassages de surface avec des mobiliers mélangés, ne peuvent guère donc être considérés comme représentatifs. La Palut à Saint-Léger entre d'ailleurs dans cette catégorie mais nous en reparlerons lorsque nous traiterons du devenir de l'Artenac et de ses rapports avec le Bronze ancien.

Le site de Ponthezières à Saint-Georges-d'Oléron (Joussaume 1981 ; Laporte 1986 ; 1990 ; 1994), que nous avons déjà évoqué, a donné lieu à des datations isotopiques contradictoires. Les décors et les formes figurés ne semblent pas entrer facilement dans notre phase ancienne et nous avons déjà noté que l'auteur penche aussi dans ce sens (Laporte 1994, p. 71). On y remarque des triangles à champ croisillonné (*op. cit.*, pl. 2.4, n° 1), deux rangées de triangles (*op. cit.*, pl. 2.5, n° 1), des motifs complexes (*op. cit.*, pl. 2.6, n° 4) ainsi que des anses nasiformes à méplat. Il semble que ni les bossettes ni les carènes sinueuses n'y soient représentées. La technique du point-tiré semble avoir été prédominante mais il s'agit d'une technique diachronique dans l'Artenacien de Saintonge. Il faut signaler des scies à coches, la présence d'armatures tranchantes à retouches abruptes et d'armatures perçantes, qui dominent, dont une avec des ailerons équarris obliques. En plus de Ponthezières, l'Île d'Oléron a livré des indices de nombreux sites dont l'importance n'est pas connue.

Les fosses de Piedemont à Port-de-Barques montrent un mélange, du moins dans la fosse 2, d'un Bronze ancien bien affirmé avec ses anses en croissant mais aussi des anses nasiformes et des carènes aiguës (Gabet, Gomez 1982). La date <sup>14</sup>C est de toute évidence une fois de plus dans une plage à grande incertitude (Gif. 3550 : 4290 ± 110 B.P. 3020-2870 av. J.-C.).

La Perroche à Dolus, dont le petit mobilier a été publié par L. Laporte, doit être citée ici avec un tesson montrant un décor de lignes obliques scalariformes (Laporte 1994, pl. 1.31, n° 7) et des anses à méplats. Cet auteur pense qu'il s'inscrit aussi dans une période finale de l'Artenac (*op. cit.*, p. 44). En Saintonge, cette fois sur un éperon barré à Saint-Séverin-sur-Boutonne, nous avons des céramiques qui sans difficulté s'inscrivent dans cette phase terminale : des décors scalariformes sur assiettes et des triangles à champ portant des bandes scalariformes, des carènes sinueuses, un vase à profil refermé, une anse en prise directe sur la lèvre et une anse nasiforme à méplat. Il faut souligner que dans ce cas, il n'y a pas eu de récolte sélective et qu'il s'agit donc d'un mobilier homogène (Burnez, Gabet 1967). L'épingle à tête enroulée en cuivre pourrait confirmer cette attribution tardive (Coffyn 1969).

Le site d'Ors a, selon toute vraisemblance, été aussi occupé pendant cette période mais la dispersion des mobiliers chez différents collectionneurs ne permet pas d'en avoir une vue globale, ceci d'ailleurs pour toutes les époques qui s'y sont succédées. La Sauzaie à Soubise, par suite d'une publication partielle, ne peut pas être insérée avec certitude dans une des deux phases de l'Artenac (Pautreau 1974) probablement

toutes les deux y sont présentes. Les décors qui ont été attribués à l'âge du Bronze trouveraient peut-être mieux leur place dans l'Artenac II. Enfin un sondage récent dans le site fossoyé peu-richardien à la Mercière à Jarnac-Champagne (Charente-Maritime) a permis de recueillir, tout au sommet d'un fossé interne, de la céramique typique : une anse nasiforme, des fragments de carènes sinueuses, une assiette portant un décor scalariforme et un récipient à embouchure étroite et carène très marquée. Il faut noter que ce site présente sur photographies aériennes, un plan d'éperon barré avec "pince de crabe" (Burnez, Louboutin 1999).

Encore en Saintonge, nous trouvons deux éperons barrés par des remparts qui, soit par des sondages de peu d'ampleur et des ramassages (Cordie à Maignac), soit seulement par des ramassages (le Vieux-Bourg à Merpins), ont livré des témoins d'un Artenac final : anses nasiformes à méplat, carènes sinueuses, assiettes décorées de motifs complexes, certaines avec utilisation du thème scalariforme (Gaillard, Petit 1977 ; Roussot-Larroque *et al.* 1986).

Lorsque nous nous dirigeons vers le sud de la Saintonge nous trouvons le site du Camp à Chalignac qui nous a servi à définir la phase tardive de l'Artenac avec des dates de <sup>14</sup>C indiquant sinon un post-campaniforme, du moins une contemporanéité (Burnez *et al.* 1995). Nous y trouvons des anses nasiformes à méplat et/ou outrepassées, des anses en prise directe sur la lèvre des récipients, de très nombreuses carènes sinueuses, des vases à col rentrant, des décors scalariformes sur assiettes (ce type de décor couvrant parfois le champ de triangles), des damiers, des décors sous l'épaule, des bandes pointillées au peigne sans encadrement, des cordons et des bords digités. En fait toute la gamme qui était pressentie sur le sommet du chantier 4 de Diconche, mais qui règne ici exclusivement. Plus au sud, cette fois en Périgord, le site du Gros-Bost, dont la renommée est due à C. Chevillot, est bien daté aussi par le <sup>14</sup>C offre le même éventail. Il a livré, outre une assiette à lobe, un bord plat avec une anse en prise directe sur la lèvre qui pourrait permettre d'évoquer les récipients de La Palut à bord plus ou moins plongeant (Bouchet *et al.* 1990, fig. 9), une carène haute avec décor scalariforme l'encadrant qui provient vraisemblablement d'un récipient biconique, profil typique du Bronze ancien, des décors digités sur la paroi et sur les bords (Chevillot 1989 ; Burnez *et al.* 1999). La datation en grande partie post-campaniforme semble, dans son cas, assurée. À 1 km dans la vallée de la Dronne, le site de Beauclair à Douchapt appartient au même horizon chronologique (Fouéré 1998b).

C'est ici qu'il nous semble devoir évoquer à nouveau les sites de la Fontaine-de-la-Demoiselle et de

Sainte-Florence qui possèdent tous les deux des carènes sinueuses. Sur le premier nous trouvons aussi des décors scalariformes sur des assiettes, des décors à proximité de la lèvre d'une écuelle (Roussot-Larroque 1984, p. 150) et des cordons digités.

Grâce encore à C. Chevillot et à ses collaborateurs nous pouvons insérer sur la zone du Périgord limitrophe de la Saintonge des sites qui semblent être de moindre importance, donc satellites, qu'il serait fastidieux d'énumérer. La carte publiée par cet auteur indique deux concentrations, l'une englobant la vallée de la Dronne et celle de l'Isle, l'autre la vallée de la Dordogne sans qu'il soit possible d'être sûr qu'elles ne reflètent pas des activités de prospection au lieu de réelles zones de grande densité d'occupation. Quoiqu'il en soit, si l'on prend en considération le lithique, toute la moitié occidentale du département montre une occupation assez remarquable qui, étant donné le contexte indiqué par les données fournies par les fouilles (Gros-Bost, la Fontaine-de-la-Demoiselle, Beauclair), doit être mentionnée ici.

Il faut indiquer les éperons barrés de la région d'Angoulême sur lesquels nous reviendrons au sujet des habitats. Malheureusement leurs mobiliers, peu abondants d'ailleurs, n'ont été que partiellement publiés et les dates  $^{14}\text{C}$  s'inscrivent dans une plage ancienne comme nous le verrons lorsque nous traiterons des datations (Bois Menu à Vœuil-et-Giget, Pierre Dure à l'Isle-D'Espagnac en Charente). Il y a une exception grâce au Fort-des-Anglais à Mouthiers-sur-Boëme dont la date (Gif. 6079 : 3890 ± 90 B.P. - 2755-2140 av. J.-C.), associée à des armatures perçantes et des décors variés, est en accord avec celles du Gros-Bost et du Camp, mais dont J. Gomez conteste maintenant la validité (Gomez 1995, p. 105). De plus il s'agit d'éperons barrés du même type que ceux que nous avons rencontrés en Saintonge et qui ont pu être rattachés à l'Artenacien II.

Dans cette région angoumoisine, par contre, nous avons des indications fournies par le funéraire. Le site qui nous semble capital est la nécropole de Chenon dont la publication exhaustive n'a malheureusement pas encore été réalisée. Nous avons déjà souligné l'appartenance des dolmens A1, A4 et A5 à un horizon qui doit être rattaché au Vienne/Charente (voir *supra*). Le dolmen B1, ou plutôt le couloir de la chambre T de ce tumulus, a livré un mobilier offrant des marqueurs chronologiques importants qui contraste avec celui des autres monuments que nous venons de citer. En plus d'une quinzaine de poignards, se trouve toute une gamme d'armatures perçantes et une absence totale d'armatures tranchantes alors qu'elles sont nombreuses dans les autres mégalithes. Il a été recueilli en tout 2 736 tessons tant dans le couloir que devant le parement de condamnation. Nous y trouvons des

bossettes, des carènes sinueuses, une anse outrepassée, des motifs relativement complexes, un décor digité sur une panse avec une languette rappelant les exemplaires du Camp, du Gros-Bost et, nous le verrons, la grotte d'Artenac. Insistons sur le décor de losanges imbriqués qui, à Bellefonds, souligne une lèvre. Il faut noter l'utilisation dans un cas de la technique au point-tiré comme il y en a au Quéroy. Enfin une barrette en "trompette", bien que non perforée, évoque aussi ce dernier site.

Il n'est pas possible de positionner chronologiquement dans l'Artenac tous les mobiliers qui ont été récupérés dans des mégalithes souvent à multiples réutilisations (par exemple la Forêt de la Boixe à Vervant, la Motte de la Garde à Luxé, Maupas à Saint-Martin-la-Rivière et les nombreuses tombelles du Limousin). Nous reviendrons plus loin sur cette attraction qu'ont exercé les mégalithes sur les populations artenaciennes et sur l'interprétation que nous pensons pouvoir donner à cette tradition des inhumations collectives.

La grotte éponyme trouve sa place ici avec son décor sur deux rangs, son anse nasiforme outrepassée, son vase à col rentrant et un léger cordon arciforme digité (Bailloud *et al.*, à paraître), bien que la présence de tranchantes de type Sublaines puisse évoquer une phase plus ancienne. Il est à peu près certain toutefois qu'une grande partie du mobilier a été perdue avant l'intervention, ce qui nous a privé d'éléments de datation plus nombreux. La grotte du Quéroy, que nous avons déjà évoquée pour des témoins de l'Artenac I, semble avoir été fréquentée pendant la seconde phase (Gomez, Laporte *op. cit.*). Les éléments que nous pouvons ici retenir dans la publication sont les suivants :

- les vases à col rentrant, le dernier ayant une couronne de bossettes (pl. 16, n° 9, 25) ;
- le vase 18 (pl. 18) ;
- ceux de la planche 19 de même profil, dont un avec une anse outrepassée ;
- les décors sur deux bandes (le vase 30 par exemple) ;
- un décor en damier, vase 37, pl. 20, très proche aussi par sa forme d'un vase de La Palut (Bouchet *et al. op. cit.*, fig. 10, n° 19) ;
- sur la planche 22 nous trouvons aussi des exemplaires entrant dans les mêmes catégories avec entre autres la barrette perforée nasiforme bifide que nous avons rapprochée d'une barrette non perforée de Chenon ;
- il faut noter sur la planche 25 des anses nasiformes à méplat et outrepassées.

Il est indiscutable que, dans l'ensemble, le Quéroy présente des affinités plus nombreuses avec l'Artenac II qu'avec l'Artenac I. Ceci est renforcé par le fait que nous avons pu constater qu'à Diconche il y

avait une perdurance d'utilisation des marqueurs anciens à travers les périodes les plus récentes.

Vers le nord, il faut atteindre les environs de Poitiers pour trouver un site qui ait donné lieu à une fouille importante, le Camp-Allaric à Aslonnes, mais dont la publication, comme nous l'avons déjà signalé, n'est pas entièrement achevée (Pautreau 1976). À nouveau, nous avons des <sup>14</sup>C donnant des dates anciennes alors que le matériel publié comprend de nombreuses assiettes décorées, dont malheureusement nous ne connaissons pas le pourcentage dans les décors. Il faut noter la présence de carènes sinueuses, que l'on retrouve d'ailleurs dans une tombe à proximité, le dolmen de Thorus à Château-Larcher (Pautreau 1981). Rappelons que grâce au lithique montrant d'abondantes armatures tranchantes, cet auteur a cru pouvoir distinguer deux phases artenaciennes. Ce serait la première, pensons-nous, qui, selon toute vraisemblance, serait datée. De même qu'à la Fontaine-de-la-Demoiselle, on est en droit de se demander s'il n'y a pas eu plusieurs étapes artenaciennes, ou même antérieures, dans l'occupation. Au Camp-Allaric, serait-il osé de suggérer qu'une phase Vienne/Charente aurait pu précéder l'occupation artenacienne ? Les recherches actuelles ne semblent pas pouvoir l'éliminer en dépit de la vindicte de certains auteurs (Roussot-Larroque 1984, p. 165, 183 et 185). La rareté des décors artenaciens dans la première couche et l'abondance de tessons grossiers iraient plutôt dans ce sens. C'est d'ailleurs, semble-t-il, la position que J.-P. Pautreau paraît favoriser. Nous retrouvons une situation identique à celle de la Fontaine-de-la-Demoiselle, que nous avons déjà évoquée, où les dates du Néolithique "récent" se superposent exactement avec celles supposées de l'Artenac "pur" (Roussot-Larroque 1973b). Dans les deux cas la présence d'un style céramique non orné antérieur pourrait avoir été occultée par son manque de spécificité. Les récipients "domestiques" artenaciens, comme ceux du "Loire-Dordogne", montrent une homogénéité incontestable dans l'anonymat. Un doute est donc permis sur l'homogénéité des niveaux discernés. Nous en avons déjà suggéré la possibilité dans nos considérations sur l'origine de l'Artenac.

Bien que nous ayons proposé de dater la grotte sépulcrale de Bellefonds de la période ancienne, il nous faut signaler que certains éléments pourraient indiquer une fréquentation plus récente. Nous avons déjà indiqué notre perplexité au sujet des vagues triples formées chacune de trois lignes couvrant tout un tesson (Patte *op. cit.*, pl. 16, n° 2). Son appartenance à l'Artenac n'est pas évidente. La présence dans la même cavité de matériel plus ancien peut permettre d'évoquer des motifs identiques du Bassin parisien : le

Grand Louvre à Paris (Cornejo 1991), les Hautes-Bruyères à Villejuif (Seine) (Bailloud 1979). Par contre, sur la même planche de Bellefonds, le bord avec des losanges imbriqués et le tesson numéro 276 seraient plutôt d'affinités récentes. Enfin dans la même région le tumulus de Fleuré (Patte *op. cit.*, pl. 26 et 27), bien qu'ayant au moins deux vases artenaciens d'un type récent, pose d'autres problèmes que nous évoquerons plus loin.

Dans les Deux-Sèvres nous avons déjà souligné la pauvreté des sépultures des Vinettes, du Doignon et des Lizières à Salles et de Monte-à-Bout à Pamproux. L'anse nasiforme des Vinettes semble avoir un méplat (Patte *op. cit.*, pl. 3). Elle est accompagnée d'un décor au point-tiré qui évoque la Saintonge. Un sondage effectué par J.-M. Large au Coteau de Montigné à Coulon (Deux-Sèvres) (Large 1980 ; 1983, pl. 54 ; Joussaume 1981) indique des éléments récents : anses outrepassées, décor scalariforme avec un lithique assez caractéristique comprenant encore des armatures tranchantes. Toutefois il n'est pas certain que le site n'ait pas été occupé antérieurement.

Il est difficile de prendre en compte les autres sites tels Les Loups à Échiré (Deux-Sèvres), Champ-Durand ou les Châtelliers d'Auzay (Vendée) car les indications artenaciennes demeurent assez peu significatives étant donné leur importance numérique minime. Nous avons pu montrer, grâce à une fouille assez extensive sur Les Loups, la persistance et la continuité des souches locales remontant probablement au Néolithique récent au moins pendant la phase chronologique peu-richardienne (Burnez 1996). Selon toute vraisemblance comme sur ce site, la Vendée et le Poitou occidental ont échappé au fort impact de l'Artenac II qui semble s'être montré particulièrement actif vers l'est et le sud. Nous rejoignons ici les problèmes des liens éventuels tant culturels que chronologiques avec le Taizé. Mentionnons cependant les "pinces de crabe", relativement nombreuses dans le Marais poitevin, qui posent des problèmes de datations que nous évoquerons lorsque nous traiterons des habitats.

## B. LE DEUXIÈME CERCLE - LES ZONES PÉRIPHÉRIQUES

### 1. L'ARTENAC I

Nous venons de souligner que sur le Marais poitevin la présence des témoins artenaciens devient

très diffuse. Il est impossible de savoir quelle céramique accompagnait les anses nasiformes du sud Morbihan (Burnez 1976), les fouilles d'habitats dans cette zone ayant peu progressé au cours des dernières décennies. La forte emprise territoriale et culturelle, on peut dire exclusive, que l'on trouve en Saintonge paraît se réduire à des marqueurs chronologiques et culturels au nord du Marais poitevin. Nous retrouverons un scénario identique au Bronze ancien qui a une personnalité autre, avec une abondance de haches en cuivre, alors qu'elles sont relativement rares dans les Charentes. Les Fontaines de Quineveau à Avrillé (Vendée) en est peut-être le meilleur témoin (Cadot, Joussaume 1987). Faut-il y voir une zone sous une dépendance armoricaine forte, générée par des échanges maritimes évidents, dépendance qui remonte au Néolithique moyen, tant pour les habitats (les Châtelliers d'Auzay) que pour le mégalithisme ? De toute façon il semble que dans cette zone atlantique l'Artenac I ou II ait eu une influence très réduite du moins d'après ce que les découvertes nous apportent à ce jour.

La zone girondine semble n'avoir été que faiblement marquée par l'Artenac présent à La Lède-du-Gurp à Grayan-l'Hôpital où il se trouve, comme nous l'avons déjà souligné, en position d'Artenac I entre du Peu-Richard et le Campaniforme (Roussot-Larroque 1995). Dans l'Entre-Deux-Mers sur l'éperon barré de Roquefort à Lugasson, il n'a malheureusement pas été effectué de recherche pour la datation du rempart qui englobe une allée couverte en position primaire. La datation  $^{14}\text{C}$  qui pourrait cadrer avec de l'Artenac récent n'est pas sans intérêt car le matériel arténacien publié à ce jour ne semble pas caractériser une phase plus que l'autre (Gif. 3597 : 3960  $\pm$  135 B.P.).

## 2. L'ARTENAC II

Nous avons jusqu'à présent uniquement pris en compte ce qui, dans les recherches actuelles, peut être considéré comme la zone de l'impact maximal arténacien et de ses marches. Les synthèses des dernières années, surtout celles présentées d'une façon approfondies par J. Roussot-Larroque (Roussot-Larroque 1983 ; 1984a et b ; 1985 ; 1986), J.-M. Large (Large 1983) et L. Laporte (Laporte 1994), n'ont pas toujours fait l'unanimité. Ce dernier auteur suggère des liens vers le sud alors que le premier l'a "suivi sur une aire très vaste, englobant le Sud-Ouest, la Loire moyenne, le Bassin parisien, le Centre et une grande partie du Massif central et peut-être de la Bourgogne et de la région Rhône-Alpes" (Roussot-Larroque 1984, p. 190). Dans ces conditions en ajoutant au menu ce que l'un d'entre-nous (Burnez 1976 ; 1996) a

proposé en plus, la Bretagne, il deviendra plus facile d'énumérer les régions où ce groupe (culture ? civilisation ?) ne se serait pas implanté. Il y a là une dérive qui fait assimiler un phénomène général d'acculturation pendant le Néolithique final à une explosion démographique d'une population, peut-être pacifique, par opposition au "scénario tragique" d'autres auteurs, mais qui revient au bon vieux diffusionnisme d'antan. Il nous semble judicieux de rejoindre J. Gomez qui, très sagement, condamne toute attitude rejetant le recours à "l'histoire événementielle" (Gomez 1995, p. 12). Il nous est paru nécessaire de confronter, sinon de reprendre en détail ces exposés très documentés, à partir des nouvelles données offertes par Diconche.

### a. Les éléments spécifiques

En premier lieu nous nous trouvons devant un problème de fond, celui de circonscrire les éléments fondamentaux participant à la définition d'une civilisation ou d'une culture, lorsque l'on s'éloigne des centres homogènes à composantes multiples. Nous avons fait délibérément le choix d'une approche pragmatique en ne retenant que les caractères que nous considérons comme significatifs, soit isolés, soit groupés, sans négliger pour cela les contraintes imposées par une dispersion géographique qui est un facteur à introduire en second lieu. Notre première tâche est donc d'en donner un inventaire raisonné.

#### - La céramique

Nous trouvons en première ligne les anses et tétons nasiformes qui jalonnent un large territoire mais dont la spécificité n'est pas flagrante. Il s'en trouve dans le Fontbousse mais leur rareté en Languedoc leur enlève toute spécificité (Gutherz 1975). Il en existe depuis le cardial des exemplaires, très rares il est vrai, autour de la Méditerranée et sur le littoral de la péninsule ibérique. La carène sinueuse est un autre marqueur, certainement très précis dont, de plus, l'importance chronologique est évidente. La bossette l'est à moindre titre car elle est plus difficile à déterminer sur des tessons de dimension peu importante dans des ensembles dans lesquels elle n'est pas fréquente. Les décors, sauf sur des assiettes ou à proximité des anses nasiformes et/ou des carènes sinueuses et bossettes, sont dans la plupart des cas ubiquistes. Cependant l'assiette à décor interne est un excellent marqueur même dans les aires d'occupation du Chasséen où cependant elles peuvent provoquer un doute (Saint-Romain-de-Montpazier : Roussot-Larroque, Clottes 1972). Les assiettes dont la lèvre est soulignée de lignes incisées, comme au Camp, pourraient dans d'autres contextes lui être rattachées.

Le triangle, à champ pointé ou non, est le meilleur exemple d'une non spécificité. Ce thème est présent, peu ou prou, dans pratiquement tous les horizons néolithiques ainsi qu'à l'âge du Bronze. Les critères de pâte, de techniques de fabrication ne peuvent venir qu'en complément étant donné la diversification de la production arténacienne : céramique très grossière "domestique" et céramique de "luxe", fine, d'une qualité telle qu'il faudra attendre le Bronze final pour en trouver des équivalents. Mais la contrepartie de cette perfection est la vulnérabilité qui rend sa conservation très aléatoire dans les niveaux superficiels des sites ou dans des matrices agressives telles que certaines argiles.

#### - Le lithique

Il s'agit là d'une des composantes des civilisations néolithiques qui en fait demeure la plus sujette à des interrogations car elle ne coïncide pas nécessairement avec la céramique. Son caractère premier fonctionnel lui donne très vraisemblablement une pesanteur évolutive différente, en tout cas indépendante des modes. Deux problèmes peuvent être évoqués le premier concerne l'origine des matières premières, le second l'outillage proprement dit avec sa chaîne opératoire. Un des arguments majeurs mis en avant par J. Roussot-Larroque a été l'hypothèse d'un contrôle par les Arténaciens des ateliers du Grand-Pressigny et par conséquent l'établissement de réseaux d'échanges et, sinon d'intrusion, du moins d'une certaine acculturation par ce biais. Il semble difficile de la suivre sur ce terrain, du moins en l'absence de données complémentaires, surtout céramiques. Les poignards et plus tardivement les scies à coches en silex du Grand-Pressigny présentes dans l'Artenac n'indiquent pas nécessairement qu'elles soient issues d'une production contrôlée par cette "culture". Les premiers apparaissent dans la Vienne/Charente et d'après A. Villes (Villes 1983) seraient déjà présents dans la Seine-Oise-Marne. Par conséquent leur implantation dans des régions lointaines n'implique pas nécessairement une contemporanéité avec l'Artenac.

Le dynamisme des ateliers du Grand-Pressigny n'est pas niable mais ce qui n'est pas démontrable à l'heure actuelle est la prise de contrôle exclusive par une entité, un groupe culturel, de la production à une période donnée. De plus il est assez difficile, voire impossible, de préciser ce que les producteurs auraient pu acquérir en échange. Il est vraisemblable qu'il s'agissait de trocs par étapes successives ayant pour contre partie des biens immédiatement consommables. Par conséquent évaluer le temps qu'il a fallu à ces objets taillés dans cette matière première pour arriver aux Pays-Bas ou en Suisse est un exercice périlleux. Leur existence dans des horizons antérieurs à l'Artenac

ne permet pas d'établir des contemporanéités et des rapports culturels stricts entre le Centre-Ouest et ces régions périphériques. Nous nous inscrivons donc en contradiction avec J. Roussot-Larroque (Roussot-Larroque 1984) qui, niant l'existence du Vienne/Charente et cantonnant le Taizé dans le Néolithique récent, peut ainsi donner à l'Artenac l'exclusivité de la production du Grand-Pressigny. D'autre part des ateliers locaux de production de ces objets font preuve d'une certaine indépendance par rapport au Grand-Pressigny et la création de réseaux d'échanges d'éclatement limité (ateliers des Martins à Mouthiers-sur-Boëme en Charente, Gillardeaux à Annapont en Charente-Maritime, La Léotardie à Lamonzie-Montastruc en Dordogne) (Chevillot 1989 ; Fouéré 1994). Du point de vue du territoire il est symptomatique que la pauvreté des témoins céramiques s'accroît en se rapprochant du Grand-Pressigny, ce qui pourrait indiquer des contacts de trocs parcimonieux et sporadiques. L'extrême rareté d'outils de provenance pressignienne sur les sites arténaciens majeurs connus actuellement va aussi dans ce sens.

Par les poignards et les scies à coches nous avons déjà évoqué l'outillage. Ces dernières ont d'ailleurs une position chronologique plus tardive qui, en datation calibrée autour de 2900 av. J.-C., correspond assez bien à leur première apparition à Clairvaux (Pétrequin *et al.* 1987-1988). Toutefois les importations, d'après les mêmes auteurs, ont provoqué des productions locales en chaille et autres, ce que nous avons aussi constaté dans le Centre-Ouest avec certains de ces instruments en Turonien saintongeais (Taillebourg, coll. Bouchet) ou en Crétacé (le Camp). Ces productions régionales sont encore plus importantes que pour les poignards. Marqueur chronologique accepté par tous, ces scies perdent cependant, à nos yeux, de leur spécificité culturelle.

Les micro-denticulés sont connus bien avant l'Artenac et les microlithes font des apparitions tellement fugaces, et dans des milieux qui ne sont pas toujours clos, que l'on ne peut leur attribuer une valeur discriminante. Le problème est beaucoup plus complexe avec les armatures perçantes, losangiques ou à ailerons et pédoncule, qui semblent bien caractériser le Néolithique final mais qui présentent une distribution telle que, à nouveau, nous ne pouvons pas en faire l'apanage de l'Artenac.

#### - Les objets en os

Dans le même type de raisonnement on pourrait soutenir que les différentes épingles en os, à bélière, en béquille, en palette, permettent d'étendre les aires des céramiques Cordée, Luchertz ou autres jusque dans l'Ouest de la France. Il ne s'agit que d'éléments très

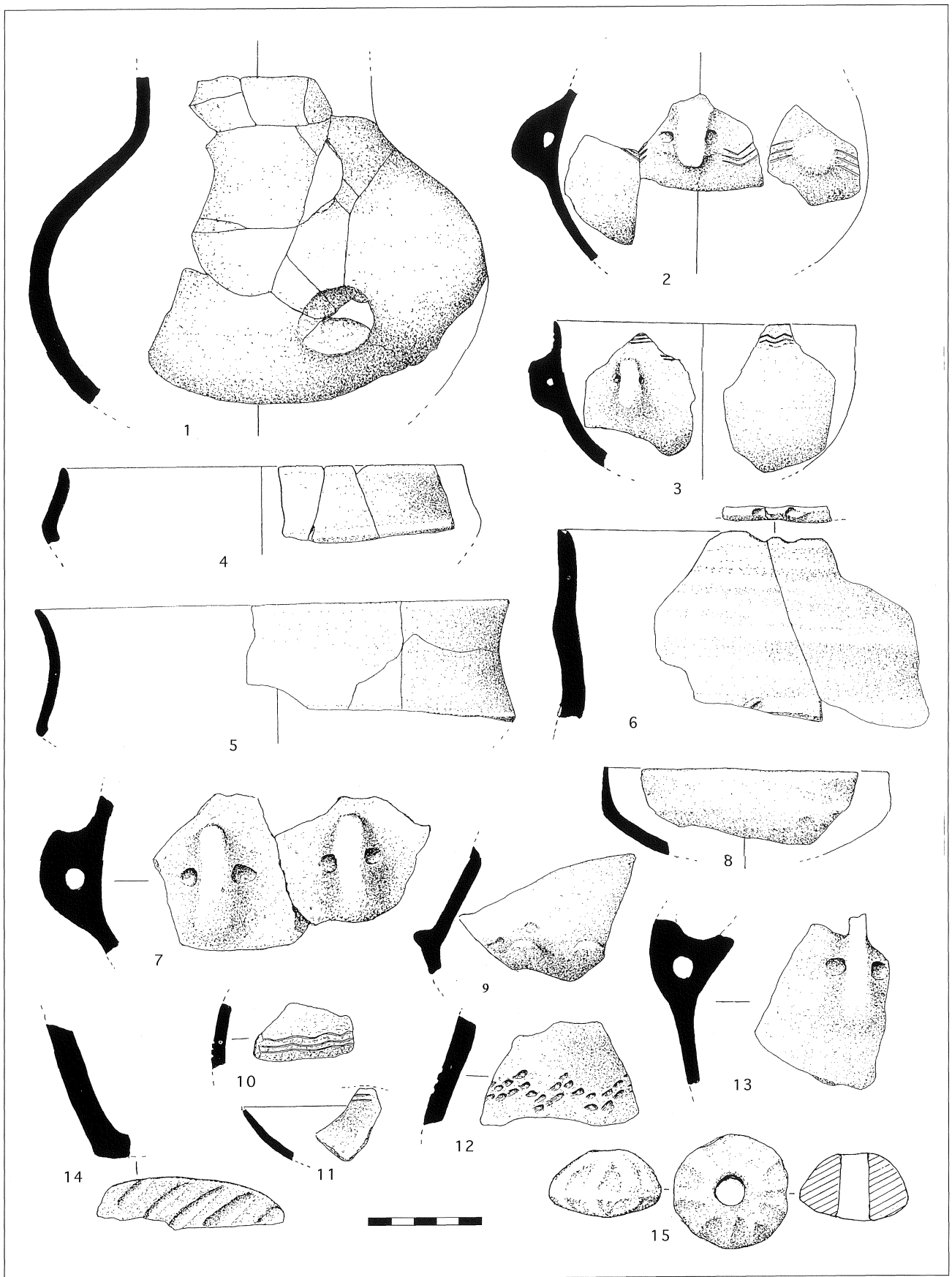


Fig. 99 : Grotte de Marsa à Beauregard (Lot) (Musée de Montauban). Céramiques les plus caractéristiques de l'Artenac (15 sur 91 vases individualisés).



rares que nous utilisons ici d'une façon un peu caricaturale, mais l'exemple des campaniformes, avec un tout autre impact, montre comme il est difficile de rattacher avec certitude des objets, soit à des processus d'échanges, soit à une production locale avec implantation d'une culture exogène. Les pendeloques biforées ne semblent pas avoir de spécificité chronologique ou culturelle.

#### - Le métal

Le métal a aussi été une des pièces maîtresses de la démonstration par J. Roussot-Larroque de la diffusion de l'Artenac. Il faut cependant souligner que, dans l'état actuel des recherches, les objets métalliques sont d'une extrême rareté et que les associations fiables ne concernent que des objets de parure. Il y a certes l'épingle à tête enroulée de Saint-Séverin-sur-Boutonne (Coffyn 1969) mais les conditions du sauvetage sont loin d'assurer son association stricte avec la céramique arténacienne. Il n'est guère possible de soutenir, avec les données dont nous disposons, que les Arténaciens ont été des métallurgistes. Le problème des haches plates en cuivre est loin de simplifier la question et leur manque d'association tant avec le Campaniforme qu'avec l'Artenac inclinerait à repousser leur apparition à un Bronze ancien qui reste à définir. C'est aussi la position que semble adopter R. Jousssaume en invoquant la gargantilla, le torque et les haches plates de Saint-Père-en-Retz en Loire-Atlantique (Jousssaume *et al.* 1986). D'ailleurs il semble bien que l'Artenac II, par son implantation régionale très forte et par la vigueur de sa démographie, s'interpose entre le Campaniforme et le Bronze ancien. À nouveau l'exclusion dans le Centre-Ouest, quoique relative, entre les haches plates, les rares pointes de Palmela, les poignards et l'Artenac pourrait être une indication chronologique intéressante (Roussot-Larroque 1984a).

#### b. L'extension de l'Artenac II

Vers le sud, dans le Quercy, le point extrême où tout le monde s'accorde à voir des influences de l'Artenac, demeure la grotte de Marsa (Galan 1961). Nous avons examiné la totalité des vases provenant de cette sépulture <sup>(6)</sup> et, si certains éléments sont indiscutablement à rattacher aux influences arténaciennes, il est difficile de lui en attribuer la totalité (fig. 99). Nous y trouvons des anses nasiformes à méplat, parfois outrepassées ; une assiette décorée par deux incisions ; de rares décors dont un

indéterminable et l'autre formant un zigzag de points non jointifs sur deux lignes (obtenus avec une branchette ; voir chapitre XII) ; une écuelle avec une anse nasiforme à méplat ; une bouteille probable avec un décor incisé de zigzag entre une anse nasiforme inversée à méplat et une bossette ; un tesson portant trois lignes sinueuses incisées ; des boutons sous la lèvre ; un bord digité ; un fond probablement décoré au doigt ; un tesson portant des coups d'ongles sur la panse ; deux grandes louches ; une anse (peut-être deux) en prise directe sur la lèvre ; des boutons bifides ; des fusaiöles ; de nombreux vases "domestiques" et une coupelle, profil connu seulement à Diconche dans l'Artenac II. Des bouteilles à col bien dégagé peuvent être aussi prudemment rapprochées de notre horizon, depuis que les récipients de ce type ont été reconnus au Camp. De très nombreuses écuelles à carène marquée s'inscrivent définitivement dans un contexte méridional "chasséoïde" ou véraziën. Par contre, un vase avec un cordon à mi-panse est une intrusion manifeste du "Crosien" de la couche inférieure. Il faut ajouter deux fonds décorés par des traînées au doigt qui ne sont pas spécifiques de l'Artenac dans le Centre-Ouest. Si le lithique peut être inséré sans ambiguïté dans l'ambiance arténacienne, l'outillage osseux, certes intéressant, pointe vers des influences qui sont loin d'être issues des zones atlantiques. L'épingle à bélière existe déjà dans le Lüscherz (Voruz 1991) et son aire de répartition au sud du Massif central tendrait à la rapprocher des écuelles carénées que nous venons de citer. Le même raisonnement peut-être appliqué aux perles biconiques en cuivre qui ne sont pas présentes dans le Centre-Ouest. Il résulte de cet inventaire que des éléments chronologiques contradictoires se trouvent dans cette grotte. Elle pose d'ailleurs d'autres problèmes en ce qui concerne son utilisation puisque ce n'est qu'accessoirement qu'elle a eu un usage funéraire (Galan 1961).

Outre le mobilier de Marsa et le célèbre vase de la Grotte du Noyer à Esclauzels (Lot) (Clottes, Lorblanchet 1969) avec un assemblage de bien moindre importance, il y a plusieurs indices, sans plus, d'influences arténaciennes. Ce sont des mobiliers de mégalithes et de grottes sépulcrales, principalement des anses nasiformes, mais aucun habitat n'a été repéré à ce jour (Pajot 1996 ; Lagasque 1996). Quant à rattacher à l'Artenac la Grotte du Four à Caylus (Tarn-et-Garonne) grâce à un tranchant de hache plate (Clottes 1974 ; Roussot-Larroque 1984, p. 155) dans un

(6) Nous remercions bien vivement Mme Edmée Ladier de nous avoir donné toutes facilités pour examiner cette importante collection et de nous avoir permis de la dessiner (C. Burnez et J. Roussot-Larroque). Que André Galan soit assuré de notre reconnaissance pour nous avoir autorisés à publier ces dessins.

milieu dit "homogène", probablement à cause du lithique et de perles, ne nous paraît pas une argumentation très convaincante. Les rares anses nasiformes et quelques décors des dolmens du Quercy n'apportent donc que des informations d'ordre chronologique. Dans les données actuelles il est difficile de les considérer plus qu'un échantillonnage issu d'un éventuel troc dont l'importance n'est pas mesurable. Il faut indiquer les tessons décorés du dolmen de Touron à Lavercantière (Lot) qui sont nettement tant par les motifs que par le profil proposé d'appartenance au Bronze ancien (Estada 1992).

Si les influences méridionales de l'Artenac, même ténues à notre sens, peuvent aisément se définir, il faut savoir que c'est en partie aussi par la présence (faut-il dire la pression ?), de groupes culturels spécifiques qui ont fait fonction de repoussoirs (Véraziens, Saint-Ponien, Gourgasiens, Crosiens ...). Par contre lorsque nous regardons vers le Massif central nous ne trouvons pas de limites équivalentes à lui offrir. Le Limousin a toujours été considéré comme une zone à fort potentiel en raison de ses mégalithes à mobilier arténacien, mais les habitats sont pratiquement inconnus (Dominique 1965). Il est certain que c'est dans cette direction que les recherches à venir seront les plus fructueuses tant pour multiplier les points de peuplement que peut-être pour saisir les origines de l'Artenac.

La bordure nord du Massif central a aussi été souvent mentionnée sans qu'il soit possible, hors des artefacts en Grand-Pressigny, de préciser le contexte culturel. Heureusement la découverte récente d'un grand bâtiment, les Vaux à Moulins-sur-Céphons (Indre) (Krausz, Constantin 1995), qui a livré de la céramique typique (carènes sinueuses et anse nasiforme) ainsi qu'une nouvelle évaluation des interventions sur les Châtelliers sur la commune de Levroux dans l'Indre viennent combler cette carence (Desprieé 1981 ; Buchenschutz 1988). Ce dernier site, certainement réutilisé plus tardivement a été daté par le  $^{14}\text{C}$  des alentours de 3700 B.P. ce qui est jeune même pour de l'Artenac II, mais que la calibration pourrait permettre de rapprocher de 2300 av. J.-C. Quoi qu'il en soit, il s'agit dans les deux cas d'une phase tardive pour des sites implantés sur la route du Grand-Pressigny vers l'Est. Ceci autorise à supposer que le réseau d'échange a bien pu être initié par d'autres avant l'Artenac qui n'aurait fait qu'emprunter une voie ouverte précédemment.

Le cours de la Loire a livré quelques indices, mais ce ne sont que des indices, telle une anse nasiforme sur un cordon publiée par R. Irribaria (Irribaria 1994). Nous avons déjà évoqué les problèmes culturels et chronologiques du groupe de Taizé qui s'interpose solidement entre ce fleuve et les sites saintongeais-angoumoisins.

Il faut noter la présence de très rares témoins attribués à l'Artenac sur le site des Sables de Ligueil (Indre-et-Loire), qui n'ont là aussi que le mérite d'être des marqueurs chronologiques (Villes 1986).

Plus au nord il reste l'incontournable Fort-Harrouard (Sorel-Moussel, Eure-et-Loir). Nous devons à l'amabilité de A. Villes et J. Roussot-Larroque d'avoir pu consulter l'important corpus des dessins qu'ils ont effectués sur les fouilles de l'abbé Philippe. Les témoins arténaciens sont aussi probants que tardifs. Les dessins de A. Villes (Villes 1985 ; 1986) pouvaient être interprétés comme des bandes à décor croisillonné faisant tout le tour des récipients, couvrant le col au-dessus de l'épaule (1985, fig. 4, n° 10 et 14 ; 1986, fig. 1 et 2) alors que ce motif montre en réalité des panneaux dans le plus pur style arténacien. Nous trouvons aussi d'autres décors : deux rangées de triangles, des bandes de lignes de pointillés, des vagues se contrariant ou bien renfermant des points, une association intéressante de croisillons avec des triangles etc., des bords digités, des carènes sinueuses et des anses nasiformes outrepassées. Cet ensemble s'inscrit indiscutablement dans l'Artenac II par tous ses éléments ainsi que par le type de site avec un rempart "chaulé" délimitant un éperon barré mais ... lorsque l'on connaît les conditions de la fouille dans les années 1920, les sélections d'objets effectuées ou non par l'abbé Philippe, on peut s'interroger sur la représentativité statistique des tessons significatifs et sur l'importance de l'impact arténacien sur ce site qui demeure bien isolé. Ne s'agit-il pas d'un ensemble Gord avec des marqueurs chronologiques arténaciens bien sélectionnés au cours de trois années de fouilles ? Ce dernier groupe mis récemment en avant est, en effet, nous semble-t-il, plus conforme à un Néolithique septentrional récent, voire final. L'effondrement culturel après le Néolithique moyen rend vraisemblable que, pour les successeurs, le phénomène arténacien ne pouvait être guère plus qu'un mirage exotique.

Il reste enfin à évoquer la Bretagne, réticente tant par son identité culturelle propre que par ses chercheurs, à accepter des influences extérieures. Les anses nasiformes se trouvent bien sur les sites bretons (Burnez 1976 ; 1996) mais nous n'avons pas pu examiner tous les tessons en provenance de ces habitats. Rappelons notre scepticisme actuel envers une attribution arténacienne systématique sur la simple foi d'anses nasiformes. Toutefois la surprise vient, cette fois non pas du sud du Morbihan plus vulnérable aux "pollutions" sud-atlantiques, mais de l'Armorique centrale. Le village de la Hersonnais à Pléchatel (Ille-et-Vilaine) a livré, hélas parcimonieusement, de la céramique décorée dont l'interprétation nous pose moins de problèmes

## C. REMARQUES GÉNÉRALES

qu'à certains. Dans le grand bâtiment "A" les décors s'inscrivent tout à fait dans l'Artenac II avec des <sup>14</sup>C qui ne surprendraient pas dans les débuts de l'Artenac II (Tinevez 1995). Le décor de chevrons emboîtés en registres jointifs de la figure 15, numéro 16 (Tinevez *op. cit.*), proche de la lèvre d'une écuelle et les triangles inversés sur trois bandes superposées sur un épaulement (ou cordon), figure 17, numéro 1 sont très significatifs. Par contre, les incisions de la même figure, numéros 6 et 7, sont moins proches des exemples précédents mais trouvent cependant des équivalents au Gros-Bost. Des comparaisons avec le Conguel pour ces derniers sont peut-être possibles et évidemment plus faciles à évoquer géographiquement. Ceci pose indirectement quelques problèmes chronologiques déjà rencontrés aux Loups, où des tessons d'affinité nettement Conguel/Groh Collé ont été recueillis (Burnez 1996). Il faut citer aussi dans la péninsule armoricaine le site de Beaumont à Saint-Laurent-sur-Oust (Ille-et-Vilaine) avec ses récipients à bords encochés et surtout un fragment de bord plat (7) avec un téton en prise directe sur la lèvre identique à ceux du Gros-Bost (Burnez *et al.* 1997). Dans ce dernier cas, nous sommes aux limites du Bronze ancien, datation qu'à choisi J. L'Helgouach pour un bord rentrant de Mané-Bihan de Mané-er-Hloh à Locoal Mendon (Morbihan) (L'Helgouach 1965, fig. 78, n° 14) dans un ensemble de toute évidence hétérogène. Ce type de lèvre se trouve cependant sur des vases Kérugou typique, mais décoré, comme à Run Aour en Plomeur (Finistère) (L'Helgouach *op. cit.*, fig. 48, n° 1). Rappelons que nous avons déjà évoqué pour des décors en damiers d'inspiration campaniforme la sépulture de Plélauff (Le Roux 1984).

Enfin, et ce n'est pas l'information la moins intéressante, les déterminations de deux haches de Diconche en dolérite du type "A" trouvées toutes les deux dans un milieu arténacien, renforcent les liens avec l'Armorique (8).

De ce tour d'horizon se dégagent plusieurs enseignements. En premier lieu tous les témoins arténaciens, plus ou moins certains, que nous avons rencontrés dans ce que nous avons appelé le deuxième cercle appartiennent sans contredit à la phase Artenac II campaniforme/post-campaniforme. Ils détonnent dans des ensembles où domine une céramique grossière, indifférenciée. Ce phénomène, que nous avons déjà souligné sur le site des Loups, est valable pour tous les sites du Marais poitevin explorés à ce jour. Vers le nord jusqu'à la Loire, le groupe de Taizé, dont les limites chronologiques et la définition culturelle laissent encore à désirer, semble avoir occupé une large période allant jusqu'au Bronze ancien de la Loire (Gomez 1995). Il est d'ailleurs difficile d'introduire des distinctions strictes entre le Taizé, les influences bretonnes et celles du Bassin parisien, où il est probable que le groupe de Gord a joué le même rôle, même au Fort-Harrouard. Dans le centre et au nord du Massif central, nous ne connaissons que fort mal ce qui prend la place d'un Néolithique récent/final mais cette région est tournée vers le Bassin parisien d'une part et de l'autre vers le Poitou et le bassin Rhodanien. Enfin dans le sud nous pensons que l'Isle/Dordogne est un appendice du Vienne/Charente, alors que dans le Quercy le groupe Crosien, si bien illustré sur le site éponyme et dans la grotte de Marsa à Beauregard n'a pas été trouvé sur d'autres gisements à notre connaissance. Pour conclure, nous pensons avoir permis de dégager une ligne directrice dans la diffusion de l'Artenacien et son rayonnement qui reflète plus des trocs ponctuels qu'une présence événementielle. Il faut peut-être suggérer que le phénomène campaniforme, vecteur d'un "kit" de céramique et de parures, et le Chasséen, vecteur de vases-supports, offrent des comparaisons avec l'Artenac à anses nasiformes et à carènes sinueuses.

(7) Nous remercions Jean-Yves Tinrez de nous avoir montré la planche inédite de son rapport de 1991 sur laquelle ce tesson est figuré.

(8) Nous sommes reconnaissants à Charles-Tanguy Le Roux d'avoir bien voulu effectuer ces déterminations.



## XIX. LES HABITATS

Claude BURNEZ

### A. LES ENCEINTES DE LA PREMIÈRE PÉRIODE

L'importante documentation dont nous disposons grâce aux photographies aériennes de J. Dassié invite à une réflexion diachronique sur les habitats dans la Saintonge.

Diconche d'une part et les sites à rempart d'autre part, nous font découvrir qu'une évolution dans les habitats s'est produite au cours de cette longue histoire, en fait l'apogée du Néolithique final. Si notre site est un révélateur c'est grâce à sa stratigraphie et aussi parce que nous avons un ensemble architectural cohérent et non des reprises ou des secteurs limités comme sur la plupart des autres sites régionaux de cette époque explorés à ce jour. Il faut souligner, en premier lieu, une indiscutable continuité avec le Néolithique récent par l'utilisation des enceintes fossoyées, continuité que nous ne retrouvons pas dans la culture matérielle. Toutefois elle est perceptible dans certains modes funéraires et nous y reviendrons plus loin.

La délimitation d'un site en deux zones d'activité distinctes n'est pas une nouveauté. Dans le cycle Matignons/Peu-Richard nous en trouvons des exemples certains à Font-Belle à Segonzac, à la Mercière à Jarnac-Champagne (Charente) (Burnez *et al.* 1999), Chez Nicou à Bouteilles-Saint-Sébastien (Dordogne) (Burnez, Peyrony 1994). Cependant, en tenant compte du peu de données disponibles en la matière, il semble que ce ne soit que dans sa période terminale peu-richardienne que cette bipartition architecturale se soit développée, lorsque les dates <sup>14</sup>C convergent aux alentours de 4400 B.P. (au début du troisième millénaire en dates calibrées). Les sites classiques, tant du cycle Matignons que de celui du Peu-Richard, des Matignons à Juillac-le-Coq (Charente), du Mourez de Berneuil, du Chaillot de La Jard, de Pont-d'Husson à

Bougneau (Charente-Maritime), pour ne prendre que les exemples les plus spectaculaires, présentent une juxtaposition d'enceintes qui peuvent être soit diachroniques soit synchrones. Tous ces habitats montrent plusieurs occupations et il est difficile de savoir si les premières enceintes étaient encore fonctionnelles lors des éventuelles accrétions. Ce n'est toutefois pas très probable, si l'on s'en tient aux données fournies par le site des Matignons où la seconde enceinte recoupe la plus ancienne alors complètement comblée (Burnez, Case 1966). Avec toutes les réserves qui s'imposent dans ce genre d'exercice, il est possible de suggérer que dans les débuts du cycle, c'est-à-dire le style des Matignons, les enceintes circulaires ont été les plus fréquentes, ce qui n'exclut pas leur existence jusque dans l'Artenac II (le Camp). Nous en trouvons sous la forme d'une unique enceinte délinée par des fossés, de deux à quatre, à Biron mais aussi sur le site éponyme et à Pont-d'Husson à Bougneau (Charente-Maritime) dans les derniers exemples avec des réoccupations décentrées par rapport à l'implantation initiale. D'autres enceintes matignons, comme celles de la Grande Prairie à Vibrac et de Chez-Reine à Semussac (Charente-Maritime) ne sont connues que par des photographies partielles, mais il semble envisageable de leur attribuer un plan circulaire. Sur ces sites, comme d'ailleurs sur ceux en éperons barrés, situés sur des reliefs peu ou moyennement adoucis, il est loin d'être certain que ce soit les obstacles naturels de peu d'ampleur qui aient fermé les aires encloses. Dans les vallées, les colluvionnements peuvent cacher d'éventuels fossés dépassant le lit actuel des cours d'eau (la Mercière à Jarnac-Champagne) et, sur les collines, une sévère érosion a éradiqué les structures sur les versants (Font-Belle à Segonzac). Mais, par ailleurs, le manque de plans globaux et des indications par des ramassages de surface de vestiges matignons/peu-richardiens sur des éperons, barrés par des remparts conséquents, tels Cordie à Marignac

(Charente-Maritime), le Vieux-Bourg à Merpins et La Trache à Châteaubernard (Charente), incitent à la prudence. Il paraît donc plus raisonnable de ne pas extrapoler au vu des données fragmentaires dont nous disposons et, de plus, une typologie complète des enceintes fossoyées régionales n'est pas notre propos ici. Il n'est pas invraisemblable de penser qu'il puisse s'agir d'évolutions architecturales chronologiques. Parfois un certain cartésianisme incline à rechercher des plans cohérents alors que l'obtention d'une aire enclose peut être obtenue en prenant uniquement en compte des conditions et des facilités locales. Parmi celles-ci, il faut mettre à égalité la géomorphologie et le réseau hydrographique qui guident un choix initial, auxquelles dans une seconde occupation se rajoutent des paramètres anthropiques : état des lieux après les premiers défrichements, état des structures antérieures permettant ou non un réemploi.

Cependant il faut retenir que la bipartition, qu'elle soit réalisée à partir d'un plan d'éperon barré ou bien d'enceintes accolées, ne semble pas avoir été la règle mais avoir été pratiquée à partir du Peu-Richard qu'il soit Continental ou Maritime (Peu-Richard, le Mourez, le Chaillot, Font-Belle). Nous pensons qu'il s'agit dans tous les cas de répondre à des besoins, soit socio-spirituels au sens large, soit économiques et non à un archétype architectural incontournable. Pour Diconche il nous a semblé justifié de proposer une vocation économique pour chaque enceinte et par contre une fonction "sociale" pour les "pinces de crabe". Nous n'évoquons ici le Marais poitevin que d'une façon anecdotique qui, s'inscrivant dans sa logique propre, possède parfois des entrées de ce type (par exemple la Croisette et la La Mastine à Nuaillé-d'Aunis à Saint-Maxire ; Tourniote dans les Deux-Sèvres). Dans l'état de nos connaissances, il possède cependant aussi quelques sites circulaires, dont le phasage architectural d'éventuelles réoccupations n'est pas connu, mais qui semblent être implantés préférentiellement sur sa rive méridionale (les Pieds de Cressé à Courçon d'Aunis, les Jardinets à Villedoux, la Fontaine Miraculeuse à Benon par exemple : Cassen 1987).

Ceci nous amène à évoquer l'utilisation du fossé double qui, jusqu'à la fouille de Diconche, semblait être la règle sur les sites, soit explorés, partiellement il est vrai (Matignons, Biard, Chez-Reine etc.), soit connus uniquement par les photographies aériennes. Il avait été suggéré que la banquette séparant les deux structures permettait d'établir un talus ou un rempart qui servaient donc autant de carrières que de renforcements des "fortifications". Or à Diconche la première phase d'occupation peu-richardienne est délinée au contraire par un fossé unique. La Grande Prairie à Vibrac (Charente-Maritime) et Font-Rase à

Barbezieux (Charente) sont des enceintes dont les fossés simples appartiennent chacun à une phase chronologique reprenant le plan initial avec les mêmes interruptions. Dans ces conditions il sera prudent d'envisager à l'avenir que les nombreux cas de fossés doubles du cycle Matignons/Peu-Richard peuvent résulter d'interventions diachroniques signant ainsi au moins une phase de réoccupation du site. Diconche nous apprend aussi que la technique du fossé simple a été pratiquée par les Artenaciens pendant toute l'occupation de ce site et ce qui pourrait avoir été aussi le cas pour l'enceinte intérieure du Camp du moins dans l'état d'avancement des travaux.

Les fossés creusés par segments s'inscrivent aussi dans une tradition fortement établie. Nous les retrouvons tant dans le Matignons/Peu-Richard que dans l'Artenac, autant dire chaque fois ou presque, que nous avons effectué un sondage ou un sauvetage (Chez Nicou à Bouteilles-Saint-Sébastien, Font-Belle à Segonzac, Montagant à Mainxe, Font-Rase à Barbezieux, Font-Blanche à Saint-Eugène, le Chaillot de la Jard). Ce n'est pas Diconche qui nous apportera des éclaircissements sur les processus de ces creusements. Il suffit d'évoquer les différentes possibilités déjà proposées : des secteurs gérés par un petit groupe, familial ou autre, dans un premier temps ; puis leur réunion, soit pendant la même phase de travaux, soit plus tardivement lors de restaurations des structures les surmontant, soit en fonction de besoins en matières premières. Les Loups à Échiré nous ont montré d'indéniables reprises de fossés anciens comme carrières ponctuelles (Burnez 1996). Notons seulement qu'à Diconche les segments de fossé de la ceinture interne semblent être demeurés séparés, du moins en partie dans la zone fouillée et sur les photographies aériennes dans les zones non explorées. Nous avons dit "semblent" car dans certains cas étant donné l'impact de l'érosion que nous avons signalé à plusieurs reprises, des segments actuellement séparés auraient pu être jointifs dans leur partie superficielle. Ces segmentations nous sont révélées par des paliers, parfois d'une certaine ampleur (40 cm à Font-Rase, 35 cm à Font-Blanche), dans le fond des fossés (Burnez 1992 ; Burnez *et al.*, à paraître).

Ce n'est pas non plus du sauvetage de Diconche que nous pourrions tirer tous les enseignements souhaitables sur la fonction ou les fonctions de ces fossés. Certains ont fourni des matériaux solides propres à la construction de rempart, ce que nous avons noté, par exemple, dans les Rca et dans le fossé interne de la ceinture extérieure, dans le dernier cas avec un ensemble que l'on pourrait qualifier de mégalithique (chantier 5, secteur X, pl. 40, 43). Toutefois d'autres ne contenaient aucun élément pierreux. Nous avons suggéré des prélèvements lors

d'occupations postérieures, en quelque sorte comme des carrières secondaires, mais il ne s'agit bien évidemment que d'une hypothèse. D'autre part le sous-sol calcaire-crayeux ne pouvait guère procurer des éléments adéquats pour des constructions et il ne reste donc qu'à proposer la mise en place d'un talus. Signalons enfin que nous n'avons pas à Diconche de preuve de l'utilisation des fossés comme tranchées de palissades comme nous en avons à Font-Belle. Tout ceci ne fait que souligner les difficultés d'interprétations inhérentes aux enceintes fossoyées quelle que soit leur appartenance culturelle, leur positionnement chronologique et le contexte géomorphologique (Burnez, Louboutin, à paraître).

Il ressort cependant que les structures en élévation, qui ont certainement existé à un moment ou un autre sur Diconche n'ont laissé, aucune trace visible actuellement. Il s'agit donc d'un phénomène identique à celui qu'offrent, sans exception, toutes les enceintes fossoyées régionales du cycle Matignons/Peu-Richard. Ceci contraste très fortement avec les phases ultimes de l'Artenac lorsque des remparts ont été construits d'une façon suffisamment substantielle pour survivre jusqu'à nos jours (le Camp à Challignac en Charente, le Gros-Bost à Saint-Méard-de-Drôme en Dordogne). Il est difficile d'invoquer une érosion due aux travaux agricoles alors que les éperons barrés montrent encore régionalement des structures identiques. Dans certains cas il est certain qu'ils ont été rechargés pendant la Protohistoire (par exemple le Camp-Allaric à Aslonnes (Vienne), le Fort-des-Anglais à Mouthiers-sur-Boëme (Charente) et Cordie à Marignac en Charente-Maritime).

Le problème des entrées palissadées est aussi d'une grande complexité interprétative. Le fossé interne de la ceinture extérieure de Diconche nous a révélé la présence de quatre portes d'un type simple. En ne considérant que les exemples régionaux, il semble que ce ne sont pas des structures propres à la phase arténacienne. En effet, au Rocher à Villedoux (Charente-Maritime) des vestiges d'organisation similaire ont été mis au jour, non datés il est vrai, et l'Artenac n'est pas absent du site (Fouéré *in* Burnez 1996b). Le caractère fugace de ces vestiges les a certainement occultés sur de nombreuses photographies aériennes. Toutefois à Prézelles à Arces (Charente-Maritime) et au Chaillot de la Jard, tant les photographies de J. Dassié qu'un sondage sur le dernier site, ont révélé des retours de fossés vers l'intérieur des enceintes qui peuvent s'assimiler fonctionnellement aux entrées palissadées de Diconche, même si elles sont d'une toute autre ampleur (Bouchet, Burnez 1991). On peut vraisemblablement imaginer que ce genre d'accès ait été sinon la règle, du moins fréquent, sans être pour

cela l'apanage des cultures saintongeaises, comme c'est le cas des fossés segmentés.

Diconche nous a appris que les entrées en "pince de crabe" avaient été en usage pendant le cycle arténacien. Faut-il alors considérer que toutes les structures similaires ont la même appartenance chronoculturelle ? Ce serait attribuer par conséquent aux Arténaciens une réoccupation systématique des sites antérieurs puisqu'il semble que dans la Saintonge ce type de structure soit très fréquent. Graduellement les photographies aériennes révèlent des entrées ainsi constituées sur des gisements où la présence arténacienne si elle n'apparaît pas fondamentale n'est pas contestable (Font-Blanche, la Grande Prairie, la Mercière). En outre, ces structures sont connues dans le Marais poitevin, où les styles saintongeais sont d'un impact moins sensible (La Mastine et Pied-Lizet à Nuaillé-d'Aunis en Charente-Maritime (Cassen, Scarre 1997), la Tourniote et la Croisette à Saint-Maxire dans les Deux-Sèvres etc.). D'autre part tous les sites ne nous ont pas révélé leurs plans dans leur intégralité ce qui rend cet inventaire très certainement incomplet. Cependant, l'espace de temps occupé par l'Artenac, pendant sa phase initiale "Néolithique final", ne permet pas d'imaginer la possibilité d'une contemporanéité avec le cycle Matignons/Peu-Richard que suggéreraient les photographies aériennes. Cette contemporanéité est écartée par les datations  $^{14}\text{C}$ . L'extraordinaire intensification de l'occupation du sol saintongeais pendant la phase terminale des styles Peu-Richard-Maritime/Peu-Richard-Continental avec un faisceau de dates B.P. vers 4400 (début du troisième millénaire en dates calibrées) alors que l'Artenac n'apparaît — toujours en  $^{14}\text{C}$  — que vers 4300/4200 B.P., donne une bonne solution de continuité. S'agit-il d'un "trou noir", d'un étouffement d'une civilisation du Néolithique récent, figée dans un cycle économique-culturel qui, par ses contradictions internes, ne peut plus résoudre ses problèmes de société ou qui, par suite des *stimuli* de la "chalcolitisation", va s'effondrer selon un schéma classique ? Nous nous garderons d'aller plus loin dans cette direction qui relève d'un domaine trop théorique pour que les données dont nous disposons soient d'un appui réel et fiable.

D'autre part, faut-il adopter une interprétation souple ou stricte des plans qui ne nous sont connus que par la prospection aérienne ? Des sites comme le Mourez à Berneuil, Peu-Richard à Thénac ou la Coterelle à Saint-Germain-de-Lusignan (Charente-Maritime) révèlent des entrées très complexes qui ne résultent certainement pas d'une seule et unique phase de construction. Les "pinces de crabe" de Diconche nous ont montré qu'il s'agissait d'au moins deux étapes bien distinctes et que la grande entrée résultait de

plusieurs réaménagements. Il faut donc se montrer prudent en la matière et ne pas pour l'instant généraliser ce type de structure au seul Artenac. En effet, l'unique autre "pince de crabe" ayant fait l'objet d'une intervention de fouille, limitée d'ailleurs (1 m<sup>2</sup>), est celle de Chez-Reine à Semussac (Charente-Maritime) qui n'a pas fourni d'éléments de datation bien caractérisés. Il faut noter qu'elle semble avoir été recoupée par un recreusement comme à Diconche. Les <sup>14</sup>C donnent une certaine vraisemblance à une présence arténacienne sur ce gisement même si le mobilier publié ne va pas dans ce sens. Une publication récente sur le site de La Mastine nous apprend que la "pince de crabe" a été sur ce site une étape différente de celle du creusement de l'enceinte. Malheureusement sa datation ne semble pas être très bien reconnue (Cassen, Scarre 1997).

Il est aussi loisible de se demander si ce type d'entrées faisait partie de l'ensemble original des enceintes ou bien s'y inséraient ponctuellement. Diconche nous suggère qu'elles ont été ajoutées à un fossé antérieur sur une zone bien circonscrite — centrale — et qu'elles ont été éliminées dans une étape suivante. Il n'est pas possible d'évaluer les intervalles entre ces deux opérations mais elles auraient pu être très rapprochées dans le temps. Nous avons dit que nous n'avions pas noté sur Diconche de fossés utilisés comme tranchées de palissades. Il demeure que les branches des "pinces de crabe" auraient pu être plus propices à ce genre d'utilisation qu'à celle de carrière fournissant des matériaux pour des murets qui auraient été, de toute évidence, d'une élévation très faible.

Ne s'agirait-il pas de structures temporaires élevées pour des occasions particulières, célébrations quelconques pour lesquelles nous laissons l'imagination du lecteur se donner du champ, avec des constructions en bois qui auraient été démontées rapidement une fois la cérémonie terminée ? Nous entrons dans un domaine très spéculatif mais qu'il nous soit au moins permis de l'évoquer car la reprise du fossé extérieur de Diconche, recoupant la branche de la "pince de crabe" majeure, nous indique avec certitude qu'elle a cessé à un moment indéterminé d'être fonctionnelle. Il faut cependant souligner que des entrées élaborées (hors la Saintonge et le Marais poitevin) ne paraissent se retrouver, de toute évidence sans liens, que dans le Néolithique ancien italien avec les entrées à "lunette" de la région de Matera (Tirlecchia, Murgia, Timone ; Guide du Musée de Ridola).

Il est bon de noter que ces "pinces de crabe" ne se trouvent pas toujours sur les enceintes les plus extérieures, et s'emboîtent parfois avec celles des autres fossés. Nous pouvons ainsi en avoir une succession pouvant aller jusqu'à quatre (le Mourez à Berneuil par

exemple). Faut-il leur attribuer une contemporanéité architecturale ou un diachronisme résultant d'épisodes événementiels ou cérémoniels différents ? Dans l'état actuel des recherches c'est une des questions à laquelle il ne serait pas prudent de proposer une réponse. Cependant des enceintes comme la Brande à Turgas-Saint-Maurice (Charente-Maritime) montrent des enceintes à fossés multiples mais cette fois, semble-t-il, sans "pince de crabe". Le Petit Chadignac à Saintes développe une façade à fossé double avec la possibilité de deux "pinces de crabe" qui ne semble pas liée à une enceinte dont du moins il n'y a aucune trace (Dassié 1978). S'agit-il d'une structure complète en elle-même ? Sans élément de datation c'est une hypothèse difficile à défendre mais qui méritait d'être avancée.

Il est aussi assez difficile de distinguer les "pinces de crabe" symétriques de Diconche, des entrées dites en chicane (Chez-Reine à Semussac, Font-Rase par exemple). Ces dernières peuvent résulter de reprises systématiques, sur des sites où l'Artenac, bien que peu abondant, est présent. En l'absence, sinon de fouilles exhaustives, du moins de décapages il est difficile de proposer un classement typologique. Retenons que les plans semblent très variables et qu'ils doivent correspondre à plusieurs phases.

Il faut évoquer ici des sites du Marais poitevin, zone élargie au Niortais, dans laquelle se trouve des enceintes d'un type particulier. Les plus caractéristiques sont la Croisette et la Tourniote à Saint-Maxire (Deux-Sèvres) qui montrent un fossé unique avec des "pinces de crabes" — jusqu'à quatre — très rapprochées. Certaines, sur photographie aérienne, ont l'air condamnées c'est-à-dire fermées et ne pouvant donc guère être utilisées comme entrées à l'instar des exemples italiens que nous avons déjà évoqués. Malheureusement ces deux sites n'ont pas pu être fouillés. La Chauvinière de Chauray, dont un sondage dans le fossé a permis de trouver une entrée latérale, possède une très belle "pince de crabe" dans sa partie centrale (Lagarde 1989). Les éléments de datation sur tous ces sites sont peu parlants et seules quelques armatures à ailerons et pédoncule permettent d'évoquer une occupation du Néolithique final sans plus de précision. La fouille des Loups a révélé que l'apparente "pince de crabe" n'était en réalité qu'une série d'interventions historiques ayant eu lieu accidentellement sur une interruption. D'autre part, si des influences arténaciennes sont évidentes sur ce dernier site, il n'est pas certain que l'on puisse parler de vrai Artenac, dans le sens de culture. Il semble qu'il s'agisse plutôt des marqueurs chronologiques surimposés sur un fond culturel local (Burnez 1996). Il nous faut donc constater dans cette région la présence de "pinces de crabe" sans que nous puissions leur attribuer une appartenance culturelle précise.



Enfin il faut aussi souligner la difficulté à retrouver les structures artenaciennes sur les sites que nous avons sondés et sur ceux explorés par d'autres chercheurs, alors que la présence d'objets mobiliers avait indiqué la présence de ce cycle par des ramassages de surface. Ceci s'applique à Font-Blanche à Saint-Eugène, au Chaillot de la Jard, à la Grande Prairie à Vibrac (Charente-Maritime), à Font-Rase à Barbezieux (Charente), à Champ-Durand à Nieul-sur-L'Autize (Deux-Sèvres) et la liste n'est pas exhaustive. De plus, lorsque des fossés ont été rencontrés pouvant avec quelque vraisemblance être rattachés à l'Artenac, il ne s'est jamais agi que de structures plus proches d'une tranchée de palissade que d'un fossé comme à Biard (Burnez, Pautreau 1987). Les enceintes de Diconche et celle interne du Camp semblent donc indiquer un phénomène plutôt exceptionnel.

Il est certain que si l'on trouve avec difficulté, pendant le Néolithique récent régional, des indications d'implantations d'habitats ou de simples zones d'activité hors des sites fossoyés, nous n'avons pas du tout le même problème pendant l'Artenac. Que ce soit par des éléments céramiques, plus rares, ou du lithique à attribution culturelle moins sûre, de nombreux emplacements de peu d'ampleur ont été repérés, particulièrement dans la vallée de la Seugne soigneusement prospectée par J.-M. Bouchet. Il s'agit dans la plupart des cas de sites de vallées (la Sablière à Montils, les Orgeries à Courcoury, La Palut à la Lijardière, Saint-Léger) mais les sites de hauteurs ne sont pas inconnus : Chez Quimand à Écoyeux, La Garenne et l'Échaillé à Thénac (Charente-Maritime) (Fouéré 1994), l'Échassier à Châteaubernard en Charente (Burnez 1976). Il n'est pas possible d'énumérer tous les points que l'on peut porter sur une carte mais, dans l'ensemble, se dégage l'impression que des implantations, d'importances d'ailleurs diverses, se rencontrent, autour de sites disons "nucléaires". Nous verrons le même phénomène pendant la période "Chalcolithique/Bronze ancien" de l'Artenac avec des gisements d'une toute autre ampleur. Ceci a déjà été souligné par J. Roussot-Larroque (Roussot-Larroque 1984) qui a parlé de "hiérarchisation" des sites. Avec des notions de chefferies aussi évoquées, n'occulte-t-on pas une simple dispersion saisonnière, voire journalière, et/ou discontinue, de petits groupes en fonction d'activités diversifiées ? La pêche et l'exploitation des ressources des roselières viennent évidemment à l'esprit pour les milieux humides bien que la première soit peu attestée, l'abattage du bois, la récolte de fruits sauvages, des fourrages, la chasse, les voies de communication ... et sur les hauteurs des activités pastorales ou bien des stations diurnes et nocturnes de surveillance des récoltes ne peuvent-elles être invoquées ?

Il nous semble valable de signaler ici, pour la période pré-campaniforme, la méconnaissance totale que nous avons de l'utilisation de sites tels que Diconche. Nous avons souligné à de nombreuses reprises l'abondance du matériel récupéré tant lithique que céramique ou faunistique. Ce dernier élément incite L. Bartosiewicz (Bartosiewicz, chapitre IX) à évoquer une occupation permanente qu'il est difficile d'identifier par opposition à une fréquentation importante sporadique. Nous n'avons jamais rencontré de vestiges indiscutables de bâtiments dans les enceintes fossoyées, tout aussi bien pour le Néolithique récent Matignons/Peu-Richard que pour l'Artenac. Faut-il en déduire que, si des constructions de ce type ont existé, elles étaient en surface ou du moins peu profondément ancrées dans le sol ? Le fait que, sur Font-Belle, nous ayons rencontré les traces d'un portique, avec des trous de poteau atteignant encore 70 cm de profondeur, incite à suggérer que des constructions utilisant cette technique n'ont pas été édifiées sur ce site du Néolithique récent car elles seraient alors parvenues jusqu'à nous. D'autre part, l'abondance des débris de torchis plaide en faveur de l'existence de bâtiments, probablement des structures plus légères, peut-être à cloisons de bois et pisé. Cela a été suggéré comme complément des structures solidement charpentées pour la Hersonnais à Pléchatel en Ille-et-Vilaine (Tinevez 1995) que nous verrons apparaître dans un contexte géographique plus large dans une phase ultérieure contemporaine de l'Artenac. Par contre à Diconche il est plus difficile d'être catégorique. Que ce soit dans la grande "pince de crabe" ou bien dans les structures plus anciennes recoupées par le fossé interne, des trous de poteau importants, très érodés, ont été rencontrés (pl. 20, 21). Il est vrai que nous n'avons pas décapé de grandes superficies hors des zones touchées par les différentes emprises des travaux publics. Toutefois des sites comme la Coterelle à Saint-Germain-de-Lusignan ou le Mourez à Berneuil ont révélé sur les photographies aériennes des trous de poteau certainement assez considérables, mais toujours dans des structures d'accès comme à Champ-Durand (Dassié 1978 ; Joussaume 1981). Il est vraisemblable que dans le cas où ces enceintes auraient contenu des bâtiments équivalents à ceux que nous rencontrerons à une période plus récente, ils auraient été révélés de la même façon. Il nous faut donc reconnaître les limites de nos informations dans ce domaine et rappeler que les sites des vallées n'ont pas été abordés régionalement d'une façon extensive. Le sauvetage de Beauclair à Douchapt (Dordogne) montre le potentiel des milieux alluvionnés qui n'ont pas encore été exploités en Saintonge (Fouéré 1998a). Il y a là un champ prometteur que malheureusement les crédits mis à la

disposition des fouilles programmées ne permettent guère d'explorer.

Cependant il se dégage de l'étude des divers mobiliers recueillis à Diconche une analyse spatiale crédible. Les témoins d'activités journalières se trouvent uniquement dans les chantiers 3 et 4, c'est-à-dire à l'intérieur de la petite enceinte. Nous pouvons évoquer la plus grande partie des parures et de l'outillage osseux, les fusaïoles, les faïsselles, les coquilles marines et peut-être les manchons, ces deux derniers éléments ayant pu jouer un rôle dans la fabrication de la poterie. La division des enceintes aurait rempli ainsi pleinement son rôle : la grande enceinte à destination agricole et la petite d'habitat au sens large pouvant inclure les greniers et autres bâtiments à vocation économique. Les indications d'utilisation des bœufs pour la traction suggère plus des labours que des transports. Le mouton à laine, apparaissant en même temps que les fusaïoles, montre une orientation nouvelle de l'élevage de cette espèce. L'analyse de la faune révèle le peu d'importance de la chasse dans l'approvisionnement en nourriture carnée et vient ainsi apporter une forte confirmation de la vocation agro-pastorale de toutes les peuplades du Néolithique récent/final. C'est en opposition avec les données de l'Est de la France et de la Suisse où la prédation semble prendre un nouvel essor. Faut-il aller plus loin et invoquer une hiérarchisation avec ses corollaires sociaux si fort en vogue (Strahm 1996). Ce sont des analyses ou des supputations qui se dessinent déjà avant l'Artenac avec le cycle Matignons/Peu-Richard. Les considérables enceintes de cette période impliquent une organisation dont la nature et la structure sont, selon nous, totalement conjecturales et autorisent toutes les hypothèses. Contentons-nous de constater que pendant la première période de l'Artenac, et cela s'appliquera aussi à la suivante, l'existence d'une économie agricole de caractère foncièrement néolithique.

## B. LES STRUCTURES DE LA SECONDE PÉRIODE

Il s'agit d'un classement chronologique qui peut sembler un peu arbitraire, ce que nous admettons volontiers. Un correctif peut toutefois être apporté par le site du Camp à Challignac (Charente) qui nous montre une enceinte fossoyée, complètement effacée au sol mais révélée par les photographies aériennes dont les dates B.P. se situent autour de 4100. Elle se trouve au centre d'une aire beaucoup plus vaste entourée par un rempart et nous pensons pouvoir

attribuer cet ensemble, dans les données actuelles, à la deuxième période d'occupation du site, le tout s'inscrivant dans l'Artenac II. Sur l'éperon, barré par un fort rempart, de La Trache à Châteaubernard (Charente) un premier fossé a de même précédé cette fortification (Burnez, Fouéré 1990). Il s'agit en fait de structures qui montrent encore des vestiges en élévation qui peuvent être considérables. Nous pensons non seulement aux éperons barrés mais aussi aux grandes enceintes reconnues actuellement en Saintonge et Dordogne (le Camp et le Gros-Bost) et très vraisemblablement, hors de nos régions mais chronologiquement dans le même créneau, aux Châtelliers à Moulins-sur-Céphons (Indre) et au Fort-Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir). Les plans en éperon barré sont présents régionalement dès le Néolithique récent, comme nous l'avons déjà souligné, mais les structures en élévation manquent. Ce n'est qu'avec l'Artenac qu'elles ont subsisté jusqu'à nous, probablement par suite de leur importance initiale, parfois amplifiée par des rechargements à des périodes protohistoriques. À notre connaissance ce type de réutilisation n'a pas été rencontré sur les enceintes du Néolithique récent ou bien sur celles de l'Artenac I. Ceci pourrait indiquer des structures d'une autre nature et peut-être leur disparition déjà totale à l'époque du Bronze moyen/final. Il est symptomatique que la majorité des dates <sup>14</sup>C dont nous disposons soit postérieure à 2000 B.P. c'est-à-dire à la limite chronologique des Campaniformes maritimes régionaux ou après (Pierre Dure, Camp-Allaric etc.).

Seul le site du Camp, jusqu'à présent, nous apporte la preuve qu'ils ont pu abriter des bâtiments de taille importante. Les remparts, lorsqu'ils ont été explorés, d'ailleurs seulement d'une façon très ponctuelle (les Châtelliers à Moulins-sur-Céphons, le Gros-Bost), montrent l'utilisation d'importantes structures qui, à l'exception de Moulins, recèlent des trous de poteau importants en plus de compartimentages, calcinés ou non, formés de troncs d'arbre de grande taille. Il s'agit de constructions qui sont postérieures à l'occupation arténacienne de Diconche, du moins telle que nous la connaissons. Il faut rappeler que la fin de l'occupation de ce dernier site peut trouver une suite avec les éperons barrés de la vallée de la Charente ou de ses affluents (le Vieux-Bourg à Merpins, La Trache à Châteaubernard, Pierre Dure à Vœuil-et-Giget, le Fort-des-Anglais à Mouthiers-sur-Boëme en Charente, Saint-Séverin-sur-Boutonne, Cordie à Marignac en Charente-Maritime), pour ne citer que les sites ayant livré du matériel arténacien incontestable. Le Marais poitevin est moins favorisé par la recherche dans ce domaine et nous savons que l'impact arténacien n'y a pas été important. Nous devons malgré tout citer l'éperon des Châtelliers

d'Auzay où l'occupation arténacienne est bien attestée, sans être semble-t-il très imposante, mais la construction du rempart ne semble pas pouvoir lui être attribuée (Large 1980). Le rôle de ces sites, s'il peut être considéré comme défensif pour les éperons barrés qui prennent avantage d'une situation stratégique naturelle, est, par contre, problématique pour les grandes enceintes du Gros-Bost, des Châtelliers et du Camp et rappellent les problèmes d'interprétation des enceintes fossoyées. Les photographies aériennes montrent que le Camp contenait un nombre important de structures dont évidemment la contemporanéité n'est pas obligatoire. Il y a de bonnes indications pour que ce soit aussi le cas au Gros-Bost. Nous avons affaire à un phénomène de pré-urbanisation mais dont le caractère fortifié n'est pas évident. L'étendue de ces habitats en rend la défense assez aléatoire, même avec une population nombreuse, et nous serions tentés d'y voir des structures ostentatoires.

Il n'est pas possible d'énumérer tous les indices que l'on peut porter sur une carte mais, dans l'ensemble, autour de sites, disons à nouveau "nucléaires", des points d'importance d'ailleurs diverse, semblent s'être implantés. Nous retrouvons donc ce qui a été noté en Saintonge pour la première période avec une certaine hiérarchisation, tout aussi indémontrable bien qu'elle soit encore plus probable. Par contre, autour du Marais poitevin, les indications de présence de céramique et de lithique arténaciens ne manquent pas, sans que l'on puisse leur attribuer avec certitude une structure conséquente. Ceci s'applique aux Loups, comme nous l'avons déjà signalé, mais aussi à Champ-Durand, aux Châtelliers d'Auzay et au Coteau de Montigné à Coulon (Deux-Sèvres) comme J.-M. Large l'a souligné avec justesse (Large 1983, p. 88 sq.). Il semble donc que cette région, pourtant proche de la Saintonge, mais séparée d'elle par une zone géologique au potentiel agricole différent, poursuive indépendamment son histoire comme elle avait commencé à le faire pendant le Néolithique récent.

C'est donc pendant cette période de l'Artenac II ou dans des horizons contemporains que des constructions importantes apparaissent. Dernièrement une série de grands bâtiments a été révélée, quatre à la Hersonnais à Pléchatel (Ille-et-Vilaine) dont le matériel céramique, rappelons-le, est plus proche d'un Artenac II que d'un Conguel géographiquement plus satisfaisant. Les Vaux à Moulins-sur-Céphons, le Camp à Challignac et les deux édifices de Beauclair à Douchapt (Dordogne) par contre ont produit de la céramique indubitablement arténacienne.

Nous y ajoutons le Fief Baudouin à Airvault avec un matériel Néolithique final et Campaniforme (Champême 1994) et la Tricherie à Beaumont (Vienne) bien que C. Louboutin (Louboutin *et al.* 1994) le rattache, non sans hésitation, au groupe de Taizé, groupe dont nous avons souligné les problèmes chronologiques. Nous assistons à un élargissement des influences arténaciennes, disons dans une ambiance du Néolithique final, qui datent la plupart de ces structures sans équivoque, sans que pour cela nous soyons en droit de les attribuer à cette culture. Il n'est pas dans notre propos d'aborder ici le problème de leur implantation. Certains sont à l'intérieur d'enceintes à rempart (le Camp), d'autres se trouvent à proximité (les Vaux, Beauclair), la Tricherie est à l'extérieur d'une enceinte fossoyée et enfin, pour conclure cette énumération, les autres sont isolés de tout contexte annexe. Ce qui nous semble important est cette évolution vers le monumental qui caractérise une époque de structuration intense, où une société, devenue certainement très hiérarchisée, est à l'apogée d'un cycle encore pleinement néolithique et qu'un épisode chalcolithique semble avoir galvanisée et non amoindrie.

L'apparition massive des objets de métal sophistiqués, ou en tout cas plus nombreux, vont changer radicalement un système économique-social qui avait commencé à se mettre en place, du moins dans le Centre-Ouest avec le Néolithique récent.



## XX. LE FUNÉRAIRE

Claude BURNEZ

Il s'agit d'évoquer ici, succinctement, des problèmes qui, dans le domaine funéraire, tendront à nouveau à montrer la complexité des rapports de l'Artenac avec ses possibles racines régionales. En Saintonge, le problème demeure pratiquement entier puisque nous n'avons pas de tombes qui puissent lui être attribuées avec certitude. Les rares grottes dans lesquelles certains de ses vestiges ont été rencontrés (par exemple la Vauzelle à Saint-Porchaire en Charente-Maritime) n'ont pas livré, à notre connaissance, de témoignage d'inhumations. Un doute peut s'installer au sujet de la grotte du Bois-Berthaut à Saint-Léger (Charente-Maritime), mais l'ancienneté et les conditions de fouille interdisent de dater les sépultures qui y ont été découvertes (Deschamps 1902). Sur Diconche même, les restes humains sont hors de tout contexte funéraire avec une répartition qui semble tout à fait aléatoire. Toutefois, dans le chantier 5, les secteurs II et VI, en ont livré un nombre important puisqu'au moins quinze individus étaient représentés (Semelier, chapitre XI). La sur-représentation des calottes crâniennes et le déficit en os longs, en vertèbres et autres os pourrait évoquer un tri. Ceci permet donc de supposer que ces ossements ne se trouvaient pas dans ces secteurs par suite d'un bouleversement de sépultures antérieures mais à la suite d'un regroupement volontaire. Nous ne voyons pas d'indication permettant de suggérer l'implantation de trophées sur le rempart dont nous avons trouvé des indications le long de cette enceinte.

Nous sommes donc devant le cas de figure qu'offraient déjà leurs prédécesseurs matignons/peu-richardiens. En effet, dans tous les fossés de ce cycle du Néolithique récent ont été recueillis des restes humains dispersés. Quelques exemples seulement pouvaient suggérer des inhumations, souvent en sépulture double, dans les fossés ou dans les remparts mais qui, dans tous les cas, étaient retrouvés très disconnectés comme à Champ-Durand (Joussaume 1986). Par contre, aux Châtelliers d'Auzay (Birocheau, Large

1981), les inhumations sont en connexion, doubles aussi, cette fois sous tumulus, accompagnées de vases indubitablement peu-richardiens confirmant les associations moins sûres des sites mentionnés ci-dessus. Sur les enceintes fossoyées de Mathefelon à Seiches (Maine-et-Loire) au moins six sujets, ayant gardé des connexions partielles, semblent avoir subi un démembrement intentionnel tout autre que ce lui d'une décomposition. Comme le fait remarquer avec justesse M. Gruet, cet exemple apporte une complication supplémentaire aux tentatives d'interprétation des ossements humains dans les fossés néolithiques (Gruet 1996). En Saintonge, dans l'ambiance du Néolithique récent, des ossements isolés avaient été seulement rencontrés jusqu'à présent à Biron, à Font-Blanche, au Chaillot de la Jard, au Moulin-de-Vent pour ne parler que des découvertes récentes. Par contre, à Font-Belle, en plus de restes erratiques, une sépulture disloquée d'un individu complet a été fouillée en 1992 (Burnez, à paraître). Il s'agit par conséquent sur ce site d'un phénomène proche de ce que R. Joussaume a rencontré sur Champ-Durand. Enfin à Font-Rase, en 1994 et 1995, sept squelettes en position primaire ont été fouillés par P. Semelier dans un segment de fossé qui n'avait pas été recreusé, du moins dans le secteur les abritant (Burnez, à paraître). Il n'est pas dans notre propos ici de décrire ces inhumations mais seulement de souligner que, selon toute vraisemblance, les ossements isolés rencontrés jusqu'à présent provenaient de squelettes déposés antérieurement et bouleversés lors de la reprise, à toutes les époques, des fossés.

Des sépultures dans cet environnement ne sont pas l'apanage de nos régions. C. Masset a mis en évidence des phases de recreusement grâce au remontage d'os à travers des couches d'un site fossoyé dont le bouleversement stratigraphique n'avait pas été perceptible à la fouille (Debut, Masset 1991). Aux Loups (Burnez 1996b) des carrières ont été réutilisées

pour des inhumations sans rituel mais, chronologiquement cette fois, dans un stade contemporain de l'Artenac. Ceci nous permet donc de suggérer que les ossements découverts à Diconche devaient provenir d'inhumations d'une phase arténacienne antérieure, qui avaient été récupérés et rejetés avec des débris culinaires. La datation calibrée confirme leur postériorité par rapport au niveau supérieur du chantier 4 (Gif. 8341 : 3920 ± 50 B.P., 2562-2223 av. J.-C.), qui rappelons-le, suivant notre interprétation, par cause d'érosion a vraisemblablement perdu toutes ses couches sommitales. Nous avons évoqué ci-dessus les problèmes posés par le comblement de cette partie du fossé. Ce qui importe ici est de souligner la continuité dans le funéraire entre le Matignons/Peu-Richard et l'Artenac, continuité apparente qui va à l'encontre de ce que l'examen des mobiliers de la culture matérielle et de la morphologie de certains habitats semble démontrer.

Nous allons voir que cette persistance des gestuels funéraires est aussi un phénomène attesté dans les régions où la pratique des sépultures collectives avait été fortement implantée. En effet en Angoumois et dans le Poitou, de nombreux dolmens, quels qu'aient été leur type architectural, ont été très largement réutilisés par les Arténaciens. Ils ont réoccupé soit des chambres et des couloirs (la Motte de la Garde, Forêt de la Boixe B) soit seulement des couloirs probablement lorsque le caveau funéraire était déjà effondré (Chenon). Des dépôts à l'extérieur des tumulus des monuments déjà cités pourraient être les témoins de cérémonies lors des dépôts mortuaires. De plus les Arténaciens semblent avoir construit des tombes mégalithiques, des "tombelles" dans toutes ces régions, surtout dans les franges limousines du Massif central (Patte 1971 ; Burnez 1976). C'est dans la même tradition que nous pensons pouvoir insérer l'utilisation des cavités naturelles karstiques comme tombes collectives. Le site éponyme ainsi que le Quéroy en Charente en sont de bons exemples, de même l'abri de Bellefonds dans la Vienne et les nombreuses grottes de la Dordogne (Campniac, Martillac, Eybral, la Leygonie) ces dernières, en partie pendant la Vienne/Charente, ayant été rarement explorées par des spécialistes (Detrain *et al.* 1996).

Il semble qu'une certaine absence de gestuel et de rites funéraires soit la caractéristique de l'ère arténacienne. Il est difficile de déterminer si le collectif correspond à une préoccupation rituelle de

rassemblement des défunts ou bien simplement à une gestion de commodité. L'entassement des défunts dans des espaces très restreints comme les mégalithes (Chenon, Fleuré entre autres exemples) et même dans les grottes (Bellefonds, Artenac) pourrait résulter de préoccupations d'ordre sanitaire plus que spirituel. À quelques exceptions près, les viatiques ne correspondent numériquement pas aux squelettes mais des pillages, même préhistoriques, peuvent avoir faussé l'image que nous en avons. La céramique n'est que parcimonieusement représentée, avec des vases de luxe mais souvent aussi des vases domestiques, voire des tessons. Des ossements d'animaux peuvent cependant indiquer des offrandes ou des repas funéraires. Les pointes de flèches parfois surabondantes, au contraire des poignards, nombreux aussi, ne sont pas nécessairement des offrandes mais peuvent provenir de blessures. Malheureusement dans tous les cas les squelettes ont été tellement bouleversés qu'il n'a pas été possible de les mettre en relation avec ces "armes". Pour les mêmes raisons, il n'est pas question de parler de hiérarchisation entre les défunts. Il n'y a d'ailleurs pas d'uniformité dans l'utilisation de ces lieux funéraires. La disproportion entre le nombre d'individus et les vases est en faveur parfois des premiers (Bellefonds, Artenac, Fleuré) et parfois des seconds (Quéroy). Nous l'avons déjà souligné avec des dépôts sélectifs de type de céramique. Tant de paramètres peuvent entrer en ligne de compte qu'il serait vain de vouloir absolument interpréter ces constatations, si peu nombreuses d'ailleurs, comme un rite préférentiel dans un cas ou dans l'autre.

Il semble donc que cette période du Néolithique récent/final soit en forte contradiction avec le Néolithique moyen régional qui a érigé les tombes mégalithiques et même des tumulus "géants" très spectaculaires, même si ce sont, ou du moins peut-on le supposer, des lieux privilégiés réservés à une "élite". L'Artenac, dans les régions à forte tradition mégalithique, montre dans le domaine funéraire une belle continuité dans l'utilisation de la tombe collective mais semble toutefois traiter avec assez de désinvolture ou de réalisme, l'aboutissement naturel de toute existence. La gestion des conséquences du *fatum* avait créé, au Néolithique moyen, des contraintes fortes provoquant la réalisation d'ouvrages monumentaux, dont la mémoire et la signification semblent s'être perdues en grande partie pendant l'Artenac et avoir fait place à des considérations plus terre à terre.

# XXI. LE DEVENIR DE L'ARTENAC

Claude BURNEZ

Que ce soit dans le premier cercle ou bien dans le deuxième nous nous heurtons au même butoir culturel c'est-à-dire les débuts du Bronze ancien. Il est communément accepté de le faire débiter autour de 1800 av. J.-C. mais nous avons vu que ce soit en Saintonge, en Dordogne ou bien dans le Berry, l'Artenac semble passer outre cette barrière plus symbolique que factuelle. Notre connaissance de cette importante charnière entre le Néolithique et les premières vraies manifestations de la pratique de la métallurgie demeure extrêmement lacunaire et un phasage n'a été que sommairement évoqué en deux étapes. Nous devons donc essayer de voir quels sont les marqueurs attribués au Bronze ancien et s'ils apparaissent dans un contexte Artenac II, bien indépendamment, intrusifs en somme, ou comme partie prenante.

## A. LE MÉTAL

Un des aspects importants du problème est l'apparition de la métallurgie dans un cycle culturel. Nous avons indiqué qu'à nos yeux les Artenaciens ne l'avaient pas pratiquée et n'en avait eu connaissance que d'une façon accessoire par l'importation d'objets presque uniquement de parure. Nous nous démarquons donc très nettement des hypothèses initiales de J. Roussot-Larroque (Roussot-Larroque 1984) qu'elle a semblé cependant avoir délaissées plus récemment (Roussot-Larroque 1990a, p. 199). Déterminer les centres de production ne paraît pas être une chose aisée. En dehors de Cabrières (Ambert *et al.* 1984) toutes les possibilités d'approvisionnement en métal demeurent du domaine de la spéculation. Il faut d'ailleurs donner raison à J. Roussot-Larroque (Roussot-Larroque 1984a, p. 19)

lorsqu'elle souligne la probabilité de l'existence de petits filons épuisés ou ignorés de nos jours pour cause de non rentabilité.

Les parures en cuivre sont, nous l'avons déjà dit, très rares et plus de type dit "chalcolithique" telle l'épingle à tête roulée de Saint-Séverin-sur-Boutonne qui serait considérée comme sensiblement plus jeune. Les perles de type biconique à renflement médian n'apparaissent qu'à Marsa (Beauregard, Lot). Celle des Loups est une feuille mince roulée et celles d'Artenac, plus ou moins épaisses, ont été obtenues par martelage.

Il n'est pas d'autre part dans nos capacités d'aborder la question, tant débattue, de la chronologie des haches plates qui, malheureusement pour les non-spécialistes que nous sommes, ne sont jamais associées aux sites du Chalcolithique régional mais trouvées hors contexte. Dans un seul cas il y aurait des associations du Bronze ancien dites indiscutables (Singleyrac en Dordogne) avec un poignard à manche en bronze et dans un autre, à Saint-André-et-Appelles (Gironde), elles feraient pencher vers le Campaniforme tardif ou le Bronze ancien (Roussot-Larroque *op. cit.*, p. 22). Les assemblages cités par J. Briard en Bretagne penchent aussi vers un Bronze ancien (Briard 1984, p. 77). Gomez (Gomez 1980) présente les mêmes hésitations pour choisir une attribution entre Campaniforme et Bronze ancien. Toutefois les dates proposées aux alentours de 1800 av. J.-C. ainsi que des associations avec quelques rares pointes de Pamela donnent, de toute façon une période tardive, selon toute vraisemblance postérieure aux campaniformes régionaux. Les auteurs ont de toute évidence quelques difficultés à cadrer chronologiquement les haches plates à légers rebords. La position de J. Roussot-Larroque sur les interprétations des produits de la métallurgie peut être acceptée sans réserves : "Mieux vaudrait, sans doute mettre en question le bien-fondé d'une correspondance trop étroite entre l'évolution technologique, exprimée dans la composition

des objets métalliques, et le découpage en périodes commodes, mais conventionnelles : “Chalcolithique”, “Bronze ancien” ... (Roussot-Larroque 1984, p. 156).

Les cartes de répartition des haches plates montrent que la zone préférentielle de l'occupation arténacienne, le premier cercle, est d'une pauvreté qui contraste fortement avec la Vendée et le Médoc. Si l'explication d'un refus, d'une non-réceptivité potentielle peut être invoquée, en contrepartie ce refus implique une force de résistance importante, une volonté de préserver son altérité. Il ne semble pas qu'il y ait une alternative à l'Artenac pour l'expliquer et, par conséquent, se justifie l'hypothèse de sa perdurance bien en avant dans la période qui peut être celle du Bronze ancien dans les autres zones. Sous cet angle on pourrait assimiler l'Artenac II à un Bronze ancien I, mais nous préférons mettre l'accent sur une économie pleinement néolithique, ce qui d'ailleurs semble correspondre à la tendance actuelle pour d'autres régions (Strahm 1996).

## B. LA CÉRAMIQUE

Nous avons une meilleure connaissance des indicateurs éventuels du Bronze ancien dans la céramique, même si les dates de l'introduction des nouveaux styles demeurent très flottantes. Dans le premier cercle de l'Artenac certains marqueurs semblent communément acceptés. Le décor à la cordelette, qu'il ne faut pas confondre avec le Cordé, a donné lieu à un inventaire dans la publication du site de La Palut à Saint-Léger (Charente-Maritime) (Bouchet *et al.* 1990), liste qui n'a pas été sensiblement augmentée depuis à notre connaissance. Il a été rencontré sur deux habitats : la Fontaine-de-la-Demoiselle et le Camp-Allaric sur des vases dont les formes ne sont pas déterminables. À La Palut il est présent sur des vases biconiques et associé à des coups d'ongle sur les panses. Les coups d'ongle sont présents sur un nombre relativement important de vases de Diconche. Sur le chantier 4 (pl. 128, n° 25, 26, 31 ; pl. 183, n° 1) ; sur le chantier 5 sur un vase à col éversé (pl. 248, n° 4) qui était accompagné d'un tesson campaniforme (pl. 248, n° 2) et d'un cordon légèrement digité (pl. 248, n° 1) qui a son équivalent au Camp et dans la grotte éponyme et enfin sur le chantier 3 (pl. 215, n° 13). Son association avec des bords impressionnés conforte une attribution culturelle à l'Artenac à Diconche (pl. 15, n° 10 ; pl. 183, n° 2), au Gros-Bost et au Camp. En effet les bords ainsi décorés sont totalement absents de La Palut, site sur lequel l'impact arténacien, Artenac I, est assez mineur. De même il ne semble pas que ce soit

une technique très courante dans les exemplaires du Bronze ancien publiés par J. Gomez (Gomez 1995). Nous pensons qu'il faut différencier ce type de décor de celui d'impressions de doigts espacées ou jointives du chantier 3 (pl. 210, n° 15, 16) ou bien du chantier 4 (pl. 111, n° 1 par exemple), décor qui apparaît tout à la base des couches arténaciennes du chantier 4. Il faut rappeler ici les cordons impressionnés, rares dans un contexte arténacien, qui semblent ne pas exister à Diconche mais sont mentionnés sur la Fontaine-de-la-Demoiselle (Roussot-Larroque 1984, p. 180) et dont il existe un exemplaire aux Loups (Burnez 1996).

Bien que moins caractéristique parce que d'une plus longue durée, traversant peut-être tout le Bronze moyen, le décor à pustules est déjà présent dans le Bronze ancien comme l'a depuis longtemps affirmé J. Gomez dont la position est renforcée par de nouvelles découvertes (Gomez 1995, p. 122). J. Gasco dans un premier compte rendu de la reprise de la fouille de la doline de Roucadour à Thémines (Lot) écarte de possibles influences arténaciennes dans un ensemble à pastilles pincées qu'il date du Bronze ancien (Gasco 1995). Un seul tesson sur Diconche peut être interprété, avec un peu d'incertitude, comme un exemplaire de pustule au sommet de la fosse du chantier 4 (couche 4) (pl. 128, n° 28 et le tesson du vase n° 240 du chantier 7, non figuré). Les vases à cordon en croissant dont la liste régionale actualisée vient d'être donnée par J. Gomez ne semblent pas avoir été rencontrés sur les sites arténaciens. Les pichets de La Palut posent de réels problèmes. L'un d'entre-eux porte un décor de points allongés, décor qui est très bien représenté dans les niveaux supérieurs de la fosse du chantier 4 sur des assiettes (pl. 163, n° 1 à 6 par exemple), des coupelles et sur un vase tulipiforme que nous pensons être influencés par les décors campaniformes (pl. 182, n° 11, 12, 13, 14 à 20). C'est là qu'il faut peut-être insérer aussi l'anse longiligne décorée d'une façon exubérante, mais cependant dans un style typiquement arténacien (pl. 183, n° 3). Par contre les anses plates et courtes du chantier 7 (pl. 241, n° 1, 23) avec des décors moins typiques que ceux du chantier 4 (pl. 183, n° 3) sont d'une interprétation plus délicate, mais nous les pensons très certainement récentes. À la Fontaine-de-la-Demoiselle dans le sommet du fossé arténacien se trouvait “une petite tasse à anse plate” (Roussot-Larroque 1984, p. 180). Il nous paraît qu'il y a une certaine hésitation à attribuer ces pichets plus aux Campaniformes qu'au Bronze ancien (Gomez 1995, p. 120).

Toujours dans les décors, nous trouvons à Diconche les surfaces pincées (pl. 128, n° 30 ; pl. 183, n° 5 ; pl. 144, n° 24 ; pl. 125, n° 1, 6), décor assez particulier, qui est aussi présent à La Palut (Bouchet *et al.* 1990, fig. 6, n° 9, 15 ; fig. 7, n° 13 ; fig. 9, n° 7).



Ce dernier exemplaire, peut-être un peu moins typique, orne un vase à lèvre rentrante. Ce profil pourrait être rapproché, avec des réserves, des deux exemplaires de lèvre plate rentrante avec une anse en prise directe du Gros-Bost dans un environnement de l'Artenac II (Burnez *et al.* 1997). Encore plus aléatoire sera le rapprochement avec la Bretagne que justifie par ailleurs les grands bâtiments de la Hersonnais. En effet J.-Y. Tinevez a eu l'amabilité de nous communiquer un récipient inédit de Beaumont à Saint-Laurent-sur-Oust (Morbihan) qui semble être la réplique exacte de ceux du Gros-Bost. Il est attribué à un contexte du Néolithique final peu différencié avec des cordons pouvant rappeler le Kérugou et des bords décorés à l'ongle (Tinevez 1992). Le tumulus de Fleuré doit être évoqué ici (Patte 1971) qui a livré un vase à décor orthogonal, organisation de l'ornementation qui demeure très rare dans le corpus arténacien. Il est présent à notre connaissance seulement au Gros-Bost sur un fragment de carène qui évoque les vases biconiques décorés du Bronze ancien de La Palut entre autres. Les vases à carène vive, embouchure refermée et profil écrasé de l'Artenac II évoquent préférentiellement une ambiance Bronze ancien. Ils sont très présents sur le Gros-Bost, le Camp, la Mercière et plus rares à Diconche (pl. 174, n° 10). L'évocation des coupelles dont celle à décor radial de Diconche ne semble pas pertinente ici (pl. 182, n° 20).

Les anses à prise directe sur la lèvre des récipients sont très nombreuses à La Palut et, comme nous l'avons déjà dit, apparaissent dans les phases récentes de Diconche. Elles ne sont cependant pas, semble-t-il, des marqueurs chronologiques certains de l'Artenac car dans le Bronze ancien/moyen elles sont fréquentes et sans prendre des comparaisons dans le Néolithique ancien, elles sont timidement présentes dans le cycle Matignons/Peu-Richard à Montagant (Boujot, Cassen 1996 ; Burnez 1996) et à Font-Belle (Burnez *et al.*, à paraître).

Ce tour d'horizon a pour mérite à nos yeux de montrer combien les limites deviennent floues entre un Artenac II et les débuts du Bronze ancien et que les attributions culturelles ressortent plus du subjectif que de l'objectif. Cette constatation n'a rien de bien original car J. Gomez, sans avoir les éléments arténaciens dont nous disposons, avait toujours, en dépit des dates <sup>14</sup>C apparues dans les années soixante-dix, été tenté de trouver des racines au Bronze ancien dans l'Artenac. Dernièrement il a repris avec plus de conviction ce thème dans une synthèse dont l'intérêt doit être souligné (Gomez 1995, p. 110-118) et auquel nous renvoyons le lecteur. Il serait inutile de reprendre tous les arguments mis en avant auxquels nous souscrivons entièrement. La perdurance d'une certaine industrie du silex rentre aussi dans ce schéma mais

l'absence d'ensembles isolés ne permet pas de pousser plus loin les comparaisons. Toutefois dans la doline de Roucadour, il est fait état d'une importante industrie lithique dans l'horizon Bronze ancien dont il sera intéressant de voir la publication (Gasco 1995).

Faut-il pour autant transformer l'Artenac II en Bronze ancien avec une perdurance équivalente à celle qui est attribuée au Campaniforme comme en Méditerranée occidentale (Guilaine 1996 ; Montjardin 1996) ou, au nord, en Angleterre par exemple. Il s'agit en fait uniquement d'une question de vocabulaire, mais personnellement nous pensons qu'il est plus logique de souligner la continuité du Néolithique final par delà l'épisode régional campaniforme. Les impulsions qu'il a subi, surtout avec l'apparition d'une métallurgie "industrielle", va provoquer l'abandon probablement progressif des artefacts lithiques par la substitution d'objets utilitaires en métal. Ils ont pu être conservés comme "antiquités" ce que tout archéologue a de bonnes raisons d'imaginer. Les prémisses de changements dans la céramique que nous avons soulignées paraissent aussi se produire d'une façon tout à fait graduelle. Les datations <sup>14</sup>C, tant du Camp, du Gros-Bost que des Châtelliers de Moulins-sur-Céphons, tendent à empiéter, en dates calibrées, sur la plage chronologique initiale du Bronze moyen. Il nous manque une connaissance de la vie quotidienne des bronziers précurseurs mais Pierre Dure à Vœuil-et-Giget (Charente) semble indiquer que l'éperon barré a continué à être occupé tout au cours de cette évolution (Gomez 1975). L'éperon barré de Cordie donne aussi des indications dans ce sens. Il faut seulement regretter que les recherches dans ce domaine soient restées très modestes, ce qui d'ailleurs n'est pas surprenant vu leur caractère ingrat et le peu de moyens consacrés à l'archéologie programmée en France.

En dernier lieu il faut évoquer la possibilité de la naissance du style campaniforme sur les rivages atlantiques ce que suggère, avec des réserves, J. Roussot-Larroque (Roussot-Larroque 1990a, p. 202 ; 1996, p. 523). Il nous sera difficile de la suivre sur ce terrain car notre propre analyse sur des sites dont l'existence (le Camp) et la position chronologique (le Gros-Bost) ne lui étaient pas connues, nous permettent de prolonger l'Artenac au-delà d'une implantation campaniforme qui demeure dans nos régions selon toute évidence assez éphémère. L'adoption de certains décors (principalement scalariformes et en damiers) et profils de vases (les coupelles principalement) résulterait de contacts possibles mais sans impact durable avec le Chalcolithique. Le bloc arténacien semblerait plutôt avoir reçu le message "métallurgique", n'étant pas en mesure de le pratiquer, comme une cause de rebondissement et de raffermissement de son identité propre. On pourrait

imaginer que les merveilleux outils lithiques de cette fin du vrai "âge de la pierre" soient la réponse aux inventions modernes dont la rareté, à peu près assurée, ne devait leur offrir qu'un mirage auquel il

fallait pallier dans le quotidien. Ce ne sera qu'avec la métallurgie "industrielle" que les tailleurs et polisseurs des roches siliceuses et tenaces devront céder le pas.

## XXII. CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Claude BURNEZ

Quelle sera la place de Diconche dans le développement de la connaissance de l'Artenac ? Comme dans toutes les recherches archéologiques, les progressions se font par petites étapes et ce sauvetage se ramènera certainement à un pallier, certes notable aujourd'hui, mais dont l'apport décroîtra plus ou moins rapidement. Sera-t-il plus important que les quelques pages consacrées à la découverte de cette nouvelle entité culturelle (Bailloud, Burnez 1962) ? Probablement pas. Il est cependant bon de tenter d'établir un bilan des nouvelles voies que l'exploration de ce site a ouvertes, même si elles se présentent plus souvent comme des interrogations dont les réponses nous échappent.

Régionalement, Diconche aura permis de confirmer l'importance de l'impact des transformations et mutations par de nouvelles normes socio-économiques effaçant l'organisation qui, pendant plus d'un millénaire, avait amené à leur apogée les populations locales. Il est probable qu'une certaine sclérose s'était alors installée ce que reflète l'occupation massive de territoires relativement restreints (estuaires de la Charente et de la Gironde, territoires de Pons/Saintes et Cognçais). Le Peu-Richard dans ses deux styles montre une impressionnante série de dates  $^{14}\text{C}$  autour de 4400 B.P. suivie d'un intervalle de temps d'un ou deux siècles avant que l'Artenac devienne nettement présent. Les calibrations tendent à faire coïncider les marges des deux pôles sans pour cela en réduire leur importance respective. Peut-être faut-il invoquer un diffusionnisme culturel à la place d'une interprétation purement événementielle ? Quoi qu'il en soit, autant il est difficile de trouver les passages du Néolithique moyen au Néolithique récent, autant les relations de ce dernier avec l'Artenac demeurent conjecturales. Ni le mobilier du Peuchin ni celui des "Inconnus de Diconche", même insérés dans un ensemble "Loire/Dordogne" n'offrent des chaînons crédibles. Ce ne sont que des trames légères, disjointes, qui ne tissent aucun liens consistants entre nos

deux entités aux caractères à la fois si marqués et si différents.

Les fameux réseaux d'échanges, s'il n'ont peut-être pas eu l'ampleur que certains ont bien voulu leur attribuer, ont malgré tout montré une intensification considérable. Bien que nous n'ayons pas jusqu'à présent de preuve d'une activité métallurgique, il n'est pas niable que durant l'Artenac II et probablement déjà pendant l'Artenac I, les productions métalliques d'importation apparaissent sporadiquement. Par contre l'étude de la faune (Bökönyi, Bartosiewicz, chapitre IX) nous permet pour la première fois d'appréhender régionalement la révolution dans l'agriculture qu'apporte l'utilisation des bœufs de trait et le peu d'importance de la chasse. Il est vrai que la culture céréalière était déjà bien pratiquée (Rowley-Conwy 1990 ; chapitre X) mais les labours n'ont pu que l'améliorer et augmenter les rendements. En contrepartie d'un apport de nourriture excédentaire il a été possible de faire dériver de la main-d'œuvre vers des activités non vivrières dont les édifices peuvent être les fruits. Le rôle de l'élevage semble aussi novateur particulièrement en ce qui concerne les ovins. La présence du mouton à laine, élevé parallèlement à celui à viande, conforte l'importance du tissage avant le Campaniforme (la Grande Pigouille ; Bouchet *et al.* 1993), en heureuse convergence avec l'apparition des fusaïoles et peut-être un élément de peigne à carder (Bonnissent, chapitre VII). Les fusaïoles curieusement, d'abord en terre cuite puis en pierre, suivent l'évolution chronologique constatée dans l'Est et la Suisse. De même l'apparition des faisselles indique la consommation du lait, que ce soit celui des bovidés ou celui des ovi-capridés, qui n'était pas attestée pendant le Néolithique récent régional. Ce ne serait qu'une fuite en avant que de recourir aux coïncidences pour expliquer ces rencontres. Cet éclatement des structures économique-sociales, auparavant fermées, que le phénomène campaniforme amplifie, avait déjà ses prémisses

dans la première moitié du troisième millénaire. À Diconche, tout au moins, nous pouvons constater la réalisation d'aires à vocation spécialisée : les petites enceintes réservées aux activités quotidiennes, les grandes à des utilisations agricoles, sinon prouvées du moins probables.

Une ouverture vers l'extérieur, indéniable, a-t-elle joué le rôle d'un frein à l'adoption des nouveautés ou bien celui d'un accélérateur ? Ce serait plutôt vers la seconde hypothèse que nous pencherions. Le Bronze ancien régional demeure pour l'instant très difficilement saisissable par rapport à celui de l'Armorique, que ce soit dans ses expressions funéraires ou ses habitats. Les haches plates, les céramiques à pustules ... mais ces rares témoins, s'ils se prêtent à une cartographie, n'ouvrent pas des fenêtres sur le quotidien. Nous ne pensons pas pouvoir franchir le pas et, dans une vision purement chronologique, parler d'un Artenac "Bronze ancien I" ? Nous préférons mettre l'accent sur le caractère fondamentalement néolithique de cette importante phase chronologique.

Nous avons souligné la part des nouveautés qui caractérisent cette période, mais en même temps il nous a été facile de trouver des racines fragiles, diverses suivant ce que nous considérons actuellement comme des mini-régions — Périgord, Limousin, Saintonge — mais qui, pour les Néolithiques avaient certainement une autre ampleur spatiale. Enceintes fossoyées d'un côté, mode funéraire de l'autre à mettre en balance avec un lithique qui évolue et une céramique qui innove. Qui innove ? Oui certes mais dans une région où cet art depuis le Néolithique récent reçoit un soin particulier et a pu développer des techniques séculaires. Dans le Bassin parisien, après des siècles et

des siècles d'une céramique puisant ses inspirations dans un danubien puis dans un Néolithique moyen riche de parentés, la tradition semble se perdre. L'Ouest par contre enrichit son corpus, acquiert son originalité, sur des zones qui semblent restreintes au sud de la Bretagne et à la bordure côtière du Centre-Ouest. Les influences méridionales, les grandes inconnues depuis le Néolithique ancien, semblent s'épuiser aux zéphyrs atlantiques.

La poussée démographique a certainement joué un rôle important dans cette expansion du Néolithique final. Mais en Saintonge, si elle prend corps avec le Néolithique récent — Matignons/Peu-Richard — sur les rivages de l'Atlantique, l'Armorique et dans le Poitou/Angoumois les réalisations architecturales, au Néolithique moyen, indiquent une population vigoureuse, riche aussi de son individualisme plus ancien. Il nous manque les données, par conséquent les moyens, d'évaluer les mutations de chacune de ces populations régionales. Des agriculteurs qui subissent et s'adaptent dans le quotidien à une pesante gestion qu'imposent les nécessités d'assurer la simple survivance.

Du haut de Diconche il est possible cependant d'imaginer l'activité que cette vallée, alors certainement marécageuse, devait offrir pendant l'Artenac. Mais que ce soit sous les soleils d'été ou bien dans les brises hivernales, nous n'avons, tous ceux qui ont participé à ces sept années de fouille, jamais pu nous empêcher de nous sentir proches de ces Artenaciens qui, bien avant nous, avaient parcouru cette butte maintenant porteuse des traces fugaces de leurs activités quotidiennes. Qu'ils soient remerciés de nous avoir apporté toutes les satisfactions de l'imaginaire que cet ouvrage occulte par son aridité, hélas inévitable.

# ANNEXES

**Annexe 1. Description des unités stratigraphiques** (C. Burnez, P. Fouéré)

**Annexe 2. Inventaire du lithique** (P. Fouéré)

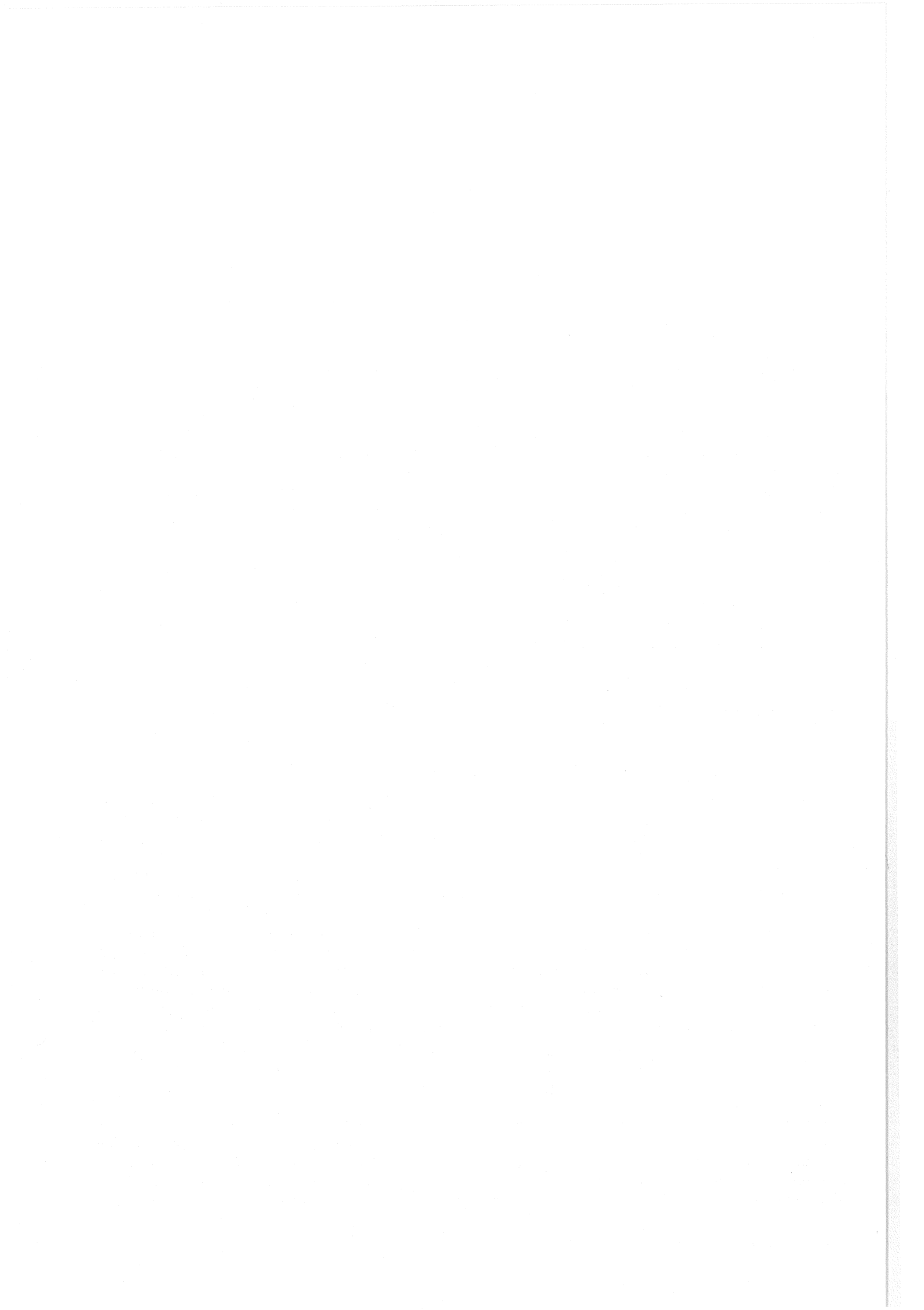
**Annexe 3. Inventaire de l'industrie sur os** (D. Bonnissent)

**Annexe 4. Inventaire des mollusques** (M. et Y. Gruet, L. Lemonnier-Chérel)

**Annexe 5. Mesures de la faune** (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz)

**Annexe 6. Anthropologie - Données métriques des crânes**  
(P. Semelier)

**Annexe 7. Les datations  $^{14}\text{C}$**  (M. Fontugne)



# DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES

Claude BURNEZ, Pierrick FOUÉRÉ

Face à l'abondance des relevés stratigraphiques effectués lors des interventions à Diconche, nous avons préféré regrouper sous forme de tableaux les principaux caractères qualitatifs et quantitatifs des ensembles lithologiques utilisant les termes usuels utilisés en sédimentologie par les géologues. Cette méthode présente l'avantage d'être suffisamment concise et rapide comparée aux longues descriptions littérales souvent incomplètes et aussi fastidieuses à écrire qu'à lire. Elle permet en outre une consultation rapide des données ainsi que des comparaisons fiables entre les différentes séquences au sein d'un même site, voire entre différents sites.

Dans chaque unité sédimentaire, deux phases sont distinguées, la première comprend les "macro-éléments", de dimension moyenne supérieure au centimètre, la deuxième la matrice qui les intègre. Bien que certains critères retenus restent subjectifs, dépendants pour une bonne part de l'observateur, certaines limites peuvent cependant aisément être fixées.

## 1. LES MACROÉLÉMENTS

Seuls sont décrits ici les éléments calcaires, crayeux, issus de la roche encaissante santonienne. Les autres matériaux tels que les grès, silex ou autres objets d'origine anthropique sont signalés dans la rubrique "divers". Nous avons retenu cinq caractères principaux :

### a. La fréquence

Il s'agit de donner une idée du nombre de macroéléments présents dans la matrice. Cette fréquence a été arbitrairement divisée en cinq classes :

- très nombreux (Tnbx) : tous les éléments sont jointifs
- nombreux (Nbx) : le volume des macroéléments est supérieur à celui de la matrice ;
- peu nombreux (Pnbx) : le volume des macroéléments est inférieur à celui de la matrice ;
- rares : quelques macroéléments sont dispersés dans la matrice ;
- très rares (trr) : les macroéléments sont exceptionnels ou absents.

Lorsque les macroéléments sont jointifs, il est probable que la matrice, si elle existe, provienne d'infiltrations, soit par ruissellement, soit liées aux

animaux fousseurs (déjections de lombrics ...). C'est le cas des comblements issus de la chute d'un rempart de pierres sèches par exemple.

### b. La morphologie

La morphologie prend en compte l'usure moyenne des blocs à travers l'éroussé des arêtes. Nous distinguons quatre classes :

- anguleux (ang.) : les cailloux montrent des arêtes saillantes ;
- arrondis (ar.) : les arêtes ne sont plus visibles ;
- sub-arrondis et sub-anguleux caractérisent les stades intermédiaires.

L'éroussé des blocs donne une idée de l'action mécanique et/ou de celle des agents météoriques et, par conséquent, de leur durée d'exposition à l'air libre.

### c. La dimension

On donne la dimension moyenne des plus gros éléments exprimée en centimètres.

### d. Le classement

Le classement donne une idée des variations de la taille des éléments au sein de la couche. Lorsque ceux-ci sont fortement hétérométriques, le classement sera qualifié de "mauvais" (MC) et, à contrario, il sera "bon" (BC) lorsque les blocs sont tous de dimensions à peu près équivalentes. On distinguera une classe intermédiaire, "assez bien classée".

Le classement doit prendre en compte l'ensemble des éléments d'une couche afin de restituer l'aspect originel du matériel sédimentaire avant dépôt. Dans le cas des granoclassements par gravité lors de la chute d'ensembles de blocs hétérométriques, les éléments du dépôt apparaissent localement bien classés mais l'ensemble de la couche est mal classé.

### e. L'altération

Elle est jugée à partir de l'état de pulvérulence des éléments crayeux, par écrasement des graviers d'un centimètre, humides. Elle peut donner des indications sur l'exposition des dépôts aux agents météoriques. Par exemple, lorsque la partie supérieure d'une couche

montre des éléments beaucoup plus dégradés que les autres, on a probablement un arrêt prolongé de la sédimentation et une exposition plus longue aux intempéries.

## 2. LA MATRICE

Sur le terrain elle sera caractérisée par sa nature et sa couleur :

- la nature est décrite suivant les critères granulométriques classiques. Il s'agit d'estimer si la composition est à dominante graveleuse, sableuse, limono-argileuse ou une composition de ces classes.

- la couleur : elle intervient surtout comme argument de différenciation entre les couches, Les codes de référence (Cayeux, Mundsell ...) n'ont pas été utilisés ici pour des raisons de commodité et rapidité.

- l'apport permet de latéraliser l'origine de la couche en précisant de quel coté elle provient, en fonction des points cardinaux.

## 3. DIVERS

Cette dernière rubrique permet toute remarque complémentaire utile à la description du niveau (granoclassement, mobilier etc ...).

### Liste des abréviations :

#### Fréquence :

Tnbx : très nombreux  
Nbx : nombreux  
Pnbx : peu nombreux  
TRares : très rares

#### Classement :

MC : mal classé  
ABC : assez bien classé  
BC : bien classé

#### Altération :

TA : très altéré  
PA : peu altéré  
A : altéré

#### Apport

E : Est  
O : Ouest  
N : Nord  
S : Sud

#### Emoussé

ar : arondis  
ang : anguleux  
plqts : plaquettes

Chantier : 1 Secteur : -

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Pnbx	-	-	-	TA	limoneuse	brun clair	-	terre arable	actuel
2	Nbx	ar.	< 2 cm	ABC	TA	limoneuse	brun gris sombre	-		médiéval, moderne
3	TRares	-	-	-	-	limoneuse	brun jaune clair	-		médiéval, moderne
4	Sans	-	-	-	-	sableuse, quartz	orangé rouge	-	nombreuses lentilles	médiéval, moderne
5	Sans	-	-	-	-	limoneuse	brune à noire	-	nombreuses lentilles, stratifiées, matériel	médiéval, moderne
6	Sans	-	-	-	-	sablo-argileux	blanchâtre	-		médiéval, moderne
7	Sans	-	-	-	-	sableuse, quartz	ocre jaune	-		médiéval, moderne
8	Sans	-	-	-	-	sableuse, quartz	ocre jaune	-	très compact, comblement tertiaire de la diaclasses	substrat géologique

Chantier : 2 Secteur : -

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	limoneuse	brun sombre	-	terre arable	actuel
2	-	-	-	-	-	sans	-	-	lit de rognons de silex	inconnu
3	sans	-	-	-	-	limono-argileuse	blanchâtre	-		inconnu
4	sans	-	-	-	-	limono-argileuse	brune	-		inconnu
5	Nbx	ar	<15 cm	ABC	A	hétérogène	variée	-	hétérogène terre, sable, argile, craie et silex	médiéval, moderne
6	-	-	-	-	-	argileuse	brune à blanche	-		substrat géologique
7	-	-	-	-	-	argileuse	brune	-		substrat géologique
8	-	-	-	-	-	sableuse, quartz	ocre	-		substrat géologique
9	-	-	-	-	-	sableuse, quartz	blanchâtre	-		substrat géologique
10	-	-	-	-	-	sableuse, quartz	blanchâtre	-		substrat géologique
11	Sans	-	-	-	TA	argilo-limoneuse	blanchâtre	-		substrat géologique



DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES - ANNEXE 1

Chantier : 3 Secteur : fossés internes Pr1, Rc0, Rc1a, Rc1b

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Nbx	ar. blocs	<50 cm <5 cm	MC	PA	limoneuse	brune	O	faune	Artenac
1a	Pnbx à Nbx	ar. plqts	20 cm	MC	-	limono-argileuse	brun jaune clair	O	argileuse à la base	Peu-Richard
1b	Nbx à Rares	ar. blocs	<3 cm <30 cm	MC	A	limono-argileuse	brun jaune clair	E		Peu-Richard?
1c	Pnbx	ang.	<5 cm <10 cm	MC	-	limono-argileuse	brune	O		Artenac
1d	Nbx	ar.	<2 cm	ABC	PA	limoneuse peu arg.	blanchâtre	E		Peu-Richard
2	Tnbx	ar. à sub-ang.	<15 cm	MC	PA	limoneuse	grise	E	éboulis	Peu-Richard
2a	Tnbx	ar.	<6 cm	ABC	-	rare	brun jaune clair	E	éléments grossiers à la base	Peu-Richard
2b	Pnbx	sub-ang.	<2 cm	MC	-	-	brune	O	plus riche en calcaire à la base	Peu-Richard
2c	Tnbx	sub-ang.	<30 cm	MC	-	-	-	O	éléments non orientés	Peu-Richard
2d	Nbx	ar.	<50 cm	MC	-	limoneuse	brune	O	blocs non orientés	Artenac
2e	Nbx	sub-ang.	<2 cm	ABC	-	limoneuse peu arg.	brun jaune clair	O	éléments non orientés	Artenac
3	Tnbx	ar.	<3 cm	MC	PA	limoneuse	grise	E		Peu-Richard
3a	Nbx	ar.	<2 cm	ABC	-	limoneuse peu arg.	blanchâtre	O	granoclassement positif	Peu-Richard
3b	Tnbx	ar.	<3 cm	ABC	-	rare argileuse	blanchâtre	O	éléments non orientés	Artenac
3c	Rares à Nbx	ar.	<10 cm	MC	-	limoneuse	brun clair	O	plus riche en calcaire à la base	Peu-Richard
3d	Pnbx	ar.	<1 cm	ABC	-	limono-argileuse	brun jaune	O	élémentsstr. au sommet	Artenac
4	Pnbx	ar.	<4 cm	-	TA	limoneuse	grise	O	charbons	Peu-Richard
4a	Nbx	ar.	<2 cm	ABC	-	limoneuse	brun foncé	O	éléments graviers à la base	Artenac
4b	Nbx	ar.	<1 cm	MC	-	limoneuse peu arg.	brune	O	éléments non orientés	Artenac
5	Tnbx	ar. à sub-ang.	<10 cm	MC	PA	limono-argileuse	brune	E		Artenac
5a	Tnbx	blocs plqts	<20 cm	MC	-	limono-argileuse	grise	E	sans mat. à la base	Artenac
5b	Rares	ar.	<1 cm	ABC	-	limoneuse peu arg.	brun jaune clair	O	éléments stratifiés	Artenac
6	Rares	sub-ar.	<3 cm	-	TA	limono-argileuse	gris clair	E	rare charbons	pré-Artenac?
6a	Pnbx	ar. et plqts	<2 cm	MC	-	limono-argileuse	grise	E	éléments orientés	Artenac
7	Tnbx	ar.	<3 cm	MC	A	rare, secondaire	blanchâtre	E		pré-Artenac?
7a	Nbx à Rares	ar. et plqts	<15 cm	MC	-	rare limoneuse	brun clair	E	éléments graviers à la base	Artenac
7b	Tnbx	ar.	<2 cm	ABC	-	limono-argileuse	brun clair	E	éléments peu consolidés	Artenac
8	Pnbx	sub-ang.	<7 cm	-	A	limoneuse	brune	O		pré-Artenac?
8a	Nbx	sub-ang.	<5 cm	MC	-	limono-argileuse	grise	O		Artenac
8b	Pnbx	sub-ang.	<1 cm	ABC	-	limoneuse	brun jaune clair	O	1 lit de granules	Artenac
9	Tnbx	Blocs plqts	<20 cm	MC	PA	limono-argileuse	grise	E		pré-Artenac?
9a	Pnbx	ar. et plqts	<2 cm	ABC	-	limono-argileuse	brune	E		Artenac
10	Nbx	ar.	<5 cm	MC	PA	limono-argileuse	grise	O	rare charbons	Peu-Richard
10a	Nbx	sub-ang.	<10 cm	MC	-	limono-argileuse	gris foncé	O	couche perturbée	Artenac?
11	TRares	sub-ang.	<2 cm	-	-	creuseuse peu arg.	noire	O	Charbons et industries	pré-Artenac?
11a	Pnbx	sub-ang.	<3 cm	MC	TA	limono-argileuse	grise	E	couche compacte	pré-Artenac?
12	Rares	sub-ang.	<2 cm	-	-	limoneuse	grise	O	couche remaniée, "creuseuse"	pré-Artenac
12a	Nbx	ar. à sub-ang.	<1 cm	MC	A	limoneuse	brune	O		Artenac
13	Pnbx	sub-ang.	<3 cm	ABC	-	limoneuse	brune	O	uniquement sondage 5	pré-Artenac?
13a	Nbx	ar.	<6 cm	MC	PA	limono-argileuse	brune	O	altérée au sommet	Artenac
14	Nbx à Rares	ang. blocs	<20 cm	MC	-	limono-argileuse	gris clair	O	plus clair de O à E	pré-Artenac?
15	Nbx	ar. blocs	<60 cm	MC	PA	limono-argileuse	brun jaune clair	E	plus foncée à l'O	Artenac
15b	Nbx	ar. blocs	<60 cm	MC	-	limono-argileuse	jaune clair	E	plus foncé près de 11	Artenac
15c	Nbx	ar. blocs	<10 cm	MC	-	limono-argileuse	brune	E		Artenac
15d	Nbx	ar. blocs	<30 cm	MC	-	limono-argileuse	brune	E	plus argileuse à la base	Artenac
15e	Tnbx	sub-ang à sub-ar.	<10 cm	MC	PA	limono-argileuse	brune	O		Artenac
16	Tnbx	ar. blocs	<30 cm	MC	PA	limono-argileuse	brune	E		Artenac
16b	Tnbx	ang. blocs	<40 cm	MC	-	limoneuse(som.)	brun clair	E	sans mt; à la base	Artenac
16c	Nbx à Rares	ar. et plqts	<3 cm	ABC	-	limoneuse	brun clair	E		Artenac
16d	Nbx à Rares	ar. et plqts	<20 cm	MC	-	limoneuse	brun jaune	E	faune	Artenac
17	Nbx à Pnbx	ang. plqts	<3 cm	ABC	A	limono-argileuse	grise	E		Artenac
17a	Nbx à Pnbx	ang. plqts	<3 cm <20 cm	MC	PA	limono-argileuse	brun clair	E		Artenac
17b	Pnbx	ang. Plqts	<3 cm	ABC	-	limono-argileuse	grise	E	éléments stratifiés	Artenac
17c	Nbx à Pnbx	ang. Plqts	<20 cm	MC	-	limono-argileuse	brun clair	E		Artenac
17d	Rares	ar.	<3 cm	ABC	-	limono-argileuse	grise	E	lit de granules	Artenac
18	Tnbx	ar.	<3 cm	BC	-	limoneuse	brun clair	?	granules orientés	Artenac
18a	Tnbx	ar.	<3 cm	BC	A	limoneuse peu arg.	gris clair	?		Artenac
18b	Nbx	ar.	<3 cm	MC	TA	limoneuse	gris clair	E		Artenac
18c	Pnbx	sub-ang	<4 cm	-	TA	limoneuse	grise	?		Artenac
18d	Rares	ar. et plqts	<15 cm	MC	-	limoneuse	gris foncé	?		Artenac
19	Pnbx	sub-ang à ar.	<3 cm	-	TA	limono-argileuse	gris sombre	?	blocs à la base	Artenac
20,20a	Pnbx	ar.	<5 cm	MC	-	limono-argileuse	gris sombre	?	localement, rognons et gros débitage à la base	Artenac
20b	Rares	sub-ang.	<3	-	TA	limoneuse	grise	O		Artenac
21	Rares	ang.	<2 cm	-	-	argilo-limoneuse	noire	?	matériel abondant.	Artenac
21a	Tnbx	sub-ang.	<5 cm	MC	A	limono-argileuse	noire	?	tessons à la base	Artenac

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Chantier : 3 Secteur : Rc 2b Coupes : 94/95 et 95/96

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Nbx	ar. blocs	<3 cm	MC	A	limono-argileuse	brune	O	plus argileuse à la base	Artenac
2	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A	limono-argileuse	grise	E		Artenac
3	Nbx à Rares	ar. plqts	<2 cm <20 cm	MC	A	limoneuse peu arg.	brun jaune	O	faune	Artenac
4	Pnbx	ar.	<4 cm	-	TA	limoneuse	grise	O	charbons	Artenac

Chantier : 3 Secteur : Pr2 Coupes : 0/1 et 1/2

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle	
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur				
1	Nbx	ar. à sub-ar.	<10 cm	MC	A	limono-argileuse	blanchâtre	E	charbons	Artenac	
2	Nbx	ar.	<4 cm	MC	TA	limono-argileuse	brun sombre	O		Artenac	
3	Nbx	ar.	<10 cm	MC	PA	limoneuse	brune	O		Artenac	
4	Tnbx	ar.	<20 cm	MC	TA	limono-argileuse	blanchâtre	E		Artenac	
5	Tnbx	ang.	<20 cm	MC	PA	limono-argileuse	brun clair	E		Artenac	
6	Pnbx	sub-ang. à ar.	<3 cm	MC	TA	limoneuse peu arg.	brune	O		Artenac	
7	Tnbx	sub-ang.	<10 cm	MC	A	limono-argileuse	brun clair	E		Artenac	
8	Tnbx	ar.	<5 cm	MC	A	limono-argileuse	brun jaune clair	E		sommet plus compact	Artenac
9	Pnbx	sub-ang.	<8 cm	-	TA	limoneuse peu arg.	gris clair	E		Artenac	
10	Pnbx	sub-ar.	<1 cm	-	-	limono-argileuse	grise	?		Artenac	
11	Rares	sub-ar.	<1 cm	-	-	limoneuse très arg.	noire	?		tessons à la base	Artenac

Chantier : 3 Secteur : fossé externe Pr2 Coupes : 10/11 - 11/12 - 13/14 - 14/15

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Nbx	ar. blocs	<5 cm	MC	-	limono-argileuse	brun jaune clair	O	éléments grossiers à la base charbons silex	Artenac
1a	Pnbx	sub-ang.	<6 cm	-	TA	limono-argileuse	brune			Artenac
2	Nbx à Pnbx	ar. blocs	<3 cm	MC	-	limono-argileuse	brun gris	E	éléments grossiers à la base	Artenac
3	Pnbx	ar.	<2 cm	ABC	-	limono-argileuse	brun foncé			Artenac
3a	Pnbx	ar.	<10 cm	-	A	limoneuse	brun clair	Artenac		
3b	Pnbx	sub-ar.	<5 cm	ABC	PA	limono-argileuse	grise	E	éléments grossiers à la base	Artenac
4	Nbx	Plqts blocs	<20 cm	MC	-	limoneuse	brun jaune foncé	Artenac		
5	Rares	ar. blocs	<10 cm	MC	-	limoneuse	brun gris clair	E	Artenac	
5a	Nbx	sub-ang.	<20 cm	MC	PA	limoneuse peu arg.	brun clair		Artenac	
6	Pnbx à Rares	ar. blocs	<20 cm	MC	-	limono-argileuse	noire	-	Artenac	
α	-	-	-	-	-	-	-		terre rapportée	Artenac

Chantier : 3 Secteur : Ext. Pr2 Coupes : U/V - W/X

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Nbx	ang. blocs	<20 cm	MC	-	limoneuse	brune	O	Artenac	
2	Tnbx	ar.	<1 cm	BC	-	limoneuse	brun jaune clair	O	Artenac	
3	Rares.	ar.	<3 cm	BC	-	limono-argileuse	gris foncé	E	Artenac	
4	Nbx	ar. blocs	<30 cm	MC	-	limono-argileuse	noire	?	Artenac	

DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES - ANNEXE 1

Chantier : 4      Secteur : -      Coupes : toutes

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Rares	-	<3 cm	-	-	limono-argileuse	gris sombre	-	Décapée en 1988 - Répartition surface	Artenac
2	Sans	-	-	-	-	limoneuse	brun jaune	-	creuseuse, matériel brûlé, concrétions à la base	Artenac
2a	-	-	-	-	-	-	-	-	Zones concrétionnées ou brûlées	Artenac
3	Pnbx	ar	<15 cm	-	PA	argilo-limon.	gris moyen	?	entre 3b et 4c - matériel abondant	Artenac
3a inf.	Pnbx	ar	<5 cm	-	A	limono-argileuse	gris sombre	SO ?	Nbx charbons (prélèv.) matériel abondant	Artenac
3a sup.	Nbx	sub-ang.	<10 cm	MC	PA	limono-argileuse	gris moyen	?	Matériel abondant	Artenac
3b	Sans	-	-	-	-	charbons	noire	SO	Charbons datation C 14 (Gif : 9419) 4400 B.P.	Artenac
3c	Tnbx	ar	<15 cm	Abe	A à PA	limono-sabl.	gris moyen	SO ?	Secondaire - limite 3a inf. et 3a sup.	Artenac
4a	Rares	-	-	-	-	limono-argileuse	gris moyen	-	Nbx charbons (cm) dispersés dans la couche	Artenac
4b	Rares	-	-	-	-	limono-argileuse	gris moyen	-	Séparée de la 4a par par 8	Artenac
4c	Rares	-	-	-	-	limoneuse	noire	?	Nbx charbons, matériel	Artenac
5	Nbx	ar	<2 cm	MC	A à PA	limoneuse	grise	S		Artenac
6a & b	Pnbx	ar	<2 cm	-	-	sablo-limoneuse	gris jaune	-	Diaclase, niveaux historiques	Artenac
7	Rares	-	-	-	-	limoneuse	grise	-	Perturbations par des terriers	Artenac
8	Sans	-	-	-	-	argileuse	gris verdâtre	-	Lentilles discontinues d'argile	Artenac
9	Rares	-	-	-	-	limono-sabl.	grise	-	Limite de la diaclase - remplissage de la fosse	Artenac
10	Sans	-	-	-	-	limono-argileuse	grise	-	Indifférenciée de 28 lors de la fouille - granocl.	Artenac
10a	Nbx	ang	<2 cm	MC	A à TA	limono-argileuse	brun jaune	O	Indifférenciée de 27 lors de la fouille, coupe est	Artenac
11	Tnbx	ang	<10 cm	MC	A à PA	limono-sabl.	brun jaune clair	vertical	En D9 et H13 sommet du cône en H13 et W97	Peu-Richard
11a	Pnbx	ang	<15 cm	-	A	crayeuse	blanchâtre	vertical	Cône d'éboulis en R 97	Peu-Richard
11b	Tnbx	ang	<5 cm	MC	A	limoneuse	grise	vertical	zone d'éboulis en R 97	Peu-Richard
11c	Pnbx	-	<5 cm	-	A	limono-argileuse	gris sombre	vertical	zone d'éboulis en R 97	Peu-Richard
11d	Nbx	ang	<5 cm	MC	A	limoneuse	blanc - gris clair	vertical	Altern. d'éboulis avec niveaux limoneux gris	Peu-Richard
11e	Tnbx	ang	<5 cm	Abe	A	limon., secondaire	blanchâtre	vertical	Fin de dégradation du surplomb - gélifractions	Peu-Richard
12	Sans	-	-	-	-	argileuse	grise	?	Matériel abondant, prédominance de la faune	Artenac
13	Nbx	sub-ang	<5 cm	MC	A	limoneuse	blanchâtre	Est	en C/D/4/5/6	Artenac
13 a	Pnbx	ar	<5 cm	Ab	A	limoneuse	grise	Est	Tessons PRC et PRM	Artenac
14	-	-	-	-	-	-	-	-	Intrusions modernes	Artenac
15	-	-	-	-	-	-	-	-	Intrusions modernes	Artenac
15 a	-	-	-	-	-	-	-	-	Intrusions modernes	Artenac
16, 16a	-	-	-	-	-	sablo-limoneuse	jaune et noire	-	Tessons PRM et "Diconche"	Artenac
17	Rares	-	-	-	-	limono-argileuse	gris sombre	vertical	Nbx charbons, planche (?) brûlée (C 14)	Peu-Richard
18/22	Rares	-	<10 cm	-	-	limoneuse	brun jaune/noire	?	Matériel brûlé	Artenac
19	Rares	-	-	-	-	sableuse	brun clair	vertical	Tessons décorés	Peu-Richard
20	Tnbx	ang	<10 cm	MC	A à PA	limono-sabl.	brun jaune clair	vertical	En D9 et H13 sommet du cône en H13 et W97	Peu-Richard
21	Rares	-	-	-	-	sableuse	brun clair	vertical	lentilles	Peu-Richard
23	Tnbx	ang	<20 cm	MC	A à TA	limoneuse	blanchâtre	vertical	Dernier effondrement, cône W 99, concrétions	Peu-Richard
24	Rares	-	-	-	-	limoneuse	noire	?	Voir relevé planimétrique	Artenac
25	Sans	-	-	-	-	limoneuse	gris sombre	?	fond de la dépression, plus sombre au sommet	Artenac
26	Tnbx	ar - subar	<15 cm	MC	A à PA	sans	-	Sud ?	Vase à digitation au sommet, matériel abondant	Artenac
27	Tnbx	ang	<20 cm	MC	PA	sans	-	?	Eboulis, rejoint 32 ou 10a au centre de la fosse	Artenac
27a	Sans	-	-	-	-	argilo-limon.	-	?	Lentille	Artenac
28	Nbx	ar	<5 cm	MC	A à PA	limoneuse	grise	?	Mélangée avec 10 et 10a lors de la fouille	Artenac
28a	Tnbx	subang	<7 cm	MC	A	sans	-	?	Ligne d'éboulis entre 28 et 28b	Artenac
28b	Nbx	ar	<2 cm	MC	A	argilo-limon.	grise	-	Mélangée avec 10 et 10a lors de la fouille	Artenac
29	Tnbx	sub ar	<20 cm	MC	TA	limoneuse	blanchâtre	vertical	Cône d'éboulis en W 97	Artenac
30	Nbx	sub-ar à ang	<20 cm	MC	PA	sablo-limoneuse	brun jaune foncé	?		Artenac?
31	Pnbx	-	<5 cm	-	TA	limono-argileuse	gris sombre	vertical	Cône en S 99	Artenac
32	Tnbx	ang	<20 cm	MC	PA	sans	-	?	Rejoint 26 et 27 au centre, débitage de silex	Artenac?
32a	Tnbx	ang	<20 cm	MC	A à PA	sans	gris clair	?	granoclassement, interruption dans éboulis 32	Artenac
33	Pnbx	-	-	-	TA	limono-argileuse	brun sombre	vertical	Cône de S 98	Artenac
34	Tnbx	ang	<80 cm	MC	TA	limoneuse	blanchâtre	vertical	Effondrement du surplomb	Peu-Richard
35	Rares	-	-	-	-	argilo-limon.	noire	vertical	Sommet cône éboulis en W 99	Peu-Richard
36	Rares	-	-	-	-	sablo-argileuse	noire	?		Artenac?
37	Sans	-	-	-	-	sablo-argileuse	marbrée, jaune/noire	?	Même texture que 40 mais pas de litage	Peu-Richard
37a	Rares	-	-	-	-	sablo-argileuse	marbrée, jaune/noire	?	Zone supérieure de 37	Peu-Richard
38	Tnbx	ar	<20 cm	MC	PA	argilo-limon.	noire	?	Probablement égale à 44 avec éboulis sec	Peu-Richard
39	Tnbx	ar	<15 cm	MC	PA	limono-argileuse	grise	?	entre 38 et 42 dans la section T/W	Peu-Richard
40	Rares	-	-	-	TA	sablo-argileuse	brun jaune	?	Lentilles d'argile intercalées (décastration ?)	Peu-Richard
41	Rares	-	-	-	TA	argilo-limon.	noire	vertical	Tesson PRM, 2ème cône d'éboulis en W 99	Peu-Richard
42	Rares	-	-	-	TA	argilo-limon.	noire	?	Rejoint 38 et 44	Peu-Richard
43	Tnbx	ang	<15 cm	MC	TA	limoneuse	blanchâtre	?	Stérile	Peu-Richard
44	Nbx	ar sub ang	<10 cm	MC	A	argilo-limon.	noire+brun jaune	?	Charbons nbx, continuité avec 38 et 42	Peu-Richard
45	Nbx	sub ang	<50 cm	MC	TA	sablo-argileuse	brunâtre	vertical ?	Eboulis en T/W 97, z=630	Peu-Richard
46	Sans	-	-	-	-	sablo-argileuse	noire	?	Charbons nbx (prélèvement), tessons PRC	Peu-Richard
47	Tnbx	sub-ar	<80 cm	MC	TA	argileuse	brun jaune clair	?	Eboulis de paroi et argile de décalcification	Peu-Richard
48	Sans	-	-	-	-	sablo-argileuse	brun jaune	?	Lentilles d'argile, terrier?	-
49	Tnbx	ang	<15 cm	MC	TA	limoneuse	grise	?	Stérile	-

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Chantier : 5 Secteur : I Coupes : 3/4 - 6/7 - 10/11 - H/I - I/J - L/M

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Pnbx	ar. à ang.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	noire	?	Couche camapniforme Bronze ancien ?	Artenac
1a	Nbx	ar.	<10 cm	MC	A	limono-argileuse	grise	?		Artenac
2	Nbx	ar.	<5 cm	ABC	TA à A	limono-argileuse	brune	?		Artenac
3	Pnbx	ar.	<10 cm	-	A	limono-argileuse	brune	?		Artenac
4	Nbx	ar.	<3 cm	ABC	TA	limono-argileuse	gris clair	S	Artenac	
4a	Nbx	sub-ang. à sub-ar.	<5 cm	ABC	A à PA	limoneuse	brun jaune clair	?	artenac, poignard en silex pressignien	Artenac
4b	Tnbx	ar.	<10 cm	MC	a	limono-argileuse	brune	?		Artenac
5	Pnbx	ar.	<1 cm	-	TA	limono-argileuse	brun jaune clair	O		Artenac
6	Pnbx	ar.	<5 cm	-	A	limoneuse très arg.	brun jaune clair	E		Artenac
6a	Pnbx	ar.	<10 cm	-	A	limono-argileuse	brune	O	Artenac	
7	Nbx	ar. à sub-ar.	<10 cm	MC	A à PA	limono-argileuse	brun gris	E		
8	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	blanchâtre	?		
9	Tnbx	ar. à sub-ang.	<20 cm	MC	TA	limono-argileuse	gris clair	S		
9a	Tnbx	ar. à sub-ang.	<15 cm	MC	TA	limono-argileuse	gris clair	?	trou de poteau artenac appendice	Artenac
10	Tnbx	ar. à sub-ang.	<30 cm	ABC	PA à A	limoneuse second.	brun clair	?		Artenac
11	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limoneuse très arg.	blanchâtre	?	appendice = 8	Artenac

Chantier : 5 Secteur : II Coupes : 12/13 - 14/15 et axiale

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1a	Tnbx	sub-ang. à ar.	<40 cm	ABC	PA	limono-argileuse	brune	?	restes humains, faune	Artenac
1b	Tnbx	sub-ang.	<40 cm	ABC	PA	limono-arg. sec.	brun jaune	E		éboulis de parement
2a, 2c	Tnbx	sub-ang. à ar.	<15 cm	MC	PA à A	limoneuse	brun jaune	S, E	faune	Artenac
2b, 2d	Nbx	sub-ang.	<10 cm	MC	PA	limono-argileuse	brune	O		Artenac
3	Nbx	sub-ang. à ar.	<2 cm	MC	TA	limono-argileuse	brun jaune clair	E	rars tessons et silex	Artenac
4	Nbx	ar.	<2 cm	MC	TA	limoneuse très arg.	gris clair	E		Artenac
5	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse très arg.	blanchâtre	O		Artenac

Chantier : 5 Secteur : III et IV Coupes : 44/45 et 71/72

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
3	Pnbx	-	-	-	TA	limoneuse	gris clair	?		Artenac

Chantier : 5 Secteur : V Coupe : 49/50

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1a	Nbx	sub-ang.	<3 cm	ABC	A (sommets)	limono-argileuse	brun jaune	E	combl. anthropique ? nombreux gastéropodes c talus ? éboulis parement ? matériel arténacien abondant, charbons rars tessons et silmex pas de contact ent 5 et 6	Artenac
1b	Nbx	sub-ar.	<5 cm	MC	A (sommets)	limono-argileuse	grise	O		Artenac
1c	Tnbx	sub-ang.	<40 cm	ABC	PA	sans	-	?		Artenac
2	Nbx	ar.	<3 cm	MC	A à TA	limono-argileuse	brun jaune	O		Artenac
3a	Tnbx	ar.	<5 cm	MC	A(som.) à PA	limono-argileuse	brun jaune	E		Artenac
3b	Tnbx	sub-ang.	<40 cm	MC	PA	limono-argileuse	brun jaune	E		Artenac
4	Tnbx	sub-ar.	<20 cm	MC	PA	limoneuse peu arg.	gris foncé	O	Artenac	
5	Nbx	ar.	<2 cm	MC	TA	argilo-limoneuse	gris clair	O	Artenac	
6	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	argilo-limoneuse	blanchâtre	E	Artenac	

Chantier : 5 Secteur : VI Coupes : 22/23 - 27/28 et axiale

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Pnbx	ar. à ang.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	brun foncé		appendice armature arténacienne pot arténacien base appendice alternance de lits de graviers hétérométriques	Artenac
1a	TRares	ar.	<10 cm	-	-	limono-argileuse	brun gris			Artenac
1b	Nbx	ar.ang.	<20 cm	MC	PA à A	limono-argileuse	brune			Artenac
2	Pnbx	ar. à ang.	<10 cm	-	A	limoneuse	brun foncé			Artenac
3	Nbx	ang.	<10 cm	ABC	TA	limoneuse	grise			Artenac
4a	Rares	sub-ang. à sub-ar.	<5 cm	-	A à PA	limoneuse	brune			Artenac
4b	Nbx	sub-ang.	<15 cm	MC	PA	limoneuse	brun gris			Artenac
5	Tnbx	ang.	<20 cm	MC	PA	Rare	grise			Artenac
5a	Pnbx	ar.	<5 cm	-	TA	argilo-limon.	gris clair		Artenac	
6	Nbx	ar. à ang.	<3 cm	MC	A	limoneuse	brun gris		Artenac	
7	Nbx	ang. à sub-ang.	<20 cm	MC	A à PA	limono-argileuse	brun gris		Artenac	
7a 8	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	blanchâtre		Artenac	

DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES - ANNEXE 1

Chantier : 5 Secteur : VI Coupes : 32/33 - 34/35 - 39/40 - 41/42 - 43/44

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1a	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limoneuse	grise			Artenac
1b	Nbx	sub-ar. à ar.	<2 cm	MC	TA	limono-argileuse	noire		matériel campaniforme, Bronze ancien ?	Artenac
2	Nbx à TRares	ar. à ang.	<5 cm	MC	A à TA	limono-argileuse	brune		alternance + ou - rythmique de cailloux et terre	Artenac
3	Pnbx	ar. à ang.	<5 cm	-	A	limoneuse peu arg.	brun jaune			Artenac
4a	Nbx	ar. à ang.	<3 cm	MC	A	limono-argileuse	brune			Artenac
4b	Tnbx	ar. à ang.	<5 cm	MC	A	limono-argileuse	brune			Artenac
5	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	grise			Artenac
6	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	argilo-limon.	blanchâtre			Artenac
7	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	argilo-limon.	blanchâtre			Artenac

Chantier : 5 Secteur : VII Coupes : 53/54 - 54/55 - 56/57 - 62/63 - 70/71 - 72/73

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Nbx à TRares	ar.	<10 cm	MC	PA	limono-argileuse	brune	-	alternance + ou - rythmique de cailloux et terre	Artenac
1a	Nbx	sub-ar. à ang.	<2 cm	MC	TA	limono-argileuse	brun foncé	O	Campaniforme + Bronze ancien ?	Artenac
1b	Pnbx	sub-ar.	<5 cm	-	A	limoneuse	brune	O		Artenac
2	Rares	ar.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	brun jaune clair	E		Artenac
2a	Rares	ar.	<2 cm	-	A	limono-argileuse	brune	E		Artenac
3	Rares	ar. à ang.	<2 cm	-	TA	limono-argileuse	brun jaune clair	O		Artenac
4	Tnbx	ar. à sub-ang.	<10 cm	MC	PA	limoneuse	brune	O	éléments plats orientés, granoclassement	Artenac
5	Tnbx	sub-ang.	<5 cm	MC	A	limono-argileuse	gris clair	E		Artenac
6 et 7	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	argilo-limon.	blanchâtre	O-E		Artenac

Chantier : 5 Secteur : VII Coupes : 90a, b, c - 85/86 - 80/81 - 81/82 et axiale

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Nbx	sub-ar. à ang.	<2 cm	MC	TA	limono-argileuse	brun foncé	?	Campaniforme, Bronze ancien ?	Artenac
2a	Nbx	sub-ar.	<3 cm	MC	A(som.) à PA	limono-argileuse	gris clair	?	appendice	Artenac
2b	Nbx	ar.	<5 cm	BC	PA	limoneuse	grise	O	fossé	Artenac
3	Nbx	sub-ang.	<15 cm	MC	A(som.) à PA	limoneuse	grise	E	granoclassement	Artenac
4a	Rares	sub-ar.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	gris foncé	?	alternance terre/cailloux	Artenac
4b	Nbx	ar.	<10 cm	MC	A	limoneuse peu arg.	gris foncé	E	matériel arténacien	Artenac
4c	Tnbx	sub-ang. à ar.	<10 cm	MC	PA à A	limono-argileuse	brune	O	granoclassement	Artenac
4d	Rares	ar.	<2 cm	-	A	limono-argileuse	brun gris	O		Artenac
5	Tnbx	ar. à ang.	<30 cm	MC	PA	sans secondaire	grise	E et S	faune et céramique abondantes	Artenac
5a	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	crâie	blanchâtre	E		Artenac
5b	Tnbx	ar.	<10 cm	MC	A	limono-argileuse	brun clair	E		Artenac
6	Tnbx	sub-ar. à ar.	<30 cm	ABC	PA	rare secondaire	grise	E		Artenac
7a	Tnbx	ar.	<10 cm	ABC	PA à A	limoneuse	grise	O?	appendice	Artenac
7b	Tnbx	sub-ang. à ar.	<30 cm	ABC	PA à A	limoneuse	grise	O?	cf. 1 ou 4b de la coupe transversale de l'appendice	Artenac
8	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	gris clair	E		Artenac
9	Nbx	ar.	<10 cm	MC	PA	limoneuse	gris clair	S	disparaît avant la section	Artenac
10a	Nbx	ar.	<10 cm	MC	A	limoneuse	brun gris	E	granoclassement	Artenac
10b	Pnbx	ar.	<5 cm	-	TA	limono-argileuse	blanchâtre	E		Artenac
11	Nbx	ar.	<10 cm	MC	PA	limoneuse	grise	O	gastéropodes	Artenac
11a	Tnbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	brune	O	granoclassement	Artenac
12	Nbx	ang.	<10 cm	MC	PA	limoneuse	gris clair	O	gastéropodes	Artenac

Chantier : 5 Secteur : VII Coupe : transversale appendice

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Tnbx	ang.	<20 cm	ABC	PA	limono-argileuse	grise	E		Artenac
2	Nbx	ang.	<10 cm	ABC	PA	limono-argileuse	gris foncé	?	pot arténacien	Artenac
3	Nbx	sub-ang.	<10 cm	MC	A	limono-argileuse	grise	E	granoclassement	Artenac
4a	Nbx	ar.	<10 cm	MC	A	limono-argileuse	brune	O		Artenac
4b	Tnbx	sub-ar.	<20 cm	MC	PA	limoneuse	grise	O		Artenac
5	Nbx	sub-ar. à ar.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	gris clair	O		Artenac

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Chantier : 5 Secteur : VIII Coupe : 25/26

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Nbx	ar.	<15 cm	MC	A	limono-argileuse	brune	?		Artenac
2	Tnbx	ar. à sub-ang.	<20 cm	MC	PA	secondaire	brun foncé	O	éboulis	Artenac
3	Rares	ar. à sub-ang.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	noire	O		Artenac
4	Tnbx	sub-ang. à ang.	<20 cm	MC	A (som.)	limoneuse peu arg.	brune	E	éboulis	Artenac
5	Nbx	ar.	<3 cm	MC	PA à A	limono-argileuse	brune	O		Artenac
6	Pnbx	ar.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	brun jaune	E		Artenac
7	Nbx	ang.	<5 cm	ABC	PA	limoneuse	brun jaune clair	E		Artenac
8	Tnbx	sub-ang.	<20 cm	MC	A à TA	limono-argileuse	brune	N et O	éboulis d'une structure en relation avec l'entrée	Artenac
9	Pnbx	sub-ang.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	brune	O		Artenac
10	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse très arg.	blanchâtre	E		Artenac
11	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse très arg.	blanchâtre	O		Artenac

Chantier : 5 Secteur : VIII Coupe : 26/27 - 38/39

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Tnbx	sub-ang.	<40 cm	MC	PA	secondaire	brun foncé	E	éboulis	Artenac
2	Nbx	ar. à sub-ang.	<5 cm	MC	A	limono-argileuse	brune	E		Artenac
3	TRares	sub-ang. à ang.	-	-	PA	limono-argileuse	brun clair	E		Artenac
4	Nbx	sub-ang.	<3 cm	MC	TA	limono-argileuse	gris clair	E		Artenac
5	Nbx	sub-ang.	<20 cm	MC	A à TA	limono-argileuse	brun foncé	O		Artenac
6	Tnbx	ar.	<5 cm	ABC	A	limono-argileuse	noire	O		Artenac
7	Nbx	sub-ang.	<10 cm	MC	PA	limono-argileuse	brun jaune clair	O	granoclassement	Artenac
8	Pnbx	ar. à sub-ang.	<5 cm	-	TA	limono-argileuse	gris clair	O		Artenac

Chantier : 5 Secteur : VIII Coupes : 36/37 - 43/44 et R/S

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1a	Tnbx	sub-ang. à ang.	<30 cm	ABC	PA	secondaire	(brune)	?	matériel, faune, céramique	Artenac
1b	Nbx	sub-ang.	<20 cm	MC	PA	limoneuse	brun foncé	?		Artenac
1c	Pnbx	sub-ang.	<10 cm	-	A à TA	limono-argileuse	brun foncé	O		Artenac
2	Pnbx à Nbx	ar.	<5 à 40 cm	ABC	TA à PA	limoneuse	brun clair	E, S	prélèvement charbons	Artenac
3a	Pnbx	ar.	<10 cm	-	A	limoneuse	brun clair	O		Artenac
3b	Pnbx	sub-ang.	<5 cm	ABC	PA	limono-argileuse	grise	O		Artenac
4, 5	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limoneuse très arg.	blanchâtre	ESO		Artenac

Chantier : 5 Secteur : IX Coupes : 53/54 - 56/57 - 58/59 - 61/62

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1a	Pnbx	ar.	<5 cm	-	TA	limono-argileuse	brun foncé	?		Artenac
1b	Tnbx	sub-ang. à ang.	<30 cm	MC	PA	lim.-arg. second.	noire	?	comblement anthropique ? gastéropodes	Artenac
1c	Tnbx	sub-ang. à ar.	<40 cm	ABC	PA	limono-argileuse	brun jaune	E	éboulis de parement ?	Artenac
1d	Pnbx	ar.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	brun jaune	E	éboulis de talus ?	Artenac
2	Rares	sub-ang.	<5 cm	-	PA	limoneuse très arg.	noire	E	matériel abondant	Artenac
3a	Pnbx	ar.	<3 cm	-	TA	limono-argileuse	grise	O		Artenac
3b	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA à A	limono-argileuse	grise	O	éléments plats orientés parallèlement à la couche	Artenac
4	Nbx	sub-ang. à ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse très arg.	blanchâtre	O	rare charbons granoclassement	Artenac
5	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse très arg.	blanchâtre	E	rare tessons et silex	Artenac

Chantier : 5 Secteur : X Coupes : 65/66 - 69/70 - 71/72

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1a	Tnbx	sub-ang.	<20 cm	ABC	A (som.) à PA	limono-argileuse	brune	?		Artenac
1b	Pnbx	sub-ang.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	brune	O		Artenac
2a	Nbx	sub-ang.	<5 cm	MC	TA à A	limono-argileuse	brune	E		Artenac
2b	Pnbx	ar., plqt.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	grise	E		Artenac
3	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	grise	O		Artenac
4a	Nbx	ar.	<5 cm	ABC	TA(som.) à A	limoneuse	brun clair	E		Artenac
4b	Tnbx	sub-ang.	<40 cm	BC	PA	limono-argileuse	brun jaune	O		Artenac
4c	Pnbx	ar.	<5 cm	ABC	TA(som.) à A	limoneuse	brun clair	E		Artenac
5	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limoneuse très arg.	blanchâtre	E		Artenac
6	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limoneuse très arg.	blanchâtre	O		Artenac

DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES - ANNEXE 1

Chantier : 5 Secteur : X Coupe : 77/78 - 79/80 - 80/81 - 82/83

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Nbx	ar.	<15 cm	MC	A	limono-argileuse	brun foncé	?	éléments plats orientés cailloux plus nombreux à la base de la couche fond de fossé secondaire éboulis de parement et orthostates	Artenac
2	Nbx	ar.	<5 cm	ABC	A à PA	limono-argileuse	brune	O		Artenac
3	Pnbx	sub-ang.	<2 cm	-	A	limono-argileuse	brune	O		Artenac
4	Tnbx	ar.	<10 cm	MC	PA	limono-argileuse	brune	O		Artenac
5	Rares	ar.	<5 cm	-	A	limoneuse	brun jaune clair	O		Artenac
6	Nbx	ar.	<3 cm	BC	TA	limono-argileuse	brun clair	O		Artenac
7	Nbx	ar. à sub-ar.	<10 cm	MC	A à PA	limono-argileuse	brun gris	E		Artenac
7ab	Pnbx	ang. à ar.	<10 cm	-	TA	limono-argileuse	brun jaune	E		Artenac
8	Tnbx	ar.	<15 cm	MC	A	rare	brun jaune	E		Artenac
9	Tnbx	ar.	<5 cm	MC	A	limono-argileuse	brun jaune clair	O		Artenac
10	Tnbx	ang.	<10 cm	ABC	PA à A	rare	brun jaune	E		Artenac
11	Pnbx	ar. à sub-ang.	<3 cm	-	A	limoneuse	brune	E		Artenac
12	Nbx	ar.	<2 cm	ABC	TA	limono-argileuse	blanchâtre	E		Artenac
13	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A	limono-argileuse	grise	O		Artenac
14	Tnbx	ang.	<30 cm	MC	PA	secondaire	brun jaune	E		Artenac
15	Rares	ar.	<5 cm	-	TA	limoneuse	brune	O		Artenac
16	Nbx	ar.	<10 cm	MC	A	limoneuse	brun foncé	E		Artenac
17	TRares	-	-	-	-	limono-argileuse	brune	?		Artenac
18	Nbx	sub-ar.	<15 cm	MC	PA	limono-argileuse	brune	S		Artenac
19	Pnbx	ar.	<3 cm	-	A	limoneuse	brune	E	Artenac	

Chantier : 5 Secteur : XI et XIV Coupes : 99/100 et 100/101

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Tnbx	sub-ar. à ar.	<20 cm	ABC	A à PA	limoneuse	brune	?		Artenac
2	Pnbx	sub-ang. à ar.	<10 cm	-	TA	limono-argileuse	gris clair	E, O		Artenac

Chantier : 5 Secteur : XIII Coupes : 95/96 et voie ferrée

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1a	Pnbx	ar. à sub-ang.	<20 cm	-	PA à A	limono-argileuse	brune	?	couche anthropique ? nombreux gastéropodes éboulis parement ? éléments granoclassés, charbons à la base	Artenac
1b	Tnbx	ar. à sub-ang.	<40 cm	MC	PA	limoneuse	brune	?		Artenac
1c	Tnbx	sub-ang.	<40 cm	ABC	PA	sans	-	E		Artenac
2	Nbx	sub-ar.	<20 cm	MC	PA à A	limoneuse	brun clair	O		Artenac
3	Pnbx	sub-ang.	<5 cm	-	TA	limoneuse peu arg.	brun gris	E		Artenac
4	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A	limoneuse peu arg.	brun jaune	O	éléments granoclassés	Artenac
5	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	grise	E	couche primaire	Artenac

Chantier : 5 Secteur : XVa Coupes : 81/82 et axiale

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1a-b	Rares	ar.	<2 cm	-	TA	limono-argileuse	brun foncé	S	céramique granoclassement alternance + ou - rythmique de cailloux et terre stérile	Artenac
2	Nbx	ar. à ang.	<10 cm	ABC	PA	limono-argileuse	brune	S		Artenac
3	Pnbx	sub-ang. à ang.	<5 cm	ABC	PA à A	limoneuse	brune	S		Artenac
4	Nbx	ar. à ang.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	grise	S		Artenac
5	Tnbx	sub-ang.	<15 cm	MC	PA	secondaire	brun gris	S		Artenac
6	Rares	ar.	<10 cm	MC	A	limono-argileuse	brun foncé	?		Artenac
7	Nbx	sub-ang. à sub-ar.	<20 cm	MC	TA à A	limono-argileuse	gris clair	?		Artenac
8	Tnbx	ar. à sub-ang.	<15 cm	MC	TA (sommel)	limono-argileuse	blanchâtre	N		Artenac
9	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	grise	O, N		Artenac
10	Nbx	sub-ang. à sub-ar.	<15 cm	MC	A	limono-argileuse	grise	O		Artenac
11	Nbx	sub-ar.	<10 cm	MC	A	limoneuse	gris foncé	O		Artenac
12	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	blanchâtre	E		Artenac

Chantier : 5 Secteur : XVb Coupes : 80/81

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Tnbx	ar.	<3 cm	ABC	TA	limono-argileuse	blanchâtre	?	tâches verdâtres petite lentille non visible sur la coupe armature foliacée losangique	Artenac
2	Nbx	ar.	<15 cm	MC	A	limono-argileuse	brune	O		Artenac
3	Rares	sub-ar.	<5 cm	-	A	limoneuse	noire	?		Artenac
4	Nbx	ar.	<15 cm	MC	TA (sommel)	limono-argileuse	brun jaune	E		Artenac
5	Tnbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	gris clair	E, N		Artenac
6	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	brun foncé	E, N		Artenac
7	Nbx	ang.	<3 cm	MC	TA	limono-argileuse	blanchâtre	O		Artenac
8	Nbx	sub-ar. à ang.	<10 cm	MC	TA (sommel)	limono-argileuse	brun foncé	O		Artenac
9	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA (sommel)	limono-argileuse	brun jaune	O		Artenac
10	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	brune	N		Artenac
11	Nbx	ar.	<10 cm	MC	A	limoneuse	brun jaune clair	O		Artenac
12	Pnbx	ar.	<3 cm	-	A	limoneuse	brun foncé	N		Artenac

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Chantier : 5 Secteur : XXII Coupe : 5/6

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Pnbx	ar.	<5 cm	-	TA	limono-argileuse	brun foncé	?	gastéropodes	Artenac
2	Tnbx	sub-ar. à ang.	<40 cm	ABC	PA	limono-arg. sec.	noire	E		Artenac
3	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA à A	limono-argileuse	grise	O		Artenac
4	Pnbx	ar.	<3 cm	-	TA	limono-argileuse	grise	O		Artenac
5	Nbx	sub-ang. à ar.	<20 cm	MC	PA	limono-argileuse	brun jaune	E		Artenac
6	Nbx	sub-ar. à ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse très arg.	blanchâtre	O		Artenac
7	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse très arg.	blanchâtre	E		rars tessons et silex

Chantier : 5 Secteur : XXIII Coupe : bord de voie ferrée

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Pnbx	sub-ar. à ang.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	brun foncé	?		Artenac
2	Tnbx	sub-ang.	<25 cm	MC	PA	limono-argileuse	gris clair	O		Artenac
3	Rares	-	-	-	-	limoneuse	gris	O		Artenac

Chantier : 7 Secteur : Ia Coupe : 1171/1172

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Peu-Richard
2	Tnbx	sub-ar.	<15 cm	ABC	A à PA	secondaire	gris sombre	N	matériel	Peu-Richard
3	Tnbx	sub-ang.	<5 cm	ABC	PA	limoneuse	gris sombre	N		Peu-Richard
4	Pnbx	ar.	<5 cm	-	TA	limoneuse	noire	N	hors coupe	Peu-Richard
5	Tnbx	sub-ar.	<15 cm	ABC	PA	limon., secondaire	gris sombre	N		Peu-Richard
6	Nbx	sub-ar.	<5 cm	MC	A	sablo-limoneuse	grise	S	recrussement ?	Peu-Richard
7	Nbx	sub-ar.	<15 cm	MC	PA	limoneuse	gris sombre	S	granoclassement	Peu-Richard
8	Tnbx	ang.	<20 cm	ABC	PA	limoneuse	brun jaune	N	éboulis de base	Peu-Richard
9	Pnbx	sub-ar.	<2 cm	-	Ta	limono-argileuse	noire	S	continuité de la 7	Peu-Richard
10	Tnbx	ang.	<15 cm	BC	A à PA	sans	-	S		Peu-Richard
11	Pnbx	sub-ang à sub-ar.	<5 cm	BC	TA	limono-argileuse	noire	N		Peu-Richard
12	Pnbx	sub-ar.	<5 cm	-	TA	limono-argileuse	noire	?		Peu-Richard
13	Tnbx	sub-ang	<15 cm	ABC	TA	limono-argileuse	noire	?		Peu-Richard
14	Tnbx	sub-ang.	<10 cm	BC	TA	limoneuse	noire	?	base de 1080 et 1081/51	Peu-Richard

Chantier : 7 Secteur : Ib Coupes : 1064/1065 et 1062/1063

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Peu-Richard
2	Tnbx	sub-ang.	<20 cm	MC	PA	limoneuse peu arg.	grise	?	matériel	Peu-Richard
3	Tnbx	sub-ang.	<5 cm	MC	A	limono-argileuse	brun sombre	N		Peu-Richard
4	Nbx	sub-ar.	<5 cm	ABC	A	limoneuse peu arg.	gris sombre	S	matériel	Peu-Richard
5	Tnbx	sub-ar.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	noire	N	céréales	Peu-Richard
6	Nbx	sub-ang.	<10 cm	ABC	-	sablo-limoneuse	gris jaune	S		Peu-Richard

Chantier : 7 Secteur : Ic Coupe : 1040/1041

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Peu-Richard
2	Nbx	ang. sub-ar.	<10 cm	MC	A	limoneuse peu arg.	brune	N	matériel	Peu-Richard
3	Nbx	sub-ang.	<10 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	grise	?	matériel	Peu-Richard

Chantier : 7 Secteur : VI Coupes : 9/10 et 10/11

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1 et 2	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Artenac
3	Pnbx	sub-ar.	<5 cm	-	A	limoneuse	grise	?	moderne	Artenac
4	Rares	ar.	<2 cm	-	TA	limoneuse	noire	?	mélange néolithique et moderne	Artenac
5	Pnbx	ar.	<2 cm	-	TA	limoneuse	brun jaune	?		charbons
6a	Tnbx	ar.	<10 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	gris clair	E		Artenac
6b	Pnbx	ar.	<4 cm	-	A	limoneuse	noire	?	charbons nombreux	Artenac
7	Tnbx	sub-ang. à ar.	<10 cm	MC	PA à TA	limon. secondaire	brun jaune	E	plus altérée au sommet cf. 9	Artenac
8	Tnbx	ar.	<10 cm	ABC	TA	limoneuse	blanchâtre	NE	couche de calcaire pillé	Artenac
9	Tnbx	sub-ang.	<20 cm	MC	PA à TA	limon. secondaire	brun jaune	E?	plus altérée au sommet cf. 7	Artenac
10	Nbx	sub-ang.	<10 cm	MC	TA	limoneuse	brun clair.	?		Artenac
11	Nbx	sub-ang.	<10 cm	MC	TA	limoneuse	brun clair	O	équivalente à 10	Artenac
12	Pnbx	ar.	<4 cm	-	A	limoneuse	brun jaune	?		Artenac



DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES - ANNEXE 1

Chantier : 7 Secteur : IX Coupe : 34/35 - 35/36 - 36/37

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arble	Peu-Richard
2	-	-	-	-	-	-	-	-	nettoyage surface	Peu-Richard
3	Pnbx	sub-ang à sub-ar.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	noire	S	matériel	Peu-Richard
4	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A	sablo-limoneuse	brun clair	?	matériel	Peu-Richard
5	Nbx	sub-ang.	<10 cm	MC	PA	limoneuse	brun sombre	N	matériel	Peu-Richard

Chantier : 7 Secteur : IX Coupes : 39/40

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
2	-	-	-	-	-	-	-	-	Nettoyage surface	Peu-Richard
3	Pnbx	sub-ang. à sub-ar.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	noire	O	Matériel Peu-Richard	Peu-Richard
4	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A	sablo-limoneuse	brun clair	O	Matériel Peu-Richard	Peu-Richard
5	Pnbx	sub-ang.	<10 cm	MC	PA	limoneuse	brun sombre	E	Matériel Peu-Richard	Peu-Richard
6	Pnbx	sub-ar. à sub-ang.	<10 cm	MC	A	limoneuse	grise	O	Recreusement arténac	Peu-Richard
7	Tnbx	sub-ang. à sub-ar.	<15 cm	MC	PA	limoneuse	grise	E	Recreusement arténac	Peu-Richard

Chantier : 7 Secteur : X Coupe : transversale

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Artenac
2	Nbx	sub-ang	<5 cm	ABC	A à PA	limoneuse peu arg.	gris sombre	E	matériel peu-richard-maritime	Artenac
3	Tnbx	sub-ang.	<20 cm	ABC	A à PA	limoneuse	gris	?	couche centrale	Artenac
4	Nbx	sub-ar.	<10 cm	MC	TA à A	limoneuse	gris clair	NO	bois de cervidé	Artenac
5	Nbx	ar.	<10 cm	MC	A	limoneuse peu arg.	gris clair	E		Artenac
6	Nbx	sub-ang	<10 cm	MC	TA	limoneuse	gris clair	O	bois de cervidé	Artenac

Chantier : 7 Secteur : XI Coupes : 57/58 et 1103/1104

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Artenac
2a	Pnbx	ar. à sub-ar.	<5 cm	-	PA à A	limoneuse	noire	?	matériel arténac	Artenac
2b	Tnbx	ar.	<2 cm	ABC	PA	limoneuse	brune	?	phase de stabilisation	Artenac
3	Tnbx	ar. à sub-ar.	<15 cm	ABC	PA	secondaire	-	N	sommet plus altéré	Artenac
4	Tnbx	ang.	<20 cm	MC	PA à A	secondaire	blanchâtre	N	granoclassement	Artenac
5	Nbx	sub-ang.	<10 cm	MC	TA	limono-sabl.	blanchâtre	?	débitage de silix (base)	Artenac

Chantier : 7 Secteur : XIII Coupes : 70/71 - 75/76 et axiale

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Artenac
2a	Nbx	sub-ar.	<5 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	grise	SO		Artenac
2b	Pnbx	ar.	<2 cm	-	TA	limoneuse peu arg.	gris sombre	S	cf. 13	Artenac
2c	Tnbx	ar.	<2 cm	ABC	A à TA	sablo-limoneuse	gris clair	N		Artenac
2d	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse	brun jaune	E		Artenac
2e	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A	sablo-limoneuse	grise	E		Artenac
3a	Tnbx	ar. à sub-ar.	<15 cm	ABC	A	secondaire	--	E	écrasements, matériel arténacien	Artenac
3b	Nbx	sub-ang à ar.	<10 cm	MC	TA	sablo-limon	grise	?	base	Artenac
3c	Tnbx	sub-ang à ar.	<20 cm	MC	TA	sans	-	E	premier éboulis	Artenac
3d	Tnbx	sub-ang à ar.	<5 cm	MC	A à PA	sans	-	E		Artenac
3e	Tnbx	sub-ang à ar.	<10 cm	MC	A	sablo-limoneuse	blanchâtre	E		Artenac
3f	Tnbx	ar.	<5 cm	ABC	A à TA	sablo-limoneuse	grise	O	cf. 2c	Artenac
3g	-	-	-	-	-	charbons	noire	E	couche de charbons	Artenac
4	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A	sablo-limoneuse	gris clair	E		Artenac
5	Pnbx	ar.	<5 cm	MC	A	sablo-limon	grise	?		Artenac
6	Pnbx	ar. à ang.	<10 cm	-	A à PA	limoneuse peu arg.	noire	?	matériel arténac	Artenac
7a	Tnbx	sub-ang à sub-ar.	<40 cm	ABC	PA	secondaire	-	E	parement?	Artenac
7b	Tnbx	sub-ang à ar.	<30 cm	MC	TA	déjections vers	noire	E	base du parement ?	Artenac
8	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	blanchâtre	E	couche de base	Artenac
9	-	-	-	-	-	-	-	-	plantation moderne	Artenac
10a	Nbx	sub-ar	<5 cm	MC	A	sablo-limoneuse	blanchâtre	E	couches non visible dans les coupes	Artenac
10b	Pnbx	ar.	<5 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	grise	E	couches non visible dans les coupes	Artenac
11	Nbx	sub-ar.	<5 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	blanchâtre	E		Artenac
12	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	blanchâtre	N	couche de base	Artenac
13	Pnbx	ar.	<2 cm	-	TA	limoneuse	gris sombre	N	nbx éclats de silix	Artenac
14	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A(base) TA	limoneuse	gris sombre	E	cf. 12, 2d et 2e	Artenac

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Chantier : 7      Secteur : XIV      Coupes : 81/82 - 83/84

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1a	Nbx.	ar.	<15 cm	MC	A-TA	ter	noire	?		Artenac
1b	Pnbx	ar. à ang.	<10 cm	-	TA	limoneuse	grise	?		Artenac
2a	Tnbx.	ar.	<1 cm	MC	A	sans	-	?	graviers quartz & calc.	Artenac
2b	Ttr.	-	-	-	-	limono-argileuse	gris sombre	?	nbx charbons	Artenac
2c	Nbx	ar. à ang.	<3 cm	MC	TA à PA	limoneuse	grise	?	matériel abondant	Artenac
2d	Ttr	-	-	-	-	limono-argileuse	noire	?	nbx. charbons	Artenac
3	Tnbx	ar.	<20 cm	ABC	A à PA	limon. secondaire	gris sombre	N		Artenac
4ac	Tnbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limon	blanchâtre	N	granoclassement, stabilisation	Artenac
4bd	Tnbx	ang.	<15 cm	MC	TA	secondaire	blanchâtre	N	surplomb ? artenac	Artenac
5=2	Rares	ar.	<2 cm	-	TA	limoneuse	grise	N	lentilles sableuses charbons, cf 2b	Artenac
6	Tnbx	ar.sub-ang.	<30 cm	ABC	A	secondaire	grise	NO?	très géolifracé	Artenac
7	Tnbx	ar.	<5 cm	MC	A à PA	limoneusecol	brune	N?	granoclassement	Artenac
8	Tnbx	ang.	<5 cm	MC	PA	limoneuse sableuse	brune	?	déchets de carrière	Artenac
9	Nbx	ar. sub-ang.	<30 cm	MC	TA	limoneuse	gris clair	?	base	Artenac
10	Tnbx	sub-ang.	<15 cm	MC	A	secondaire	grise	S	granoclassement	Artenac

Chantier : 7      Secteur : XVIa - XVI      Coupes : 1117/1118a et 1118/1119

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Pnbx	sub-ar. ang.	<2 cm	-	A	limoneuse	noire	NO		Artenac
2	Pnbx	ang. à ar.	<20 cm	-	TA	limoneuse	brune	NO	matériel artenacien	Artenac
3a	Tnbx	sub-ar.	<40 cm	BC	PA	sans	-	N	matériel artenacien	Artenac
3b	Tnbx	ang.	<20 cm	MC	PA	sans	-	N		Artenac
4a	Tnbx	ar.	<5 cm	ABC	A	sableuse	grise	N		Artenac
4b	Tnbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse	blanchâtre	-	niveau de stabilisation	Artenac
5a	Tnbx	ar.	<5 cm	ABC	A	limono-grav.	grise	-	base fossé I aire ?	Artenac
5b	Tnbx	sub-ar.	<5 cm	ABC	A	limoneuse	grise	N		Artenac
6	Tnbx	ang. à ar.	<10 cm	MC	A	limoneuse	brun jaune	N		Artenac
7	Tnbx	sub-ang.	<30 cm	MC	PA	sans	-	N	matériel artenacien	Artenac
8	TRares				TA	limoneuse	gris clair	N	matériel artenacien	Artenac
9	Pnbx	sub-ang. à ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse	gris clair	N	Charbons en limite avec la couche 8	Artenac
10	Nbx	sub-ar. à ar.	<15 cm	ABC	A	limoneuse	gris sombre	N		Artenac
11	Nbx	ar.	<10 cm	MC	PA	limoneuse	grise	E		Artenac
12	Tnbx	ar.	<10 cm	BC	PA	sans	-	E		Artenac
13	Tnbx	ang. à ar.	<10 cm	ABC	PA	limoneuse	gris clair	E		Artenac
14	Nbx	sub-ar. à ar.	<10 cm	MC	TA	limoneuse	gris clair	S	XLVII ?	Artenac
15	Nbx	sub-ar.	<10 cm	MC	A à PA	limono-grav.	grise	N	secteur XXXVI	Artenac
16	Pnbx	sub-ang.	<10 cm	-	A	limoneuse	gris brun	N	secteur XXXVI	Artenac

Chantier : 7      Secteur : XVIIb et XXIX      Coupes : 73/74 - 1125/1126 et 1127/1128

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Artenac
2	Nbx	sub-ang.	<30 cm	BC	PA	-	-	?	blocs calcaires	Artenac
3	Rares	ar.	-	-	TA	limoneuse	grise	N	base	Artenac
4	TRares	ar.	-	-	TA	sableuse	grise	N	charnier	Artenac
5	Tnbx	sub-ang.	<25 cm	MC	A	sans	-	N	matériel artenacien	Artenac
6	Nbx	sub-ar. à ang.	<5 cm	MC	TA	limoneuse	gris sombre	N		Artenac
7	-	-	-	-	-	-	-	-	deux ornières historiques	Artenac
8a	Nbx	sub-ang à ar.	<5 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	blanchâtre	N		Artenac
8b	Tnbx	ar.	<5 cm	ABC	A	sans	-	N	nombreux charbons	Artenac
9	Tnbx	sub-ang. à sub-ar.	<10 cm	MC	PA à A	sableuse	brun jaune	N	peu de matériel	Artenac
10	Tnbx	sub-ang.	<20 cm	ABC	A	limoneuse	grise	S		Artenac
11	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse	grise	S		Artenac
12	Pnbx	sub-ar.	<2 cm	-	A	sablo-limoneuse	brune	S		Artenac
13	Tnbx	ar.	<5 cm	ABC	A	secondaire	brun jaune	?	silix à la base	Artenac
14	Tnbx	sub-ang. à sub-ar.	<15 cm	MC	A	sans	-	?		Artenac
15	Nbx	sub-ar. à ar.	<10 cm	MC	A à TA	sablo-limoneuse	brun gris	N		Artenac
16	Pnbx	ar.	<10 cm	MC	A	sablo-limoneuse	brun gris	S		Artenac

DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES - ANNEXE 1

Chantier : 7 Secteur : XIX Coupes : 8/9 et 11/12

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Rares	sub-ang à ar.	<5 cm	-	TA	limono-argileuse	noire	?	matériel arténacien	Artenac
2	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	grise	E		Artenac
3	Rares	ar.	<10 cm	-	A	sablo-limoneuse	grise	E	faune	Artenac
4	Nbx	ar.	<1 cm	MC	A	sablo-limoneuse	brune	E	granoclassement	Artenac
5	TRares	-	<5 cm	-	TA	limoneuse	gris sombre	O	granoclassement	Artenac
6	Tnbx	ar.	<15 cm	MC	PA à A som.	limoneuse	brun clair	E		Artenac
7	Pnbx	ar.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	brun jaune	E	diacalse	Artenac
8	Tnbx	ar.	<20 cm	ABC	A à TA	sableuse	brun jaune	E	granoclassement - Peu-Richard	Artenac
9	Nbx	sub-ang. à ar.	<5 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	gris sombre	O		Artenac
10	Pnbx	sub-ang.	<5 cm	-	TA	sablo-limoneuse	gris clair	O	Artenac	
11	Pnbx	ar.	<1 cm	-	A	sablo-limon	brun jaune	E	granoclassement - Peu-Richard	Peu-Richard ?
12	Tnbx	ar. à sub-ang.	<10 cm	MC	A à PA	sablo-limon	brun jaune	E	granoclassement - Peu-Richard	Peu-Richard ?
13	Pnbx	ar.	<1 cm	-	PA	limoneuse	brune	E	granoclassement - Peu-Richard	Peu-Richard ?

Chantier : 7 Secteur : XX Coupes : 49/50 et 1118/1119

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Artenac
2a	Tnbx	ang.	<15 cm	MC	PA	sableuse	brun jaune	?	XXa	Artenac
2b	Tnbx	sub-ang.	<10 cm	MC	PA	sableuse	brun clair	?	XXb	Artenac
3	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A	sableuse	brun jaune	SE	XXb débitage de silex	Artenac
4	Nbx	sub-ang.	<5 cm	MC	PA	sableuse	grise	NO	XXa	Artenac
5	Nbx	sub-ar.	<3 cm	MC	A	sableuse	brun jaune	?	XXa un tesson Peu-Richard	Artenac

Chantier : 7 Secteur : XXI Coupes : 60/61 et 63/64

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Artenac
2	Nbx	sub-ang.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	brun jaune	?	terre arable	Artenac
3	Nbx	ar.	<5 cm	BC	A	limoneuse	brun jaune	O		Artenac
4a	Tnbx	ar.	<10 cm	MC	A	sablo-limoneuse	blanchâtre	E	terre arable	Artenac
4b	Pnbx	ar.	<2 cm	-	A	limoneuse peu arg.	brune	E		Artenac
4c	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	grise	E	granoclassement	Artenac
4d	Nbx	ar.	<2 cm	MC	PA à A	sablo-limoneuse	grise	E		Artenac
5	Tnbx	sub-ar.	<10 cm	ABC	A	sableuse	brun jaune	O	Artenac	
6	Pnbx	ar.	<2 cm	-	TA	sablo-limoneuse	brune	?	granoclassement	Artenac
7	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limono-sableuse	brun jaune	?		Artenac
8	Pnbx	ar.	<2 cm	-	TA	limono-sableuse	brun jaune	O	Artenac	
9	Rares	ar.	<1 cm	-	TA	limono-argileuse	brun clair	E	Artenac	
10	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	blanchâtre	E	granoclassement	Artenac
11	Tnbx	ar.	<10 cm	ABC	A	secondaire	brune	O		Artenac
12a	Tnbx	ar.	<2 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	gris clair	O	granoclassement	Artenac
12b	Tnbx	ar. à ang.	<10 cm	MC	TA	secondaire	blanchâtre	O	Artenac	
12c	Tnbx	ar.	<10 cm	MC	A	limono-sableuse	gris sombre	?	Artenac	
13	Tnbx	sub-ar.	<15 cm	MC	A	secondaire	-	O	Artenac	
14	Tnbx	ar.	<2 cm	BC	A	secondaire	blanchâtre	O	Artenac	
15	Tnbx	sub-ar.	<10 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	gris clair	O	Artenac	
16	Pnbx	ar.	<2 cm	-	TA	limoneuse	grise	O	Artenac	

Chantier : 7 Secteur : XXI Coupes : 57/58

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
0	Tnbx	sub-ar.	<5 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	blanchâtre	?	terre arable	Artenac
1	-	-	-	-	-	-	-	--		Artenac
2	Nbx	sub-ar.	<5 cm	MC	PA	sableuse	noire	?	hors section	Artenac
3a	Tnbx	sub-ang.	<10 cm	ABC	A	sableuse	brun jaune	?	hors section	Artenac
3b	Tnbx	sub-ar.	<15 cm	MC	A à PA	limoneuse	brun sombre	?	hors section	Artenac
4	Tnbx	sub-ar.	<15 cm	MC	A	sablo-limoneuse	brun clair	?		Artenac
5a	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse	gris clair	?	Artenac	
5b	Pnbx	ar.	<1 cm	-	PA	limoneuse	brune	?	débitage de silex	Artenac
6	Nbx	sub-ar.	<5 cm	ABC	TA	-	grise	?		Artenac
7	Nbx	ar.	<10 cm	MC	A	-	brun jaune	?	Artenac	
8a	Nbx	ar.	<10 cm	ABC	A	limoneuse	brune	N	Artenac	
8b	Nbx	ar.	<10 cm	ABC	A	limoneuse	brune	N	Artenac	

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Chantier : 7 Secteur : XXII Coupes : 68/69

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arble	Artenac
2	Tnxb	ar.	<15 cm	MC	PA à TA	sablo-limoneuse	gris sombre	?	matériel arténacien	Artenac
3	Nbx	ar.	<15 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	blanchâtre	E	plusieurs sous-couches	Artenac
4a	Pnxb	ar.	<5 cm	-	A	limoneuse	gris sombre	O		Artenac
4b	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse	gris clair	O	granoclasement	Artenac
4c	Pnxb	ar.	<2 cm	-	A à PA	limoneuse	grise	O	granoclasement	Artenac
4d	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	sablo-limoneuse	O	?	granoclasement	Artenac
4e	Rares	ar.	<1 cm	-	A à PA	limono-argileuse	brune	O		Artenac
4f	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse	blanchâtre	O		Artenac
5	Pnxb	ar.	<10 cm	-	TA	sablo-limoneuse	blanchâtre	?	couche de base	Artenac

Chantier : 7 Secteur : XXIVa Coupe : 1210/1211

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Tnxb	ar. à sub-ar.	<40 cm	ABC	PA	limoneuse llaire	(brune)	?	éboulis, matériel rare	Artenac
2	Pnxb	ar.	<5 cm	-	PA à A	limoneuse	brune	NO		mat. abondant près entrée stabilisation éboulis
3	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	brune	SE	éboulis l aire, restes humains	Artenac
4	Tnxb	sub-ar. à sub-ang	<35 cm	MC - ABC	PA	graviers	-	NO		Artenac
5	Nbx	ar. à sub-ar.	<10 cm	MC	TA	llaire	gris clair	NO		dépôt recalcté
6	Nbx	ar. à sub-ar.	<10 cm	MC	TA	secondaire	gris clair	SE	dépôt recalcté	Artenac

Chantier : 7 Secteur : XXIVb Coupe : 1205/1206

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Tnxb	ar. à sub-ar.	<30 cm	ABC	PA	limoneuse llaire	(brune)	?	éboulis, malacofaune	Artenac
2	Nbx	ar. à sub-ang.	<5 cm	MC	A	limono-argileuse	brune	NO	fosse à arbre moderne	Artenac
3	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	argilo-limoneuse	brun sombre	SE		granoclasement
4	Tnxb	ar.	<5 cm	MC	A à TA	limoneuse	brun clair	NO	dépôt recalcté	Artenac
5	Nbx	ar. à sub-ar.	<10 cm	MC	TA	limon. argileuse	gris clair	NO		Artenac
6	Nbx	ar. à sub-ar.	<10 cm	MC	TA	limon. argileuse	gris clair	SE		dépôt recalcté

Chantier : 7 Secteur : XXV Coupe : 33/34

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
2	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limoneuse	grise	O	gros débitage silex	Artenac
3	Nbx	sub-ar.	<5 cm	ABC	A	limono-argileuse	gris sombre	E	petit débitage, tesson peu-richardien	Artenac

Chantier : 7 Secteur : XXVI Coupe : 30/31

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Artenac
2	Pnxb	ang.	<2 cm	-	TA	limono-argileuse	noire	?	matériel arténac	Artenac
3	Nbx	sub-ang.	<20 cm	MC	PA	limoneuse peu arg.	noire	?	Nbx rognons de silex	Artenac
4	Nbx	ar.	<20 cm	MC	A	limoneuse peu arg.	grise	?	Charnier	Artenac
5	Nbx	ar.	<20 cm	MC	PA	limon. secondaire	brune	S+E	granoclasement	Artenac
6 & 7	Pnxb	ar.	<5 cm	-	TA	limono-argileuse	grise	S+O	granoclasement	Artenac
8	Pnxb	sub-ang.	<5 cm	-	TA	limono-argileuse	brun jaune	S+O		Artenac
9	Nbx	sub-ar. à ar.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	gris clair	S+O	Artenac	
10a	Tnxb	ang.	<15 cm	MC	A à TA	secondaire	-	E	granoclasement	Peu-Richard?
10b	Pnxb	ar.	<5 cm	-	A	limoneuse	brun jaune	E	granoclasement	Artenac
10c	Tnxb	ang. à sub-ang.	<15 cm	MC	A à TA	secondaire	gris clair	E		Artenac
11	Pnxb	ar. à ang.	<5 cm	-	TA	graviers	brun jaune	E	Peu-Richard ?	Peu-Richard?
1-12	Pnxb	ar.	<5 cm	-	A	limoneuse	brune	E		Peu-Richard ?
2-13	Nbx	sub-ar.	<20 cm	MC	A	limoneuse	gris clair	E		Peu-Richard ?

Chantier : 7 Secteur : XXVI Coupe : 33/34

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
2	Pnxb	sub-ar.	<2 cm	-	A	limoneuse	brune	?	granoc. plusieurs phases	Peu-Richard?
3	Nbx	sub-ar.	<10 cm	MC	PA à A	limoneuse	brune	E		Peu-Richard?
4	Pnxb	sub-ar.	<1 cm	-	TA	limoneuse	brune	O		Peu-Richard?
5	Nbx	sub-ang.	<5 cm	MC	PA à A	sablo-limoneuse	grise	E	Peu-Richard?	

DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES - ANNEXE 1

Chantier : 7 Secteur : XXVII Coupes : 23/24

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Artenac
2	Pnbx	sub-ang.	<3 cm	-	TA	limono-argileuse	noire	?	matériel arténacien	Artenac
3	Nbx	sub-ar.	<10 cm	ABC	A	limoneuse peu arg.	noire	?	faune abondante	Artenac
4	Tnbx	ar à sub-ar.	<5 cm	ABC	A	limoneuse peu arg.	brun sombre	E	peu de matériel	Artenac
5	Tnbx	ar.	<2 cm	BC	A	sablo-limoneuse	blanchâtre	E	stérile	Artenac
6	Tnbx	ar. à sub-ar.	<10 cm	MC	PA	sans	-	E	plus anguleux à la base	Artenac
6a	Nbx	sub-ang.	<5 cm	MC	TA	limono-sableuse	brune	E		Artenac
6b	Tnbx	ar.	<2 cm	BC	A	sableuse	brun clair	E		Artenac
6c	Nbx	sub-ar.	<5 cm	ABC	A	limono-sableuse	brun clair	E	granoclassement	Artenac
6d	Tnbx	ar.	<5 cm	MC	A	limono-sableuse	brune	E	granoclassement	Artenac
7	Pnbx	ang.	<3 cm	-	A à PA	sableuse	brun jaune	O		Artenac
8	Nbx	ang.	<10 cm	MC	PA	limono-sableuse	brun clair.	E		Artenac
9	Nbx	sub-ang.	<5 cm	ABC	TA	limoneuse	brun jaune	O		Artenac
10	Pnbx	sub-ar.	<5 cm	-	TA	limoneuse	brune	E	limite de recreusement ?	Artenac
11	Nbx	sub-ang.	<5 cm	MC	A	limoneuse	brun clair	E		Peu-Richard
12	Nbx	ar.	<2 cm	MC	A à PA	limono-argileuse	gris sombre	E		Peu-Richard
13	Tnbx	sub-ang.	<10 cm	MC	TA	limoneuse	brun clair	E	éboulis	Peu-Richard
14	Nbx	ar.	<1 cm	ABC	TA	limono-argileuse	brun sombre	E		Artenac
15	Pnbx	ang.	<15 cm	ABC	A	limono-sableuse	brune	E		Artenac
16	Tnbx	sub-ar.	<10 cm	MC	PA	limono-sableuse	brun clair	NE		Artenac
17	Pnbx	sub-ang.	<10 cm	-	A	limono-sableuse	brun sombre	NE		Artenac
18	Pnbx	sub-ar.	<5 cm	-	TA	sableuse	brun clair	O		Artenac
19	Pnbx	ang.	<30 cm	-	PA	sableuse	brun noir	S	sous grosses pierres	Artenac
20	Pnbx	sub-ang.	<10 cm	-	TA	limono-argileuse	brun sombre	E		Peu-Richard
21	Nbx	sub-ar.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	gris clair	E		Peu-Richard
22	Pnbx	ar.	<2 cm	-	TA	limoneuse	brun clair	E		Artenac

Chantier : 7 Secteur : XXX Coupes : nord, sud transversale et axiale

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Artenac
2	Pnbx	ar. à ang.	<10 cm	-	PA à TA	limono-argileuse	noire	?	matériel arténac	Artenac
3	Tnbx	sub-ang.	<10 cm	MC	PA	limoneuse peu arg.	noire	E	matériel arténac	Artenac
4a	Pnbx	sub-ang.	<5 cm	-	TA	limoneuse peu arg.	gris sombre	?		Artenac
4b	Pnbx	ar.	<5 cm	-	TA	limoneuse	noire	?	nbx charbons à la base	Artenac
5	Nbx	ar. à ang.	<10 cm	MC	PA		brun sombre	N		Artenac
6	sans	-	-	-	-	centres	grise	?	vidange de foyer ?	Artenac
7	Nbx	sub-ar.	<5 cm	MC	A	limoneuse	blanchâtre	E	couche de base	Artenac
8	Rares	-	-	-	TA	limoneuse	gris clair	?	couche brûlée	Artenac
9	Nbx	ar. à ang.	<10 cm	MC	TA			O	couche de base	Artenac
10	Nbx	ar. à ang.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	gris clair	E		Artenac

Chantier : 7 Secteur : XXXI Coupe : transversale

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
2	Nbx	sub-ar.	<10 cm	MC	A	limoneuse	grise	?	chien en connexion avec 3	Artenac
3	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A	limoneuse	gris jaune	?	cf. 2	Artenac

Chantier : 7 Secteur : XXXII Coupe : transversale

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Tnbx	ar. à sub-ar.	<5 cm	ABC	TA	limoneuse	grise	NE		?
2	Tnbx	sub-ang.	<15 cm	BC	PA	limoneuse	brune	NE		?
3	Tnbx	sub-ang.	<15 cm	BC	PA	limoneuse	gris sombre	SO		?
4	Tnbx	ar.	<5 cm	BC	TA	limoneuse	grise	SO		?
5	Tnbx	sub-ang. à sub-ar.	<5 cm	BC	A	limoneuse	grise	O	amas de silex	?

Chantier : 7 Secteur : XXXVIII Coupes : toutes

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
XXXVIII	-	Pnbx	<1 cm	-	TA	limoneuse	grise	?		historique

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Chantier : 7 Secteur : XL Coupes : 10/11 et 13/14

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Artenac
2a	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A à TA	limoneuse	brun sombre	?	cf. 1 arable	Artenac
2b	Nbx	sub-ang. à ar.	<15 cm	MC	PA à A (som.)	limoneuse	brun sombre	O	plus épaisse en 13/14 granoclassement	Artenac
2c	Tnbx	sub-ang. à sub-ar.	<10 cm	MC	PA à A	second., limono-sabl.	brune	O		Artenac
3	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	brun jaune	E	couche calcaïde	Artenac
4a	Tnbx	ar.	<20 cm	MC	PA	secondaire	-	E	plus arrondis au sommet	Artenac
4b	Tnbx	ar. à sub-ar.	<30 cm	ABC	PA	sans	-	E		Artenac
4c	Tnbx	ang. à sub-ang.	<20 cm	MC	PA	sans	-	E	Artenac	
5a	Tnbx	ang.	<50 cm	BC	PA	sans	-	O	éboulis de parement ?	Artenac
5b	Tnbx	sub-ang. à ang.	<30 cm	MC	PA	sans	-	O	blocs écrasés	Artenac
6	Nbx	sub-ang.	<15 cm	MC	PA	limoneuse	brun sombre	?	Artenac	
7	Nbx	sub-ar.	<10 cm	MC	A	limono-argileuse	brun jaune	O	Artenac	
8a	Nbx	sub-ang. à ang.	<10 cm	MC	PA	sablo-limoneuse	brune	O	granoclassement	Artenac
8b	Nbx	sub-ang.	<10 cm	MC	PA à A	sablo-limoneuse	brune	O		Artenac
9a	Tnbx	ar.	<2 cm	ABC	A	sans	-	E		Artenac
9b	Nbx	sub-ang. à ar.	<15 cm	MC	A à TA	sablo-limoneuse	blanchâtre	E	couche de base	Artenac

Chantier : 7 Secteur : XL Coupes : 23/24

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Nbx	sub-ar.	<10 cm	ABC	A	limoneuse	brun jaune	?		Artenac
2	Tnbx	sub-ar.	<15 cm	MC	PA	limoneuse	brun jaune clair	S		Artenac
3	Nbx	ar.	<10 cm	MC	PA	limoneuse	grise	N		Artenac
4	Pnbx	-	-	-	-	limoneuse	brun gris	N		Artenac
5	Nbx	ar. à sub-ar.	<20 cm	MC	PA	limoneuse	brun jaune	N		Artenac
6	Pnbx	-	-	-	-	limono-argileuse	gris clair	N		Artenac
7	Rares	-	-	-	-	limono-argileuse	gris clair	S		Artenac

Chantier : 7 Secteur : XL Coupes : 34/35 et C/D

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1a	Tnbx	sub-ar.	<40 cm	ABC	PA	secondaire	(brune)	?	éboulis, matériel rare	Artenac
1b	Nbx	sub-ar.	<30 cm	MC	PA	gravelo-sableuse	brune	?	éboulis, matériel rare	Artenac
2	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	noire	-	secteur II	Artenac
3	Rares	-	-	-	-	limoneuse	brune	-		Artenac
4	Nbx	ar. à sub-ar.	<10 cm	MC	A	limoneuse	noire	-	Artenac	
5	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA (sommets)	limoneuse	brune	E	nombreux tessons	Artenac
6	Nbx	ang. à sub-ang.	<15 cm	MC	PA	limoneuse	brune	O	Artenac	
7	Pnbx	ar.	<3 cm	MC	TA	limoneuse	grise	O	Artenac	
8	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse	grise	O	dépôt concrétionné	Artenac

Chantier : 7 Secteur : XLI Coupe : 9/10

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	-	-	-	-	-	-	-	-	terre arable	Artenac
2a	Nbx	ar.	<10 cm	MC	PA	limoneuse	brun jaune	?	Artenac	
2b	Pnbx	ar.	<4 cm	-	A	limoneuse	brun jaune	?	mobilier arténac	Artenac
3	Rares	ar.	<3 cm	-	TA	limoneuse	brun jaune	?	Artenac	
4	Tnbx	sub-ar.	<10 cm	ABC	PA	limoneuse	brun jaune	?	Artenac	

Chantier : 7 Secteur : XLII - XLVII Coupes : 1102/1103 et 1100/1101

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Nbx	ar.	<15 cm	MC	A	limono-grav.	brun jaune	NO	granoclassement	
2	Nbx	sub-ang. à ar.	<3 cm	MC	PA	limono-grav.	brun jaune clair	NO		
3	Nbx	sub-ang.	<5 cm	MC	A	limono-grav.	brun jaune	NO	granoclassement	
4	Nbx	ar.-sub-ang.	<5 cm	MC	A	limono-grav.	brun jaune	SE		
5	Nbx	sub-ang. à ang.	<15 cm	MC	PA	limono-grav.	brun jaune	SE		

DESCRIPTION DES UNITÉS STRATIGRAPHIQUES - ANNEXE 1

Chantier : 7 Secteur : XLIII Coupes : 1092/1093 - 1093/1094

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	TRares	ar.	<1 cm	-	TA	limono-argileuse	grise	?	couche arable	Artenac
2	Rares	ar.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	brun gris	NO	historique huîtres, céramique vernissée	Artenac
3	Rares	ar.	<5 cm	-	A	limono-argileuse	brune	NO	historique huîtres, céramique vernissée	Artenac
4	TRares	-	-	-	-	limoneuse	grise	?	remplissage omières	Artenac
5a	Pnbx	ar.	<5 cm	-	TA	limoneuse	grise	NO	artenac	Artenac
5b	Rares	ar.	<5 cm	-	TA	argilo-lim.	noire	NO	artenac	Artenac
6	Nbx	ar.	<20 cm	ABC	A à TA	secondaire	(noire)	NO	artenac, faune abondante	Artenac
7	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limono-argileuse	brun gris	NO	artenac	Artenac
8	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A	limono-argileuse	gris clair	NO	granoclasement	Artenac
9	Tnbx	ang.	<30 cm	MC	A	limono-argileuse	brun jaune	NO	éboulis sec	Artenac
10	Nbx	ar.	<5 cm	MC	A à PA	limoneuse	gris sombre	NO	granoclasement	Artenac
11	Tnbx	ar. à sub-ang.	<15 cm	MC	A à TA	limono-argileuse	gris clair	NO	base	Artenac
12	Nbx	ar.	<5 cm	MC	PA	limono-argileuse	gris sombre	SE		Artenac
13	Nbx	ar.	<15 cm	MC	A	limono-argileuse	grise	SE	base	Artenac
14	Tnbx	ar.	<3 cm	MC	A à TA	limoneuse	gris clair	?	historique	Artenac
15	TRares	-	-	-	-	limoneuse	grise	?	ornières	Artenac
16	TRares	-	-	-	-	limono-argileuse	brun gris	?	plantation d'arbre	Artenac

Chantier : 7 Secteur : XLV Coupe : 77/78

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Nbx	ar.	<3 cm	MC	TA	limoneuse	grise	NO		Artenac
2	Pnbx	ar.	<1 cm	-	TA	limoneuse	gris sombre	NO		Artenac
3	Pnbx	ar.	<2 cm	-	TA	limoneuse	grise	NO		Artenac
4	Nbxx	ang. sub-ar.	<15 cm	MC	PA à A som.	limoneuse peu arg.	gris clair	NO	nbx déchets de taille	Artenac
5	TRares	-	-	-	-	argilo-limon.	noire	NO	charbons et faune	Artenac
6	Nbx	ang. à ar.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	gris clair	?	base	Artenac
7	Nbx	ang. à ar.	<10 cm	MC	TA	limono-argileuse	gris clair	?		Artenac

Chantier : 7 Secteur : XLVI - XVIII Coupes : toutes

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Rares	-	-	-	TA	limono-argileuse	noire	?		Artenac
2a	Nbx	-	<5 cm	MC	A à TA	limono-grav.	grise	NO		Artenac
2b	Pnbx	ar.	<2 cm	-	A à TA	limono-grav.	grise	NO	granoclasement	Artenac
3a et c	Pnbx	ar.	<5 cm	-	TA	limoneuse	grise	NO		Artenac
3b	TRares	-	-	-	-	limoneuse argileuse	gris très sombre	NO		Artenac
4a	Tnbx	sub-ang. à sub-ar.	<30 cm	ABC	A à TA	secondaire	-	NO	très géoliffracté	Artenac
4b	Tnbx	sub-ar.	<10 cm	MC	A à TA	secondaire	grise	NO	stabilisation 4a	Artenac
5a	Pnbx	sub-ang. à sub-ar.	<5 cm	-	A à TA	limon	grise	NO	TA au sommet	Artenac
5b	Tnbx	sub-ang. à sub-ar.	<30 cm	ABC	A	secondaire	-	NO	1 ère phase éboulis	Artenac
5c	Nbx	ang.	<10 cm	MC	TA	limon. argileuse	grise	NO	éboulis paroi	Artenac
6	Nbx	ar. à sub-ar.	<30 cm	ABC	A à TA	secondaire	-	?	alternance terre/blocs	Artenac
	TRares	-	-	-	-	limoneuse argileuse	gris sombre	?	alternance terre/blocs	Artenac
7	Nbx	ar. à sub-ar.	<5 cm	ABC	TA	limoneuse	brun clair	S		Artenac
8	Nbx	sub-ar.	<15 cm	MC	TA	limoneuse	gris sombre	NO	Stabilisation de 5c	Artenac
9	Nbx	ar.	<5 cm	ABC	TA	limoneuse	grise	NO	couche de base	Artenac
10	Nbx	ar. à sub-ang.	<10 cm	MC	A à TA	limon	gris clair	?	couche basale	Artenac
11	Tnbx	ar.	<1 cm	BC	PA	limon	gris clair	?	couche basale	Artenac
12	Rares	sub-ar.	<3 cm	-	A	limoneuse	grise	NO		Artenac
13ad	Tnbx	ang. à sub-ar.	<40 cm	ABC	PA	secondaire	brun jaune	NO		Artenac
13bc	TRares	-	-	-	-	limono-argileuse	gris sombre	?	alterne avec 13a et 13c	Artenac
14	TRares	ar.	<5 cm	-	TA	sableuse	brun jaune	?		Artenac
15	Tnbx	ar.	<15 cm	MC	A à PA	limoneuse	gris sombre	NO		Artenac
16	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse	brun jaune	?	couche concrétionnée	Artenac
17	Nbx	ar.	<15 cm	MC	TA	limono-argileuse	gris sombre	NO		Artenac
18	Nbx	ar.	<10 cm	ABC	TA	limono-argileuse	brune	NO		Artenac
Secteur XVIII										
201	Nbx	sub-ang.	<30 cm	MC	PA	limoneuse	grise	NO		Artenac
202a	Pnbx	ar.	<10 cm	-	TA	limoneuse	gris sombre	NO		Artenac
202b	Rares	ar.	-	-	TA	limoneuse	grise	NO		Artenac
203	Nbx	sub-ang.	<10 cm	ABC	Pa	sableuse	brun jaune	NO		Artenac

Chantier : 7 Secteur : XLVIII Coupe : 1168/1169

US	Eléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Nbx	ar. à sub-ar.	<10 cm	MC	A	limoneuse peu arg.	grise	?		artenac

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Chantier : 7 Secteur : LIII Coupes : 1146/1147

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
2a	Tnbx	sub-ang.	<20 cm	ABC	PA	secondaire	-	N	éboulis parement percolation terre grise matériel fréquent  gris au contact calcaire	Artenac
2b	Tnbx	ang.	<50 cm	ABC	PA	sans	-	S		Artenac
3	Tnbx	sub-ar.	<25 cm	MC	A	sans	-	N		Artenac
4	TRares	-	-	-	-	limono-argileuse	noire	S		Artenac
5	Nbx	sub-ang.	<15 cm	ABC	A	limoneuse	grise	S		Artenac
6	Pnbx	sub-ang.-ar	<5 cm	-	A	limoneuse	gris sombre	N		Artenac
7	Nbx	ar.	<1 cm	BC	TA	limono-argileuse	noire	S		Artenac
8	Nbx	sub-ar.	<10 cm	MC	A	limoneuseargileuse	noire	N		Artenac

Chantier : 7 Secteur : LV Coupes : 66/67 et 1169/1170

US	Éléments calcaires					Matrice		Apport	Divers	Attrib. culturelle
	Fréquence	Morphologie	Dimensions	Classement	Altération	Nature	Couleur			
1	Pnbx	ar.	<5 cm	MC	A	limoneuse	grise	?	chemin	Artenac
2a	Nbx	sub-ang. à ar.	<10 cm	MC	TA	limono-graveleuse	grise	?		Artenac
2b	Tnbx	sub-ar.	<20 cm	ABC	A	limono-graveleuse	gris clair	?		Artenac
3	Tnbx	ar.	<5 cm	MC	A à TA	graviers	-	NO		Artenac
4	Nbx	sub-ar.	<5 cm	MC	A à TA	graviers	gris clair	O		Artenac
5	Nbx	ar.	<10 cm	MC	TA	limoneuse	brune	N	granoclassement	Artenac
6	Nbx	ar.	<15 cm	MC	TA	limono-limoneuse	brun clair	?	couche concrétionnée	Artenac
7	Tnbx	ar.	<15 cm	MC	PA à A	secondaire	-	?	ébouylis II	Artenac
8	Tnbx	ar.	<10 cm	MC	A à TA	secondaire	-	?	phase de stabilisation	Artenac
9	Tnbx	ar. à ang.	<40 cm	ABC	PA à A som.	secondaire	-	?	ébouylis I	Artenac
10	Pnbx	ar.	<5 cm	-	TA	limono-argileuse	gris sombre	NO		Artenac
11	Tnbx	ar. à sub-ang.	<40 cm	ABC	PA à A	secondaire	-	?	ébouylis	Artenac
12	Pnbx	-	<5 cm	-	TA	limoneuseargileuse	brun jaune sombre	NO		Artenac
13	Rares.	ar.	-	-	TA	argileuse	ocre jaune	NO	argile de diaclase	Artenac
14	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse argil.	brun jaune	NO	concrétion + argile diacla	Artenac
15	Pnbx	ar.	<5 cm	-	A	limoneuse	brune	NO		Artenac
16a-b	Rares.	-	<1 cm	-	TA	limono-argileuse	brun sombre	NO	premier fossé	Artenac
17	Nbx	ar.	<5 cm	MC	TA	limoneuse	gris clair	NO		Artenac
18	Nbx	ar.	<2 cm	MC	A	limono-argileuse	brun jaune clair	NO		Artenac



## INVENTAIRE DE L'INDUSTRIE LITHIQUE

Pierrick FOUÉRE

### Légende des abréviations utilisées dans les tableaux

Bd écr : pièce à bords écrasés	CRT : pièce à crête
Bif : pièce bifaciale	TAB : tablette
Brqt : briquet	FLN : flanc
Bur : burin	ND : nucleus atypique
Cis : ciseau	NIP : nucleus à plan de frappe unique
D alt : couteau à retouche alternante	N90 : nucleus à plan de frappe orthogonaux
D bif : couteau à retouche bifaciale	N180 : nucleus à plans opposés
D da : couteau à dos	DISC : nucleus discoïde
D+tch : couteau à tranchant retouché	NK : nucleus Kombéwa
Dent : denticulé	DIV : divers
Ebch : ébauche de hache	ESQ : esquille
EC : éclat cortical	Tot. : total
ED : éclat à dos naturel	Ret : retouché
ELD : éclat lamellaire à dos naturel	mDt : microdenticulé
Enc : encoche	MdV : perçoir Moulin-de-Vent
Enc/L : pièce à encoche et lustré	P/Br : percuteur/broyon
Etrang : lame étranglée	P/Bur : perçoir-burin
Fol : armature foliacée	Pap : armature à ailerons et pédoncule
Gd Fol : grande pièce foliacée	Pctt : perette
Grt : grattoir	Per : perçoir
G esq : grattoir à esquillage latéral	Pgn : poignard
HP : hache polie	Poli : fragment de hache polie
LD : lame à dos naturel	Rctt : raclette
EE : éclas épais	Scie : scie à encoche(s)
EP : éclat plat	Tc ab : tranchante à retouche abrupte
EK : éclat kombéwa	Tch : armature tranchante
ELM : éclat laminaire	Tct : tranchet
LL : lame	Trc : troncature

Site : **Diconche Ch3 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - a

Str	Ch3 Pr1
Cch	11

At. Chron.	
Matière	Sénonien

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	G esq	Rctt	Per	D da	D alt	D bif	D+tch	Enc/L	mdt	Dent	Enc	Trc	Tch	Fol	Bif	Brqt	Bd écr	Div.		
EC	307	9,4	2,0	301	4	1																		1		
ED	148	4,5	6,1	139	6	1	1			1																
ELD	102	3,1	4,9	97	3	1				1																
LD	129	4,0	8,5	118	9	1				1							1									
EE	567	17,4	4,4	542	13	1		1	1	1	2						4					1	1			
EP	895	27,5	4,5	855	19	1		4	1	2		1	3			1	5		1	1	1					
EK	1	0,0		1																						
ELM	420	12,9	10,0	378	26	3	3	1		4	2		1				1	1								
LL	483	14,8	12,6	422	40	2	3			4	3	1	2	2	1		2	2								
CRT	10	0,3		10																						
TAB	3	0,1		3																						
FLN	6	0,2		6																						
ND	25	0,8	12,0	22																				3		
N1P	25	0,8		25																						
N90	7	0,2		7																						
DISC	1	0,0		1																						
NK	1	0,0		1																						
DIV	124	3,8	1,6	122																1				1		
ESQ	128			3050	120	11	7	6	2	13	7	2	6	2	1	1	13	3	1	2	1	1	5	1		
Tot*	3254		6,3	93,7	58,8	5,4	3,4	2,9	1,0	6,4	3,4	1,0	2,9	1,0	0,5	0,5	6,4	1,5	0,5	1,0	0,5	0,5	2,5	0,5		
Masse tot:	55790 gr																									

\* calcul hors esquilles

morphologie du débitage laminaire (Sénonien)

section	triang. trapéz. qcq			profil	droit courbe torse		
	100	109	2		85	89	37
	47,0%	51,7%	0,9%		40,0%	42,0%	18,0%

caractères des talons des produits laminaires

	lisses		dièdres		facettés		naturels		écrasés		ponctués	
	104	50,0%	17	7,2%	6	2,9%	4	1,9%	12	5,7%	20	9,6%
ponctués												
non ponctués	36	17,0%	5	2,4%	7	3,3%			-	-	-	-

Indice laminaire S.S.*	18,8
Indice laminaire S.L.*	34,8
Indice pièces à dos naturel*	11,6
Indice nuclei*	1,8
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	10,5
% éclats retouchés*	7,3
% sup. à dos retouchés*	6,6
% esquilles	3,8

Matière	Turonien
---------	----------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	G esq	Per	D da	D bif	D+tch	mDt	Dent	Enc	Trc	Fol	Eb. H	HP	Poli	Brqt	Bd écr		
EC	57	6,6	3,5	55	1	1																	
ED	13	1,5	7,7	12	1																		1
ELD	3	0,3	66,7	1					1														
LD	6	0,7	16,7	5	1																		
EE	197	22,9	6,6	184	3			1					1	2			1				1	4	
EP	434	50,5	2,8	422	7						2		2			1							
ELM	48	5,6	14,6	41	2	2	1		1	1													
LL	51	5,9	37,3	32	10	3	1		1	1	1			1									
CRT	1	0,1		1																			
ND	1	0,1		1																			
DIV	48	5,6	20,8	38													3	4		3			
ESQ	87			792	25	6	2	1	3	1	1	3	2	4	1	1	4	4	3	1	5		
Tot*	859		7,8	92,2	37,3	9,0	3,0	1,5	4,5	1,5	1,5	4,5	3,0	6,0	1,5	1,5	6,0	6,0	4,5	1,5	7,5		
Masse tot:	22650 gr																						

Indice laminaire S.S.*	6,6
Indice laminaire S.L.*	12,6
Indice pièces à dos naturel*	2,6
Indice nuclei*	0,1
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	26,9
% éclats retouchés*	5,1
% sup. à dos retouchés*	18,2
% esquilles	9,2

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - b

Str	CH4
Cch	1

At. Chron.	
Matière	Sénonien

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Rct	Rcl	Per	Pct	MdV	P/Bur	Bur	Trc	Enc/L	Dda	Dalt	D+tch	Scie?	mDt	Dent	Enc	Etrang	Tch	Bif	Fol	Péd	Pap	Tct	Ciseau	Pgn	P/Br		
EC	369	7,4	10,6	330	16	10			4												7	2												
ED	346	7,0	23,7	264	25	5		2	1					1	1	1	3	29			2	4	6								1			
ELD	119	2,4	23,5	91	6	4			1						1	3		11			2													
LD	248	5,0	18,5	202	18	3									1		16			3	1	4												
EE	892	18,0	23,9	679	121	20		8	11		1			1	2	15	1	3		2	12	14												
EP	1648	33,2	15,7	1390	186	11	11	1	11	2			1		2	1	1	5	1		1	15		4		1		2	1		1			
EK	9	0,2	33,3	6	2				1																									
ELM	367	7,4	23,4	281	54	6			2			1	1		2	6	1	6	1	4	1	1												
LL	527	10,6	33,8	349	106	10			6	1			1	3	3	11		3		17	5	8	1											
CRT	12	0,2	8,3	11	1																													
TAB	2	0,0		2																														
ND	48	1,0	8,3	44					1																									3
N1P	59	1,2	3,4	57																														2
N90	34	0,7		34																														
N180	1	0,0		1																														
DISC	6	0,1		6																														
NK	9	0,2		9																														
DIV	271	5,5	14,0	233	11	4			4						1						1					6	4	1	4			2		
ESQ	632			3389	546	73	11	11	42	3	1	1	4	6	9	39	6	73	2	30	32	50	1	4	6	5	1	6	1	2	2	5	5	
Tot*	4361	972	19,7	80,3	55,8	7,5	1,1	1,1	4,3	0,3	0,1	0,1	0,4	0,6	0,9	4,0	0,6	7,5	0,2	3,1	3,3	5,1	0,1	0,4	0,6	0,5	0,1	0,6	0,1	0,2	0,2	0,5		
Masse tot:	97400			gr*																														

Indice laminaire S.S.*	15,6
Indice laminaire S.L.*	25,4
Indice pièces à dos naturel*	14,4
Indice nuclei*	3,2
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	26,8
% éclats retouchés*	21,8
% sup. à dos retouchés*	21,9
% esquilles	11,3

Indice laminaire S.S.*	4,6
Indice laminaire S.L.*	8,2
Indice pièces à dos naturel*	5,0
Indice nuclei*	1,4
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	19,2
% éclats retouchés*	8,4
% sup. à dos retouchés*	19,4
% esquilles	35,4

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Rcl	Per	Gr-Pe	P/Bur	Dda	Dalt	D+tch	mDt	Dent	Enc	Tc ab	Tch	Pap
EC	207	5,5	2,9	201	3	1		1							1				
ED	100	2,7	25,0	75	10	3													
ELD	32	0,9	12,5	28		1													
LD	54	1,4	13,0	47	4	1													
EE	681	18,2	7,2	632	35	7	1	3			1	1			1				
EP	843	22,5	8,2	774	54	7					1		1		2		1	3	
EK	2	0,1		2															
ELM	101	2,7	9,9	91	6	2													
LL	120	3,2	31,7	82	33	1		1			1		1			1			
CRT	1	0,0		1															
ND	29	0,8	6,9	27						2									
N1P	13	0,3		13															
N90	8	0,2		8															
NK	1	0,0		1															
DIV	1559	41,6	1,0	1544	4	4	1	3	1										2
ESQ	2059			3526	149	27	2	8	1	2	3	1	19	1	4	2	1	3	2
Tot*	3751	225	6,0	94,0	66,2	12,0	0,9	3,6	0,4	0,9	1,3	0,4	8,4	0,4	1,8	0,9	0,4	1,3	0,9
Masse tot:	80515			gr															

\* calcul hors esquilles

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - b

Str	CH4
Cch	1

Matière	Turonien
---------	----------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt	Rcl	Per	Bur	D+tch	Dent	Enc	Tc ab	Tch	Ebch	HP	Poli	Pgn	P/Br	
EC	48	4,9	18,7	39	8		1													
ED	9	0,9	44,4	5	1		1			2										
LD	8	0,8	37,5	5	1				1			1								
EE	122	12,5	32,0	83	22	1	5	2			4	3					2			
EP	625	64,2	15,0	531	70	1	2	1			7	11	1	1						
ELM	26	2,7	19,2	21	5															
LL	50	5,1	28,0	36	12	1					1									
ND	1	0,1		1																
N1P	1	0,1		1																
DISC	2	0,2		2																
DIV	81	8,3	56,8	35	4			1			2				4	9	24	1	1	
ESQ	164			759	123	3	9	4	1	2	14	15	1	1	4	9	26	1	1	
Tot*	973	214	22,0	78,0	57,5	1,4	4,2	1,9	0,5	0,9	6,5	7,0	0,5	0,5	1,9	4,2	12,1	0,5	0,5	
Masse tot:	14630																			

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	6,0
Indice laminaire S.L.*	8,6
Indice pièces à dos naturel*	1,7
Indice nuclei*	0,4
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	26,2
% éclats retouchés*	18,5
% sup. à dos retouchés*	41,2
% esquilles	14,4

Matière	schiste
D	bracelet

Matière	Dolérite?
D	Hache polie

Matière	Calcédoine
D	2
m	11 g

Matière	Indéterm
HP	1
m	340g

Matière	B(Tur)
---------	--------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Per	Dent	Enc	Ebch	HP	Poli
EC	4	4,9		4							
ED	1	1,2		1							
EE	10	12,2	20,0	8	2						
EP	26	31,7	15,4	22	2	1	1				
ELM	1	1,2		1							
LL	1	1,2	100,0					1			
ND	1	1,2		1							
DIV	38	46,3	81,6	7		1			4	7	19
ESQ	2			44	4	2	1	1	4	7	19
Tot*	82	38	46,3	53,7	10,5	5,3	2,6	2,6	10,5	18,4	50,0
Masse tot:	2140										

\* calcul hors esquilles

Matière	C(Tur)
---------	--------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Per	Bif	Fol	Gd Fol	Poli
EC	2	2,8		2						
LD	1	1,4		1						
EE	9	12,7	33,3	6	2		1			
EP	50	70,4	12,0	44	3	1	1		1	
ELM	1	1,4		1						
LL	1	1,4		1						
ND	1	1,4		1						
DIV	6	8,5	66,7	2			1	2		1
ESQ	4			58	5	1	3	2	1	1
Tot*	71	13	18,3	81,7	38,5	7,7	23,1	15,4	7,7	7,7
Masse tot:	657									

\* calcul hors esquilles

Récapitulatif us1

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Autres	%	Total
nb objets	5599	44,05	1137	8,95	5810	45,7	84	0,66	75	0,59	5	0,04	12710
masse	97400	49,76	14630	7,47	80515	41,1	2140	1,09	657	0,34	400	0,2	2E+05
	Tot Sen	%	Tot Turon.	%	Tot Brûlés	%	Pd moyen	15,4	Total				
nb objets		11409	89,8		1296	10,2		5969	47				12705
masse		2E+05	91,08		17427	8,92		####	42,6				2E+05

INVENTAIRE DE L'INDUSTRIE LITHIQUE - ANNEXE 2

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - c

Str	CH4
Cch	2 - 7 - 8

nombre total de pièces : **361**

At. Chron.	
Matière	Sen

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt	P.Fus	Dda	D+tch	Dent	Enc	Etrang	Fol
EC	22	7,1		22									
ED	47	15,2	14,9	40	4	1			1	1			
ELD	6	1,9		6									
LD	8	2,6	12,5	7		1							
EE	45	14,5	8,9	41	2	1					1		
EP	111	35,8	3,6	107	2		1						1
ELM	22	7,1	9,1	20				1	1				
LL	20	6,5	5,0	19								1	
CRT	1	0,3		1									
ND	2	0,6		2									
N1P	4	1,3		4									
N90	1	0,3		1									
DIV	21	6,8	4,8	20	1								
ESQ	51		%Ret	290	9	3	1	1	2	1	1	1	1
Tot*	310	20	6,5	93,5	45,0	15,0	5,0	5,0	10,0	5,0	5,0	5,0	5,0

Indice laminaire S.S.*	9,0
Indice laminaire S.L.*	18,1
Indice pièces à dos naturel*	19,7
Indice nuclei*	2,3
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	7,1
% éclats retouchés*	6,4
% sup. à dos retouchés*	13,1
% esquilles	14,1

morphologie du débitage laminaire			
section	triang.	trapéz.	qcq
	20	5	2
	74%	19%	7%

profil	droit	courbe	torse
	2	8	15
	8%	32%	60%

Masse tot: 5422 gr  
\* calcul hors esquilles

caractères des talons des produits laminaires

	lisses	dièdres	facettés	naturels	écrasés	ponctués
ponctués	8	33%			4	17%
non ponctués	4	17%		8	33%	- - - -

Matière Turonien

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt	HP
EC	3	5,2	33,3	2		1	
ED	1	1,7		1			
EE	12	20,7		12			
EP	40	69,0	2,5	39	1		
DIV	2	3,4		2			1
ESQ	17		%Ret	56	1	1	1
Tot*	58	3	5,2	96,6	33,3	33,3	33,3

Masse tot: 809 gr  
\* calcul hors esquilles

Matière Turon. brûlé

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Fol	Poli
EC	5	5,9		5			
ED	2	2,4		2			
EE	14	16,5	7,1	13	1		
EP	39	45,9	2,6	38		1	
ELM	6	7,1		6			
LL	1	1,2		1			
DIV	18	21,2		18			2
ESQ	8		%Ret	83	1	1	2
Tot*	85	4	4,7	97,6	25,0	25,0	50,0

Masse tot: 1186 gr

Matière Sénon. brûlé

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt	Rctt	Per	Enc/L	Dda	Dbif	D+tch	mDt	Enc	Tch	Fol	Péd	Bd éc
EC	56	6,1	1,8	55		1												
ED	64	7,0	9,4	58								2	1	3				1
ELD	18	2,0	5,6	17								1						
LD	10	1,1	10,0	9								1						
EE	141	15,4	3,5	136	3	1		1										
EP	339	36,9	4,4	324	4	4	1			1		3			1	1		
EK	2	0,2	100,0						1					1				
ELM	48	5,2	12,5	42	2					1	1	2						
LL	52	5,7	11,5	46	4	1				1								
FLN	2	0,2	100,0			2												
ND	4	0,4		4														
N1P	3	0,3		3														
DIV	179	19,5	0,6	178													1	
ESQ	503		%Ret	872	13	9	1	1	1	3	1	9	1	4	1	1	1	1
Tot*	918	47	5,1	95,0	27,7	19,1	2,1	2,1	2,1	6,4	2,1	19,1	2,1	8,5	2,1	2,1	2,1	2,1

Masse tot: 13960 -  
\* calcul hors esquilles

Récapitulatif

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Autre	%	Total
nb objets	361	18,51	75	3,846	1421	72,87	93	4,769					1950
masse	5422	25,36	809	3,784	13960	65,3	1186	5,548					21377
	Tot Sen	%	Tot Turon.	%	Tot Brûlés	%	Pd moyen				10,96		Total
nb objets		1782	91,38		168	8,615		1514	77,64				1950
masse		19382	90,67		1995	9,332		15146	70,85				21377

Indice laminaire S.S.*	6,8
Indice laminaire S.L.*	13,9
Ind. pièces à dos nat.*	10,0
Indice nuclei*	0,8
% sup.lam. ret. (S.L.)*	10,9
% éclats retouchés*	5,8
% sup. à dos ret.*	8,7
% esquilles	35,4

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - d

Str	CH4
Cch	4

At. Chron.	
Matière	Sen

nombre total de pièces : **934**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt	Per	C d R	Bur	Enc/L	Dda	Dbif	D+tch	Dent	Enc	Tch	Bif	Fol	Pap	Bd écr	P/Br	
EC	70	9,4	1,4	69		1																
ED	97	13,0	9,3	88	7						1			1							1	
ELD	18	2,4	5,6	17		1																
LD	17	2,3	23,5	13	2							1		1								
EE	106	14,2	9,4	96	4	1	2			1				1	1							
EP	266	35,6	3,4	257	3		1		1				1		1	1	1					
ELM	51	6,8	21,6	40	3	2				1	2	1			2						1	
LL	59	7,9	22,0	46	7			1			3		2									
CRT	1	0,1		1																		
FLN	1	0,1		1																		
ND	8	1,1		8																		1
DISC	1	0,1		1																		
DIV	34	4,6	2,9	33														1	1			1
ESQ	187			688	26	5	3	1	1	2	6	2	3	3	4	1	1	1	1	2	2	
<b>Tot*</b>	<b>747</b>	<b>64</b>	<b>8,6</b>	92,1	40,6	7,8	4,7	1,6	1,6	3,1	9,4	3,1	4,7	4,7	6,3	1,6	1,6	1,6	1,6	3,1	3,1	
<b>Masse tot:</b>	17339 gr																					

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	<b>10,2</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>19,4</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>17,7</b>
Indice nuclei*	<b>3,6</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>20,0</b>
% éclats retouchés*	<b>8,0</b>
% sup. à dos retouchés*	<b>10,6</b>
% esquilles	<b>20,0</b>

morphologie du débitage laminaire

section	morphologie			profil	profil		
	triang. trapéz.	qcq			droit	courbe	torse
	45	27	4		15	25	28
	59%	36%	5%		22%	37%	41%

caractères des talons des produits laminaires

	lisses	dièdres	facettés	naturels	écrasés	ponctués
ponctués	32 50%	6 9%	2 3%	2 3%	5 8%	5 8%
non ponctués	7 11%		1 2%	4 6%	- -	- -

Matière Turonien

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Dent	Enc	Ebch	HP	Poli
EC	16	11,0	12,5	14	1	1				
ED	3	2,1		3						
EE	26	17,8	3,8	25			1			
EP	90	61,6		90						2
ELM	1	0,7		1						
LL	1	0,7		1						
DIV	9	6,2		9				1	1	
ESQ	45			143	1	1	1	1	1	2
<b>Tot*</b>	<b>146</b>	<b>7</b>	<b>4,8</b>	97,9	14,3	14,3	14,3	14,3	14,3	28,6
<b>Masse tot:</b>	2688 gr									

\* calcul hors esquilles

Matière Sénon brûlé

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Grt	Dda
EC	10	5,1	10,0	9	1	
ED	7	3,5		7		
EE	31	15,7	3,2	30	1	
EP	48	24,2		48		
ELM	5	2,5	20,0	4		1
DIV	96	48,5		96		
ESQ	101			194	2	1
<b>Tot*</b>	<b>198</b>	<b>3</b>	<b>1,5</b>	98,0	66,7	33,3
<b>Masse tot:</b>	2965 gr					

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	<b>0,7</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>1,4</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>2,1</b>
Indice nuclei*	
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	
% éclats retouchés*	<b>0,9</b>
% sup. à dos retouchés*	
% esquilles	<b>23,6</b>

Récapitulatif

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Autre	%	Total
nb objets	934	62,4	191	12,8	299	20	73	4,88					1497
masse	17339	72,7	2688	11,3	2965	12,4	867	3,63					23859
	<b>Tot Sen</b>	<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>	<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>	<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>	15,94					<b>Total</b>
nb objets		1233	82,4		264	17,6		372	24,8				1497
masse		20304	85,1		3555	14,9		3832	16,1				23859

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - e

Str	CH4
Cch	3

At. Chron.	Artenac
Matière	Sénonien

nombre total de pièces : 4057

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Rcl	Per	Per lat	Bur	Dda	Dbif	D+tch	Scie	mDt	Dent	Enc	Trc	Tc ab	Tch	Fol	Pap	Tct	Lust V	P/Br
EC	293	9,9	2,7	285	4	2										2									
ED	381	12,8	7,6	352	12	4	1	2	1		2					5	2								
ELD	46	1,5	4,3	44							1		1												
LD	51	1,7	3,9	49		1										1									
EE	532	17,9	6,6	497	19	9		1			1		1			3	1						2	1	
EP	1138	38,3	4,5	1087	19	4		2			4	1	4	1			2	1	1	7	5	2			
EK	2	0,1		2																					
ELM	164	5,5	11,6	145	5	5				1	3		3				2								
LL	140	4,7	9,3	127	8	2		1							1	1									
CRT	5	0,2		5																					
FLN	8	0,3		8																					
ND	48	1,6		48																					2
N1P	48	1,6		48																					
N90	7	0,2		7																					
N180	1	0,0		1																					
DISC	8	0,3		8																					
NK	5	0,2		5																					
DIV	89	3,0	4,5	85												1	1				2	4			4
ESQ	1088			2803	67	27	1	6	1	1	11	1	9	1	1	13	8	1	1	7	7	6	2	1	6
<b>Tot*</b>	<b>2969</b>		<b>6,0</b>	<b>94,4</b>	<b>37,6</b>	<b>15,2</b>	<b>0,6</b>	<b>3,4</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>6,2</b>	<b>0,6</b>	<b>5,1</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>7,3</b>	<b>4,5</b>	<b>0,6</b>	<b>0,6</b>	<b>3,9</b>	<b>3,9</b>	<b>3,4</b>	<b>1,1</b>	<b>0,6</b>	<b>3,4</b>

Masse tot: 64484 gr

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	<b>6,4</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>13,5</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>16,1</b>
Indice nuclei*	<b>3,9</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>9,0</b>
% éclats retouchés*	<b>6,3</b>
% sup. à dos retouchés*	<b>6,9</b>
% esquilles	<b>26,8</b>

morphologie du débitage laminaire

section	triang. trapéz. qcq			profil	droit courbe torse		
	52	45	7		10	42	47
	50%	43%	7%		10%	42%	47%

caractères des talons des produits laminaires

	lisses	dièdres	facettés	naturels	écrasés	ponctués
ponctués	52 57%	7 8%	3 3%	3 3%	13 14%	3 3%
non ponctués	7 8%			4 4%	- -	- -

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Str	CH4
Cch	3

Matière	Turonien
---------	----------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Per	Bur	Dbif	D+tch	Dent	Enc	Péd	Pap	HP	Poli
EC	33	6,2	15,2	28	5										
ED	26	4,9	3,8	25							1				
EE	84	15,7	13,1	73	4	1	1	1	2	2					
EP	335	62,6	1,5	330	3					1	1				1
EK	1	0,2		1											
ELM	15	2,8		15											
LL	6	1,1		6											
FLN	1	0,2		1											
ND	1	0,2		1											
NK	1	0,2		1											
DIV	32	6,0	3,1	31								1	1	3	6
ESQ	247			512	12	1	1	1	2	3	2	1	1	3	7
<b>Tot*</b>	<b>535</b>	<b>34,0</b>	<b>6,4</b>	<b>95,7</b>	<b>35,3</b>	<b>2,9</b>	<b>2,9</b>	<b>2,9</b>	<b>5,9</b>	<b>8,8</b>	<b>5,9</b>	<b>2,9</b>	<b>2,9</b>	<b>8,8</b>	<b>20,6</b>

Masse tot: 8925 gr

\* calcul hors esquilles

Matière	Sénon. brûlé
---------	--------------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Dda	D+tch	mDt	Dent	Tc ab	Pap	P/Br
EC	25	5,0		25									
ED	25	5,0	4,0	24						1			
ELD	1	0,2		1									
LD	1	0,2		1									
EE	79	15,8	1,3	78			1						
EP	100	20,0	4,0	96	1	1		1			1		
ELM	8	1,6	25,0	6	2								
LL	3	0,6	33,3	2					1				
ND	6	1,2		6									1
N1P	2	0,4		2									
DIV	249	49,9	2,0	244	4	1						1	
ESQ	354			485	7	2	1	1	1	1	1	1	1
<b>Tot*</b>	<b>499</b>	<b>16</b>	<b>3,2</b>	<b>97,2</b>	<b>43,8</b>	<b>12,5</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>	<b>6,3</b>

Masse tot: gr

## Récapitulatif

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	doléri	%	Total
nb objets	4057	68,67	783	13,25	853	14,44	163	2,759	51	0,863	1	0,017	5908
masse	64484	74,61	8927	10,33	10583	12,25	2228	2,578	183	0,212	18	0,021	86423
	<b>Tot Sen</b>	<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>	<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>	<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>						<b>14,63</b>
nb objets		4910	83,12		997	16,88		1067	18,06				5907
masse		75067	86,88		11338	13,12		12994	15,04				86405

Annexe 2 - e

Indice laminaire S.S.*	1,1
Indice laminaire S.L.*	3,9
Indice pièces à dos naturel*	4,9
Indice nuclei*	0,4
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	
% éclats retouchés*	3,8
% sup. à dos retouchés*	3,8
% esquilles	31,6

Matière	Turon. brûlé
---------	--------------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	HP	Poli
EC	4	3,0		4				
ED	2	1,5		2				
ELD	1	0,8	100,0			1		
EE	11	8,3		11				
EP	57	42,9	1,8	56	1			
EK	1	0,8		1				
LL	2	1,5		2				
ND	1	0,8		1				
DIV	54	40,6	1,9	53	1		5	4
ESQ	30			130	2	1	5	
<b>Tot*</b>	<b>133</b>	<b>8</b>	<b>6,0</b>	<b>97,7</b>	<b>25,0</b>	<b>12,5</b>	<b>62,5</b>	

Masse tot: 2228 -

Matière	Turon. chauffé
---------	----------------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	D+tch	Bif	Fol	Poli
EC	2	8,7		2					
ED	1	4,3	100,0					1	
EE	2	8,7		2					
EP	9	39,1		9					
LL	1	4,3		1					
DIV	8	34,8	50,0	4	1	1	2		1
ESQ	28			18	1	1	2	1	1
<b>Tot*</b>	<b>23</b>	<b>6</b>	<b>26,1</b>	<b>78,3</b>	<b>16,7</b>	<b>16,7</b>	<b>33,3</b>	<b>16,7</b>	<b>16,7</b>

Masse tot: 183 gr



INVENTAIRE DE L'INDUSTRIE LITHIQUE - ANNEXE 2

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - f

Str	CH4
Cch	12

At. Chron.	
Matière	Sen

nombre total de pièces : **848**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt	Rcl	Dda	D+tch	Dent	Enc	Tch	P/Br
EC	89	13,7	2,2	87		1				1			
ED	99	15,3	4,0	95	1	2		1					
ELD	11	1,7	9,1	10	1								
LD	7	1,1	28,6	5	1				1				
EE	128	19,8	10,9	114	6	2	2	1		2	1		
EP	219	33,8	7,3	203	9	3		1	1		1	1	
ELM	19	2,9	15,8	16	3								
LL	12	1,9		12									
TAB	1	0,2		1									
FLN	1	0,2		1									
ND	15	2,3		15								2	
N1P	14	2,2		14									
N90	1	0,2		1									
DISC	3	0,5		3								1	
NK	1	0,2		1									
DIV	22	3,4		22									
ESQ	200			600	21	8	2	3	2	3	2	1	3
<b>Tot*</b>	<b>648</b>		<b>6,9</b>	<b>92,6</b>	<b>46,7</b>	<b>17,8</b>	<b>4,4</b>	<b>6,7</b>	<b>4,4</b>	<b>6,7</b>	<b>4,4</b>	<b>2,2</b>	<b>6,7</b>

Indice laminaire S.S.*	2,9
Indice laminaire S.L.*	7,6
Indice pièces à dos naturel*	18,1
Indice nuclei*	5,2
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	12,2
% éclats retouchés*	9,5
% sup. à dos retouchés*	6,0
% esquilles	23,6

morphologie du débitage laminaire

section	triang.	trapéz.	qcq
	9	10	1
	45%	50%	5%

profil

	droit	courbe	torse
	4	7	8
	21%	37%	42%

Masse tot: 20368 -

\* calcul hors esquilles

caractères des talons des produits laminaires

	lisses	dièdres	facettés	naturels	écrasés	ponctués
ponctués	8 47%	1 6%	2 12%		2 12%	
non ponctués	3 18%			1 6%	-	-

Matière Turonien

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Enc	Fol	Ebch	HP
EC	14	11,4	21,4	11	3				
ED	5	4,1		5					
EE	28	22,8	3,6	27	1			1	
EP	64	52,0	3,1	62		1	1		
DIV	8	6,5		8					1
ESQ	88			113	4	1	1	1	1
<b>Tot*</b>	<b>123</b>	<b>8</b>	<b>6,5</b>	<b>91,9</b>	<b>50,0</b>	<b>12,5</b>	<b>12,5</b>	<b>12,5</b>	<b>12,5</b>

Masse tot: 3006 gr

\* calcul hors esquilles

Matière Sénon. brûlé

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt
EC	1	1,8	100,0			1
ED	2	3,6		2		
EE	13	23,6	15,4	11	1	1
EP	9	16,4		9		
ELM	2	3,6	50,0	1	1	
ND	3	5,5		3		
DISC	1	1,8		1		
DIV	24	43,6		24		
ESQ	26			51	2	2
<b>Tot*</b>	<b>55</b>	<b>4</b>	<b>7,3</b>	<b>92,7</b>	<b>50,0</b>	<b>50,0</b>

Masse tot: 1901 -

\* calcul hors esquilles

Matière Turon. brûlé

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	HP
EE	1	3,3	-		1	
EP	13	43,3	-	13		
DIV	13	43,3	-	13		3
ESQ	8			26	1	3
<b>Tot*</b>	<b>30</b>	<b>4</b>	<b>13,3</b>	<b>86,7</b>	<b>25,0</b>	<b>75,0</b>

Masse tot: 687 -

\* calcul hors esquilles

Matière Turon. chauffé

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Dent
EP	2	66,7	-	2	
DIV	1	33,3	-		1
ESQ	8			2	1
<b>Tot*</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>33,3</b>	<b>66,7</b>	<b>100,0</b>

Masse tot: 36 -

\* calcul hors esquilles

Récapitulatif

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Autre	%	Total
nb objets	848	71,32	211	17,75	81	6,812	38	3,196	11	0,925			1189
masse	20368	78,34	3006	11,56	1901	7,312	687	2,643	36	0,138			25998
	<b>Tot Sen</b>	<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>	<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>	<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>	<b>%</b>			21,87		<b>Total</b>
nb objets		929	78,13		260	21,87		130	10,93				1189
masse		22269	85,66		3729	14,34		2624	10,09				25998

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - g

Str	CH4
Cch	3a sup

At. Chron.	
Matière	Sénonien

nombre total de pièces : **3386**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Per	Dda	Dalt	Dbif	D+tch	mDt	Dent	Enc	Tch	Bif	Fol	Pap	P/Br	Div
EC	266	10,8	2,3	260	3					1			1	1						
ED	264	10,7	4,5	252	4		1	1					5	1						
ELD	55	2,2	5,5	52		1							2							
LD	49	2,0	6,1	46	1			1										1		
EE	401	16,3	5,7	378	10	7		3					1	2						
EP	999	40,5	3,8	961	19		3	2	1		5			3	1		4			
EK	1	0,0		1																
ELM	123	5,0	11,4	109	5	2		2	3	1				1						
LL	115	4,7	7,8	106	3			1			1	1	1	1			1			
CRT	5	0,2	20,0	4	1															
TAB	2	0,1		2																
FLN	3	0,1	33,3	2									1							
ND	56	2,3		56																
N1P	32	1,3		32																
N90	8	0,3		8																
DISC	3	0,1		3																
NK	1	0,0		1																
DIV	82	3,3	4,9	78	1											1		2	1	1
ESQ	921			2351	47	10	4	10	4	2	6	1	11	9	1	1	5	3	1	1
<b>Tot*</b>	<b>2465</b>			<b>95,4</b>	<b>40,5</b>	<b>8,6</b>	<b>3,4</b>	<b>8,6</b>	<b>3,4</b>	<b>1,7</b>	<b>5,2</b>	<b>0,9</b>	<b>9,5</b>	<b>7,8</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>	<b>4,3</b>	<b>2,6</b>	<b>0,9</b>	<b>0,9</b>
Masse tot:	52755																			

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	<b>6,7</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>13,9</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>14,9</b>
Indice nuclei*	<b>4,1</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>8,5</b>
% éclats retouchés*	<b>5,4</b>
% sup. à dos retouchés*	<b>4,9</b>
% esquilles	<b>27,2</b>

morphologie du débitage laminaire

section	triang.	trapéz.	qqq	profil	droit	courbe	torse
	51	46	2		11	31	54
	52%	46%	2%		11%	32%	56%

caractères des talons des produits laminaires

	lisses		dièdres		facettés		naturels		écrasés		ponctués	
ponctués	46	48%	6	6%	3	3%	7	7%	12	13%	3	3%
non ponctués	14	15%	3	3%			1	1%	-	-	-	-

Matière	Turonien
---------	----------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Rctt	Per	C d R	Dent	Tch	Bif	Ebch	Poli	Brqt
EC	29	7,9	24,1	22	3	2				1					1
ED	15	4,1	13,3	13	2										
ELD	3	0,8		3											
LD	1	0,3		1											
EE	56	15,3		56											
EP	233	63,8	4,7	222	5	1	1	1		1	1				
ELM	7	1,9		7											
LL	5	1,4	20,0	4	1										
ND	1	0,3		1											
DISC	1	0,3		1											
DIV	14	3,8	35,7	9					1				2	2	
ESQ	191			339	11	3	1	1	1	2	1	1	2	2	1
<b>Tot*</b>	<b>365</b>			<b>92,9</b>	<b>42,3</b>	<b>11,5</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>	<b>7,7</b>	<b>3,8</b>	<b>3,8</b>	<b>7,7</b>	<b>7,7</b>	<b>3,8</b>
Masse tot:	6966														

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	<b>1,6</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>4,4</b>
Indice pièces à dos nat.*	<b>5,2</b>
Indice nuclei*	<b>0,5</b>
% sup.lam. ret. (S.L.)*	<b>6,3</b>
% éclats retouchés*	<b>3,8</b>
% sup. à dos retouchés*	<b>10,5</b>
% esquilles	<b>34,4</b>

Récapitulatif

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	autre	%	Total
nb objets	3386	74,08	556	12,16	410	8,97	143	3,128	76	1,663			4571
masse	52755	77,56	6966	10,24	6044	8,886	2053	3,018	199	0,293			68017
	<b>Tot Sen</b>	<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>	<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>	<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>	<b>14,88</b>					<b>Total</b>
nb objets	3796	83,05	775	16,95	629	13,76							4571
masse	58799	86,45	9218	13,55	8296	12,2							68017

INVENTAIRE DE L'INDUSTRIE LITHIQUE - ANNEXE 2

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - g

Str	CH4
Cch	3 asup

Matière Sénon. brûlé

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Gr	D+tch	Tch
EC	17	6,6		17			
ED	9	3,5		9			
ELD	2	0,8		2			
LD	2	0,8		2			
EE	30	11,6		30			
EP	66	25,5	3,0	64	1		1
ELM	3	1,2	33,3	2	1		
LL	5	1,9	20,0	4		1	
ND	2	0,8		2			
N1P	2	0,8		2			
DIV	123	47,5		123			
ESQ	151		Ret	257	2	1	1
Tot*	259		4	1,5	99,2	50,0	25,0
Masse tot:	6044		gr				

\* calcul hors esquilles

Matière Turon. brûlé

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Fol	Ebch	HP	Poli	Cis.?
EC	11	9,8		11						
ED	3	2,7	33,3	2	1					
EE	7	6,2		7						
EP	39	34,8	5,1	37	1	1				
ELM	1	0,9		1						
FLN	1	0,9		1						
DIV	50	44,6	36,0	32	1		1	2	13	1
ESQ	37		Ret	91	3	1	1	2	13	1
Tot*	112		21	18,8	81,3	14,3	4,8	4,8	9,5	61,9
Masse tot:	2053		gr							

\* calcul hors esquilles

Matière Turon. chauffé

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Bif	Fol	Poli
EC	1	3,8	100,0		1			
EE	6	23,1		6				
EP	11	42,3	9,1	10		1		
DIV	8	30,8	75,0	2	2	1	2	1
ESQ	50		Ret	18	3	2	2	1
Tot*	26		8	30,8	69,2	37,5	25,0	12,5
Masse tot:	199			* calcul hors esquilles				

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - h

Str	CH4
Cch	18-22-24

nombre total de pièces : **195** Matière Sénonien

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Dda	D+tch	Fol
EC	20	12,2	5,0	19	1				
ED	26	15,9	7,7	24		1		1	
ELD	6	3,7	16,7	5	1				
LD	5	3,0	20,0	4		1			
EE	20	12,2	5,0	19		1			
EP	47	28,7	6,4	44	1			1	1
ELM	11	6,7	18,2	9	1		1		
LL	11	6,7	9,1	10	1				
ND	2	1,2		2					
N1P	5	3,0		5					
N90	1	0,6		1					
DIV	4	2,4		4					
ESQ	31			146	5	3	1	2	1
<b>Tot*</b>	<b>164</b>	<b>12</b>	<b>7,3</b>	<b>89,0</b>	<b>41,7</b>	<b>25,0</b>	<b>8,3</b>	<b>16,7</b>	<b>8,3</b>
<b>Masse tot:</b>	<b>4453</b>	gr							

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	<b>9,8</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>20,1</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>22,6</b>
Indice nuclei*	<b>4,9</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>15,2</b>
% éclats retouchés*	<b>-</b>
% sup. à dos retouchés*	<b>10,8</b>
% esquilles	<b>15,9</b>

morphologie du débitage laminaire

section	triang.	trapéz.	qcq
	4	4	
	50%	50%	

profil	droit	courbe	torse
		3	5
		38%	63%

caractères des talons des produits laminaires

	lisses	dièdres	facettés	naturels	écrasés	ponctués
ponctués	5	71%			1	14%
non ponctués	1	14%			-	-

Matière Sénon. brûlé

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Per	Dda	D+tch	Dent	Enc	Tch	Fol	Pap
EC	87	9,5	2,3	85		1							1	
ED	140	15,3	7,1	130	6	1		1	2					
ELD	12	1,3	8,3	11	1									
LD	16	1,7	12,5	14				1	1					
EE	140	15,3	4,3	134	3	1				2				
EP	282	30,8	3,2	273	6	1			1			1		
ELM	30	3,3	26,7	22	2	1	1	1	3					
LL	30	3,3	3,3	29					1					
FLN	1	0,1	100,0		1									
ND	14	1,5		14										
N1P	6	0,7		6										
N90	2	0,2		2										
DIV	151	16,5	2,0	148	1						1			1
ESQ	391			868	20	5	1	3	8	2	1	1	1	1
<b>Tot*</b>	<b>917</b>	<b>43</b>	<b>4,7</b>	<b>94,7</b>	<b>46,5</b>	<b>11,6</b>	<b>2,3</b>	<b>7,0</b>	<b>18,6</b>	<b>4,7</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>	<b>2,3</b>
<b>Masse tot:</b>	<b>20962</b>													

\* calcul hors esquilles

morphologie du débitage laminaire

section	triang.	trapéz.	qcq
	10	6	1
	59%	35%	6%
profil	droit	courbe	torse
	2	8	6
	13%	50%	38%

Indice laminaire S.S.*	<b>5,0</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>9,6</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>18,3</b>
Indice nuclei*	<b>2,4</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>13,6</b>
% éclats retouchés*	<b>5,7</b>
% sup. à dos retouchés*	<b>7,7</b>
% esquilles	<b>29,9</b>

Récapitulatif

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Autre	%	Total
nb objets	195	11,52	30	1,772	1308	77,26	156	9,214	4	0,236			1693
masse	4453	14,5	1386	4,513	20962	68,25	3864	12,58	48	0,156			30713
	<b>Tot Sen</b>		<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>	<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>	<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>			18,14		<b>Total</b>
nb objets		1503	88,78		190	11,22		1468	86,71				1693
masse		25415	82,75		5298	17,25		24874	80,99				30713

INVENTAIRE DE L'INDUSTRIE LITHIQUE - ANNEXE 2

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - h

Str	CH4
Cch	18-22-24

Matière	Turon. brûlé
---------	--------------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Per	Dalt	Enc	Ebch	HP	Poli
EC	15	10,3		15								
ED	8	5,5	25,0	6	2							
ELD	1	0,7		1								
EE	19	13,1	15,8	16		1	1	1				
EP	70	48,3	4,3	67	2				1			
ELM	3	2,1	33,3	2	1							
LL	2	1,4		2								
ND	1	0,7		1								
DIV	21	14,5	19,0	17						1	2	1
ESQ	11			127	5	1	1	1	1	1	2	1
Tot*	145	13	9,0	87,6	38,5	7,7	7,7	7,7	7,7	7,7	15,4	7,7
Masse tot:	3864 gr											

\* calcul hors esquilles

Matière	Turonien
---------	----------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Dent	Bif	Ebch	HP
EC	2	7,7		2				
ED	1	3,8	100,0		1			
EP	16	61,5	12,5	14		2		
LL	2	7,7		2				
DIV	5	19,2	60,0	2			1	2
ESQ	4			20	1	2	1	2
Tot*	26	6	23,1	76,9	16,7	33,3	16,7	33,3
Masse tot:	1386 gr							

\* calcul hors esquilles

Matière	Turon. chauffé
---------	----------------

Sup.	Tot	%*	Brut	Ret	Bif	Fol
EC	1	25,0		1		
EP	1	25,0	1			
DIV	2	50,0			1	1
ESQ			Ret	%Ret	Masse tot:	48 gr
Tot*	4	3	75,0			

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - i

Str	CH4
Cch	25-26

At. Chron.	Artenac
Matière	Sénonien

nombre total de pièces : **1052**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt	Per	Dda	D+tch	mDt	Dent	Enc	Tch	Fol	P/Br
EC	94	10,0	5,3	89	1	2					1	1			
ED	127	13,5	8,7	116	6	4					1				
ELD	23	2,4	34,8	15	4	2		1				1			
LD	20	2,1		20											
EE	169	18,0	11,2	150	7	6	1		1			4			
EP	290	30,8	3,8	279	7	1		2					1		
ELM	42	4,5	14,3	36	3	1			2						
LL	47	5,0	8,5	43	1			1		1		1			
CRT	2	0,2		2											
FLN	9	1,0		9											
ND	45	4,8		45											1
N1P	35	3,7		35											
N90	7	0,7		7											
DISC	10	1,1		10											
DIV	21	2,2	4,8	20										1	3
ESQ	111			876	29	16	1	4	3	1	2	7	1	1	4
<b>Tot*</b>	<b>941</b>	<b>69</b>	<b>7,3</b>	<b>93,1</b>	<b>42,0</b>	<b>23,2</b>	<b>1,4</b>	<b>5,8</b>	<b>4,3</b>	<b>1,4</b>	<b>2,9</b>	<b>10,1</b>	<b>1,4</b>	<b>1,4</b>	<b>5,8</b>
<b>Masse tot:</b>	<b>48235</b>														<b>gr</b>

\* calcul hors esquilles

caractères des talons des produits laminaires

	lisses		dièdres		facettés		naturels		écrasés		ponctués	
ponctués	20	67%	1	3%					2	7%	1	3%
non ponctués	4	13%	1	3%	1	3%			-	-	-	-

Indice laminaire S.S.*	<b>7,1</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>14,0</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>18,1</b>
Indice nuclei*	<b>10,3</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>13,6</b>
% éclats retouchés*	<b>7,7</b>
% sup. à dos retouchés*	<b>11,2</b>
% esquilles	<b>10,6</b>

morphologie du débitage laminaire

section	triang.	trapéz.	qcc	profil	droit	courbe	torse
	6	2	4		1	5	3
	50%	17%	33%		11%	56%	33%

Matière	Turonien
---------	----------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt	D+tch	Dent	Enc	Bif	Ebch	HP	P/Br
EC	39	14,9	23,1	30	5	2					2		1
ED	13	5,0	30,8	9	3						1		
ELD	1	0,4		1									
LD	1	0,4		1									
EE	59	22,6	18,6	48	8			3					
EP	125	47,9	13,6	108	9	1	1	4	1	1			
ELM	2	0,8	100,0		2								
LL	2	0,8		2									
ND	4	1,5		4									
DIV	15	5,7	46,7	8	1						4	2	
ESQ	30			211	28	3	1	7	1	1	7	2	1
<b>Tot*</b>	<b>261</b>	<b>51</b>	<b>19,5</b>	<b>80,8</b>	<b>54,9</b>	<b>5,9</b>	<b>2,0</b>	<b>13,7</b>	<b>2,0</b>	<b>2,0</b>	<b>13,7</b>	<b>3,9</b>	<b>2,0</b>
<b>Masse tot:</b>	<b>15990</b>												

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	<b>1,1</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>2,3</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>5,7</b>
Indice nuclei*	<b>1,5</b>

% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>33,3</b>
% éclats retouchés*	<b>16,3</b>
% sup. à dos retouchés*	<b>26,7</b>
% esquilles	<b>10,3</b>

Récapitulatif

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Autre	%	Total
nb objets	1052	68,85	291	19,04	110	7,199	67	4,385	8	0,524			1528
masse	48235	67	15990	22,21	3714	5,159	3862	5,364	192	0,267			71993
	<b>Tot Sen</b>	<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>	<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>	<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>				47,12		<b>Total</b>
nb objets		1162	76,05		366	23,95		185	12,11				1528
masse		51949	72,16		20044	27,84		7768	10,79				71993

INVENTAIRE DE L'INDUSTRIE LITHIQUE - ANNEXE 2

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - j

Str	CH4
Cch	3a inf

At. Chron.	Artenac
Matière	Sénonien

nombre total de pièces : **957**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Bur	Dda	Dalt	D+tch	Dent	Enc	Tch	Fol
EC	67	9,8	3,0	65	1	1								
ED	81	11,8	8,6	74	1			1		1	2	2		
ELD	9	1,3	22,2	7						1		1		
LD	10	1,5		10										
EE	146	21,3	4,1	140	3	2		1						
EP	249	36,4	7,2	231	9			3	1		2		1	2
EK	1	0,1		1										
ELM	26	3,8	23,1	20	2			1		1	1	1		
LL	46	6,7	8,7	42	2		1			1				
CRT	3	0,4	33,3	2	1									
FLN	4	0,6	25,0	3	1									
ND	2	0,3		2										
N1P	8	1,2		8										
N90	4	0,6		4										
NK	1	0,1		1										
DIV	28	4,1		28										
ESQ	272			638	20	3	1	6	1	4	5	4	1	2
<b>Tot*</b>	<b>685</b>	<b>47</b>	<b>6,9</b>	93,1	42,6	6,4	2,1	12,8	2,1	8,5	10,6	8,5	2,1	4,3

Masse tot: 14862 gr

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	8,2
Indice laminaire S.L.*	13,3
Indice pièces à dos nat.*	14,6
Indice nuclei*	2,2
% sup.lam. ret. (S.L.)*	13,2
% éclats retouchés*	7,8
% sup. à dos retouchés*	9,0
% esquilles	28,4

morph. du débitage laminaire

sect.	triang.	trapéz.	qcq
	5	2	
	71%	29%	

profil	droit	courbe	torse
		2	5
		29%	71%

caractères des talons des produits laminaires

	lisses		dièdres		facettés		naturels		écrasés		ponctués	
ponctués	29	62%	2	4%	2	4%	1	2%	5	11%	-	-
non ponctués	4	9%			1	2%	3	6%	-	-	-	-

Matière Turonien

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	D+tch	Dent	Bif	Fol	Poli
EC	12	10,1	8,3	11	1						
ED	2	1,7	100,0		2						
EE	17	14,3	11,8	15			1	1			
EP	78	65,5	2,6	76	1					1	
ELM	3	2,5	33,3	2		1					
LL	2	1,7		2							
FLN	1	0,8		1							
DIV	4	3,4	75,0	1					1		2
ESQ	67			108	4	1	1	1	1	1	2
<b>Tot*</b>	<b>119</b>	<b>11</b>	<b>9,2</b>	90,8	36,4	9,1	9,1	9,1	9,1	9,1	18,2

Masse tot: 3064 gr

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	1,7
Indice laminaire S.L.*	4,2
Indice pièces à dos naturel*	1,7
Indice nuclei*	
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	20,0
% éclats retouchés*	5,2
% sup. à dos retouchés*	-
% esquilles	36,0

Matière Turon. brûlé

Sup.	Tot	%*	Brut	Ebch
EC	2	6,2	2	
ED	4	12,5	4	
EE	2	6,2	2	
EP	17	53,1	17	
DIV	7	21,9	6	1
ESQ	16		31	1
<b>Tot*</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	96,9	-

Masse tot: 813 gr

Matière Turon. chauffé

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Bif	Fol	Ped
EE	2	10,5		2				
EP	6	31,6	33,3	4	2			
LL	1	5,3		1				
FLN	1	5,3		1				
DIV	9	47,4	88,9	1	4	2	1	1
ESQ	11			9	6	2	1	1
<b>Tot*</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>52,6</b>	47,4	60,0	20,0	10,0	10,0

Masse tot: 168 gr

\* calcul hors esquilles

Matière Sénon. brûlé

Sup.	Tot	%*	Brut
EC	2	5,6	2
ED	1	2,8	1
EE	5	13,9	5
EP	7	19,4	7
ELM	1	2,8	1
DIV	20	55,6	20
ESQ	27		M. tot. 36
<b>Tot*</b>	<b>36</b>		706 gr. -

+ 1 LL en Opale résinite

Récapitulatif

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Op.rés	%	Total
nb objets	957	74,47	186	14,47	63	4,903	48	3,735	30	2,335	1	0,078	1285
masse	14862	75,77	3064	15,62	706	3,599	813	4,145	168	0,857	1	0,005	19614
	<b>Tot Sen</b>	<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>	<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>	<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>	<b>%</b>					<b>Total</b>
nb objets		1020	79,44		264	20,56		141	10,98				1284
masse		15568	79,38		4045	20,62		1687	8,601				19613

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - k

Str	CH4
Cch	27-28

At. Chron.	
Matière	Sénonien

nombre total de pièces : **1673**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt	Per	Dda	Dalt	D+tch	Dent	Enc	Bif	Ebch	P/Br	Div
EC	198	14,2	1,5	195	3											
ED	175	12,5	1,7	172				1			1	1				
ELD	23	1,6	4,3	22	1											
LD	12	0,9	8,3	11							1					
EE	263	18,8	2,7	256	4	2					1					
EP	465	33,3	1,9	456	3	4				1		1				1
EK	1	0,1		1												
ELM	61	4,4	6,6	57	2	1			1							
LL	77	5,5	3,9	74	2		1									
CRT	1	0,1		1												
FLN	4	0,3		4												
ND	31	2,2		31											2	
N1P	20	1,4		20												
N90	3	0,2		3												
N180	1	0,1		1												
DISC	3	0,2		3												
NK	1	0,1		1												
DIV	57	4,1	7,0	53	1						1		1	1		
ESQ	276			1361	16	7	1	1	1	1	4	2	1	1	2	1
<b>Tot*</b>	<b>1397</b>	<b>38</b>	<b>2,7</b>	<b>97,4</b>	<b>42,1</b>	<b>18,4</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>10,5</b>	<b>5,3</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>5,3</b>	<b>2,6</b>
<b>Masse tot:</b>	<b>45890</b>		<b>gr</b>													

\* calcul hors esquilles

caractères des talons des produits laminaires

	lisses		dièdres		facettés		naturels		écrasés		ponctués	
ponctués	39	54%	4	6%	2	3%	2	3%	10	14%	2	3%
non ponctués	12	17%					1	1%	-	-	-	-

Indice laminaire S.S.*	<b>6,4</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>12,4</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>15,0</b>
Indice nuclei*	<b>4,2</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>5,2</b>
% éclats retouchés*	<b>2,7</b>
% sup. à dos retouchés*	<b>2,4</b>
% esquilles	<b>16,5</b>

morphologie du débitage laminaire

section	triang.	trapéz.	qccq	profil	droit	courbe	torse
	31	35	5		7	31	34
	44%	49%	7%		10%	43%	47%

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt	Per	Dent	Bif
EC	37	10,2	16,2	31	3	1		2	
ED	16	4,4		16					
LD	2	0,6		2					
EE	64	17,6	6,2	60	1	2		1	
EP	194	53,4	1,5	191	1			1	1
ELM	4	1,1		4					
LL	8	2,2		8					
ND	5	1,4		5					
N1P	1	0,3		1					
N90	1	0,3		1					
DISC	1	0,3		1					
DIV	30	8,3	43,3	17	1		1	1	
ESQ	40			337	6	3	1	5	1
<b>Tot*</b>	<b>363</b>	<b>27</b>	<b>7,4</b>	<b>92,8</b>	<b>22,2</b>	<b>11,1</b>	<b>3,7</b>	<b>18,5</b>	<b>3,7</b>
<b>Masse tot:</b>	<b>23062</b>		<b>gr</b>						

\* calcul hors esquilles

Matière	Turonien
---------	----------

Indice laminaire S.S.*	<b>2,8</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>3,9</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>5,0</b>
Indice nuclei*	<b>2,2</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	
% éclats retouchés*	<b>2,7</b>
% sup. à dos retouchés*	
% esquilles	<b>9,9</b>

Récapitulatif

(HP)

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Dolér.	%	Total
nb objets	1673	74,79	403	18,02	67	2,995	86	3,844	7	0,313	1	0,045	2237
masse	45890	61,39	23062	30,85	1854	2,48	3666	4,904	248	0,332	30	0,04	74750
	<b>Tot Sen</b>	<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>	<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>	<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>				<b>33,42</b>		<b>Total</b>
nb objets		1740		77,82		496		160		7,156			2236
masse		47744		63,9		26976		36,1		5768		7,719	74720



INVENTAIRE DE L'INDUSTRIE LITHIQUE - ANNEXE 2

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - I

Str	CH4
Cch	10-10a

At. Chron.	
Matière	Sénonien

nombre total de pièces : **711**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt	Dda	Dent	Enc	Tch	Bif	Fol	P/Br
EC	68	11,2	8,8	62	4			2					
ED	57	9,4	1,8	56	1								
ELD	12	2,0		12									
LD	7	1,2		7									
EE	132	21,8	2,3	129		1			1		1		
EP	187	30,9	3,2	181	2	2	1			1			
ELM	42	6,9	14,3	36	4	1	1						
LL	33	5,4	9,1	30	1		2						
FLN	2	0,3		2									
ND	12	2,0		12									1
N1P	11	1,8		11									
N90	5	0,8		5									
DISC	2	0,3		2									
NK	1	0,2		1									
DIV	35	5,8	2,9	34								1	
ESQ	105			580	12	4	4	2	1	1	1	1	1
<b>Tot*</b>	<b>606</b>		<b>4,5</b>	95,7	44,4	14,8	14,8	7,4	3,7	3,7	3,7	3,7	3,7
<b>Masse tot:</b>	<b>18406</b>												gr

Indice laminaire S.S.*	6,6
Indice laminaire S.L.*	15,5
Indice pièces à dos naturel*	12,5
Indice nuclei*	5,1
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	9,6
% éclats retouchés*	4,7
% sup. à dos retouchés*	1,3
% esquilles	14,8

morphologie du débitage laminaire

section	triang.	trapéz.	qcq
	16	14	3
	48%	42%	9%

profil

profil	droit	courbe	torse
	2	16	15
	6%	48%	45%

\* calcul hors esquilles

caractères des talons des produits laminaires

	lisses		dièdres		facettés		naturels		écrasés		ponctués	
ponctués	17	53%	1	3%	1	3%	1	3%	4	13%	-	-
non ponctués	6	19%					2	6%	-	-	-	-

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Grt	Bur	Dalt	Dbif	Dent	Bif	Ebch
EC	16	10,7	6,2	15						1		
ED	6	4,0		6								
EE	28	18,8	10,7	25	1			1		1		
EP	76	51,0	1,3	75						1		
ELM	2	1,3	100,0			1			1			
LL	4	2,7	50,0	2	2							
N1P	2	1,3		2								
N90	1	0,7		1								
NK	1	0,7		1								
DIV	13	8,7	38,5	8	1		1				1	2
ESQ	33			135	4	1	1	1	1	3	1	2
<b>Tot*</b>	<b>149</b>	<b>14</b>	<b>9,4</b>	90,6	28,6	7,1	7,1	7,1	7,1	21,4	7,1	14,3
<b>Masse tot:</b>	<b>6169</b>											

Matière	Turonien
---------	----------

Indice laminaire S.S.*	2,7
Indice laminaire S.L.*	4,0
Indice pièces à dos naturel*	4,0
Indice nuclei*	2,7
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	66,7
% éclats retouchés*	5,8
% sup. à dos retouchés*	
% esquilles	18,1

\* calcul hors esquilles

Matière	Turon. brûlé
---------	--------------

Matière	Sénon. brûlé
---------	--------------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Bif	Gd fol	HP	Poi
EC	1	2,0		1					
ED	1	2,0		1					
EE	5	9,8	40,0	3	2				
EP	11	21,6		11					
ELM	1	2,0		1					
DIV	32	62,7	37,5	20	2	1	1	5	3
ESQ	6			37	4	1	1	5	3
<b>Tot*</b>	<b>51</b>	<b>14</b>	<b>27,5</b>	72,5	28,6	7,1	7,1	35,7	21,4
<b>Masse tot:</b>	<b>1942</b>								

\* calcul hors esquilles

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Dda
EC	4	4,0		4		
ED	3	3,0		3		
EE	14	14,0		14		
EP	24	24,0		24		
ELM	5	5,0	40,0	3	1	1
DIV	50	50,0		50		
ESQ	42			98	1	1
<b>Tot*</b>	<b>100</b>	<b>2</b>	<b>2,0</b>	98,0	50,0	50,0
<b>Masse tot:</b>	<b>1508</b>					

\* calcul hors esquilles

Récapitulatif

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Op.Rés	%	Total
nb objets	711	64,64	182	16,55	142	12,91	57	5,182	7	0,636	1	0,091	1100
masse	18406	65,54	6169	21,97	1508	5,369	1942	6,915	58	0,207	2	0,007	28085
	<b>Tot Sen</b>		<b>% Tot Turon.</b>		<b>% Tot Brûlés</b>		<b>% Pd moyen</b>				25,55		<b>Total</b>
nb objets		853	77,62		246	22,38		206	18,74				1099
masse		19914	70,91		8169	29,09		3508	12,49				28083

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - m

Str	CH4
Cch	32

At. Chron.	
Matière	Sénonien

nombre total de pièces : **1888**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Per	D+tch	mDt	Dent	Enc	Ebch	P/Br
EC	245	17,9	0,4	244						1			
ED	223	16,3	0,4	222	1								
ELD	21	1,5		21									
LD	22	1,6		22									
EE	246	18,0	0,8	244	1			1					
EP	450	32,9	0,7	447	1	1	1						
ELM	47	3,4	2,1	46							1		
LL	44	3,2	2,3	43					1				
CRT	1	0,1		1									
FLN	1	0,1		1									
ND	4	0,3		4									
N1P	5	0,4		5									
N90	2	0,1		2									
DISC	2	0,1		2									
DIV	54	4,0	7,4	50								2	2
ESQ	521			1354	3	1	1	1	1	1	1	2	2
<b>Tot*</b>	<b>1367</b>	<b>13</b>	<b>1,0</b>	99,0	23,1	7,7	7,7	7,7	7,7	7,7	7,7	15,4	15,4
<b>Masse tot:</b>	28246 gr												

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	<b>4,8</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>9,8</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>19,5</b>
Indice nuclei*	<b>1,0</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>1,5</b>
% éclats retouchés*	<b>0,9</b>
% sup. à dos retouchés*	<b>0,4</b>
% esquilles	<b>27,6</b>

Matière	Turonien
---------	----------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Per	Ebch	P/Br
EC	4	7,3		4				
ED	1	1,8		1				
EE	8	14,5	12,5	7	1			
EP	36	65,5	5,6	34	1	1		
ELM	1	1,8		1				
LL	1	1,8		1				
DIV	4	7,3	50,0	2			1	1
ESQ	25			50	2	1	1	1
<b>Tot*</b>	<b>55</b>	<b>5</b>	<b>9,1</b>	90,9	40,0	20,0	20,0	20,0
<b>Masse tot:</b>	1052 gr							

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	<b>1,8</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>3,6</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>1,8</b>
Indice nuclei*	
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	
% éclats retouchés*	<b>6,8</b>
% sup. à dos retouchés*	
% esquilles	<b>31,3</b>

	us 32				P/Br				Autre	%	Total
	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%			
nb objets	1769	93,7	80	4,237	24	1,271	14	0,742	1	0,053	1888
masse	25806	91,36	1052	3,724	312	1,105	902	3,193	174	0,616	28246
	<b>Tot Sen</b>		<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>	<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>	<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>		14,96	<b>Total</b>
nb objets	1793		94,97	95	5,032	39	2,066				1888
masse	26118		92,47	2128	7,534	1388	4,914				28246

INVENTAIRE DE L'INDUSTRIE LITHIQUE - ANNEXE 2

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - n

Str	CH4
Cch	30-36

At. Chron.	
Matière	Sénonien

nombre total de pièces : **954**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	P/Br
EC	147	19,0		147			
ED	88	11,4		88			
ELD	16	2,1	6,2	15		1	
LD	7	0,9		7			
EE	144	18,7	1,4	142		2	
EP	241	31,2	0,4	240		1	
ELM	28	3,6	3,6	27	1		
LL	29	3,8	3,4	28	1		
CRT	2	0,3		2			
FLN	2	0,3		2			
ND	11	1,4		11			
N1P	17	2,2		17			
DISC	2	0,3		2			
DIV	38	4,9	5,3	36	1		1
ESQ	182			764	3	4	1
Tot*	772	8	1,0	99,0	37,5	50,0	12,5

Masse tot: 26139 gr

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	4,7
Indice laminaire S.L.*	10,4
Indice pièces à dos naturel*	14,4
Indice nuclei*	3,9
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	3,8
% éclats retouchés*	1,0
% sup. à dos retouchés*	0,9
% esquilles	19,1

morphologie du débitage laminaire

section	triang.	trapéz.	qcq
	8	2	
	80%	20%	

profil	droit	courbe	torse
	1	5	4
	10%	50%	40%

caractères des talons des produits laminaires

	lisses	dièdres	facettés	naturels	écrasés	ponctués
ponctués	2	22%	1	11%	2	22%
non ponctués	4	44%			-	-

Matière	Turonien
---------	----------

nombre total de pièces : **99**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Dent	bd éc.
EC	8	9,5	12,5	7	1		
ED	6	7,1	16,7	5	1		
EE	19	22,6	15,8	16		2	1
EP	45	53,6		45			
ELM	2	2,4		2			
LL	2	2,4	50,0	1	1		
ND	1	1,2		1			
N90	1	1,2		1			
ESQ	15			78	3	2	1
Tot*	84	6	7,1	92,9	50,0	33,3	16,7

Masse tot: 4058 gr

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	2,4
Indice laminaire S.L.*	4,8
Indice pièces à dos naturel*	7,1
Indice nuclei*	2,4
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	25,0
% éclats retouchés*	4,7
% sup. à dos retouchés*	16,7
% esquilles	15,2

Récapitulatif

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Autre	%	Total
nb objets	954	87,68	99	9,099	25	2,298	10	0,919					1088
masse	26139	85,1	4058	13,21	286	0,931	234	0,762					30717
	<b>Tot Sen</b>		<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>	<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>	<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>			28,23		<b>Total</b>
nb objets		979	89,98		109	10,02		35	3,217				1088
masse		26425	86,03		4292	13,97		520	1,693				30717

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - o

Str	CH4
Cch	11-17-19-20-21

At. Chron.	
Matière	Sénonien

nombre total de pièces : **659**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Rctt	D da	mDt	Dent	Enc	Tch	
EC	83	15,7		83									
ED	74	14,0	2,7	72		1				1			
ELD	4	0,8		4									
LD	5	0,9		5									
EE	62	11,7	4,8	59	1	1					1		
EP	175	33,0	5,1	166	3		1				1	4	
ELM	33	6,2	6,1	31		1		1					
LL	38	7,2	10,5	34	1			1	2				
CRT	2	0,4		2									
FLN	3	0,6	33,3	2							1		
ND	7	1,3		7									
N1P	10	1,9		10									
N90	4	0,8		4									
DISC	1	0,2		1									
NK	1	0,2		1									
DIV	28	5,3	3,6	27	1								
ESQ	129			508	6	3	1	2	2	1	3	4	
<b>Tot*</b>	<b>530</b>		<b>22</b>	<b>4,2</b>	95,8	27,3	13,6	4,5	9,1	9,1	4,5	13,6	18,2
<b>Masse tot:</b>		13480	gr										

Indice laminaire S.S.*	<b>8,1</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>15,1</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>15,7</b>
Indice nuclei*	<b>4,3</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>7,5</b>
% éclats retouchés*	<b>6,3</b>
% sup. à dos retouchés*	<b>2,4</b>
% esquilles	<b>19,6</b>

morphologie du débitage laminaire

section	triang.	trapéz.	qccq
	24	24	5
	45%	45%	9%

profil

	droit	courbe	torse
	6	25	21
	12%	48%	40%

\* calcul hors esquilles

caractères des talons des produits laminaires

	lisses	dièdres	facettés	naturels	écrasés	ponctués
ponctués	26	58%	1	2%	1	2%
non ponctués	7	16%	1	2%	1	2%

Matière **Turonien**

nombre total de pièces : **214**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Per	C de R	D bif	Dent	Enc	Ebch	Poli
EC	8	4,9	12,5	7						1		
ED	5	3,1		5								
EE	34	20,9	11,8	30				1	2	1		
EP	99	60,7	3,0	96	1	1						1
ELM	4	2,5	25,0	3	1							
LL	4	2,5		4								
DIV	9	5,5	22,2	7			1				1	
ESQ	51			152	2	1	1	1	2	2	1	1
<b>Tot*</b>	<b>163</b>		<b>6,7</b>	93,3	18,2	9,1	9,1	9,1	18,2	18,2	9,1	9,1
<b>Masse tot:</b>		4399	gr									

Indice laminaire S.S.*	<b>2,5</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>4,9</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>3,1</b>
Indice nuclei*	
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>12,5</b>
% éclats retouchés*	<b>6,0</b>
% sup. à dos retouchés*	
% esquilles	<b>23,8</b>

\* calcul hors esquilles

Récapitulatif us 17

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Autre	%	Total
nb objets	659	58,47	214	18,99	191	16,95	62	5,501	1	0,089			1127
masse	13480	62,5	4399	20,4	2151	9,973	1528	7,085	10	0,046			21568
	<b>Tot Sen</b>		<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>		<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>		<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>	19,14		<b>Total</b>
nb objets		850	75,42		277	24,58		254	22,54	19,14			1127
masse		15631	72,47		5937	27,53		3689	17,1				21568

INVENTAIRE DE L'INDUSTRIE LITHIQUE - ANNEXE 2

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - p

Str	CH4
Cch	23-35-37-38-40-43

At. Chron.	
Matière	Sénonien

nombre total de pièces : **189**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	mDt	Enc
EC	11	7,9	9,1	10	1		
ED	15	10,7		15			
ELD	3	2,1		3			
LD	3	2,1		3			
EE	20	14,3	5,0	19			1
EP	53	37,9	3,8	51			2
ELM	6	4,3		6			
LL	14	10,0	14,3	12	1	1	
ND	3	2,1		3			
N1P	3	2,1		3			
N90	1	0,7		1			
DIV	8	5,7	12,5	7	1		
ESQ	49			133	3	1	3
<b>Tot*</b>	<b>140</b>	<b>7</b>	<b>5,0</b>	<b>95,0</b>	<b>42,9</b>	<b>14,3</b>	<b>42,9</b>
<b>Masse tot:</b>	3654		gr				

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	<b>12,1</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>18,6</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>15,0</b>
Indice nuclei*	<b>5,0</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>7,7</b>
% éclats retouchés*	<b>4,1</b>
% sup. à dos retouchés*	
% esquilles	<b>25,9</b>

morphologie du débitage laminaire

section	triang.	trapéz.	qcq
	4	2	
	67%	33%	

profil	droit	courbe	torse
		2	4
		33%	67%

caractères des talons des produits laminaires

	lisses		dièdres		facettés		naturels		écrasés		ponctués	
ponctués	3	50%			1	17%			2	33%		
non ponctués									-	-	-	-

Matière	Turonien
---------	----------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Ebch
EC	4	7,1		4		
ED	3	5,4		3		
EE	19	33,9	5,3	18	1	
EP	27	48,2		27		
ELM	1	1,8		1		
LL	1	1,8	100,0		1	
DIV	1	1,8	100,0			1
ESQ	22			53	2	1
<b>Tot*</b>	<b>56</b>	<b>3</b>	<b>5,4</b>	<b>94,6</b>	<b>66,7</b>	<b>33,3</b>
<b>Masse tot:</b>	1541		gr			

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	<b>1,8</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>3,6</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>5,4</b>
Indice nuclei*	
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>50,0</b>
% éclats retouchés*	<b>2,2</b>
% sup. à dos retouchés*	
% esquilles	<b>28,2</b>

Récapitulatif

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Autre	%	Total
nb objets	189	62,17	78	25,66	30	9,868	7	2,303					304
masse	3654	54,58	1541	23,02	1306	19,51	194	2,898					6695
	<b>Tot Sen</b>		<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>		<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>		<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>		22,02	<b>Total</b>
nb objets		219	72,04		85	27,96		37	12,17	22,02			304
masse		4960	74,09		1735	25,91		1500	22,4				6695

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Site : **Diconche CH4 - Saintes (Charente-Maritime)**

Annexe 2 - q

Str	CH4
Cch	41-42-44-45-46-47

At. Chron.	
Matière	Sénonien

nombre total de pièces : **422**

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Gr	Trc	mDt
EC	35	12,5		35				
ED	27	9,6	3,7	26		1		
ELD	5	1,8		5				
LD	6	2,1		6				
EE	49	17,5	2,0	48	1			
EP	100	35,7		100				
ELM	29	10,4	10,3	26	1		1	1
LL	18	6,4		18				
ND	1	0,4		1				
N1P	1	0,4		1				
DISC	1	0,4		1				
NK	1	0,4		1				
DIV	7	2,5		7				
ESQ	142			275	2	1	1	1
<b>Tot*</b>	<b>280</b>	<b>5</b>	<b>1,8</b>	<b>98,2</b>	<b>40,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>	<b>20,0</b>
<b>Masse tot:</b>		4178	gr					

Indice laminaire S.S.*	<b>8,6</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>20,7</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>13,6</b>
Indice nuclei*	<b>1,4</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	<b>5,2</b>
% éclats retouchés*	<b>2,7</b>
% sup. à dos retouchés*	<b>2,6</b>
% esquilles	<b>33,6</b>

morphologie du débitage laminaire

section	triang.	trapéz.	qcq
	18	8	1
	67%	30%	4%

profil	droit	courbe	torse
	2	7	18
	7%	26%	67%

\* calcul hors esquilles

caractères des talons des produits laminaires

	lisses		dièdres		facettés		naturels		écrasés		ponctués	
ponctués	10	43%	1	4%			2	9%	6	26%		
non ponctués	4	17%							-	-	-	-

Matière	Sen brûlé
---------	-----------

Matière	Turonien
---------	----------

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut	Ret	Tch
EC	5	7,7		5		
ED	2	3,1		2		
EE	11	16,9		11		
EP	13	20,0	15,4	11		2
ELM	3	4,6	33,3	2	1	
LL	2	3,1		2		
DIV	29	44,6		29		
ESQ	17			62	1	2
<b>Tot*</b>	<b>65</b>	<b>3</b>	<b>4,6</b>	<b>95,4</b>	<b>33,3</b>	<b>66,7</b>
<b>Masse tot:</b>		866	gr			

\* calcul hors esquilles

Sup.	Tot	%*	%ret	Brut
EC	12	11,2		12
ED	5	4,7		5
ELD	1	0,9		1
EE	20	18,7		20
EP	62	57,9		62
ELM	1	0,9		1
LL	1	0,9		1
ND	1	0,9		1
DIV	4	3,7		4
ESQ	70			107
<b>Tot*</b>	<b>107</b>	<b>0</b>	<b>%Ret</b>	<b>100,0</b>
<b>Masse tot:</b>		2101	gr	

\* calcul hors esquilles

Indice laminaire S.S.*	<b>0,9</b>
Indice laminaire S.L.*	<b>2,8</b>
Indice pièces à dos naturel*	<b>5,6</b>
Indice nuclei*	<b>0,9</b>
% sup.lam. retouchés (S.L.)*	
% éclats retouchés*	
% sup. à dos retouchés*	
% esquilles	<b>39,5</b>

Récapitulatif

	Sen	%	Tur	%	B(Sen)	%	B(Tur)	%	C(Tur)	%	Autre	%	Total
nb objets	422	60,37	177	25,32	82	11,73	17	2,432	1	0,143			699
masse	4178	53,81	2101	27,06	866	11,15	618	7,959	2	0,026			7765
	<b>Tot Sen</b>		<b>%</b>	<b>Tot Turon.</b>	<b>%</b>	<b>Tot Brûlés</b>	<b>%</b>	<b>Pd moyen</b>			11,11		<b>Total</b>
nb objets		504	72,1		195	27,9		100	14,31				699
masse		5044	64,96		2721	35,04		1486	19,14				7765

TABLEAU 1 : INDUSTRIE OSSEUSE PROVENANT DE L'INTERIEUR DE L'ENCEINTE (CH4)

année	chantier	US	Carré	n°	matière	Espèce	âge	P. anatomique	segment	type objet	partie objet	débitage	dessin
88	4	surf	H9	121	bois	cerf	indéterminé	ramure	indéterminé	baguette simple	frag. ext.	sciage	
88	4	surf	H11	1133	bois	cerf	indéterminé	ramure	indéterminé	baguette simple	frag. ext.	sciage	pl. 275, n° 6
88	4	surf	H6	243	bois	cerf	indéterminé	ramure	indéterminé	baguette simple	frag. ext.	sciage	
88	4	surf	G2	289	bois	cerf	indéterminé	ramure	indéterminé	baguette simple	frag. ext.	sciage	
88	4	US 1	E13	324	bois	cerf	indéterminé	ramure	indéterminé	baguette simple	frag. ext.	sciage	
88	4	US 1	C8	546	bois	cerf	indéterminé	ramure	indéterminé	baguette simple	frag. ext.	sciage	
88	4	US 1	K13	641	bois	cerf	indéterminé	ramure	indéterminé	baguette simple	frag. ext.	sciage	pl. 275, n° 8
91	4	US 4	F7	1058	bois	cerf	indéterminé	ramure	indéterminé	baguette simple	complet	sciage	
91	4	US 5	F6	1421	bois	cerf	indéterminé	ramure	indéterminé	baguette simple	partie mésiale	sciage	
92	4	US 3	T99	2190	bois	cerf	indéterminé	ramure	indéterminé	baguette simple	frag. ext.	sciage	
91	4	US 3	F12	1373	bois	cerf	adulte	ramure	merrain ou an.	languette d'extraction	indéterminable	déb. longitudinal par sciage et polissage.	
92	4	US 3a	W101	1995	bois	cerf	adulte	ramure	merrain ou an.	languette d'extraction	indéterminable	déb. long. par sciage /déb. trans. par percu.lancée	pl. 276, n° 3
93	4	US 12	S101	2338	bois	cerf	adulte	ramure	merrain ou an.	languette d'extraction	indéterminable	déb. long. par sciage /déb. trans. par percu.lancée	
93	4	US 27	R101	2682	bois	cerf	adulte	ramure	merrain ou an.	languette d'extraction	indéterminable	déb. longitudinal par sciage	
88	4	US 1	E13	324	bois	cerf	adulte	ramure	merrain ou an.	languette extrac frag.	indéterminable	érodé	
92	4	US 3	F6	1600	bois	cerf	adulte	ramure	merrain ou an.	languette extrac frag.	indéterminable	déb. longitudinal par sciage	
92	4	US 3	H7	1749	bois	cerf	adulte	ramure	merrain	languette extrac frag.	indéterminable	érodé	
88	4	US 1	L8	466	bois	cerf	adulte	ramure	merrain/an	nucléus	massacre	extrac. bag. par sciage longitudinal	pl. 276, n° 2
93	4	US 18/22	T101	2446	bois	cerf	jeune	ramure	merrain/an	nucléus ?	indéterminable	arrachement d'une languette d'extraction	
88	4	US 1	H9	498	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller extr.	tronçon	indéterminable	polissage et encoche	pl. 276, n° 5
92	4	US 3	F9	1592	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon	indéterminable	raclage, arrachement	
92	4	US 3a	D9	1788	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon	indéterminable	déb. trans. percussion lancée sur 1 extr./raclage	
92	4	US 3a	F4	2227	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller extr.	tronçon	indéterminable	déb. trans. par percussion lancée et encoches	pl. 276, n° 4
93	4	US 3a sup	S99	2318	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon	indéterminable	déb. trans. par percussion lancée sur 2 extr.	
93	4	US 18/22	S99	2447	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller extr.	tronçon	indéterminable	déb. longitudinal par sciage et polissage.	
93	4	US 3a inf	T98	2430	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon fragment	indéterminable	polissage	
92	4	US 3	F6	1628	ivoire	boeuf	adulte	dent	couronne	indéterminé	biseau?	poli?	
91	4	US 3	?	2195	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau ou poignard	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	E12	591	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	aiguille	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal/poli/brûlé	
91	4	US 3	E7	1441	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	aiguille	ext. dist.	os fendu /sciage longitudinal/polissage	
93	4	US 12	T101	2342	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	aiguille	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal/poli	pl. 273, n° 9
93	4	US 3a sup	R99	2377	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	aiguille	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal/poli	
91	4	US 4	F7	1204	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	aiguille, passe-lacet	chas de grd. dim.	érodé, percement du chas	pl. 273, n° 8
91	4	US 2	F10	923	os	cerf	adulte	métatarsien	ext. prox.	ciseau	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 272, n° 1
88	4	US 1	B8	338	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage/brûlé	
88	4	US 1	D4	347	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	G9	447	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 2	F7	867	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 3	C7	1079	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 3	E6	1327	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 27	T100	2879	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage/brûlé	
91	4	surf	H13	690	os	cerf	adulte	métacarpien	ext. prox.	ciseau ?	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 4	H9	1375	os	cerf	adulte	métatarse	ext. prox.	ciseau ou poignard	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3a	99est	2019	os	bovidé	adulte	coxal	pelvis	décarnisation ?	fragment	échancrure perc.lan.décar.	
91	4	US 5	D5	1215	os	cerf	adulte	métacarpe	ext. dist.	déchet	complet	sciage circulaire/transversal	
92	4	US 3	G10	1653	os	cerf	adulte	métatarse	ext. dist.	déchet	complet	sciage circulaire/transversal	
93	4	US 26	S101	2581	os	chevreuil	adulte	métatarse	ext. prox.	déchet	ext. prox	fendu	
93	4	US 12	T99	2284	os	chevreuil	indéterminé	os long	diaphyse	déchet	partie mésiale	rainurage	
88	4	US 1	E13	324	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	déchet	partie mésiale	sciage longitudinal et transversal	
93	4	US 3a inf	T100	2751	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	déchet	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal	
88	4	US 1	H15	473	os	Ovis/Capra	adulte	métatarse	métatarse	déchet	complet	sciage circulaire/transversal	pl. 274, n° 7

Dominique Bonmissent

INVENTAIRE DE L'INDUSTRIE SUR OS

92	4	US 3a	99est	2061	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	déchet	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal	
93	4	US 3a inf	T98	2550	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	déchet	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal	
88	4	US 1	M9	482	os	grand herbivore	adulte	côte	diaphyse	dent de peigne ?	ext. dist.	côte fendue longit., extr. à pans convexes mousse	pl. 273, n° 13
91	4	surf	G3	633	os	grand herbivore	adulte	côte	diaphyse	dent de peigne ?	ext. dist.	côte fendue longit., extr. à pans convexes mousse	pl. 273, n° 12
91	4	US 3	C10	916	os	grand herbivore	adulte	côte	diaphyse	dent de peigne ?	ext. dist.	côte fendue longit., extr. à pans convexes mousse	pl. 273, n° 11
92	4	US 4	F8	1188	os	grand herbivore	adulte	côte	diaphyse	dent de peigne ?	ext. dist.	côte fendue longit., extr. à pans convexes mousse	pl. 273, n° 10
93	4	3	G7	1889	os	grand herbivore	adulte	côte	diaphyse	dent de peigne ?	ext. dist.	côte fendue longit., extr. pointue	pl. 273, n° 14
91	4	US 2	G8	824	os	boviné	adulte	côte	diaphyse	indéterminé	partie mésiale	découpée et émoussée forme arrondie	pl. 274, n° 2
91	4	US 2	F7	872	os	indéterminée	adulte	os long	épiphyse	indéterminé	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 2	D11	875	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	indéterminé	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3	F5	1574	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	indéterminé	partie mésiale	os fendu/abrasion transversale	
92	4	US 3	F5	1637	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	indéterminé	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 27	R101	2682	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	indéterminé	ext. dist.	sciage/polissage	
92	4	US 3	G7	1889	os	indéterminée	adulte	côte	diaphyse	poinçon	ext. dist.	poli	
93	4	US 21	T97	2923	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	complet	poli	
92	4	US 3	G7	1657	os	Ovis/Capra	immature	métapode	ext. dist.	poinçon	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3	F8	1836	os	Ovis/Capra	immature	métapode	ext. dist.	poinçon	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 9
93	4	US 10	S100	2809	os	Ovis/Capra	immature	métapode	ext. dist.	poinçon	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 10
92	4	US 3	F6	1710	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longit./polissage/épiphyse abrasée	
91	4	US 5	F6	1454	os	suidé	immature	fibula	ext. dist.	poinçon	complet	poli	
92	4	US 3	G7	1846	os	suidé	immature	fibula	ext. dist.	poinçon	complet	poli	pl. 271, n° 13
92	4	US 3	G7	1877	os	suidé	immature	fibula	ext. dist.	poinçon	complet	poli	pl. 271, n° 14
88	4	US 1	C9	386	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	G5	432	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 3a	T98	2242	os	indéterminée	adulte	os long	ext. épiphyse	poinçon	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 18
93	4	US 27	T100	2823	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 17
88	4	surf	CD3	210	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	surf	G9	290	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	E4	315	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	C7	321	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. prox.	poinçon	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 7
88	4	US 1	K7	348	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	F13	410	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	H10	472	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	F12	?	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 2	D8	808	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 4	C6	937	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 5	C6	1118	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 3	D8	1236	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 3	E9	1308	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 4	G9	1315	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 5	C3	1451	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. prox.	poinçon	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 5	F5	1453	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 5	G7	1498	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 3	E5	1352	os	Ovis/Capra	immature	métapode	ext. dist.	poinçon	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3	F10	1537	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3	F5	1574	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3	E6	1664	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3	99est	1990	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. prox.	poinçon	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3	T99	2119	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 3	T101	2246	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 12	T101	2324	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 3a inf	T98	2430	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist./pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 3a inf	S99	2610	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	



93	4	US 26	T100	2654	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 10	S99	2730	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 35	W98	2955	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4			512	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 3	D5	1151	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon d'économie	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	HS	HS	1523	os	cerf	adulte	métacarpe	ext. prox.	poinçon ou pointe	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	M7	332	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	F2	422	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	H11	481	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	E10	585	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	0-20 ?	?	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 1	I9	721	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 1	C4	753	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 4	F8	1050	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 4	E6	1059	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 5	D4	1173	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 3	E11	1187	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 3	D8	1344	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 3	G8	1770	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 4
91	4	US 5	D712	15/1217	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3	E4	1586	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3a	99est	2141	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 3a inf	T98	2550	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 1
88	4	US 1	L5	487	os	bovidé	adulte	nasal	zone mésiale	pointe	?	apointé/poli	pl. 273, n° 2
91	4	US 5	D5	1392	os	bovidé	adulte	métapode	ext. prox.	pointe	complet	poli	
93	4	US 27	W100	2881	os	bovidé	adulte	métatarsien	ext. prox.	pointe	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 273, n° 4
88	4	US 1	G3	440	os	cerf	adulte	métatarsien	ext. prox.	pointe	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 273, n° 1
88	4	US 1	E3	317	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	G8	507	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 3	F12	1373	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 12	T101	2342	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 273, n° 7
93	4	US 3a sup	R98	2349	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 3a inf	T100	2751	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe	ext. dist.	fendu irrégulièrement/polissage	
88	4	surf	?	102	os	cerf	adulte	métatarse	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	E3	317	os	cerf	adulte	métacarpien	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	N6	403	os	cerf	adulte	métatarse	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 272, n° 7
88	4	US 1	I15	471	os	cerf	adulte	métacarpien	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	D13	583	os	cerf	adulte	métacarpien	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 2	F10	890	os	cerf	adulte	métacarpien	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 3	D7	1378	os	cerf	adulte	métatarse	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 4	W101	1507	os	cerf	adulte	métatarse	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3	E6	1583	os	cerf	adulte	métatarse	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 10	99	2069	os	cerf	adulte	métacarpe	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4	US 1	F3	427	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 1	D3	734	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	4			51	os	cerf	adulte	métacarpien	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 1	D3	734	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	US 4	F5	1042	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3	V100	1589	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3a	99est	2061	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
92	4	US 3a	V100	2064	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
93	4	US 10	W99	2731	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	

TABLEAU 2 : INDUSTRIE OSSEUSE PROVENANT DE LA CEINTURE EXTERIEURE, FOSSE INTERNE (EI CH5,7)

année	chantier	US	Carré	n°	matière	Espèce	âge	P. anatomique	segment	type objet	partie objet	débitage	dessin
91	7	XVI		3960	os	cerf	adulte	métacarpien	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 272, n° 4
89	5			1156	bois	cerf	adulte	ramure	merrain/3e a.	gaine de hâche trans.	complet	sciage/poli	pl. 275, n° 1
89	5	I		1179	bois	cerf	adulte	ramure	merrain ou an.	langnette d'extraction	indéterminable	déb. longitudinal par sciage et polissage	
89	5			1562	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
91	7	5	S46	3325	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
91	7	3	S46	3444	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	7	13	S46	3458	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7		16B	2118	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
91	7		S46	3325	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	7	XLVI		3209	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe	ext. dist.	os fendu/poli/érodé	pl. 273, n° 3
91	7	10	46	3643	os	cerf	adulte	métacarpien	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	7	13	S16	3959	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
89	5	St V	Q50	1015	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon	indéterminable	déb. trans. par percussion lancée	
90	7	16	16B	2222	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon frag.	indéterminable	polissage	

TABLEAU 3 : INDUSTRIE OSSEUSE PROVENANT DE LA CEINTURE INTERIEURE, FOSSE EXTERNE (IE CH3,7)

année	chantier	US	Carré	n°	matière	Espèce	âge	P. anatomique	segment	type objet	partie objet	débitage	dessin
88	3	-30	S5	225	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	bag. simple	complet	sciage	
90	7	XXXsud		685	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	bag. simple	complet	sciage	
90	7	6	30S	1142	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	bag. simple	partie mésiale	sciage	
90	7		30N	2016	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	bag. simple	frag. ext.	sciage	
88	3	-30	T6	221	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	bag. simple fine	complet	sciage	pl. 275, n° 2
88	3	-20	S9	178	bois	cerf	adulte	ramure	merrain ou an.	languette extrac frag.	indéterminable	érodé	
90	7	4	30N	763	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller extr.	tronçon	indéterminable	raclage	pl. 276, n° 6
90	7	XXX nord	1134/32	?	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau ou poignard	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage/brûlé	
90	7	XXXsud		829	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	aiguille	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal/poli	
90	7	6	30 sud	1141	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	aiguille	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal/poli	
90	7	8		1257	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	aiguille ou poinçon	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal/poli	
90	7	6	30S	1143	os	boeuf	adulte	métatarsien	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 272, n° 2
90	7	4	30S	398	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7		30N	1722	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/sciage/polissage	pl. 272, n° 3
88	3	153	S13	562	os	cerf	adulte	métatarse	ext. dist.	déchet	complet	sciage circulaire/transversal	
88	3	-50	T8	202	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	déchet	indéterminée		
90	7		26	1162	os	cerf	adulte	métatarse	ext. dist.	déchet	complet	sciage circulaire/transversal	
90	7		30N	1371	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	déchet	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal	pl. 274, n° 5
90	7		30S	1138	os	boviné	adulte	scapula	cav. glénoïde	indéterminé	cav. glénoïde	polie d'usage sur bord ext. cav. glénoïde	
90	7	XXXsud	3	733	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	indéterminé	indéterminé	polissage	
90	7	4	30S	310	os	cerf	adulte	métatarsien	ext. prox.	poinçon	complet	os fendu longitudinalement/polissage/érodé	
90	7	4	30N	1687	os	suidé	immature	fibula	ext. dist.	poinçon	complet	poli	pl. 271, n° 12
90	7	XXX nord		1103	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-80	Y4	917	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-60	S10	135	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-30	U7	220	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-20	R14	640	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-147	R15	393	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	XXX nord		1111C	os	petit rumin.	adulte	métatarse	diaphyse	poinçon	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	3	30S	686	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7		30N	512	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	3	30S	691	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	4	30N	1107	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	4	30N	1111	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	8	30S	1255	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	3	30S	735	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe	ext. dist.	fendu irrégulièrement/poli d'usage/érodé	
88	3	-35	Q10	108	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe d'économie	ext. dist.	fendu irrégulièrement/poli d'usage	pl. 273, n° 5
88	3	-10	U7	160	os	cerf	adulte	métatarse	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	4	30N	1657	os	cerf	adulte	métatarse	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	?	R13	1112?	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe/ciseau/poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	

TABLEAU 4 : INDUSTRIE OSSEUSE PROVENANT DE LA CEINTURE INTERIEURE, FOSSE INTERNE (II CH3,7)

année	chantier	US	Carré	n°	matière	Espèce	âge	P. anatomique	segment	type objet	partie objet	débitage	dessin
88	3	-30	D22	37	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	b.simp.ext.dist.pointue	frag. ext.	sciage	
90	7		S27	557	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	b.simp.ext.dist.pointue	complet	sciage	pl. 275, n° 3
88	3	-30	F21	18	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	bag. simple	complet	sciage	pl. 275, n° 7
88	3	-30	F24	25	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	bag. simple	frag. ext.	sciage	pl. 275, n° 10
88	3	-20	D21	28	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	bag. simple	frag. ext.	sciage	pl. 275, n° 4
88	3	-20	D23	32	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	bag. simple	partie mésiale	sciage	
88	3	-40	E23	80	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	bag. simple	frag. ext.	sciage	
88	7	2	S27	225	bois	cerf	adulte	ramure	indéterminé	bag. simple	frag. ext.	sciage	pl. 275, n° 9
91	7	7		3421	bois	cerf	adulte	ramure	bas.mer.an.o	nucléus	chute	mer.arrach.lang.pol.us, an.o.déb.trans.percu.lanc.	pl. 276, n° 1
87	3	-20	F13	409	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon	indéterminable	traces d'usure par raclage	
87	3	-10	H/L	471	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon	indéterminable	déb. trans. par percussion lancée extr. dist.	
88	3	-80	B21	102	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon	indéterminable	déb. trans. par percussion lancée/raclage	
88	3	?	D7	575	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon	indéterminable	déb. trans. par percussion lancée extr. prox	
88	3	-50	E20	271	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon	indéterminable	déb. trans. par percussion lancée/raclage	
88	3	-110	K95	319	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller extr.	tronçon	indéterminable	érodé	
88	3	-110	L94	302	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller extr.	tronçon	indéterminable	déb. trans. par percussion lancée	
91	7?	XIV	G17	?	bois	cerf	adulte	ramure	empauchure	tronçon	indéterminable	déb. trans. par percussion lancée	
90	7	7	S46	244	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon	indéterminable	déb. trans. raclage	
91	7	1	14	3270	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon frag.	indéterminable	polissage/déb. trans. par sciage	
88	3	-20	E17	10	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	aiguille	ext. dist.	os fendu /sciage longitudinal/polissage	
88	3	-30	C22	34	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	aiguille ou épingle	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal/poli	
87	3	-30	?8	216	os	bovidé	adulte	métatarsien	ext. prox.	ciseau	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 272, n° 5
87	3	surf	H9	468	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-30	C19	494	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-20	C21	36	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-30	?8	10	os	indéterminée		métapode	ext. prox.	ciseau ?	ext. prox.	poli	
87	3	-20	E26	479	os	cerf	adulte	métatarse	ext. prox.	ciseau ou poignard	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage/érodé	
87	3	-40	F16	203	os	cerf	adulte	métatarse	ext. dist.	déchet	complet	sciage circulaire/transversal	
87	3	-30	K3	465	os	Chevreuil	adulte	métatarse	diaphyse	déchet	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal	
87	3	surf	?8	9	os	indéterminée	adulte	scapula	bord interne	déchet	partie mésiale	sciage longitudinal	
90	7	5	20	998	os	Ovis/Capra	indéterminé	métapode	diaphyse	déchet	partie mésiale	os non fendu/sciage longitudinal, rainurage	pl. 274, n° 6
90	7	3		281	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	indéterminé	partie mésiale	sciage/polissage/brûlé	
90	7	7		740	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	indéterminé	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-20	l5	100	os	cerf ?	adulte	tibia	diaphyse	poinçon	complet	poli	
88	3	-30	C21	40	os	Ovis/Capra	immature	métapode	ext. dist.	poinçon	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 11
87	3	-40	H10	137	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	surf	E19	50	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-20	?8	150	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-40	F9	163	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-10	F14	476	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-10	C19	491	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	

87	3	-20	D19	505	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. prox	poinçon	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 8
87	3	-10	K94	584	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-60	I4	590	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-40	F13	669	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-10	C23	14	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-20	D21	28	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-20	C22	29	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-40	D22	50	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-60	D21	82	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	fond	D22	107	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-90	D22	123	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-90	C21	126	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-30	E20	248	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-40	E20	268	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-30	F20	291	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-80	L95	280	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
88	7	I	S26	251	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-40	D23	62	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	poinçon ou épingle	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal/poli	
87	3	-30	F9	105	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 3
87	3	-40	F9	156	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-40	F9	163	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-40	?8	218	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-	I5	422	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-20	D21	28	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-30	E22	41	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-40	E22	48	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-40	E23	80	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 2
88	3	fond	C21	115	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	base	E22	152	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-20	F20	254	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 5
88	3	-110	L94	302	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	2	S27	39	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-100	G10	?	os	cerf	adulte	métacarpien	ext. prox.	pointe	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 15
88	3	-110	K94	314	os	cerf	adulte	métatarsien	ext. prox.	pointe	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 272, n° 6
90	7	XIII		1866	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-20	D24	78	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe d'économie	ext. dist.	fendu irrégulièrement/poli d'usage	pl. 273, n° 6
88	3	-10	C23	14	os	cerf	adulte	métacarpien	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-60	I4	590	os	chevreuil	adulte	métatars	ext. prox.	pointe ou poinçon	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage/érodé	
88	3	-30	D22	37	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	4	26	745	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	

TABLEAU 5 : INDUSTRIE OSSEUSE PROVENANT DE LA CEINTURE INTERIEURE, FOSSE INTERNE (IM CH3)

année	chantier	US	Carré	n°	matière	Espèce	âge	P. anatomique	segment	type objet	partie objet	débitage	dessin
88	3	-50	C11	A165	bois	cerf		ramure	indéterminé	bag. simple	frag. ext.	sciage	pl. 275, n° 11
88	3	-70	B16	A184	bois	cerf		ramure	indéterminé	bag. simple	frag. ext.	sciage	pl. 275, n° 5
87	3	-10	H3	587	bois	cerf		ramure	indéterminé	bag. simple ext. dist.pointue	frag. ext.	sciage	
87	3	-10	G99	450	os	cerf	adulte	métacarpien	ext. prox.	ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage/érodé	
87	3	-30	D7	177	os	cerf	adulte	métatarse	ext. dist.	déchet	complet	sciage circulaire/transversal	
87	3	-50	F99	27	bois	cerf	adulte	ramure	base	nucléus	chute	extrac. bag. par sciage longitudinal	
87	3	-10	I95	698	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-40	B12	707	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-50	H5	456	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-60	H4	589	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-30	G0	632	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-10	H97	717	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-40	G6	891	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-20	H6	c noire	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-50	F99	27	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	surf	F2	57	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-20	G98	168	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-20	G98	573	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-10	H97	717	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	-40	C11	A50	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 3
87	3	-40	H4	608	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-10?	G6?	?	os	cerf	adulte	métatarse	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	

TABLEAU 6 : INDUSTRIE OSSEUSE PROVENANT DE LA COUCHE DICONCHE ( CH3)

année	chantier	US	Carré	n°	matière	Espèce	âge	P. anatomique	segment	type objet	partie objet	débitage	dessin
87	3	-80	H7	64	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	aiguille	ext. dist.	os fendu /sciage longitudinal/polissage	
87	3	-75	F12	317	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-100	G10	?	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-100	G10	?	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon d'économie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	pl. 271, n° 16
87	3	-110	H7	113	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-70	F11	251	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-	E13	429	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou poinçon	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage/brûlé	
87	3	-110	H7	39	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon	indéterminable	raclage extr. prox.	
87	3	-100	G10	?	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon	indéterminable	déb. trans. par percussion lancée sur 2 extr.	

TABLEAU 7 : INDUSTRIE OSSEUSE PEU-RICHARD (CH3,7)

année	chantier	US	Carré	n°	matière	Espèce	âge	P. anatomique	segment	type objet	partie objet	débitage	dessin
91	7	4	S9	4033/4034	os	bovidé	adulte	métatarse	ext. dist.	déchet	ext. dist.	os fendu /sciage longi./sciage transversal	
90	7		1A	131	os	Ovis/Capra	adulte	tibia	ext. dist.	déchet	ext. prox.	transversal/percussion lancée	pl. 274, n° 4
88	3	5	F12	774	os	boviné	adulte	scapula	épine	os utilisé	partie mésiale	découpée et émoussée forme arrondie	pl. 274, n° 1
90	7	2		544	bois	cerf	adulte	ramure	merrain ou an.	languette extrac frag.	indéterminable	érodé	
91	7	3	S14	4054	bois	cerf	adulte	ramure	merrain ou an.	languette extrac frag.	indéterminable	déb. long. par sciage /déb. trans. par percu.lancée	
90	7	5	1B	1027	bois	cerf	adulte	ramure	base	nucléus ?	chute	érodé	
90	7	str. 1C		1849	bois	cerf	adulte	ramure	bas.mer.an.o	nucléus ?	chute	érodé	
88	3	2a	PR1		bois	cerf	adulte	ramure	base/merrain	percuteur	complet	utilisation, percussion lancée	pl. 270, n° 1
90	7		1B	1035	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	3	1B	1035	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	7	5	1E	3906	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	sorte de cuillère?	incomplet	évidé, extr. biseau déb. par raclage	pl. 270, n° 2

TABLEAU 8 : INDUSTRIE OSSEUSE HORS CONTEXTE

année	chantier	US	Carré	n°	matière	Espèce	âge	P. anatomique	segment	type objet	partie objet	débitage	dessin
?	?	?	?	976	os	indéterminée	indéterminé	os long	diaphyse	aiguille ou poinçon	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal/polé	
?	?	?	?	?	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	ciseau	ext. dist/biseau	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	surf	HS	847	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	déchet	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal	
?	3	?	?	7_7	os	Ovis/Capra	adulte	métacarpe	ext. prox.	déchet	ext. prox.	rainurage sur os non fendu	
91	7			3622	os	cerf	adulte	métacarpe	ext. dist.	déchet	complet	sciage circulaire/transversal	pl. 274, n° 3
90	7			959	os	indéterminée	adulte	os long	épiphyse	déchet	épiphyse	os fendu /sciage longitudinal	
90	7			1869	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	déchet	partie mésiale	os fendu /sciage longitudinal	
90	7			1975	os	cerf	adulte	mandibule	branche hor. G	indét, suspension	ext. dist.	sciage/polissage/trou nouricier. suspension?	
?	?	?	?	3437	os	cerf	adulte	métacarpien	diaphyse	indéterminé	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	3b		2000	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	indéterminé	partie mésiale	sciage/polissage	
90	7	2		35	bois	cerf	adulte	ramure	base, an.o	nucléus	chute	déb. trans. par percussion lancée sur merrain	
89	3	?	?	?	os	Ovis/Capra	immature	métapode	ext. dist.	poinçon	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
91	7	2		776	os	Ovis/Capra	adulte	ulna	ext. prox.	poinçon	complet	apointé/polé	pl. 271, n° 19
88	3	HS	HS	HS	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
?	?	?	?	1834	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	?	?	274/128	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	?	?	3359	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
?	?	?	?	2225	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
88	1	-	-	28	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	diaphyse	poinçon	ext. dist/pointe	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7			626	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	3		1799	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	poinçon	ext. dist.	os fendu longitudinalement/polissage	
87	3	-	-	HS	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	?	?	1229?	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	?	?	1229?	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	?	?	1229?	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	?	?	156/194	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
88	3	?	?	77/76	os	Ovis/Capra	adulte	métapode	ext. dist.	poinçon sur poulie	complet	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7	2		309	os	cerf	adulte	métapode	ext. prox.	pointe	complet	os fendu longitudinalement/polissage/érodé	
88	-			262	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe	ext. dist.	os fendu/polé/érodé	
87	3	-	-	HS	os	cerf	adulte	métacarpien	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage/érodé	pl. 272, n° 8
-	-	?	?	453	os	cerf	adulte	métacarpien	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
90	7		1213/2	?	os	cerf	adulte	métatarses	ext. prox.	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
91	7			972	os	indéterminée	adulte	os long	épiphyse	pointe ou ciseau	ext. prox.	os fendu longitudinalement/polissage	
?	?	?	?	2225	os	indéterminée	adulte	os long	diaphyse	pointe ou poinçon	partie mésiale	os fendu longitudinalement/polissage	
91	4	?	?	4033	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller extr.	tronçon	indéterminable	déb. trans. raclage	
90	7	3bis		869	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller extr.	tronçon	indéterminable	déb. trans. raclage	
90	7	4		2277	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller extr.	tronçon	indéterminable	polissage et début encoche	
87	2	-	-	96	bois	cerf	adulte	ramure	andouiller	tronçon frag.	indéterminable	polissage	



TABLEAU 9 : PARURE, LES PERLES

année	chantier	Structure	US	n°	m2	matière	forme	mode de fabrication	partie objet	diamètre ext.	hauteur	diam. orifice	dessin	contexte
87	3	Rc1b	21	519	IJ8	terre cuite	perle sphérique	modelage	complète	13 mm	12 mm	1 mm	pl. 277, n° 8	ArtenaclI
88	3	Rc2b	Surf	165	H4	terre cuite	perle sphérique	modelage	complète	14 mm	12 mm	1 mm	pl. 277, n° 7	ArtenaclM
91	4	Z=-52	2	759	F10	terre cuite	perle discoïde	modelage	fragment	30 mm	12 mm	5 mm		Artenac
92	4	Z=-145	3	1730	W101	terre cuite	perle sphérique	modelage	complète	16 mm	12 mm	1 mm	pl. 277, n° 6	Artenac
91	4	Z=-110	3	1364	D6	terre cuite	perle sphérique	modelage	complète	11 mm	8 mm	1 mm	pl. 277, n° 9	Artenac
91	4	Z=-57	2	1009	H7	roche calcaire	perle plate	perforation/sciage	complète	5 mm	1 mm	1 mm	pl. 277, n° 14	Artenac
91	4	Z=-127	3	1470	F11	roche calcaire	ébauche de perle	perforation	complète	36 mm	14 mm	8 mm	pl. 277, n° 20	Artenac
92	4	Z=-97	3	1566	F7	roche calcaire	perle plate	perforation/sciage	complète	6.5 mm	1 mm	2 mm	pl. 277, n° 15	Artenac
91	4		4	962	E8	os	perle cylindrique	canal médullaire/sciage	complète	7 mm	15 mm	5 mm	pl. 277, n° 11	Artenac
92	4		3	1705	W101	os	perle cylindrique	canal médullaire/sciage	complète	8 mm	8 mm	5 mm	pl. 277, n° 10	Artenac
92	4	E8	US 3	1560	E8	os	perle cylindrique	canal médullaire/sciage	fragment	indéterminé	16 mm	indéterminé		Artenac
92	4	Z=-130	3	V100	?	os	perle cylindrique	canal médullaire/sciage	complète	7 mm	7 mm	3.5 mm	pl. 277, n° 12	Artenac
90	7	XXXN		352 b		os	perle sphérique	canal médullaire/sciage	complète	11 mm	8 mm	6 mm	pl. 277, n° 13	ArtenaclE

TABLEAU 10 : PARURE, LES PERLES OU PENDELOQUES EN COQUILLAGE

année	chantier	Structure	US	n°	m2	espèce	forme	attache	partie objet	diamètre ext.	hauteur	débitage	dessin	contexte
87	3	PR1	11	103	G6	dentale	perle tronconique	sans, utilisation canal nat.	complet	4 à 3 mm	21 mm	sans	pl. 277, n° 16	Diconche
92	4	Z=-231	18/22	2157	W101	dentale	perle tronconique	sans, utilisation canal nat.	complet	4 mm	19 mm	sans	pl. 277, n° 17	Artenac
?	?			?		dentale	perle tronconique	sans, utilisation canal nat.	complet	4 mm	23 mm	sans	pl. 277, n° 18	HS
88	3	Rc2b	11	247	H3	murex	hélicoïdale	perforation naturelle ?	complet	16 mm	33 mm	sans	pl. 277, n° 19	ArtenaclM

TABLEAU 11 : PARURE, LES PLAQUETTES NON PERFORÉES

année	chantier	Structure	US	n°	m2	matière	espèce	débitage	contexte
88	3	RC1a	L7 surface	85		test	coquillage	un bord mousse	ArtenaclI
91	7	14	3	3282		test	oursin	fragment	ArtenaclI
87	3	RC1a	G9 -20	246		ivoire	ours	fragment, bord mousse	ArtenaclI
90	7	XXVI	5	1000		ivoire	suidé	fragment	ArtenaclI
89	4	T26 VII	-242			ivoire	suidé	fragment	ArtenaclI
91	4	-88	5	1223	O6	ivoire	suidé	fragment	Artenac
92	4	-38	9a	1927	E4	ivoire	suidé	fragment	Artenac
87	3	RC1b		637		ivoire	suidé	fragment	ArtenaclI
92	4	-126	3	1700	G6	ivoire	suidé	fragment	Artenac
88	3	PR2		41	Q12	ivoire	suidé	fragment	ArtenaclE

TABLEAU 12 : PARURE, LES PLAQUETTES-PENDELOQUES MULTIFORÉES

année	chantier	Structure	uS	n°	m2	matière	forme	perforation	partie objet	longueur	largeur	épaisseur	dessin	contexte
87	3	G10 -90	-	276		os	ovalaire	2 trous	complète	36 mm	14 mm	2 mm	pl. 277, n° 1	Diconche
87	3	Y3 -70	PR2	901		os	ovalaire	1trou, 1 en cours de perf.	complète	24 mm	20 mm	1 mm	pl. 277, n° 3	ArtenacIE
92	4	F11-102	3a	1554	E9	os	elliptique	2 trous	complète	19 mm	15 mm	1 mm	pl. 277, n° 5	Artenac
90	7		2	578		os	trapézoïdale	2 trous	complète	18 mm	12 mm	1 mm	pl. 277, n° 2	ArtenacIM
90	7		2	780		os	trapézoïdale ?	2 trous	fragment	16 mm	11 mm	1 mm	pl. 277, n° 4	ArtenacIM

TABLEAU 13 : PARURE, DENTS PERFORÉES

année	chantier	Structure	US	n°	m2	matière		partie anat.	partie objet	débitage	dessin	contexte
88	3		-10	1	A16	ivoire	suidé	défense	fragment	perf. biconique	pl. 277, n° 29	ArtenacIM
88	3	RC1a	surf	37	H15	ivoire	suidé	défense	fragment	perf. biconique	pl. 277, n° 27	ArtenacII
88	3	RC2a	-10	188	D11	ivoire	suidé	défense	fragment	perf. biconique	pl. 277, n° 30	ArtenacIM
88	4		US 1	317	E3	ivoire	suidé	défense	fragment	perf. biconique	pl. 277, n° 28	Artenac
91	4		US 5	1104	E5	ivoire	canidé	canine inf	complète	perf. biconique	pl. 277, n° 25	Artenac
91	4		US 5	1120	C5	ivoire	canidé	canine	complète	perf. biconique	pl. 277, n° 24	Artenac
88	3	RC2a	-20	172	A16	ivoire	canidé	canine inf	complète	perf. biconique	pl. 277, n° 23	ArtenacIM
91	7	XLVI		3684	1108/87	ivoire	ours	canine	complète	perf. biconique	pl. 277, n° 22	ArtenacEI

TABLEAU 14 : PARURE, EPINGLES

année	chantier	Structure	US	n°	m2	matière	espèce	Age	partie anat.	partie objet	débitage	dessin	contexte
90	7		XIX	1706		os	indéterminée	indéterminée	os long	tête2demi bourrelet	os fendu	pl. 277, n° 32	ArtenacII
90	7	30 N	4b	2209		os	suidé	immature	fibula, ext. dist.	tête palette perf	os non fendu	pl. 277, n° 31	ArtenacEI

TABLEAU 15 : PARURE PENDELOQUES

année	chantier	Structure	US	n°	m2	matière	espèce	partie anat.	partie objet	suspension	dessin	contexte
88	3	RC2A	-10	29	C11	os	indéterminée	diaphyse os long	frag. pendeloque	gorge	pl. 277, n° 35	ArtenacIM
88	4		US 1	430		os	bovidé	métapode	frag. pendeloque	perforation	pl. 277, n° 26	Artenac
91	4		US 4	1081	F10	os	indéterminée	diaphyse os long	frag. pendeloque	gorge	pl. 277, n° 33	Artenac
90	7	1B	6	1017		bois	cervidé	ramure	frag. pendeloque	gorge	pl. 277, n° 34	Peu-Richard

TABLEAU 16 : PARURE, ANNEAU

année	chantier	Structure	US	n°	m2	matière	Espèce	P. anatomique	type objet	partie objet	débitage	dessin	contexte
89	5	St X		58		bois	cerf	ramure	anneau	complet	sciage	pl. 277, n° 21	ArtenacEI

## INVENTAIRE DES MOLLUSQUES

Michel et Yves GRUET, Laurence LEMONNIER-CHÉREL

CH3 : les fossés

Traces : nettes +++ ; moyennes ++ ; faibles + ; absentes - ; doute ?

coordonnées	couche ou "us"	z	ESPECE	NATURE DU FRAGMENT	TRACES
Le fossé interne : RC1a					
H 14	CO 16	0/30	<i>Mactra glauca</i>	Bord ventral antérieur de valve gauche	
G 14	CO 1		<i>Nassarius reticulatus</i>	Entier -	Perforation ??
Le fossé interne : RC1b					
J 95	CO 10	50/70	<i>Callista chione</i>	Morceau de valve droite (partie umbonale)	Umbo poli et à striations fines
Le fossé interne : RC0					
C 21		10/20	<i>V. decussata</i>	Valve gauche entière	+++ Usure ventrale Stries sur bord et umbo
			<i>V. decussata</i>	Fragment postérieur (un peu ventral) de valve gauche	-?
C 22	CO grise	base de fosse	<i>Lutraria lutraria</i>	Bord antéro-ventral - valve gauche	+? Stries fines ?
D 22			<i>Lutraria lutraria</i>	Bord postérieur - valve gauche (début charnière ; MAP)	+++ Striation oblique nette
C 22	CO 21	10/20	<i>V. decussata</i>	Bord postérieur ; valve droite	+ Poli + stries
C 23	CO 21	base	<i>Callista chione</i>	Bord très épais antéro-ventral de valve gauche	++ Beaucoup de stries fines
Le fossé Peu-Richard : PRI					
F 10	CO 1	20	<i>V. decussata</i>	Fragment antéro-ventral ; valve gauche	+?
			<i>V. decussata</i>	Fragment postérieur ; valve gauche (début charnière)	-
E 10	CO 21		<i>Lutraria lutraria</i>	Bord ventral postérieur de valve gauche	+ Poli + stries sur le bord
Le fossé médian : RC2a					
B10		20	<i>V. decussata</i>	Valve droite	++
A 12-15		10/30	<i>Cerastoderma edule</i>	Valve droite	? Décoration ?
B12		10/20	<i>Cerastoderma edule</i>	Bord ventro-antérieur de valve droite	? Décoration ?
C7	? ? ?		<i>Acanthocardia sp.</i>	Bord antéro-ventral de valve gauche	++ Striation
Le fossé médian : RC2b					
H 98		10	<i>Lutraria lutraria</i>	Bord ventral médian - région centrale	+?
G 98		20	<i>Callista chione</i>	Bord antéro-ventral médian de valve gauche	+? Poli + stries ?
H3	CO 11		<i>Ocenebra erinacea</i>	Entière, mais perforée sur le dernier tour de spire ;	Perforée, lustrée, PARURE
G6	CO 11		<i>Dentalium sp.</i>	Dentale lisse (cassé)	PARURE
Le fossé externe :					
S6 T6	CO 1	10	<i>V. decussata</i>	Valve gauche entière	+? _ cm d'usure dans partie antérieure ??

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

R 8	CO 10	20	<i>V. decussata</i>	Bord postéro-ventral ; valve droite	+?
			<i>V. decussata</i>	Bord antéro-ventral de valve droite	-? Structure feuilletée
C 22	CO 20	40/50	<i>Laevicardium sp.</i>	Fragment - valve gauche	?
Q 10		35	<i>V. decussata</i>	Bord ventral de valve droite	-?
			<i>V. decussata</i>	Charnière de valve droite	Structure feuilletée abîmée -

CH4 : la fosse

Usure : nettes +++ ; moyennes ++ ; faibles + ; absentes - ; doute ?

coordonnées	couche ou "us"	z	ESPECE	NATURE DU FRAGMENT	USURE
E 11	CO 1	10	<i>Spisula subtruncata</i>	Valve droite	- Umbo poli ?
E 8	CO 1	20	<i>Venerupis decussata</i>	Charnière de valve gauche	-
H 10	CO 1	20	<i>Venerupis decussata</i>	Fragment postérieur ; valve droite (début charnière)	-?
E 4	CO 1	20	<i>Lutraria lutraria</i>	Fragment post de valve droite avec début de charnière (empreinte du MAP) ; deux tubes de serpulidés donc valve échouée	+ Stries fines sur le dessus
N 9	CO 1	20	<i>Lutraria lutraria</i>	Bord ventral médian	+? Poli ?
I 12	CO 1	20	<i>Lutraria lutraria</i>	Fragment	?
F 8	CO 1	20	<i>Laevicardium crassum</i>	2 Fragments brûlés ??	?
E 5	CO 1	38	<i>Acanthocardia</i>	Fragment de valve gauche	? Poli?
D 8	CO 2	43	<i>Ostrea edulis</i> (??)	Fragment de valve plate (droite) empreinte musculaire, bord postérieur	+ Usé, stries ?
G 7	CO 2	65	<i>Venerupis decussata</i>	Fragment - bord ventral brûlé de valve gauche	++ Usé
E 6	CO 3	43	<i>Pecten maximus</i>	Valve droite (creuse)	++ Poli, lustré
F 11	CO 3	118	<i>Nassarius reticulatus forme mamillata</i>	Entier	
F 11	CO 3	119	<i>Lutraria lutraria</i>	Fragment valve droite avec empreinte du MAP	+? Stries fines croisées ?
E 10	CO 3	121	<i>Venerupis decussata</i>	Bord antérieur de valve gauche	++ poli, stries
E 10	CO 3	121	<i>Venerupis decussata</i>	Bord ventral médian de valve droite	+ Poli, traces très fines au microscope
E 10	CO 3	121	<i>Venerupis decussata</i>	Fragment postérieur - valve droite	?
D 6	CO 3	127	<i>Ostrea edulis</i>	Fragment de valve d'huître ??	
N 100	CO 3	155	<i>Venerupis decussata</i>	Valve gauche entière	-?
E 6	CO 3		<i>Macra glauca</i>	Fragment antérieur de valve droite	+++ Stries nettes
F 11	CO 3A	102	<i>Lutraria lutraria</i>	Bord antérieur de valve gauche	
R 100	CO 3A inf	158	<i>Macra glauca</i>	Charnière droite	

INVENTAIRE DES MOLLUSQUES - ANNEXE 4

F 7	CO 4	108	<i>Venerupis decussata</i>	Valve gauche	+++
F 10	CO 4	115	<i>Maetra glauca</i>	Fragment	+? Stries fines
G 9	CO 4	120	<i>Maetra glauca</i>	Fragment de valve gauche	
H 9	CO 4	137	<i>Maetra glauca</i>	Fragment de valve gauche	+ Stries fines?
D 4	CO 5	68	<i>Venerupis decussata</i>	Charnière de valve gauche	+? Poli ? pas de stries
D 4	CO 5	84	<i>Venerupis decussata</i>	Charnière de valve droite incomplète (partie antérieure)	-
D 5	CO 5	84	<i>Venerupis decussata</i>	Fragment postérieur - valve gauche	-
O7	CO 5	84	<i>Littorina obtusata</i>	Entière	Pour PARURE
D5	CO 5	88	<i>Littorina obtusata</i>	Entière, mais perforée	(abrasion) PARURE
H 9	CO 7	95	<i>Lutraria lutraria</i>	Fragment post de valve gauche avec début de charnière ; deux morceaux	?
F8	CO 7	78	<i>Venerupis decussata</i>	Morceau du bord ventral d'une valve droite	-
T 100	CO 12	111	<i>Lutraria lutraria</i>	Bord antérieur de valve droite	-?
W101	CO 18/22	233	<i>Dentalium sp.</i>	Dentale costulé et brûlé (cassé)	Pour PARURE
S 101	CO 27	274	<i>Maetra glauca</i>	Charnière droite	
D5 F5		88	<i>Venerupis decussata</i>	Partie médiane et centrale - valve gauche	-
			<i>Venerupis decussata</i>	Bord latéro-postérieur de valve droite ; usée et brûlée	+++

## MESURES DE LA FAUNE

Sándor BÖKÖNYI, László BARTOSIEWICZ

### Annexe 5.1 : mensurations des crânes des chiens (mm)

Op-Ect longueur	Foramen magnum longueur	Pm-Pd longueur	Diastema longueur	P1-P4 longueur	M1M2 longueur	P4 longueur	Eu-Eu largeur	Ect-Ect largeur	Ent-Ent largeur	I-I largeur	C-C largeur	P1-P1 largeur	M1-M1 largeur	Largeur à l'articulation mandibulaire	Ot-Ot largeur	Condyle largeur occipitale	Foramen magnum largeur	Occipital hauteur
89,0	16,0	0,0		44,0	19,0	18,5	60,0	51,5	33,5			31,0	60,0	93,0	56,0	38,0	20,0	45,0
75,0	14,0	78,0	15,0	41,0	17,0	17,0	56,0	47,0	34,0	24,0	38,0	36,0	55,0	74,0		33,0	17,0	39,0
68,0	15,0	0,0		40,5	16,5	16,0	55,0	41,0	26,5			28,0	56,0	70,0		36,0	18,0	37,5
77,0	15,0	78,0	13,0	42,0	16,0	17,0	57,0	46,0	31,5	23,0	32,0	30,0	62,0	82,0	53,0	35,0	18,0	43,0
77,0	15,5	0,0			17,0	17,0	56,0	47,0					62,0		55,0	35,0	17,0	39,0
	13,0	0,0		41,0	13,0	16,0	52,0	34,0	24,0					65,0	48,0	32,0	17,0	36,0
	16,0	0,0					54,0	43,0						74,0	51,0	34,0	18,0	38,0
	15,0	84,0					63,0			34,0	38,0	34,0	56,0		57,0	35,0	18,0	45,0
	16,0	0,0					60,0	44,0							53,0	36,0	18,0	44,0

Annexe 5.2 : mesures des rangées de dents (mm)

Bovidés	Longueur de la rangée des prémolaires	Longueur de la rangée des molaires	Longueur de la molaire M3
maxillaire		75,0	
maxillaire		76,0	
maxillaire		76,0	
maxillaire		77,0	
maxillaire		77,0	
maxillaire	50,0	77,0	
maxillaire		77,5	
maxillaire		78,0	
maxillaire		78,0	
maxillaire		81,0	
maxillaire		83,0	
maxillaire		78,0	
mandibule	52,0		
mandibule	50,0		
mandibule	52,0		
mandibule	52,0		
mandibule	47,0		
mandibule	50,0		
mandibule	46,0		
mandibule	51,0		
mandibule	36,0		
mandibule	51,0		
mandibule	51,5		
mandibule	45,0		
mandibule	50,0		
mandibule			27,0
mandibule			28,0
mandibule			28,0
mandibule		79,0	28,0
mandibule			29,0
mandibule			29,0
mandibule		80,0	29,0
mandibule	59,0	84,0	29,0
mandibule			30,0
mandibule			32,0
mandibule			32,0
mandibule		80,0	32,0
mandibule		82,0	32,0
mandibule	47,0	83,0	32,0
mandibule			32,5
mandibule			33,0
mandibule	53,0	81,0	33,0
mandibule		82,0	33,0
mandibule	46,0	83,0	33,0
mandibule	51,0	84,0	33,0
mandibule			33,5
mandibule			34,0
mandibule			34,0
mandibule			34,0
mandibule			34,0
mandibule			34,0
mandibule	48,0	85,0	34,0
mandibule		85,0	34,5
mandibule			35,0
mandibule			35,0
mandibule			35,0
mandibule			35,0
mandibule			35,0
mandibule			35,0
mandibule			35,0
mandibule		81,0	35,0
mandibule	48,5	83,0	35,0
mandibule		84,0	35,0
mandibule			35,5
mandibule			35,5
mandibule			35,5
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0

Bovidés	Longueur de la rangée des prémolaires	Longueur de la rangée des molaires	Longueur de la molaire M3
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule	56,0		36,0
mandibule			36,0
mandibule	46,0	82,5	36,0
mandibule	47,0	84,0	36,0
mandibule	53,0	86,0	36,0
mandibule			36,5
mandibule			36,5
mandibule			36,5
mandibule			36,5
mandibule	56,0	83,0	36,5
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule	43,0	83,0	37,0
mandibule	46,0	83,0	37,0
mandibule	47,0	85,0	37,0
mandibule	42,0	85,0	37,0
mandibule		86,0	37,0
mandibule	53,0	88,0	37,0
mandibule			37,5
mandibule			37,5
mandibule			38,0
mandibule			38,0
mandibule			38,0
mandibule			38,0
mandibule			38,0
mandibule			38,0
mandibule			38,0
mandibule			38,0
mandibule			38,0
mandibule			38,0
mandibule	43,0	85,0	38,0
mandibule	47,0	85,0	38,0
mandibule	55,0	85,0	38,0
mandibule		87,0	38,0
mandibule		87,0	38,0
mandibule		87,0	38,0
mandibule		87,0	38,0
mandibule	54,0	87,0	38,0
mandibule			38,5
mandibule	50,0	95,0	38,5
mandibule			39,0
mandibule			39,0
mandibule			39,0
mandibule			39,0
mandibule			39,0
mandibule			39,0
mandibule			39,0
mandibule			39,0
mandibule			39,0
mandibule			39,0
mandibule	47,0	88,0	39,0
mandibule	52,0	89,0	39,0
mandibule	51,0	89,0	39,0
mandibule	48,0	89,0	39,0
mandibule	51,0	89,0	39,0
mandibule		90,0	39,0
mandibule	54,0	91,0	39,0
mandibule	56,0	94,0	39,0
mandibule		91,0	39,5
mandibule			40,0
mandibule			40,0
mandibule			40,0
mandibule			40,0
mandibule		85,5	40,0
mandibule	51,0	88,0	40,0
mandibule	47,0	90,0	40,0
mandibule	56,0	93,0	41,0
mandibule		77,0	

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

Chien	Longueur de la rangée des prémolaires	Longueur de la rangée des molaires	Longueur de la prémolaire P4
maxillaire		15,5	
maxillaire	42,0	16,0	
maxillaire		16,5	
maxillaire	42,0	16,7	
maxillaire			15,0
maxillaire			15,0
maxillaire			15,0
maxillaire			15,0
maxillaire	39,0	13,0	15,0
maxillaire	41,0	14,0	15,0
maxillaire	38,0	14,5	15,0
maxillaire			15,5
maxillaire			15,5
maxillaire		17,5	15,5
maxillaire			16,0
maxillaire	41,0		16,0
maxillaire			16,0
maxillaire	43,0	16,0	16,0
maxillaire	46,0	16,0	16,0
maxillaire	43,0	17,0	16,0
maxillaire		17,0	16,0
maxillaire	42,0	17,5	16,0
maxillaire	47,0	18,0	16,0
maxillaire			16,5
maxillaire			16,5
maxillaire		15,0	16,5
maxillaire		15,0	16,5
maxillaire	39,0	16,0	16,5
maxillaire		18,0	16,5
maxillaire			17,0
maxillaire		15,0	17,0
maxillaire	45,0	16,0	17,0
maxillaire	46,0	17,0	17,0
maxillaire	48,0	17,0	17,0
maxillaire		18,0	17,0
maxillaire	48,0	18,0	17,0
maxillaire	46,0	18,0	17,0
maxillaire	47,0	20,0	17,0
maxillaire			17,5
maxillaire		16,0	18,0
maxillaire	49,0	17,0	18,0
maxillaire		18,0	18,0
maxillaire	44,0	19,0	18,5
maxillaire	51,0	19,5	19,0
maxillaire	44,0	16,0	19,5
mandibule	29,0		
mandibule	41,0	16,0	16,0
mandibule			17,0
mandibule	31,0	28,5	17,0
mandibule	34,0	29,0	17,0
mandibule	32,5	29,5	17,0
mandibule	31,5	30,0	17,0
mandibule	31,0	30,0	17,0

Chien	Longueur de la rangée des prémolaires	Longueur de la rangée des molaires	Longueur de la molaire M1
mandibule	33,0	30,0	17,0
mandibule	33,5	30,0	17,7
mandibule			18,0
mandibule			18,0
mandibule			18,0
mandibule			18,0
mandibule	31,5		18,0
mandibule	34,5	29,0	18,0
mandibule	29,0	29,0	18,0
mandibule	31,0	29,0	18,0
mandibule	35,0	30,0	18,0
mandibule	34,0	31,0	18,0
mandibule		31,5	18,0
mandibule		32,0	18,0
mandibule			18,5
mandibule	30,0		18,5
mandibule	36,0	31,0	18,5
mandibule			19,0
mandibule			19,0
mandibule	31,0		19,0
mandibule			19,0
mandibule	33,0	27,0	19,0
mandibule	31,0	28,0	19,0
mandibule	34,0	30,0	19,0
mandibule		30,5	19,0
mandibule		31,0	19,0
mandibule	32,5	31,5	19,0
mandibule	34,0	31,5	19,0
mandibule	35,0	31,5	19,0
mandibule	32,0	32,0	19,0
mandibule	35,0	32,0	19,0
mandibule	29,5	31,5	19,5
mandibule		31,5	19,5
mandibule		32,0	19,5
mandibule	33,0	33,5	19,5
mandibule			20,0
mandibule			20,0
mandibule			20,0
mandibule	51,0	31,0	20,0
mandibule	39,0	31,5	20,0
mandibule	35,5	33,5	20,0
mandibule	33,0	34,0	20,0
mandibule	37,0	35,0	20,0
mandibule			21,0
mandibule	41,0		21,0
mandibule			21,0
mandibule			21,0
mandibule	34,5		21,0
mandibule		34,0	21,5
mandibule			22,0
mandibule			22,0
mandibule	39,0	35,0	22,0

Mouton	Longueur de la rangée des prémolaires	Longueur de la rangée des molaires	Longueur de la molaire M3
maxillaire	26,0	48,0	

Petits carnassiers	Longueur de la rangée des prémolaires	Longueur de la rangée des molaires	Longueur de la molaire M1
<b>Loutre</b>			
mandibule	27,0	6,0	17,0
<b>Marte</b>			
mandibule			10,0
<b>Renard</b>			
mandibule	32,5		14,0
mandibule		23,0	14,0



MESURES DE LA FAUNE - ANNEXE 5

Cochon	Longueur de la rangée des prémolaires	Longueur de la rangée des molaires	Longueur de la molaire M3
maxillaire	43,0		
maxillaire (verrat)	46,0		
maxillaire	44,5		
maxillaire (truie)	47,5		
maxillaire (verrat)	47,0		
maxillaire (verrat)	48,0		
maxillaire			27,0
maxillaire		61,0	28,0
maxillaire			29,0
maxillaire			29,0
maxillaire		63,5	31,0
maxillaire		77,0	31,0
maxillaire	42,5	64,5	31,5
maxillaire			32,0
maxillaire			33,0
maxillaire			33,0
maxillaire			33,0
maxillaire		68,0	33,0
maxillaire		69,0	33,0
maxillaire			33,5
maxillaire			34,0
maxillaire		67,5	34,0
maxillaire		69,0	34,0
maxillaire		70,5	34,0
maxillaire			35,0
maxillaire		67,0	35,0
maxillaire		70,0	36,0
maxillaire			37,0
maxillaire (truie)		71,0	37,0
mandibule (truie)	51,0		
mandibule (truie)	60,0		
mandibule (truie)	48,0		
mandibule (verrat)	55,0		
mandibule		60,0	29,0
mandibule			31,0
mandibule			31,0
mandibule			32,0
mandibule			32,0
mandibule			32,0
mandibule			32,5
mandibule			33,0
mandibule			33,0
mandibule			33,0
mandibule		65,5	33,0
mandibule	50,0	68,0	33,0
mandibule			33,5
mandibule			33,5
mandibule			33,5
mandibule			34,0
mandibule			34,0
mandibule			34,0
mandibule			34,0

Aurochs	Longueur de la rangée des prémolaires	Longueur de la rangée des molaires	Longueur de la molaire M3
maxillaire		90,0	
mandibule		103,0	41,5
mandibule			42,0
mandibule			42,0

Sanglier	Longueur de la rangée des prémolaires	Longueur de la rangée des molaires	Longueur de la molaire M3
maxillaire		77,0	39,0
mandibule (verrat)	62,0		
mandibule			43,5

Cochon	Longueur de la rangée des prémolaires	Longueur de la rangée des molaires	Longueur de la molaire M3
mandibule			34,0
mandibule			34,0
mandibule			34,0
mandibule			34,5
mandibule			35,0
mandibule			35,0
mandibule			35,0
mandibule			35,0
mandibule			35,0
mandibule (truie)	55,0	66,0	35,0
mandibule		70,0	35,0
mandibule		71,0	35,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule			36,0
mandibule (truie)		72,0	36,0
mandibule			36,5
mandibule			36,5
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule			37,0
mandibule (truie)		74,0	37,5
mandibule (verrat)	62,0	74,0	37,5
mandibule			38,0
mandibule			38,0
mandibule		69,0	38,0
mandibule	53,0	71,0	38,0
mandibule (verrat)		75,0	38,0
mandibule (verrat)		75,0	38,0
mandibule			39,0
mandibule			39,0
mandibule (verrat)		71,0	39,0
mandibule		77,0	39,0
mandibule			40,0
mandibule			40,0
mandibule			40,0
mandibule			40,0
mandibule		59,0	40,0
mandibule		76,0	40,5
mandibule			41,0

Chevreuil	Longueur de la rangée des prémolaires	Longueur de la rangée des molaires	Longueur de la molaire M3
mandibule	46,0		
mandibule			32,0
mandibule	42,0	77,0	32,0
mandibule		78,0	34,0
mandibule		80,0	35,0
mandibule			36,0

Cerf	Longueur de la rangée des prémolaires	Longueur de la rangée des molaires	Longueur de la molaire M3
mandibule	27,0	38,0	16,0
mandibule		41,0	16,0

Annexe 5.3 : mensurations des vertèbres cervicales (mm)

**Atlas  
Bovidé**

Longueur de l'arc ventralis	Longueur de l'arc dorsalis	Largeur de la surface articulaire crânienne	Largeur de surface articulaire caudale	Longueur maximale	Largeur maximale
43,0		100,0	103,0		
38,0		85,0	84,0	133,0	
34,0	41,0	81,0	81,0		75,0
25,1	41,5		102,0	95,0	
37,0		87,0	85,0	119,0	66,0
23,0	23,5	62,0	55,0		58,0
38,0	43,0	82,0	80,0		69,0
34,0	41,0	84,0	85,0		66,0
33,0		86,0	79,0		67,0

**Mouton**

Longueur de l'arc	Longueur de l'arc	Largeur de la surface articulaire crânienne	Largeur de la surface articulaire caudale	Longueur maximale	Largeur maximale
26,0		52,0	47,0		36,0

**Cochons**

Longueur de l'arc ventral	Longueur de l'arc dorsal	Largeur de la surface articulaire crânienne	Largeur de surface articulaire caudale	Longueur maximale	Largeur maximale
23,0	24,0	65,0		90,0	52,0
17,0	17,5	55,0			45,5
20,0		55,0			
22,0	21,0	60,0	53,0		46,0
21,0	21,5	56,0			50,0
25,0	22,5	59,0			51,0

**Chiens**

Longueur de l'arc ventral	Longueur de l'arc dorsal	Largeur de la surface articulaire crânienne	Largeur de surface articulaire caudale	Longueur maximale	Largeur maximale
8,0	14,0	36,0	30,0	66,0	26,0
7,5	12,0	32,0	26,0		24,0
8,0	12,7	36,0	27,0	68,2	25,0
6,0	14,0	38,0	29,0		24,5
8,0	13,0	37,0	32,0	70,0	25,0
8,0	14,0	35,5	28,0		25,5
8,0	15,5	40,0	33,0		27,0
7,0		34,0	30,0		23,0
7,0	12,0	33,0	24,0		23,0
8,0	14,5	38,0	30,0		26,0
7,0	14,0	33,0	27,0	64,0	23,0
7,5	13,3	35,5	29,5		24,0
7,0	12,5	36,0	30,0	68,0	25,0
6,5	10,0	33,0	26,0		22,5

**Épistropheus  
Bovidé**

Longueur de corps	Longueur de arch	Longueur de dens	Largeur de dens	Largeur de la surface articulaire crânienne	Largeur de la fosse caudale	Largeur maximale	Hauteur de la fosse crânienne	Hauteur de la fosse caudale
	69,0	20,0	49,0	101,0	52,0		69,0	
		18,0	40,0	85,0			50,0	
109,0	52,0	20,0	41,0	87,0	44,0		49,0	39,0
100,0	52,0	20,0	41,0	85,0	44,0		48,0	
100,0	51,0	16,0	40,0	80,0	42,0		51,0	
107,0	54,0	20,0	41,0	84,0	42,0		48,0	38,0
103,0		19,0	41,0	90,0	46,5		51,0	36,0
112,0	58,0	26,0	40,0	87,0	52,0		64,0	46,0

**Chien**

Longueur de corps	Longueur de arch	Longueur de dens	Largeur de dens	Largeur de la surface articulaire crânienne	Largeur de la fosse caudale	Largeur maximale	Hauteur de la fosse crânienne	Hauteur de la fosse caudale
38,5	18,0	11,0	7,0	26,0	16,0		12,0	10,0
46,0	19,0	12,0	7,0	26,0	16,0	35,0	15,0	12,0
45,0	18,0	12,0	6,5	27,0	16,5	35,0	14,0	10,7
	16,0			27,0	17,0		13,0	11,0
33,5	15,0	9,0	7,0	25,0	15,5		12,5	
41,0	18,0	10,5	6,0	27,0	15,0	35,0	14,0	10,0
44,0	19,0	11,0	6,0	26,5	17,0		13,0	10,0
42,0	19,0	11,0	8,0	27,0	17,0		15,0	10,0
38,0	17,0	7,0	9,0	26,0	17,0	32,0	13,0	9,0
41,5	16,0	11,0	8,5	27,0	16,5		15,0	10,0
39,5	18,0	10,0	7,0	25,0	14,5		13,5	10,0
44,0	18,0	12,5	7,5	28,5	15,0		14,0	11,0

**Chevreuil**

Longueur de corps	Longueur de arch	Longueur de dens	Largeur de dens	Largeur de la surface articulaire crânienne	Largeur de la fosse caudale	Largeur maximale	Hauteur de la fosse crânienne	Hauteur de la fosse caudale
115,0	77,5	17,0	34,0	78,0	41,0		53,0	35,0

Annexe 5.4 : mensurations des chevilles osseuses, des extrémités et estimations (cm) de la hauteur au garrot

**Bovidé : cheville osseuse**

Longueur totale	diamètre maximum		diamètre minimum
46,0			37,5
50,0			38,0
52,0			38,0
45,0			39,0
53,0			39,0
56,0			40,0
54,0			40,0
48,0			40,5
58,0			41,5
45,0			42,0
51,0			43,0
54,0			43,0
54,0			44,0
55,0			45,0
60,0			46,0

**Bovidé : cheville osseuse**

Longueur totale	diamètre maximum		diamètre minimum
	55,0		46,0
	55,0		47,0
	54,0		48,0
	67,0		48,0
	70,0		50,0
	72,0		54,0
	78,0		55,0
	71,0		57,0
	78,0		65,0
	49,5		37,0
160,0	47,0		39,0
170,0	51,0		38,0
175,0	50,0		40,0
195,0	52,0		42,0

**Bovidé : scapula**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale
					54,0	70,0
			29,0		19,0	22,0
			38,5			60,0
			40,0		42,5	60,0
			42,0		46,0	62,0
			42,0		45,0	60,0
			42,5		43,0	58,0
			43,0		46,0	59,0
			43,5		44,0	60,0
			44,0			65,0
			45,0		50,0	65,0
			45,0		47,0	60,0
			45,0		47,0	59,0
			45,0			60,0
			45,0		48,0	64,0
			47,5		43,0	47,5
			48,0		46,0	66,0

**Bovidé : scapula**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale
			48,0		52,5	71,0
			49,0			72,0
			49,5		50,0	68,0
			50,0		56,0	71,0
			50,0		54,0	70,0
			51,0			71,5
			51,0		48,5	71,0
			52,0			72,0
			56,0			40,0
			58,0			41,0
			61,0		48,0	43,0
			62,0		46,0	46,0
			63,0		46,5	63,0
			67,0		47,0	67,0
			73,0		53,0	52,0
275,0			51,0		55,0	72,0

**Bovidé : humérus**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale
		27,5			35,0	67,0
			67,0			62,0
			68,0			70,0
			70,0			68,0
			72,0			68,0
			76,0			73,0
		36,0	78,0		42,0	71,0

**Bovidé : humérus**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale
			83,0			77,0
			84,0			81,0
		34,0	85,0		40,0	81,0
		38,0	85,0		42,0	80,0
	99,0	37,0	85,0	112,0	41,0	79,0
250,0		31,5	76,0	97,0	27,0	66,0

**Bovidé : radius**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
	69,0						
			57,0			33,0	
			58,0			39,0	
			60,0			35,0	
			60,0			38,0	
			61,0			37,0	
			62,0			41,0	
			62,0			37,0	
			63,0			39,0	
			63,0			37,0	
			64,0			39,0	
			64,0			37,0	
			66,0			39,0	
			66,0			39,0	
			66,0			39,0	
			70,0			43,0	
			71,0			40,0	
			72,5			40,0	
			76,0			47,0	
			77,0			47,0	
			78,0			50,0	
			79,0			45,0	
	50,0			32,0			
	66,5			34,0			
	67,0			34,0	19,0		
	66,5	34,0		34,0	18,0		
	72,0			36,0			
	70,0			36,0	20,5		
	70,0			36,0	21,0		
	71,0			36,0			

**Bovidé : radius**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
			70,0			36,0	19,0
			72,5			37,0	20,0
			74,0			37,0	21,0
			75,0			37,0	
			78,0			37,0	
			75,0			38,0	22,5
			76,0			38,0	22,0
			74,0			38,0	21,0
			75,5			38,5	
			81,0			39,0	24,0
			72,0			39,0	
			73,0			40,0	21,0
			80,0			40,0	22,0
			74,0			40,0	
			74,0	35,0		40,0	18,5
			76,5	37,0		40,0	22,0
			78,5			41,0	
			77,5			41,0	
			80,0			42,0	
			86,5			43,0	23,0
			83,0			43,0	
			88,0			44,0	
			86,0			47,0	
			95,0			48,0	27,0
			70,0			37,0	20,0
245,0	72,0	35,5				34,0	111,071
255,0	72,5	35,0	61,0			37,0	115,088
256,0	73,0	37,0	64,0			37,0	115,488
285,0	84,0	39,0	73,0			48,0	127,035
290,0	83,0	41,0	74,0			48,0	129,012
304,0	86,0	44,0	78,0			43,0	134,528
310,0	85,0	41,0	76,0			48,0	136,883

LES ENCEINTES NÉOLITHIQUES DE DICONCHE À SAINTES (CHARENTE-MARITIME)

**Bovidé : humérus**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
			103,0			130,0	

**Bovidé : tibia**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
		33,0	52,0		24,0	39,0	
		33,5	52,0		25,0	39,0	
			52,0			0,0	
			52,5			40,5	
			53,5			43,0	
		32,0	53,5		24,0	40,0	
		32,5	55,0		23,5	42,0	
			55,0			41,5	
		34,5	55,0		24,0	42,0	
			55,0			40,0	
			55,0			41,5	
		33,0	55,0		25,0	40,0	
			55,5			42,0	
		32,5	55,5		21,5	40,0	
		35,0	56,0		23,0	41,0	
		34,0	56,0		25,5	43,0	
		35,0	56,5		23,0	44,0	
			56,5			41,0	
			56,7			43,0	
			57,0			42,5	
			57,5			43,0	
		34,0	57,5		25,0	42,0	
		35,0	58,0		25,0	42,0	
		35,5	58,0		25,0	42,5	
			58,0		22,0	42,0	
			58,5			44,0	

**Bovidé : tibia**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
						59,0	44,0
						59,5	45,5
						60,0	42,0
						60,0	46,0
						60,0	46,0
		36,0	60,0		25,0	45,0	
		35,5	60,0		23,0	45,0	
			61,0			49,0	
			61,0			46,0	
			61,5			45,0	
		38,0	62,0		29,0	47,5	
			64,0			48,0	
			64,0			48,0	
			64,0			47,0	
		39,5	64,0		27,0	46,5	
		41,0	64,0		27,5	44,0	
		39,0	64,0		27,5	46,0	
			65,0			47,0	
			65,0		30,0	48,0	
		38,5	65,0		28,0	52,0	
			65,0			49,5	
		41,0	65,0		27,0	47,0	
		38,5	66,0		26,0	47,0	
		42,0	67,0		28,0	51,0	
			68,0			47,0	
			583,5			45,0	
310,0		32,5	55,0		23,0	43,0	112,860

**Bovidé : astragale**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
56,0			40,0			34,0	
57,0			36,0			32,0	
59,0			38,5			33,5	
59,0			39,0			32,0	
59,0			39,5			33,0	
59,5			40,0			35,0	
60,0			39,0			33,0	
60,0			39,0			34,5	
60,0			39,5			33,0	
60,0			40,5			33,5	
60,0			42,0			34,0	
60,5			39,5			35,0	
60,5			40,5			33,0	
61,0			40,0			33,0	
61,0			40,0			33,5	
61,0			42,0			35,0	
61,0			42,0			33,5	
61,5			41,0			33,0	
61,5			42,5			35,0	
62,0			40,0			35,0	
62,0			41,5			35,0	
62,0			41,5			34,0	
62,0			42,5			36,5	
62,0			43,0			35,0	
62,0			43,0			35,0	
62,0			45,0			36,0	
62,0			51,0			40,0	
63,0			40,0			35,0	
63,0			40,5			35,0	
63,0			41,0			34,0	
63,0			41,0			35,0	
63,0			41,0			37,0	
63,0			42,0			35,0	
63,5			41,0			36,0	
63,5			42,0			34,5	
63,5			43,0			36,0	
63,5			43,5			35,0	
63,5			46,0			38,5	
64,0			42,0			38,0	
64,0			42,0			35,0	
64,0			42,5			35,0	
64,0			43,0			36,5	

**Bovidé : astragale**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
64,0		0,0	44,0			37,5	
64,0			44,0			35,0	
64,0			45,0			37,0	
64,0			46,0			36,0	
64,5			46,0			37,0	
65,0			42,5			36,0	
65,0			43,0			38,0	
65,0			44,5			36,5	
65,0			45,0			35,5	
65,0			45,0			36,0	
65,0			45,0			38,5	
65,0			45,5			37,5	
65,0			46,5			38,0	
65,5			44,0				
66,0			34,5			38,0	
66,0			35,0			37,5	
66,0			42,0			34,0	
66,0			44,5			38,0	
66,0			45,0			38,0	
66,0			45,0			38,0	
66,0			47,0			35,0	
66,5			45,5			38,0	
67,0			42,0			36,0	
67,0			42,5			37,0	
67,0			44,0				
67,0			45,0			35,0	
67,0			45,5			38,0	
67,0			47,5			40,0	
67,0			49,5			41,0	
67,5			45,0			39,0	
67,5			47,0			37,5	
68,0			48,0			38,0	
68,0			48,0			40,0	
68,0			49,0			39,0	
68,0			50,0				
68,5			46,5			38,5	
68,5			48,0			39,0	
69,0			47,0			42,0	
69,5			48,0			40,5	
70,5			46,0			40,0	
72,0			45,5			41,0	
73,0			49,0			43,0	

**Bovidé : astragale**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
114,5			38,0			50,0	
118,0							
118,0			40,0			49,0	
128,0			46,0			53,0	

**Mouton : cheville osseuse**

Longueur maximale	Plus grand diamètre			Plus petit diamètre
	36,0			19,0
	38,0			20,0
	31,0			21,0
	33,0			21,0
	37,0			23,0
	34,0			23,0
	40,0			24,5
	39,0			25,0
	62,0			43,0
40,0	33,0			17,5
60,0	30,5			22,0
70,0	36,5			20,0
75,0	33,0			18,0
75,0	33,0			20,0
85,0	27,0			20,5
90,0	40,0			24,0
100,0	41,0			23,0
120,0	41,0			27,0

**Mouton : scapula**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
			20,0		21,0	32,5	
			21,0		18,5	24,0	

**Mouton : humérus**

		11,5	27,5		13,5	23,5	
			28,0			26,0	
			30,0			26,0	
			31,0			28,0	

**Mouton : radius**

		14,0	27,0			18,5	
	31,5			15,5	8,8		
	30,0	15,0		16,0	8,0		
	31,0	15,0		16,5	8,5		
	32,0	14,5		17,0	9,0		
163,5	29,0	15,0	26,0	16,0	8,5	19,0	65,400

**Mouton : métacarpe**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
	23,5	12,5		16,5			
	23,0	12,7		17,0			
	24,8	13,0		17,0			
	12,7	10,5		17,2			
	22,5	12,0		17,5	10,0		
	22,0	12,0		22,0	9,0		
135,0	22,8	13,0		16,0	9,5		65,340
135,0	22,0	12,3	23,0	17,0	9,0	16,0	65,340
138,2	23,0	12,8	14,2	17,0	10,0	16,2	66,889
140,0	22,0	11,0	24,0	17,0	9,0	16,5	67,760
142,0	22,0	11,8	23,5	16,0	9,2	16,0	68,728

**Mouton : tibia**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
225,0	40,0	13,0	26,8	41,0	11,0	20,3	67,725

**Mouton : métatarse**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
					9,0		
	19,0	11,5			21,0		
			23,0			15,5	
			23,5		9,0	16,0	
	19,5			19,7			
	20,0	10,3		20,0			
	20,0	10,7		20,3			
	19,0	12,0		20,5			
	21,0	11,0		21,2			
141,0	18,8	10,0	23,0	19,0	9,0	16,8	63,591
145,0	20,0	11,5	0,0	20,0	10,0		65,395
148,0	20,0	11,0	23,0	21,0	9,5	16,0	66,748
154,0	20,5	10,5	25,0	20,5	9,0	16,2	69,454

**Mouton : astragale**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
			20,0			15,5	
27,0			20,0			16,0	
27,5			20,5			18,0	
28,5			21,0			17,0	
28,8			19,0			16,0	
28,8			20,8			17,0	
29,0			20,0			17,0	
29,0			20,0				
29,0			20,5			16,0	
29,0			31,3			17,0	
29,5			20,5			17,0	
30,0			20,0			17,0	
30,7			21,0			18,0	
32,0			21,7			19,0	
37,0			23,0			18,0	

**Mouton : calcaneum**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
59,0			21,0			22,0	
63,0			21,5			24,0	

**Chèvre**

	Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale	Hauteur au garrot
radius	33,0		0,0			11,5		
radius		38,7	17,5		15,0	10,0		
métacarpe		25,0	15,5			17,0		
fémur		37,0	15,5			21,5		
astragale	26,0			19,2				
astragale	28,0			18,5				
astragale	28,0			19,0		16,0		
astragale	29,0			19,0		16,0		
astragale	30,0			20,0		17,5		
astragale	34,8			21,0		19,0		
cheville osseuse		31,0			23,0			
cheville osseuse		35,0			24,0			

**Cheval : radius**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale
		39,0	74,0			42,0



MESURES DE LA FAUNE - ANNEXE 5

**Aurochs**

	Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale
scapula				50,0		59,0	78,0
scapula				54,0			82,0
scapula				55,0			77,0
scapula				80,0			
scapula				83,0		61,5	83,0
métacarpe				82,0			47,0
métacarpe		68,0			40,0		
astragale	87,0			57,0			53,0

**Cerf**

	Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale
scapula				19,0			17,0
scapula				22,0			18,0
scapula				22,5			18,7
humerus				28,0			27,0
humerus				28,0			27,0
humerus				29,0			27,0
humerus				29,0			28,0
radius			14,5	24,0			20,0
radius				25,0			18,5
radius		26,0			17,0	10,0	
radius		28,0			18,0		
métacarpe		23,0	13,0		16,0		
métacarpe	164,0	21,0	12,0		15,0	9,0	14,0
phalanx I	39,0	11,0	8,0	11,0	16,0	7,5	9,5
phalanx II	22,0	10,5	6,5	7,0	14,0	9,0	12,0
tibia			16,0	27,0		13,0	23,0
astragale	31,0			20,0			18,5
calcaneum	60,5			19,0			23,0
métatarse				24,0			15,5

**Chevreuil**

	Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale
scapula				46,0		38,5	63,0
humerus			26,0	54,0		34,0	52,0
humerus				55,0			51,0
humerus				58,0			59,0
humerus			26,0	58,0		29,0	52,0
humerus			28,0	58,0		27,0	58,0
humerus			31,0	64,0		41,0	61,0
radius				46,0			35,0
radius				47,0			34,0
radius				47,0			35,0
radius		61,0	34,5		34,0	20,0	
métacarpe				43,5		19,5	28,5
métacarpe				45,5			29,5
métacarpe				46,5		22,0	31,0
métacarpe		42,0	23,0		33,0		
phalanx I	52,5	22,0	17,5	20,0	26,0	14,0	17,0
phalanx I	55,0	24,0	18,0	22,0	28,5	17,5	21,0
phalanx II	39,0	20,0	14,0	17,0	26,5	17,7	22,0
phalanx II	43,0	23,0	16,0	18,5	29,0	18,5	25,0
tibia			27,0	47,0		23,5	35,5
tibia				50,5			41,0
tibia				51,0			40,0
tibia				57,0			41,0
astragale	52,0			34,0			30,0
astragale	56,0			35,0			
astragale	56,0			36,0			33,0
astragale	57,0			38,0			33,5
astragale	63,0			40,5			35,0
calcaneum	110,0			35,0			40,0
métatarse				41,5			27,5
métatarse				43,0			28,5
métatarse				44,0		23,0	30,0
métatarse			26,0	48,0		25,0	31,5
métatarse		35,0	0,0		37,0		
métatarse		42,0	26,0	0,0	44,0		

**Sanglier**

	Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale
scapula				29,0		24,0	40,0
humerus				44,0			42,0
humerus				46,0			46,0
humerus				61,0			60,0
radius				36,0			26,5
radius				48,0			35,0
radius		38,0			28,0		
tibia			22,0	32,0		17,0	28,0

**Lièvre**

	Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale
radius				9,8			6,0
radius		8,0	4,8		6,0	4,0	
radius		8,5	4,5		6,0	3,5	
femur		24,0	9,3		12,0	8,0	
tibia			7,0	13,3		6,0	9,7
calcaneum	28,5				10,0		
calcaneum	34,0				11,0		12,0
calcaneum	35,0				12,0		13,5

**Chat sauvage**

	Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale
tibia			8,5	17,0		8,0	12,0

**Loup**

	Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Epaisseur minimale	Epaisseur distale
femur		41,0			20,0		

**Bovidés : métacarpe**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale	Hauteur au garrot	Index Nobis
		30,0			32,0			
	57,0	30,5			36,0			
		26,0	50,0		19,0	28,0		
			50,0		18,0	28,0		
		26,0	51,0		19,0	28,0		
			51,0		19,5	30,0		
			51,5		18,0	28,0		
			52,0			28,5		
			52,0		18,5	29,0		
			52,0		32,0	30,0		
			52,0		17,0	28,0		
			52,0		20,0	29,0		
			52,5		19,0	28,0		
			53,0			29,0		
			53,0			28,0		
			53,0		20,0	31,5		
			54,0		19,0	30,0		
			54,0		19,5	29,0		
			54,0		19,0	28,0		
			54,0		19,0	29,0		
			55,0		21,0	30,0		
			55,0		19,0	27,0		
		29,0	55,0		19,0	31,0		
			56,0			30,0		
			56,0		21,0	31,0		
			56,0		21,0	32,0		
			56,0		20,0	32,0		
			57,0		19,5	30,0		
			57,0			30,0		
		29,0	58,0		20,0	30,0		
			58,0			31,0		
			58,0		20,5	30,0		
			60,0			33,0		
			61,0			33,0		
			61,5		20,0	30,0		
		35,0	62,0		22,0	34,0		
			62,5			33,5		
			62,5			33,0		
			63,0			35,0		
			63,0		22,0	34,0		
			63,5		21,0	32,0		
			64,0			33,0		
			64,0		70,0	32,0		
			67,0		22,5	35,0		
			67,0		22,0	35,0		
			68,0		21,5	35,5		
	49,0			30,0				
	49,0			30,0				
	51,0	28,0		30,0				
	50,0			31,0				
	51,0			31,0				
	54,0			31,5				
	62,0			32,0	26,0			
	50,0			32,0				
	52,0			32,0				
	53,0	28,0		32,0				

**Bovidés : métacarpe**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale	Hauteur au garrot	Index Nobis
		30,0			32,0			
	57,0	30,5			36,0			
		26,0	50,0		19,0	28,0		
			50,0		18,0	28,0		
		26,0	51,0		19,0	28,0		
			51,0		19,5	30,0		
			51,5		18,0	28,0		
			52,0			28,5		
			52,0		18,5	29,0		
			52,0			30,0		
			52,0		17,0	28,0		
			52,0		20,0	29,0		
			52,5		19,0	28,0		
			53,0			29,0		
			53,0			29,0		
			53,0		20,0	31,5		
			54,0		19,0	30,0		
			54,0		19,5	29,0		
			54,0		19,0	28,0		
			54,0		19,0	29,0		
			55,0		21,0	30,0		
		29,0	55,0		19,0	27,0		
			55,0		19,0	31,0		
			56,0			30,0		
			56,0		21,0	31,0		
			56,0		21,0	32,0		
			56,0		20,0	32,0		
			57,0		19,5	30,0		
			57,0			30,0		
		29,0	58,0		20,0	30,0		
			58,0			31,0		
			58,0		20,5	30,0		
			60,0			33,0		
			61,0			33,0		
			61,5		20,0	30,0		
		35,0	62,0		22,0	34,0		
			62,5			33,5		
			62,5			33,0		
			63,0			35,0		
			63,0		22,0	34,0		
			63,5		21,0	32,0		
			64,0			33,0		
			64,0		70,0	32,0		
			67,0		22,5	35,0		
			67,0		22,0	35,0		
			68,0		21,5	35,5		
	49,0			30,0				
	49,0			30,0				
	51,0	28,0		30,0				
	50,0			31,0				
	51,0			31,0				
	54,0			31,5				
	62,0			32,0	26,0			
	50,0			32,0				
	52,0			32,0				
	53,0	28,0		32,0				



MESURES DE LA FAUNE - ANNEXE 5

**Bovidés : métatarse**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale	Hauteur au garrot	Index Nobis
			46,0		22,0	28,0		
			47,0			29,0		
			47,0		22,5	29,0		
			47,0		21,5	27,0		
			47,5		21,0	29,0		
			47,5		21,0	26,0		
		22,0	47,5		22,0	28,0		
			48,0		20,5	28,0		
			48,0		21,0	29,0		
			49,0		21,0	26,0		
		26,0	49,0		25,0	28,0		
		23,0	49,0			30,0		
			49,5		23,0	28,0		
			50,0		24,5	29,0		
			50,0		23,0	29,0		
			50,0			28,0		
			50,0		22,0	30,0		
			50,0			28,0		
			50,0			29,0		
			50,0		23,0	30,0		
			50,5		23,0	30,5		
			51,0			28,0		
			51,0			30,0		
			52,0			30,0		
			52,0		74,0	31,0		
			52,5		24,7	30,0		
			53,0		23,0	31,0		
			53,0		23,0	28,0		
		23,5	53,0		23,0	32,0		
			55,0		23,0	29,0		
			55,0		25,0	30,0		
			55,0		23,0	32,0		
			55,0		23,5	32,0		
			56,0			30,0		
			57,0		25,0	31,5		
			57,0		26,0	31,0		
		27,0	58,5		26,0	52,0		
			59,0		24,5	32,0		
			60,0			32,0		
	38,0	22,0		37,0				
	40,0			38,0				
	42,0			40,0				

**Bovidés : métatarse**

Longueur maximale	Largeur proximale	Plus petite largeur	Largeur distale	Epaisseur proximale	Plus petite épaisseur	Epaisseur distale	Hauteur au garrot	Index Nobis
			46,0		22,0	28,0		
			47,0			29,0		
			47,0		22,5	29,0		
			47,0		21,5	27,0		
			47,5		21,0	29,0		
			47,5		21,0	26,0		
		22,0	47,5		22,0	28,0		
			48,0		20,5	28,0		
			48,0		21,0	29,0		
			49,0		21,0	26,0		
		26,0	49,0		25,0	28,0		
		23,0	49,0			30,0		
			49,5		23,0	28,0		
			50,0		24,5	29,0		
			50,0		23,0	29,0		
			50,0			28,0		
			50,0		22,0	30,0		
			50,0			28,0		
			50,0			29,0		
			50,0		23,0	30,0		
			50,5		23,0	30,5		
			51,0			28,0		
			51,0			30,0		
			52,0			30,0		
			52,0		74,0	31,0		
			52,5		24,7	30,0		
			53,0		23,0	31,0		
			53,0		23,0	28,0		
		23,5	53,0		23,0	32,0		
			55,0		23,0	29,0		
			55,0		25,0	30,0		
			55,0		23,0	32,0		
			55,0		23,5	32,0		
			56,0			30,0		
			57,0		25,0	31,5		
			57,0		26,0	31,0		
		27,0	58,5		26,0	52,0		
			59,0		24,5	32,0		
			60,0			32,0		
	38,0	22,0		37,0				
	40,0			38,0				
	42,0			40,0				

## ANTHROPOLOGIE - DONNÉES MÉTRIQUES DES CRÂNES

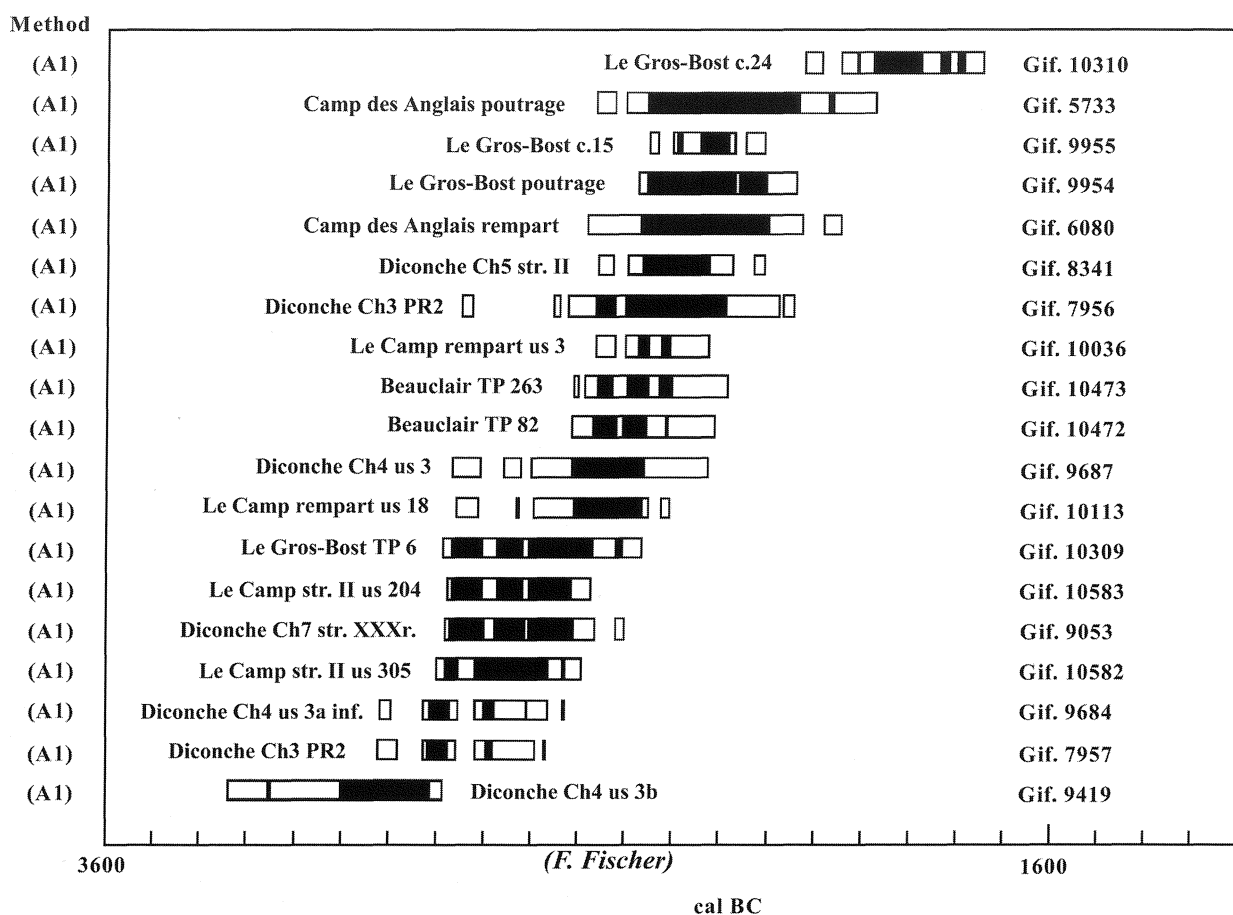
Patricia SEMELIER

	II-1	II-2	II-3	II-4	II-5	II-7	II-9	VIII-1	VIII-2	VIII-3	VIII-5	VIII-7
Longueur max		196	172	180	190	171	186		188	194	195	
Largeur max			137	125	127	130	139		136	132		
Largeur frontale min		94	102	95	99	93	90	103				103
Largeur frontale max		112	123	112	122	110	115		112	121		123
Largeur biastérique			128		114	99	108		105	111		
Arc frontal		127	134	136	141	134	132		121	135		128
Corde frontal		11	115	113	119	111	112		115	118		109
Arc pariétal		129	135	129	134	140	125		132	133		135
Corde pariétale		116	119	115	117	121	113		114	120		122
Arc occipital	113			124		103						
Corde occipital	92			101		92						
Ep voûte au bregma	5	6			6	4						7
Ep voûte à l'euryon		8	6	7		5			9	9		
Ep voûte à l'inion	9	7				9			12	13		14
Hauteur prion-bregma			130		130	119	131		125	131		
Largeur biauriculaire					106	98	109			120		
Hauteur faciale sup							70					
Hauteur du nez							51					
Largeur du nez							25					
Largeur bizygomatique							109					
Largeur bimaxillaire							92					
Largeur orbitaire							45					
Hauteur orbitaire							31					
Longueur du palais							47					
Indice crânien horizontal			79,6	69,4	66,8	76	74,7		72,3	68		
Ind auriculo vertical			75,6		68,4	69,6	70,4		66,5	67,5		
Ind auriculo bregmatique			94,9		102	91,5	94,2		91,9	99,2		
Ind mixte de hauteur au porion			84,1		82,4	79,1	80,6		77,2	80,4		
Ind de largeur frontale		83,9	82,9	84,8	81,1	84,5	78,3					83,7
Ind fronto pariétal transerse			74,4	76	77,9	71,5	64,7					
Ind crânio faciale transerse							78,4					
Ind facial sup							64,2					
Ind orbitaire							68,9					
Ind paltin							49					
Ind de convexité frontale		87,4	85,8	83,1	84,4	82,8	84,8		95	87,4		85,2

**LES DATATIONS <sup>14</sup>C**

Michel FONTUGNE

<b>CHANTIER</b>			<b>Céramique</b>			
Ch7, Sect XXX N	Gif. 9053	Charbons	Artenac	4140	± 50	2878 - 2587
Ch7, Sect IA US 5	Gif. 9052	Charbons	Peu-Richard	4530	± 50	3360 - 3056
Ch5, Sect II	Gif. 8341	Os humains	Artenac ?	3920	± 50	2562 - 2223
Ch3, PR2	Gif. 7956	Charbons	Artenac	3940	± 90	2835 - 2171
Ch3, PR2	Gif. 7957	Charbons	Artenac	4270	± 60	3031 - 2674
Ch3, Base PR1	Gif. 7595	Bois cerf	Peu-Richard	4430	± 70	3370 - 2915
Ch3, PR1, Couche 11	Gif. 8059	Charbons	"Inconnus de Diconche"	4510	± 60	3357 - 2975
Ch3, PR1, Couche 11	Gif. 7594	Charbons	"Inconnus de Diconche"	4570	± 70	3515 - 3050
Ch4, US 3 z = 105	Gif. 9687	Charbons	Artenac	4020	± 75	2867 - 2319
Ch4, T99 US 3A inf. z = 205	Gif. 9684	Charbons	Artenac	4260	± 60	3030 - 2621
Ch4, US 17 z = 293	Gif. 9686	Charbons	Artenac	4350	± 50	3093 - 2883
Ch4, US 3B	Gif. 9419	Charbons	Artenac	4400	± 70	3324 - 2909
Ch4, US 25	Gif. 9685	Charbons	Transition	4490	± 50	3349 - 2936
Ch4, W101 US 45	Gif. 9683	Charbons	Peu-Richard	4520	± 50	3360 - 3040



# BIBLIOGRAPHIE

- AMBERT P., BARGE H., BOURHIS J.-R. et ESPEROU C. (1984) - Mines de cuivre préhistoriques de Cabrières. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 81, p. 83-88.
- ARNAL J. et RIQUET R. (1956) - La grotte de la Route. Saint-Martin de Londres (Hérault). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 53, p. 63-79, 8 fig.
- AUDOQUIN F. et MARINVAL-VIGNE M.-C. (1987) - Boucherie médiévale et moderne dans le Val-de-Loire (France). Paris. *Anthropozoologica*, Premier Numéro Spécial, p. 45-52.
- BAILLOUD G. (1979) - Le Néolithique dans le Bassin parisien. IIe suppl. *Gallia Préhistoire*, 433 p., 51 fig., VII pl.
- BAILLOUD G. et BURNEZ C. (1962) - Le Bronze ancien dans le Centre-Ouest de la France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, p. 515.
- BAILLOUD G., BURNEZ C., FOUÉRE P., DUDAY H. et SOLER L. (à paraître) - La grotte d'Artenac à Saint-Mary (Charente).
- BARGE H. (1982) - *Les parures du Néolithique ancien au début de l'âge des Métaux en Languedoc*. Éd. CNRS. Paris, 396 p.
- BARGE-MAHIEU H., CAMPS-FABRER H. et RAMSEYER D. (1992) - Fiche baguette à tête en bois de cerf. Cahier 5 : Bâtons percés, baguettes. *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique*. Éd. du Cerdarc. Treignes.
- BARTOSIEWICZ L. (1984a) - Az állatállomány faji összetételének összefüggése a lakosság érendjének energiartalmával néhány fejlődő országban (Correlations between herd composition and the per capita energy consumption of the human population in developing countries). *Állattenyésztés és Takarmányozás*, 33/3, p. 193-203.
- BARTOSIEWICZ L. (1984b) - Sexual dimorphism of long bone growth in cattle. *Acta. Vet. Hung.*, 32/3-4, p. 135-146.
- BARTOSIEWICZ L. (1986) - Egyes háziállatok hústermelésben betöltött szerepének kapcsolatai néhány fejlődő országban (Relationships between the meat exploitation of some domestic animals in developing countries). *Tudomány és Mezőgazdaság*, XXIV/1, p. 39-46.
- BARTOSIEWICZ L. (1988) - Biometrics at an Early Medieval butchering site in Hungary. In: *Science and Archeology Glasgow 1987*, Éd. E.A. Slater and J.O. Tate, p. 361-367, BAR 196, Oxford.
- BARTOSIEWICZ L. (1990) - Species interferences and the interpretation of Neolithic animal exploitation. *Acta Arch. Hung.*, 42, p. 287-292.
- BARTOSIEWICZ L. (1991a) - Animal bones as indicators of continuity at Roman provincial sites. *Antaeus*, 19-20, p. 103-124.
- BARTOSIEWICZ L. (1991b) - Faunal material from two Hallstatt Period settlements in Slovenia. *Archeoloski Vestnik*, 42, p. 199-206.
- BARTOSIEWICZ L. et CHOYKE A.-M. (1985) - Animal exploitation at the site of Csabdi. *Télizöldes. Szekszárd : Béni Balogh Ádám Múzeum Évkönyve*. p. 181-194.
- BARTOSIEWICZ L., VAN NEER W. et LENTACKER A. (1993) - Metapodial asymmetry in draft cattle. *Int. J. Osteoarchaeology*, 3/2, p. 69-75.
- BAYNE N., BURNEZ C., GÉE T. et RIQUET R. (1966) - Le dolmen de Séchebec à Cognac (Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 63, p. 545-564.
- BENCZE L. (1979) - *A vadállomány fenntartásának lehetőségei (Possibilities in the maintenance of game populations)*. Budapest. Akadémiai Kiadó.

- BILLAMBOZ A. (1977) - L'industrie en bois de cerf en Franche-Comté au Néolithique et au début de l'âge du Bronze. *Gallia Préhistoire*, fasc. 1, p. 91-176.
- BILLARD C., GUILLON M., SUNDER F., ARBOGAST R.-M., BOURHIS J.-R., CHAMBON P., EVIN J., LEFEBVRE D. et ROPARS A. (1995) - La sépulture collective néolithique des Varennes à Val-de-Reuil (Eure) et ses structures funéraires associées de l'âge du Bronze. *Rev. archéol. Ouest*, suppl. n° 7, p. 155-182.
- BINFORD L.-R. (1978) - *Nunamiut Ethnoarchaeology. Studies in Archaeology*. New York. Academic Press Inc.
- BINFORD R.-L. et BERTRAM J.-B. (1977) - Bone frequencies and attritional processes. In : *For theory building in archaeology*. Éd. R. L. Binford. p. 77-152. New York. Academic Press.
- BIROCHEAU P. et LARGE J.-M. (1980) - L'éperon barré des Châtelliers du Vieil-Auzay (Vendée) dans son environnement géographique. *Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, n° 3, p. 39-46, 6 fig.
- BIROCHEAU P. et LARGE J.-M. (1981) - Découverte d'une tombe sous tumulus aux Châtelliers du Vieil-Auzay (Vendée). *Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, n° 5, p. 34-41, 6 fig.
- BIROCHEAU P. et LARGE J.-M. (1982) - Les fouilles 1981 aux Châtelliers du Vieil-Auzay (Vendée). *Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, n° 7, p. 24-37.
- BIROCHEAU P. et LARGE J.-M. (1986) - "Les Châtelliers du Vieil-Auzay". *Actes 111e Congrès National des Sociétés Savantes, Poitiers, Pré- et Protohistoire*, p. 399-432.
- BLANCHET J.-C. (1984) - *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France*. Mém. Société Préhistorique Française, n° 17.
- BÖKÖNYI S. (1971) - A new method for the determination of the number of individuals in animal bone material. *Amer. Journ. of Archaeol.*, 74, p. 291-292.
- BÖKÖNYI S. (1974) - *History of Domestic Mammals in Central Europe*. Budapest. Akadémiai Kiadó.
- BORDES F. (1974) - Percuteur en bois de renne du Solutréen supérieur de Laugerie-Haute Ouest. *Premier colloque international sur l'industrie de l'os dans la préhistoire*. Abbaye de Sénanque, Éd. de l'Université de Provence, C.N.R.S., p. 97-100.
- BOUCHET J.-M. et BURNEZ C. (1986) - Découvertes récentes de Campaniformes dans la région de Saintes à Pons (Charente-Maritime). Cultures Campaniformes dans le Centre-Ouest de la France. Numéro spécial *Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, p. 89.
- BOUCHET J.-M. et BURNEZ C. (1989) - Un témoin chasséen en Saintonge. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 86, n° 5, p. 132.
- BOUCHET J.-M. et BURNEZ C. (1990) - Le camp néolithique de Réjolle à Biron (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 87, p. 365-378, 14 fig.
- BOUCHET J.-M. et BURNEZ C. (1991a) - Le Chaillot de la Jard (Charente-Maritime). In : *Recherches Archéol. en Saintonge*, Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime, p. 13-35.
- BOUCHET J.-M. et BURNEZ C. (1991b) - Nouveaux sites de la civilisation des Matignons. *Bull. Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime*, p. 50.
- BOUCHET J.-M. et BURNEZ C. (1992) - La civilisation des Matignons. Révision des données. In : *Recherches Archéol. en Saintonge*, Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime, p. 3-34.
- BOUCHET J.-M. et BURNEZ C. (1998) - Un site néolithique à occupations multiples dans les marais de la Seugne : Les Orgeries à Courcoury (Charente-Maritime). In : *Recherches Archéol. en Saintonge*, Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime.
- BOUCHET J.-M., BURNEZ C. et FOUÉRE P. (1990) - La Grande Pigouille à Belluire (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 87, n° 5, p. 153-160.
- BOUCHET J.-M., BURNEZ C. et FOUÉRE P. (1993) - La Grande-Pigouille à Belluire (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 90, n° 6, p. 436-442.
- BOUCHET J.-M., BURNEZ C. et FOUÉRE P. (1995) - Un site de transition du Néolithique récent final : la fosse du Peuchin à Pérignac (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 92, n° 3, p. 332-345, 11 fig.
- BOUCHET J.-M., BURNEZ C. et LAGARDE M.-C. (1988) - Nouvelles données sur le Néolithique récent et final entre les vallées de la Charente et du Né (Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 85, n° 10-12, p. 412-432, fig. 18.

- BOUCHET J.-M., BURNEZ C., ROUSSOT-LARROQUE J. et VILLES A. (1990) - Le Bronze ancien de la vallée de la Seugne : La Palut à Saint-Léger (Charente-Maritime). *Gallia Préhistoire*, t. 32, p. 237-275.
- BOUJOT C. (1982) - *Les sépultures non mégalithiques du Centre-Ouest de la France (du Néolithique au Chalcolithique) ou les espaces funéraires sans accès structurés*. Mém. Maîtrise, Univ. Paris I.
- BOUJOT C. et CASSEN S. (1996) - Matignons et Moulin-de-Vent à Montagant/Le Brandart (Mainxe, Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 93, n° 1, p. 63-83, fig. 20.
- BOUJOT C. et L'HELGOUACH J. (1986) - Le site néolithique à fossés interrompus des Prises à Machecoul (Loire-Atlantique) - Études sur le secteur oriental. Actes 111e Congrès National des Sociétés Savantes, Poitiers, Pré- et Protohistoire, p. 255-269, 7 fig.
- BOUMA J., FOX C.-A. et MIEDEMA R. (1990) - Micromorphology of hydromorphic soils. *Soil micromorphology*, Douglas Éd. Elsevier. Amsterdam, p. 257-278.
- BOURGUEIL B. et MOREAU P. (1969) - *Notice de la carte géologique 1/50 000, feuille de Saintes*, Éd. B.R.G.M.
- BRIARD J. (1984) - *Les tumulus d'Armorique - L'âge du Bronze en France*. 3, Picard, 304, p. 127 fig.
- BRUZEK J. (1991) - Proposition d'une nouvelle méthode morphologique dans la détermination sexuelle de l'os coxal. Application à la Chaussée-Tirancourt. *Méthodes d'études des sépultures*, Saintes, p. 13-21.
- BUCHENSCHUTZ O. (1988) - Cadre géographique et données documentaires. In : *L'évolution du canton de Levroux d'après les prospections et les sondages archéologiques*, 1er sup., Rev. Arch. Centre de la France.
- BULLE T. (1985) - *Essai d'interprétation des phénomènes expérimentaux de sédimentation - Modélisation - Application informatique au traitement des données sédimentologiques*. D.E.S., Bordeaux I, 2 t.
- BULLOCK P., FEDOROFF N., JONGERIUS A., STOOPS G., TURSINA T. et BABEL V. (1985) - *Handbook for soil thin section description*. Waine Research Pub., Wolverhampton, 152 p.
- BURGAUD P. (1937) - Un fond de cabane néolithique à La Garenne, commune de Saint-Hyppolite (Charente-Inférieure). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, p. 132-140.
- BURGESS C. (1976) - Britain and Ireland in the Third and Second Millennia B.C., a preface. *Settlement and Economy in the Third and Second Millennia B.C.*, B.A.R., p. II-III.
- BURNEZ C. (1976) - *Le Néolithique et le Chalcolithique dans le Centre-Ouest de la France*. Mém. Société Préhistorique Française, t. 12, 374 p., 98 fig.
- BURNEZ C. (1986) - Sondage aux Grandes Prairies à Vibrac (Charente-Maritime). *Bull. Inf. Asso. Arch. & Hist. Jonzacoise*.
- BURNEZ C. (1990) - Malacologie et datation. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 87, n° 8, p. 235-236.
- BURNEZ C. (1991) - La Grande Prairie (Moulin de la Prée) Vibrac (Charente-Maritime). *Bull. Ass. Archéo. Poitou/Charente*, p. 40.
- BURNEZ C. (1992) - Font-Blanche à Saint-Eugène (Charente-Maritime). *Bull. Inf. Asso. Arch. & Hist. Jonzacoise*, n° 39, janvier 1993.
- BURNEZ C. (1996a) - Au sujet de l'article Boujot C. et Cassen S., avec la collaboration de Philippe Chambon et Yves Gruet. Matignons et Moulin-de-Vent à Montagant/Le Brandart (Mainxe, Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 93, n° 3, p. 268-275.
- BURNEZ C. dir. (1996b) - *Le site des Loups à Échiré - Deux-Sèvres*. Musée des Tumulus de Bougon. Conseil Général des Deux-Sèvres. 1996, 225 p., 159 fig., 19 photos.
- BURNEZ C. (à paraître) - Les enceintes du Néolithique récent de Font-Rase à Barbezieux et de Font-Belle à Segonzac (Charente).
- BURNEZ C. et BOUCHET J.-M., (1994) - Le Moulin-de-Vent à Montils (Charente-Maritime). Rapport de sondage 1992. *Bull. Archéologie Pontoise*, n° 94, p. 3-41.
- BURNEZ C., BRAGUIER S., SICAUD F. et TUTARD J. (1999) - Les enceintes du Néolithique récent et final de la Mercière à Jarnac-Champagne (Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 96, n° 3.

- BURNEZ C. et CASE H.-J. (1966) - Les camps néolithiques des Matignons à Juillac-le-Coq (Charente). *Gallia Préhistoire*, t. 9, fasc. 1, p. 131.
- BURNEZ C., DASSIÉ J. et SICAUD F. (1995) - L'enceinte artenacienne du Camp à Challignac (Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 92, n° 4, p. 463-478, 10 fig.
- BURNEZ C., FISCHER F. et FOUÉRE P. (1997) - Le Gros-Bost à Saint-Méard-de-Drôme (Dordogne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 88 (1991), n° 10-12, p. 291-340, 30 fig., 5 tabl.
- BURNEZ C. et FOUÉRE P. (1990) - La Trache à Châteaubernard - Sondage archéologique. *Inst. Hist. et Arch. Cognac et Cognacais*, p. 27-35.
- BURNEZ C. et FOUÉRE P. (1993) - Les enceintes du Néolithique récent et final de Diconche à Saintes (Charente-Maritime). *XVIe Coll. Inter. Néol. Le Néolithique au quotidien*, daf, p. 106-119.
- BURNEZ C., FOUÉRE P. et PEYRONY J.-G. (1994) - Enceintes néolithiques de "Chez Nicou" à Bouteilles-Saint-Sébastien (Dordogne). *Doc. Arch. Hist. Périgourdines*, t. 9, p. 47-60.
- BURNEZ C., FOUÉRE P. et TUTARD J. (1994) - Enceintes néolithiques. *La Grande Prairie, Vibrac (Charente-Maritime)*. Asso. Archéo. & Hist. Jonzacaise, 83 p., 41 fig.
- BURNEZ C. et GABET C. (1967) - La céramique fine du camp de Saint-Séverin-sur-Boutonne (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, n° 4, p. CXIV-CXVIII.
- BURNEZ C. et LOUBOUTIN C. (1999) - Les enceintes fossoyées du Centre-Ouest : problèmes architecturaux et fonctionnels, *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 96, n° 3.
- BURNEZ C. et PAPINOT J.-C. (1994) - Une collaboration constructive permet les fouilles néolithiques de Diconche. *In : Archéologues et Aménageurs*. Certu, p. 48-53, 5 fig.
- BURNEZ C. et PAUTREAU J.-P. (1987) - Le terrier de Biard à Segonzac (Charente). *Gallia Préhistoire*, t. 30, p. 91-118.
- CADOT R. et JOUSSAUME R. (1987) - Puits de l'âge du Bronze à Avrillé (Vendée). *Journées Préh. & Proto. de Bretagne, 24 oct.*, p. 27-28.
- CAMPS-FABRER H. (1980) - L'industrie en os et bois de cervidés durant le Néolithique et l'âge des Métaux. 2e Réunion du groupe de travail n° 3 sur l'Industrie de l'os Préhistorique, Saint-Germain-en-Laye. Éd. du C.N.R.S., p. 33-59.
- CAMPS-FABRER H. (1983) - L'industrie en os et bois de cervidés durant le Néolithique et l'âge des Métaux. 3e Réunion du groupe de travail n° 3 sur l'Industrie de l'os Préhistorique, Saint-Germain-en-Laye. Éd. du C.N.R.S., p. 91-111.
- CAMPS-FABRER H. et RAMSEYER D. (1992) - Fiche baguette simple en bois de cerf. Cahier 5 : Bâtons percés, baguettes. *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique*. Éd. du Cerdarc. Treignes.
- CASSEN S. (1987) - *Le Centre-Ouest de la France au IVe millénaire av. J.-C.* BAR International Series 342, p. 390, 112 fig., 7 photos.
- CASSEN S. (1989) - Préhistoire récente du Choletais : une exploitation cartographique de la prospection désordonnée. *Rev. archéol. Ouest*, 6, p. 71-92, 13 fig.
- CASSEN S. (1991) - Les débuts du IVe millénaire en Centre-Ouest : l'hypothèse d'un Matignons ancien. *In : Identité du Chasséen. Actes Coll. Inter. Nemours, Mém. Musée Préh. Île-de-France*, 4, p. 111-120.
- CASSEN S. et SCARRE C. (1997) - *Les enceintes néolithiques de La Mastine et Pied-Lizet (Charente-Maritime)*. Association des Publications Chauvinoises, Mém. XIII, 196 p., 89 fig.
- CHAMPÊME L.-M. (1998) - Le bâtiment sur poteaux du Fief Baudouin, commune d'Airvault (Deux-Sèvres). *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France. Actes XXIe, Coll. Interrég. Poitiers 1994*, p. 297-306, 6 fig.
- CHEVILLOT C. (1989) - Sites et cultures de l'âge du Bronze en Périgord. *Archéologies*, n° 3, t. I & II, 40 fig., 370 ill.
- CLASON A. (1983) - Spoolde, Worked and unworked antler and bone tools from Spoolde, de Gaste, the Ijsselmeerpolders and adjacent areas. *Palaeohistoria*, 25, p. 77-129.
- CLOTTE J. (1974) - La grotte du Four, à Caylus (Tarn-et-Garonne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 71, fasc. 1, p. 383-400, 10 fig.
- CLOTTE J. et LORBLANCHET M. (1969) - La Grotte du Noyer (Esclauzels, Lot) (note préliminaire).



- Congrès Préhistorique de la Société Préhistorique Française*, XIXe Session, Auvergne, p. 145-164.
- CLUTTON-BROCK T.-H., GUINNESS F.-E. et ALBON S.-D. (1983) - *Red Deer : Behavior and ecology of two sexes*. Chicago. University of Chicago Press, Wildlife Series.
- COFFYN A. (1969) - L'épingle à tête enroulée de Saint-Séverin-sur-Boutonne (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 66, p. 123.
- COLAS C. (1996) - Présence de céramiques à dégraissants osseux dans les régions de l'Ouest de la France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 93, n° 4, p. 534-542, 6 fig.
- CONSTANTIN C. (1985) - *Fin du Rubané, céramique du Limbourg et Post-Rubané. Le Néolithique le plus ancien en Bassin parisien et en Hainaut*. BAR International Series 273, 2 vol.
- CONSTANTIN C. (1986) - La séquence des cultures à céramique dégraissée à l'os. Néolithique du Bassin parisien et du Hainaut. In : J.-P. Demoule et J. Guilaine, *Le Néolithique de la France, Hommage à G. Bailloud*, Paris. Picard, p. 113-129.
- CONSTANTIN C. et COURTOIS L. (1985) - Le matériau céramique comme caractéristique culturelle. L'exemple du dégraissant pendant le Néolithique dans le Bassin parisien. *Doc. et trav. IGAL*, Paris, n° 9, p. 19-26.
- CONVERTINI F. (1994) - *Apports de la pétro-archéologie céramique aux problèmes campaniformes*. Thèse Université Bordeaux I, n° 1119, 615 p., 116 fig., 71 tab.
- CONVERTINI F. (1996) - Étude pétrographique et techno-culturelle de la céramique néolithique. In : C. Burnez (dir.), *Le site des Loups à Échiré (Deux-Sèvres)*. Musée des Tumulus de Bougon, p. 225-228.
- CORDIER G., RIQUET R., BARBANT H. et POULAIN F. (1972) - Le site archéologique du dolmen de Villaine à Sublaines (Indre-et-Loire). 1re partie, *Gallia Préhistoire*, t. 15, p. 31-135.
- CORNEJO A. (1991) - Stratigraphie et répartition spatiale de la poterie néolithique du Grand Louvre à Paris (Seine). *14e coll. Interrég. Néol. Blois 1987*, suppl. Bull. Soc. Archéo. Sc. Lit. Vendômois, p. 233-241.
- COSTANTINI G. (1984) - Le Néolithique et le Chalcolithique des Grands Causses. *Gallia Préhistoire*, t. 27, p. 121-228, 50 fig.
- COULAUD M., GOMEZ J. et VIENNE G. (1981) - Prospection et fouille de sauvetage à Diconche, commune de Saintes. *Rev. Saint. et Aunis*, t. VII, p. 7-13, 5 fig.
- COURTOIS L. (1971) - *Description physico-chimique de la céramique ancienne : la céramique de Chypre au Bronze récent*. Thèse d'Université. Clermont-Ferrand, 182 p., 36 fig., 7 tab.
- COURTOIS L. (1976) - Examen au microscope pétrographique des céramiques archéologiques. *Notes et Monographies techniques*, 8, C.R.A., C.N.R.S., Paris.
- DAHL G. et HJORT A. (1976) - *Having herds. Pastoral herd growth and household economy*. Stockholm. University of Stockholm.
- DASSIÉ J. (1973) - Archéologie aérienne et protohistoire saintongeaise. *Recueil Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime et Groupe de Rech. Archéo. de Saintes*, 1re liv., t. XXV, p. 59-64.
- DASSIÉ J. (1978) - *Manuel d'Archéologie aérienne*. Éditions Technip. Paris, 350 p., 155 ph., 40 fig.
- DASSIÉ J. (1992) - Archéologie Aérienne. *Archeologia*, n° 284, novembre, p. 48-55.
- DAUGAS J.-P. et HOUDRE J.-J. (1983) - *Le Néolithique en Auvergne, les inédits de la préhistoire auvergnate*. Musée Bargoin.
- DAUVOIS M. (1966) - Un type nouveau d'armature de flèche à tranchant transversal du Néolithique final. *Actes VIIe Cong. Intern. Sc. Préh. Proto.*, Prague, p. 575-577.
- DAVIS S.-J.-M. (1992) - A rapid method for recording information about mammal bones from archaeological sites. *Ancient Monuments Laboratory. Report 19/92*, Historic Buildings and Monuments Commission for England.
- DEBENATH A., FLIES J.-F. et PAUTREAU J.-P. (1984) - Gisement chalcolithique de l'Enclos à Tonnay-Charente (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 81/4, p. 117-121.
- DEBUT A. et MASSET C. (1991) - Restes humains épars en milieu chasséen septentrional. Recherches en cours. In : *Identité du Chasséen. Actes Coll. Inter. Nemours, Mém. Musée Préh. Île-de-France*, 4, p. 409-413.
- DELAGE J.-P. (1993) - *Les ateliers de taille du silex en Bergeracois durant le Néolithique*. Mém.

Dipl. d'Études Approfondies. Toulouse, 103 p., 38 fig.

DESCHAMPS A. (1902) - Grotte sépulcrale dans les bois dits du Bois-Bertaut, commune de Saint-Léger. *Recueil Commis. Arts et Mon. Hist. Charente-Inférieure*, p. 474.

DESPRIÉE J. (1981) - Moulins-sur-Céphons, Les Châtelliers. *Gallia Préhistoire*, 24, 2, p. 354, 1 fig.

DETRAIN L., GUILLON M., KERVAZO B., MADELAINES S., MORALA A. et TURQ A. (1996) - Le Moulin du Roc à Saint-Chamassy (Dordogne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 93, n° 1, p. 43-48, fig. 5.

DJINDJIAN F. (1991) - *Méthodes pour l'Archéologie*. Paris. Armand Colin.

DOMINIQUE M. (1965) - La préhistoire à Blond. *Bull. Soc. Éthno. Limousin et Marche*, 12-13, p. 138-144 et 169-177.

DOYEN D. (1991) - "Diconche" à Saintes : deux silos du XIe siècle. *Rech. Archéo. Saint.*, p. 103-107, fig. 4

DRIESCH VON DEN A. (1975) - Die Bewertung pathologisch-anatomischer Veränderungen an vor- und frühgeschichtlichen Tierknochen. In : *Archaeozoological studies*. Éd. A. T. Clason. p. 413-425. Amsterdam : North Holland Publishing Company.

DRIESCH VON DEN A. (1976) - *A guide to the measurement of animal bones from archaeological sites*. Peabody Museum, bulletin 1.

DUDAY H., COURTAUD P., CRUBEZY E., SELIER P. et TILLIER A.-M. (1990) - L'anthropologie de "terrain" : reconnaissances et interprétation des gestes funéraires. *Société d'Anthropologie Française*, t. 2, n° 3-4, p. 29-50.

DUERST U. (1926) - *Vergleichende Untersuchungs-methoden am Skelett bei Säugern*. Handbuch der biologischen Arbeitsmethoden.

DÜRR G. (1961) - Neue Funde des Rindes aus dem keltischen Oppidium von Manching. *Studien an vor- und frühgeschichtlichen Tierresten*. Bayerns XII. München. Verlag Kiefhaber & Elbl.

ÉCHALLIER J.-C. (1988) - Mise en évidence de l'utilisation de fluorapatite osseuse dans le décor incrusté de poteries préhistoriques. *C.R. Acad. Sci. Paris*, t. 306, série II, p. 817-820.

ÉCHALLIER J.-C. et GRIMAL J. (1990) - Les poteries des Jonquières à Portiragnes (Hérault). Données analytiques nouvelles. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 87, n° 10-12, p. 450-460.

EFREMOV I.-A. (1940) - Taphonomy, a new branch of Palaeontology. *Pan-American Geologist*, 74, p. 81-93.

EKKENGA U. (1984) - Tierknochenfunde von der Heuneburg einem frühkeltischen Herrschaftsgebiet bei Hundesingen an der Donau (Grabungen 1966-1979). Die Rinder. Dissertation. München. Institut für Paleoanatomie, *Domestikationsforschung und Geschichte der Tiermedizin der Universität München*.

ENJALBERT H. (1960) - *Les pays aquitains, le modelé et les sols*. Bière, Bordeaux, 619 p.

ESCHASSÉRIAUX Bon. É. (1884) - Le camp néolithique de Peu-Richard. *Bull. Soc. Arch. Saintonge et Aunis*, p. 191-215.

ESTADA M. (1992) - Le dolmen du Touron, commune de Lavercantière (Lot). In : *Mégalithes du Sud-Ouest*, Soc. Anthr. Sud-Ouest, t. XXVII, 4e tr., p. 99-116, 8 fig.

EVANS J.-G. et JONES H. (1971) - Mount Pleasant and Woodhenge : the land Mollusca. In : *G.J.*

FEDDERSEN D. et HEINRICH D. (1977/1978) - Anomalien und Pathologien an Haustierknochen aus einer Frühmittelalterlichen Siedlung und deren Bewertung in Hinblick auf die Tierhaltung. *Zeitschrift für Tierzüchtung und Züchtungsbiologie*, 94-3/4, p. 161-170.

FEREMBACH D. (1974) - *Techniques anthropologiques*. *Craniologie*. Laboratoire d'anthropologie biologique. E.P.H.E., t. 1, 34 p.

FOUÉRÉ P. (1991) - L'industrie du Chaillot de la Jard. In : *Recherches archéol. en Saintonge*. Soc. Archéol. Hist. Charente-Maritime, p. 36-48, 8 pl.

FOUÉRÉ P. (1994) - *Les Industries en silex entre Néolithique Moyen et Campaniforme dans le Nord du Bassin aquitain*. Thèse de Doct. Préh. et Géol. Quater. Bordeaux I.

FOUÉRÉ P., BRAGUIER S., BURNEZ C., FERRIER C. et GRUET Y. (1996) - L'enceinte du Rocher à Villedoux (Charente-Maritime). *INTERNÉO I*, p. 191-205.

FOUÉRÉ P. (1998a) - Variabilité des industries en silex entre le Néolithique moyen et le début du Néolithique récent en Centre-Ouest. *Le Néolithique*

- du Centre-Ouest de la France. Actes XXIe, Coll. Interrég. Poitiers 1994, p. 133-145, 6 fig.
- FOUÉRÉ P. (1998b) - Deux grands bâtiments du Néolithique final arténacien à Douchapt (Dordogne). In : *Productions et identités culturelle - Actualité de la recherche*. Actes deuxième Renc. Méridio. Préh. Récent. Éditions APDCA. Antibes, p. 311-328, 12 fig.
- FOUÉRÉ P. et BURNEZ C. (1993) - La Coterelle à Saint-Germain de Lusignan (Charente-Maritime). *Asso. Archéo. & Hist. Jonzacaise*, n° 38.
- FRITZ C., MENU M., TOSELLO G. et WALTER P. (1993) - La gravure sur os au Magdalénien : Étude microscopique d'une côte de la grotte de la Vache (commune d'Alliat, Ariège). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 90 (6), p. 411-425.
- FRUGIER G. (1979) - Un site protohistorique médocain à La Lède-du-Gurp. *Les Cahiers Méduilliens*, n° 27, p. 13-41, pl. XXIII.
- GABET C. et DAVID P. (1975) - Le gisement de Piedmont (commune de Port des Barques). *Rocafortis*, Bull. SGR. t. III, n° 6, p. 177-210.
- GABET C. et GOMEZ J. (1982) - Les fosses de l'Âge du Bronze de l'Estran de Piedemont à Port-de-Barques (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 79, n° 10-12, p. 431-438, fig. 4 et 5.
- GABET C. et MASSAUD J. (1965) - Le gisement Peu-Richardien de La Garenne à Saint-Hyppolyte (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, n° 1, p. 159-195.
- GAILLARD J. (1974) - Le site néolithique de Vibrac. *Bull. Asso. Archéo. & Hist. Jonzacaise*, n° 9, 3 p., 1 pl.
- GAILLARD J. et PETIT M. (1977) - Sondage à Cordis, commune de Marignac (Charente-Maritime). *Bull. Asso. Archéo. & Hist. Jonzacaise*, n° 18, janvier, 11 p., 6 fig.
- GALAN A. (1961) - La grotte de Marsa (Beauregard, Lot), Stratigraphie du Bronze. *Gallia Préhistoire*, t. 4, p. 91-143.
- GALLAY A. (1995) - À propos des travaux récents sur la néolithisation de l'Europe de l'ouest. In : *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin rhodanien*, Actes du Coll. d'Ambérieu-en-Bigey, Voruz dir., Édit. Soc. Préh. Rhodanienne, p. 17-25.
- GALLAY A. et CHAIX L. (1984) - *Le site Préhistorique du Petit-Chasseur (Sion, Valais). Le dolmen MXI*, Cah. Archéo. Romande. Univ. Genève. Lausanne.
- GASCO J. (1995) - *Thémines - Doline de Roucadour*. Bilan scien. S.R.A. Midi-Pyrénées, p. 139, fig. 1.
- GAURON E. et MASSAUD J. (1983) - *La Nécropole de Chenon - Étude d'un ensemble dolménique charentais*. XVIIIe suppl. *Gallia Préhistoire*, 195 p., 47 fig., 17 tab., XII pl.
- GAUTIER A. (1984) - How do I count you, let me count the ways ? In *Animals and archaeology. Husbandry in Europe 4*, Éd. C. Grigson and J. Clutton-Brock. p. 237-251. Oxford : BAR International Series 227.
- GERMAIN L. (1930/1931) - *Faunes de France. Mollusques terrestres et fluviatiles*. Paris. Lechevalier, 893 p.
- GERMOND G. et BIZARD M. (1987) - Le tumulus A de Montiou. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 84, n° 5, p. 139-154.
- GILIGNY F. (1995) - Évolution des styles céramiques au Néolithique final dans le Jura. *Rev. Archéol. Ouest*, suppl. n° 7, p. 191-212, 15 fig.
- GOMEZ J. (1973) - Une nouvelle datation C 14 pour la civilisation d'Artenac en Charente. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 70, n° 1-9, p. 199-200 - t. 91, C.R.S.M. n° 6, p. 384-406, fig. 17.
- GOMEZ J. (1975) - Le rempart arténacien du camp de Pierre-Dure à Vœuil-et-Giget (Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 72, C.R.S.M. n° 4, p. 117-124.
- GOMEZ J. (1978) - Merpins avant le Moyen Âge. *Rapports de Travaux 75-76*, Gr. Arché. Marpen., 14 p., 7 fig.
- GOMEZ J. (1980) - *Les cultures de l'âge du Bronze dans le Bassin de la Charente*. Périgueux, Fanlac, 118 p., 84 fig.
- GOMEZ J. (1982) - Céramique à pastillage, cordon en arceau, décor cordé : vers une nouvelle approche du bronze ancien dans le Centre-Ouest de la France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 70, p. 424-430, 3 fig.
- GOMEZ J. (1986) - Gobelet campaniforme orné à la cordelette du dolmen de Périssac, à Esse, Charente.

In : *Cultures Campaniformes dans le Centre-Ouest de la France*. Numéro spécial Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques, p. 93.

GOMEZ J. (1995) - *Le Bronze moyen en Occident - L'âge du Bronze en France*. 5. Éd. Picard. Paris, 375 p. 106 fig., 77 pl.

GOMEZ J. et LAPORTE L. (1990) - Les niveaux Funéraires Artenaciens de la Grotte du Quéroy à Chazelles (Charente). *Gallia Préhistoire*, t. 32, p. 179-235, 46 fig.

GOMEZ J., MAIRE Ph. et TOURNEPICHE J.-F. (1978) - La stratigraphie chalcolithique et protohistorique de la grotte Quéroy à Chazelles (Charente). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 75, n° 10, p. 394-421.

GRAYSON D.-K. (1984) - *Quantitative Zooarchaeology*. *Studies in Archaeological Science*, New York. Academic Press Inc.

GROSS E., JACOMET S. et SCHIBLER J. (1990) - Stand und Ziele der Wirtschaftsarchäologischen Forschung an Neolithischen Ufer- und Inselsiedlungen im unteren Zürichseeraum (Kt. Zürich, Schweiz). In : *Festschrift für Hans R. Stampfli. Beiträge zur Archäozoologie, Archäologie, Anthropologie, Geologie und Paläontologie*. Éd. Jürg Schibler, Jürg Sedlmeier & Hans-Peter Spycher, Helbing & Lichtenhahn. Basel, p. 76-100.

GRUET M. (1973) - L'ossuaire semi-mégalithique de Chacé (Maine et Loire). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 70, p. 385-400.

GRUET M. (1990) - Études des sédiments. In : Bouchet J.-M. et Burnez C. - Le Camp néolithique de Réjolles à Biron (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 87, p. 365-378, 14 fig.

GRUET M. (1996) - Hors des Tombes : les morts sans sépultures - *La Mort : voyage au pays des vivants. Pratiques funéraires en Anjou*. Dir. D. Pringent et J.-Y. Hunot - SETIG. 1er tr., Éd. Palussière, Angers.

GUILAINE J. (1967) - *La civilisation du vase campaniforme dans les Pyrénées françaises*. Carcassonne, 240 p.

GUILAINE J. (1984) - La civilisation des gobelets campaniformes dans la France méridionale. In : *L'âge du Cuivre européen*, p. 175-186.

GUILAINE J. (1996) - Le Bronze ancien en Méditerranée occidentale. In : *Cultures et Sociétés du bronze ancien en Europe, Actes 117e Congrès Nat. Soc. Sav.*, Édition C.T.H.S. p. 37-68, fig. 12.

GUILAINE J., FREISES A. et MONTJARDIN R. (1984) - *Leucate-Corrèze - habitat noyé du Néolithique Cardial*. Centre Anthropo. Soc. Rurales. Toulouse, p. 270.

GUILAINE J., VAQUIER J., GASCO J. et BARRIE P. (1980) - Le Néolithique récent-final et le Chalcolithique de l'abri de Font-Juvenal (Aude). In : *Le groupe de Vézère et la fin des temps néolithiques dans le sud de la France et la Catalogne*. J. Guilaine dir., p. 13-16, 2 pl.

GUTHERZ X. (1975) - La Culture de Fontbousse. *Cah. Ass. Rech. Archéo. Languedoc*, 2, 113 p.

GUTHERZ X. (1984) - *Les cultures du Néolithique récent et final en Languedoc oriental*. Thèse Doct. 3° cycle - 1984, Aix-Marseille, 2 vol., 345 p., 247 fig.

GUTHERZ X. (1990) - Ferrières et Fontbousse : histoire et devenir de deux concepts. In : *Autour de Jean Arnal*. Montpellier, p. 233-249, 2 fig.

GUTHERZ X. et JALLOT L. (1992) : Le Néolithique final du Languedoc méditerranéen. In : *Chronologies néolithiques. De 6000 à 2000 avant notre ère dans le Bassin rhodanien, Actes du Coll. d'Ambérieu-en-Bigey*, Voruz dir., Éd. Soc. Préh. Rhodanienne, p. 231-263, 30 fig.

HABERMEHL K.-H. (1961) - *Altersbestimmung bei Haustieren, Pelztieren und beim jagdbaren Wild*. Berlin, Hamburg. Paul Parey Verlag.

HARRISON R.-J. (1980) - *The Beaker Folk - Copper Age archeology in Western Europe*. London. Thames and Hudson, 176 p., 110 ill.

HELBAEK H. (1952a) - Spelt (*Triticum spelta* L.) In : *Bronze age Denmark. Acta Archeologica*, 23, p. 97-107.

HELBAEK H. (1952b) - Early crops in southern England. *Proceedings of the Prehistoric Society*, 18, p. 194-233.

HELBAEK H. (1954) - Prehistoric food plants and weeds in Denmark. A survey of archeobotanical research 1923-1954. *Danmarks Geologisk Undersøgelse II*, 80, p. 250-261.

- HILLMAN G. (1981) - Reconstructing crop husbandry practices from charred remains of crops. In : *Farming Practice in British Prehistory*. Éd. R. Mercer, p. 123-162. Edinburgh. University Press.
- HORWITZ L.-K. (1989) - A reassessment of caprovine domestication in the Levantine Neolithic : old questions, New answers. In *People and culture in change. Proceedings of the Second Symposium on Upper Palaeolithic, Mesolithic and Neolithic Populations of Europe and the Mediterranean Basin*. Éd. I. Hershkowitz. p. 153-181. Oxford : BAR International Series 508 (i).
- HUNTLEY J. et ROWLEY-CONWY P. (ce volume) - Diconche - the carbonised plant remains.
- INIZAN M.-L., ROCHE H. et TIXIER J. (1975) - Avantage d'un traitement thermique pour la taille des roches siliceuses. *Quaternaria*, XIX, Rome, p. 1-18, 12 fig.
- IRRIBARIA R. (1994) - Des nouvelles sur le Néolithique final du Centre de la France. *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France. Actes XXIe, Coll. Interrég. Poitiers 1994*, Résumé des communications, p. 35.
- JÆRGENSEN G. (1977) - Acorns as a food-source in the later stone age. *Acta Archeologica*, 48, p. 233-238.
- JAUNEAU J.-M. (1971) - À propos des perçoirs dits "Moulin-de-Vent". *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 68/3, p. 70-72.
- JOHANSSON F. (1982) - Untersuchungen an Skelettresten von Rindern aus Haithabu (Ausgrabung 1966-1969). *Bericht Über die Ausgrabungen in Haithabu*, Bericht 17, Karl Wachholtz Verlag, Neumünster.
- JOUSSAUME R. (1981) - *Le Néolithique de l'Aunis et du Poitou Occidental dans son cadre atlantique*, Trav. Labo. Anthro. Préh. Proto. Quat. Armor. Rennes.
- JOUSSAUME R. (1986) - Les sépultures du site à triple enceinte de fossés interrompus de Champ-Durand à Nieul-sur-l'Autize. *Actes IIIe Congrès National des Sociétés Savantes, Poitiers, Pré- et Protohistoire*, p. 271-288.
- JOUSSAUME R. et le Groupe d'étude du Néolithique Ancien du Centre-Ouest (1994) - Le Néolithique ancien dans le Centre-ouest de la France du Centre-Ouest. *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France. Actes XXIe, Coll. Interrég. Poitiers 1994*, p. 67-95, 16 fig.
- JOUSSAUME R. et al. (1986) - *Cultures campaniformes dans le Centre-ouest de la France*. Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques.
- JOUSSAUME R. et PAUTREAU J.-P. (1990) - *La Préhistoire du Poitou*. Éditions Ouest-France.
- KERNEY M.-P., CAMERON R.A.D. et JUNGBLUTH J.-H. (1983) - *Die Landschnecken Nord-und Mitteleuropas*. Paul Parey. Hamburg und Berlin. 384 p.
- KOUDELKA F. (1884) - Das Verhältnis der Ossa longa zur Skeletthöhe bei den Säugertieren. *Verh. d. Naturforsch. Ver. Brünn* 24.
- KRAUSZ S. et CONSTANTIN C. (1995) - Un site d'habitat de la culture Artenac à Moulins-sur-Céphons (Indre). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 92, n° 3, p. 346-352.
- LAGARDE M.-C. (1989) - La Chauvinière de Chauray, *ADANE*, n° 1.
- LAGASQUIE J.-P. (1996) - Dolmens et tumulus du Quercy - *Premières Architectures*. Édition du Laquet, Martel, 111 p.
- LAPORTE L. (1986) - *Étude de quelques sites artenaciens situés sur l'axe de la Charente*. Mém. Maît. Univ. Paris I.
- LAPORTE L. (1987) - Études de quelques sites artenaciens situés sur l'axe de la Charente. *Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques*, n° 17, p. 13-23.
- LAPORTE L. (1994) - *Parures et centres de production dans le Centre-Ouest de la France au Néolithique Final*. Thèse de Doctorat. Panthéon/Sorbonne, 2 vol.
- LAPORTE L. (1996) - Quelques réflexions sur le Néolithique final du Centre-Ouest de la France. *Rev. Archéol. Ouest*, p. 51-74, fig. 7.
- LAPORTE L., GROS J.-P., FONTUGNE M., GEBHARDT A., GRUET Y., MARGUERIE D. et OBERLIN C. - Les occupations néolithiques de la côte occidentale de l'Île d'Oléron, CTHS Aix-en-Provence. In : *L'homme et la mer. Actes 120e Cong. Nat. Soc. Hist. Scien. Aix-en-Provence, 1995*, p. 147-228, 29 fig.
- LARGE J.-M. (1980) - Sondage sur le camp néolithique du Côteau de Montigné à Coulon (Deux-Sèvres). *Bull. Soc. hist. et sc. Deux-Sèvres*, 2e série, t. XIII, n° 2-3, p. 294-307.

- LARGE J.-M. (1983) - *L'Artenacien - Culture Chalcolithique du Centre-Ouest de la France*. Mém. École Hautes Ét. Sc. Soc. Toulouse, p. 216, fig. 103.
- LARGE J.-M. (1991) - Le Néolithique Moyen de l'Ouest de la France - Approche typologique d'une culture de l'Ouest de la France - Apports de la marge sud du Massif Armoricaïn. In : *Identité du Chasséen. Actes Coll. Inter. Nemours, Mém. Musée Préh. Île-de-France*, 4, p. 121-147.
- LARGE J.-M. (1995) - *Le Néolithique moyen de l'Ouest de la France*. Thèse de Doct. Écoles Hautes Ét. Sc. Soc. Toulouse, 2 vol.
- LE ROUX C.-T. (1984) - L'implantation néolithique en Bretagne centrale. *Rev. archéol. Ouest.*, 1, p. 33-54.
- LEROI-GOURHAN A., BAILLOUD G. et BRÉZILLON M. (1962) - L'hypogée des Mournouards (Mesnil-sur-Oger, Marne). *Gallia Préhistoire*, t. 5, fasc. 1, p. 23-133.
- L'HELGOUACH J. (1965) - *Les sépultures mégalithiques en Armorique*. Trav. Lab. Anthr. Préh. Fac. Sc. Rennes, 330 p., 115 fig.
- LHOMME G. (1975) - Recherches de préhistoire récente dans le Vivarais. *Nouvelles Archives du Musée d'Histoire Naturel de Lyon*. fasc. 3, sup., p. 43-44.
- LOUBOUTIN C., OLLIVIER A., CONSTANTIN C., SIDÉRA I., TRESSET A. et FARRUGIA J.-P. (1998) - La Tricherie à Beaumont (Vienne) : un site d'habitat du Néolithique récent. *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France. Actes XXIe, Coll. Interrég. Poitiers 1994*, p. 307-325, 12 fig.
- MARAMBAT L. (1995) - *Paysages de la façade atlantique girondine et de la Saintonge au Post-glaciaire*. Cahiers du Quaternaire, n° 21. C.N.R.S. Éditions, 177 p.
- MARSAC M. (1991) - *Inventaire archéologique par photographie aérienne des abords du Golfe des Pictons*. ADANE. Édit. Bordessoules. Saint-Jean-d'Angély.
- MARSAC M. et SCARRE C. (1979) - Recent Discoveries of Neolithic Ditched Camps in West-Central France. *Aerial Archeology*, n° 4, p. 37-57.
- MARSCHALL G. (1989) - Bone modification and the "laws of burial". In : *Bone modification*. Sorg et al. Center for the study of the first Americans, Orono (Maine), p. 7-24.
- MARTIN R. (1988) - *Anthropologie*. G. Fischer Verlag, Stuttgart.
- MATOLCSI J. (1982) - *Állattartás őseink korában (Animal keeping in the time of our ancestors)*. Budapest. Gondolat Kiadó.
- MELTZER D.-J., LEONARD R.-D. et STRATTON S.-K. (1992) - The relationship between sample size and diversity in archaeological assemblages. *Journal of Archaeological Science*, 19, p. 375-387.
- MÉRIAUX S. (1957) - Analyse granulométrique. *Bull. AFES*, n° 90-91, p. 928-941.
- MOHEN J.-P. (1986) - Les styles céramiques des tumulus de Bougon (Deux-Sèvres). In : *J.-P. Demoule et J. Guilaine, Le Néolithique de la France, Hommage à G. Bailloud*, Paris. Picard, p. 207-216, fig. 6.
- MOHEN J.-P. et BERGOUGNAN D. (1984) - Le camp néolithique de Chez Reine à Semussac (Charente-Maritime), Études Archéologiques. *Gallia Préhistoire*, t. 27, fasc. I, p. 7-40.
- MONTJARDIN R. (1972) - Décors inédits du Chalcolithique de Beaussement, Chauzon (Ardèche). *Cahiers du Grospierrois*, Gros Peïro, n° 5, p. 14-19.
- MONTJARDIN R. (1996) - Du campaniforme au Bronze moyen. In : *Cultures et Sociétés du bronze ancien en Europe. Actes 117e Congrès Nat. Soc. Sav.*, Édition C.T.H.S. p. 349-372, fig. 6.
- MOÛREL J. (1991) - Oursins fossiles perforés de la Saintonge. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 68, p. 281-288.
- MORTILLET de G. (1885) - Excursions de 1895. *Rev. École Anthro.* Paris, p. 364.
- MORZADEC-KERFOURN M.-T. (1974) - Variations de la ligne de rivage armoricaine au Quaternaire. Analyse polliniques de dépôts organiques littoraux. *Mém. Soc. Géol. Minérl. Bretagne*, 17, 208 p.
- MUSSET G. (1885) - *La Charente-Inférieure avant l'histoire et dans la légende*. La Rochelle.
- NOBIS G. (1954) - Ur- und frühgeschichtliche Rinder Nord- und Mitteldeutschlands. *Zeitschr. Tierzüchtg. Züchtungsbiol.*, 63, p. 155-194.
- NOUEL A., DAUVOIS M., BAILLOUD G., RIQUET R., EREDITAS CORVINA PRESSHH, POULAIN-

- JOSIEN T., PLANCHAIS N. et HOREMANS P. (1965) - L'ossuaire néolithique d'Éteauville, commune de Lutz-en-Dunois (Eure-et-Loir). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. LXII, p. 576-648.
- OLIVIER G. (1960) - *Pratiques anthropologiques*. Vigot Frères. Paris, 291 p.
- PAJOT B. dir. (1996) - *Les dolmens du Pech et le mégalithisme de Saint-Antonin-Noble-Val*. Centre d'Anthro. C.N.R.S./E.H.E.S.S. Toulouse, 240 p., 151 fig.
- PATTE E. (1971) - Quelques sépultures du Poitou, du Mésolithique au Bronze moyen. *Gallia Préhistoire*, t. 14, p. 139-244.
- PAUTREAU J.-P. (1974) - *L'habitat Peu-Richardien de La Sauzaie. Fouilles de sauvetage*. Premiers résultats. Circonscription des Antiquités Poitou/Charentes, 102 p., 83 pl.
- PAUTREAU J.-P. (1975) - Datations radio-carbone de l'Artenac du Camp-Allaric à Aslonnes (Vienne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 72, C.R.S.M. n° 1, p. 24-25.
- PAUTREAU J.-P. (1976) - Le Camp-Allaric (commune d'Aslonnes), Vienne. Premiers résultats, *Anthropologie*, t. LXXX, n° 3, p. 389-430.
- PAUTREAU J.-P. (1979) - Les rapports entre Artenaciens et Campaniformes et les débuts de la métallurgie du cuivre dans le Centre-Ouest de la France. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 76, n° 4, p. 110-118.
- PAUTREAU J.-P. (1981) - Le dolmen I de Thorus à Château-Larcher (Vienne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 78, n° 8, p. 247-256.
- PAUTREAU J.-P. (1994) - Le grand bâtiment d'Antran (Vienne) : une nouvelle attribution chronologique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 91, p. 418-419.
- PAUTREAU J. et HÉBRAS C. (1972) - Quelques objets du dolmen de Puyraveau (Deux-Sèvres) dans une collection Thouarsaise. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 69, p. 599-606.
- PÉTREQUIN P. (1983) - *Les sites littoraux de Clairveaux-les-Lacs (Jura)*. II Le Néolithique moyen, sous la direction de P. Pétrequin. Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme. Paris.
- PÉTREQUIN A.-M. et P. (1988) - *Le Néolithique des lacs. Préhistoire des lacs de Chalain et de Clairveaux (4000-2000 av. J.-C.)*. Coll. des Hespérides. Éd. Errance. Paris.
- PÉTREQUIN P., CHASTEL J., GILIGNY F., PÉTREQUIN A.-M. et SAINTOT S. (1987-1988) - Réinterprétation de la civilisation Saône-Rhône. Une approche des tendances culturelles du Néolithique final. *Gallia Préhistoire*, t. 30, p. 1-89.
- PEZAT A., LARROQUE J. et MOHEN J.-P. (1967) - La collection Goyer à Lugasson (Gironde). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, p. CLXXVII-CLXXXIV, 2 fig.
- PHILIPPE J. (1936 et 1937) - Le Fort-Harrouard. *L'Anthropologie*, t. 46, p. 257-301, 54 fig. et t. 47, p. 253-308, fig. 57-73.
- PICQ C., LAPORTE L., CAMMAS C., FABRE L., GRUET Y. et VELLA C. (à paraître) - Les Ouchettes à Plassay (Charente-Maritime). Une occupation de fond de vallon au Néolithique. *D.A.F.*
- POPPE G.-T. et GOTO Y. (1991 et 1993) - *European Seashells. Vol 2 (Scaphopoda, Bivalvia, Cephalopoda)*. Éd. Christa Hemmen, Wiesbaden, 221 p.
- POULAIN-JOSIEN T. (1987) - La domestication des animaux en France à l'époque néolithique, Région V. In : *Die Anfänge des Neolithikums vom Orient bis Nordeuropa*. Band 3/ IX, Éd. H. Schwabedissen, p. 143-146. Köln-Wien. Böhlau Verlag.
- POUPET J. et BURNEZ C. (1986) - Le camp néolithique de Peu-Richard à Thénac (Charente-Maritime). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 83, p. 151.
- PUISSÉGUR J.-J. (1976) - *Mollusques continentaux quaternaires de Bourgogne*. Mémoires Géologiques de l'Université de Dijon, 3, 241 p.
- RAMAEKERS J.G.M. (1977) - The dynamic shear modulus of bone in dependence of the form. *Acta Morphol. Nederl.-Scand.*, 15, p. 185-201.
- RAMSEYER D. (1992) - Fiche baguette simple en bois de cerf. Cahier 5 : Bâtons percés, baguettes. *Fiches typologiques de l'industrie osseuse préhistorique*. Éd. du Cerdarc. Treignes.
- REGRAIN R. (1980) - *Géographie physique et télédétection des marais charentais*. Labo. de Cartographie, U.E.R., Sc. Hist. et Géogra. de l'Univ. de Picardie. Amiens, 1 vol., 512 p.

- REINECK M.-E. et SINGH I.-B. (1973) - *Depositional Sedimentary environments*. Springer Verlag, Berlin, 439 p.
- RENFREW J.-M. (1973) - *Paleoethnobotany*. London. Methuen.
- RICHARD G. (1995) - Le dolmen de Mailleton à Malesherbes (Loiret). Premiers résultats de la campagne de 1993. *Rev. archéol. Ouest*, suppl. n° 7, p. 143-154.
- RIQUET R. (1953) - Les styles céramiques néo-énéolithiques des pays de l'Ouest. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, p. 407-422, 6 fig.
- RIQUET R. (1955) - Migaines taxinomiques. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, p. 304.
- RIQUET R. et BURNEZ C. (1956) - Les cadres culturels du Néolithique des Pays du Centre-Ouest. *Congrès Préhistorique de France, 1956, Poitiers-Angoulême*, p. 862.
- RIQUET R. et CORDIER G. (1957) - L'ossuaire néolithique du Bec-des-Deux Eaux, commune de Ports (Indre-et-Loire). *L'Anthropologie*, t. 61, p. 28-44, 5 fig.
- RIVIÈRE A. (1977) - *Méthodes granulométriques. Techniques et interprétations*. Éd. Masson, Paris.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1973a) - Quelques datations radio-carbone pour le Néolithique d'Aquitaine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 70, C.R.S.M. n° 2.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1973b) - Les microlithes et la civilisation d'Artenac en Aquitaine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 70, p. 211-218.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1974) - Microlithes post-mésolithiques en Aquitaine ; trois types nouveaux et leurs corrélations. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 71, p. 13-18.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1975) - Premier aperçu sur la céramique du Bronze ancien en Aquitaine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 72, p. 195.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1976) - Les civilisations néolithiques en Aquitaine. *La Préhistoire Française*, t. 2, p. 338-350.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1983) - Le "réseau" du Néolithique final : mutations économiques et interrelations ouest-est et est-ouest en France et dans quelques régions voisines. In : *Table Ronde sur la désintégration du Néolithique*, Sarajevo, 1981, Godisnjak, t. 21, p. 185-220.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1984a) - Les relations Aquitaine-Îles Britanniques au Bronze ancien. *Con. Préh. France*, Lille - R.A.P./S.P.F., p. 175.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1984b) - Artenac aujourd'hui : pour une nouvelle approche de l'énéolithisation de la France. *Rev. Archéo. du Centre de la France*, t. 23, p. 135-196, 5 pl.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1985) - Seine-Oise-Marne, Artenac, Gord et les autres. *Rev. Archéo. Picardie*, n° 3/4, p. 9-25.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1986) - Artenac vingt ans après. In : *J.-P. Demoule et J. Guilaine, Le Néolithique de la France, Hommage à G. Bailloud*, Paris. Picard, p. 391-417, 5 fig.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1987) - Problèmes campaniformes dans la région Centre-Atlantique. *Origens*.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1988) - Le Chacolithique en France. In : *Rassegna di Archeologia*. Estratto, 7, p. 226-234.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1990a) - Paradigmes perdus, paradigmes retrouvés ... Le Campaniforme atlantique et les sociétés du Néolithique final de l'Ouest. *Rev. Archéo. Ouest*, suppl. n° 2, p. 189-204.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1990b) - Inventaire des bracelets. *Rubané et Cardial*. E.R.A.U.L. Liège, p. 361-381.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1991) - L'identité du groupe de Roquefort et le Chasséen dans le Sud-Ouest atlantique. Identité du Chasséen. In : *Identité du Chasséen. Actes Coll. Inter. Nemours, Mém. Musée Préh. Île-de-France*, 4, 1991.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1995) - La séquence néolithique de La Lède-du-Gurp et sa chronologie. *Rev. Archéo. Ouest*, suppl. n° 7, p. 75-87.
- ROUSSOT-LARROQUE J. (1996) - Le Bronze ancien dans le sud-ouest de la France. In : *117e Congrès National des Sociétés Savantes, Clermont-Ferrand, Prét et Protohistoire*, p. 509-526.



- ROUSSOT-LARROQUE J., BOUCHET J.-M., BURNEZ C., GRUET M. et VILLES A. (1986) - Sites de hauteur et de vallée dans le bassin de la Charente : l'exemple de la Seugne et du Né. *Actes 111e Congrès National des Sociétés Savantes, Poitiers*, Pré- et Protohistoire, p. 347-385.
- ROUSSOT-LARROQUE J. et BURNEZ C. (1992) - Aux sources du Néolithique atlantique : le Cardial, le "Danubien" et les autres. *Paysans et Bâisseurs, L'émergence du Néolithique atlantique et les origines du Mégalithisme, Rev. Arch Ouest*, suppl. n° 5, p. 127-138, 3 fig., 2 cartes.
- ROUSSOT-LARROQUE J. et CLOTTES J. (1972) - Une écuille chasséenne décorée à Saint-Romain-de-Montpazier (Dordogne). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 69, C.R.S.M. n° 1.
- ROWLEY-CONWY P. (1982) - Bronzealder korn Voldtofte (with full English translation : a new sample of carbonized grain from Voldtofte). *Kuml*, 1982-1983, p. 139-152.
- SALANOVA L. (1992) - Le décor à la coquille dans le Campaniforme du sud Finistère. *Rev. Archéo. Ouest*, 9, p. 79-81.
- SAINTOT S. (1998a) - L'industrie lithique taillée. In : *Les sites littoraux néolithiques de Clairvaux et de Chalain (Jura), II, Chalain 3 3200-2992 av. J.-C.*, Paris. Éd. maison des Sciences de l'Homme.
- SAINTOT S. (1998b) - Les armatures de flèches en silex de Chalain et de Clairvaux (Jura). In : PETREQUIN (Éd.), *Parures et flèches du Néolithique final à Chalain et à Clairvaux (Jura) : une approche culturelle et environnementale. Gallia Préhistoire*, t. 40, p. 204-241.
- SCARRE C. (1982) - Settlement patterns and landscape change : the late Neolithic and the Bronze Age of the Marais poitevin area of western France. *Proceeding of the Prehistoric Society*, 48, p. 53-73.
- SCHIBLER J. et BROMBACHER C. (1995) - Wirtschaft. In *Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter, Neolithikum*. Éd. W.E. Stökli, E. Gross-Klee and U. Niffeler. p. 85-118. Basel : Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte.
- SCHIBLER et CHAIX L. (1995) - Wirtschaftliche Entwicklung aufgrund archäozoologischer Daten. In : *Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter, Neolithikum*. Éd. W.E. Stökli, E. Gross-Klee and U. Niffeler. p. 97-117. Basel : Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte.
- SCHIBLER J. et HÜSTER-PLOGMANN H. (1995) - Die Wildsäu. In : *Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter, Neolithikum*. Éd. W.E. Stökli, E. Gross-Klee and U. Niffeler. p. 76-84. Basel : Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte.
- SCHMID E. (1972) - *Knochenatlas*. Amsterdam, London, New York. Elsevier Publishing Company.
- SHENNAN S. (1988) - *Quantifying archaeology*. - Edinburgh. Edinburgh University Press.
- SILVER I.-A. (1962) - The ageing of domestic animals. In : *Science in Archaeology*. Eds. D. Brothwell and E. Higgs. 1962, p. 250-268. New York, Basic Books Inc. Publishers.
- SIRIEX M. et ROUSSOT-LARROQUE J. (1968) - Le camp de Roquefort à Lugasson (Gironde). *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. 65, p. 524-544.
- STEPONAITIS V.-P. (1984) - Technological studies of prehistoric pottery from Alabama : physical properties and vessel function. In : S E. Van der Leeuw et A C. Pritchard, Éd : *The many dimensions of pottery. Ceramics in archaeology and anthropology*, Amsterdam, p. 81-122.
- STRAHM C. dir. (1995) - *Das Glockenbecher-Phänomen. Ein Seminar*. Institut für Ur- und Frühgeschichte der Universität Freiburg I. B.R. p. 409.
- STRAHM C. (1996) - Le concept Bronze ancien. In : *117e Congrès National des Sociétés Savantes, Clermont-Ferrand*, Pré-et Protohistoire, p. 667-674.
- TABORIN Y. (1974a) - La parure en coquillage de l'Épipaléolithique au Bronze ancien en France. *Gallia Préhistoire*, t. 17 (1), p. 101-179.
- TABORIN Y. (1974b) - La parure en coquillage de l'Épipaléolithique au Bronze ancien en France (suite). *Gallia Préhistoire*, t. 17 (2), p. 308-417.
- TÁKACS I. (1990-1991) - The history of pig (*Sus scrofa* dom. L.) butchering and the evidence of singeing on subfossil teeth. *Magyar Mezőgazdasági Múzeum Közleményei*, p. 41-56.
- TARRETE J. (1977) - La sépulture collective mégalithique de l'usine Vivez à Argenteuil (Val-d'Oise), II l'outillage et la céramique. *Gallia Préhistoire*, t. 20, p. 183-203.
- TEICHERT M. (1969) - Osteometrische Untersuchungen zur Berechnung der Widerristhöhe

- bei vor- und frühgeschichtlichen Schweinen. *Kühn Archiv*, 83/3, p. 237-292.
- TEICHERT M. (1975) - Osteologische Untersuchungen zur Berechnung der Widerristhöhe bei Schafen. In : *Archaeozoological studies*. Éd. A. T. Clason. p. 51-69. Amsterdam and New York : North Holland and American Elsevier.
- TINEVEZ J.-Y. (1992) - Structures d'habitat du Néolithique et de l'âge du Bronze décelées récemment en Bretagne. *Rev. Archéo. Ouest*, suppl. n° 5, p. 71-78.
- TINEVEZ J.-Y. (1995) - La Hersonnais à Pléchatel (Ille-et-Vilaine). Un vaste ensemble du Néolithique final. Résultats préliminaires. Actes 17e Coll. Interrég. Néolithique. *Rev. Archéo. Ouest*, n° 7, p. 293-317, 19 fig.
- TROYON F. (1860) - Habitations lacustres des temps anciens et modernes. *Mém. et Doc., Société d'Histoire de la Suisse Romande*, t. XVII, Éd. Bridel, Lausanne, 483 p. 380 fig., 17 pl.
- UBELAKER D. (1978) - *Humans skeletal remains, excavation, analysis, interpretation*. Chicago.
- VAN NEER W. et DE CUPERE B. (1993) - First archaeozoological results from the Hellenistic-Roman site of Sagalassos. In *Sagalassos I. First General Report on the Survey (1986-1989) and excavations (1990-1991)*, Éd. M. Waelkens. p. 225-238. Leuven. *Acta Archaeologica Lovaniensia Monographiae* 5. Leuven University Press.
- VAQUER J. (1975) - *La céramique chasséenne du Languedoc*. Lab. Préh. et Paléo. Carcassonne, p. 368, 78 fig.
- VIGIE B. et COURTIN J. (1986) - Les outils sur coquilles marines dans le Néolithique du midi de la France. *Mésogée*, 46 (1) : 51-61.
- VILLES A. (1983) - Le site du Clos à Écurey-le-Repos et le Néolithique final en Champagne. *Bull. Soc. Archéo. Champenoise*, t. 2, p. 3-74.
- VILLES A. (1985) - Sur les rapports S.O.M./Artenac dans le bassin parisien. *Rev. Arch. Picardie*, n° 3/4, p. 27-38, 6 fig.
- VILLES A. (1986) - Deux implantations septentrionales de la Civilisation d'Artenac : Ligueil (Indre-et-Loire) et Fort-Harrouard (Eure-et-Loire). *Actes du Xe Colloque interrégional sur le Néolithique. Rev. Archéo. Ouest*, suppl. n° 1, p. 217-236.
- VISSET L. et HAURAY G. (1988) - The mecanized "GIK" corer : seven years of use and improvement. *Boreas*, 17, p. 329-331.
- VOELTZEL D. (1987) - *Recherches pollanalytiques sur la végétation holocène de la plaine alluviale de l'estuaire de la Loire et des coteaux environnants*. Thèse Univ. Aix-Marseille III, 178 p.
- VORUZ J.-L. (1982) - Typologie analytique d'industries osseuses néolithiques. *L'industrie en os et bois de cervidés durant le Néolithique et l'âge des Métaux*. 2e Réunion du groupe de travail n° 3 sur l'Industrie de l'os Préhistorique, Saint-Germain-en-Laye. Éd. du C.N.R.S., p. 77-105.
- VORUZ J.-L. (1984) - Outillages osseux et dynamisme industriel dans le Néolithique Jurassien. *Cahiers d'archéologie romande*, n° 29, Bibliothèque historique vaudoise, Lauzane, 286 p.
- VORUZ J.-L. (1991) - *Le Néolithique suisse. Bilan documentaire*. Doc. Anthro. Éco. Univ. Genève, 176 pages, pl. XX, fig. 29, cartes 3.
- WAINWRIGHT G.-J. (1979) - *Mount Pleasant, Dorset : Excavations 1970-1971*. Bristol. Society of Antiquaries, p. 190-213.
- WÄSLE R. (1976) - *Gebissanomalien und pathologische anatomische Veränderungen an Knochenfunden aus archäologischen Ausgrabungen*. Dissertatio. München : Institut für Paleoanatomie, Domestikationsforschung und Geschichte der Tiermedizin der Universität München.
- WHITE T.-E. (1953) - A method of calculating the dietary percentages of various food animals utilized by aboriginal peoples. *American Antiquity*, 18, p. 396-398.
- WIESMILLER P. (1986) - *Die Tierknochenfunde aus dem latènezeitlichen Oppidium von Altenburg-Rheinau*. II. Rind. Dissertation. München : Institut für Paleoanatomie, Domestikationsforschung und Geschichte der Tiermedizin der Universität München.

# INDEX

## —A—

Agris 53  
Airvault *Voir* Fief Baudouin  
Allaric 254, 258, 260, 265, 275, 278, 284  
Annepont *Voir* Gillardeaux  
Antran *Voir* Croix-Verte  
Arces *Voir* Prézelles  
Argenteuil *Voir* Vivez  
Aslonnes *voir* Allaric  
Aubeterre *Voir* La Grande Allée  
Auzay *Voir* Châtelliers d'Auzay  
Avrillé *Voir* Fontaines de Quineveau

## —B—

Barbezieux *Voir* Font-Rase  
Barro *Voir* Cuchet  
Barzan  
Beauclair 19, 25, 65, 92, 121, 260, 262, 263, 264, 277, 279  
Beaumont 285 *Voir* Tricherie  
Beaumont 271 (Ille-et-Vilaine), 285 (Morbihan)  
Beauregard *Voir* Marsa  
Bec-des-Deux Eaux 252  
Bellefonds 52, 61, 67, 254, 258, 264, 265, 282  
Belluire *Voir* Grande Pigouille  
Benon *Voir* Fontaine Miraculeuse  
Berneuil *Voir* Mourez  
Biard 11, 19, 274, 277  
Birknaes (Danemark) 170, 172  
Biron 273, 281 *Voir* Réjolle  
Bois de Mativo 261  
Bois Menu 264  
Bois-Berthaut 281  
Bois-Blanc 19  
Bougneau *Voir* Pont-d'Husson  
Bougon 250, 252  
Bouil de Chambon 228  
Bouteilles-Saint-Sébastien *Voir* Chez-Nicou  
Brande 276  
Breuilhs 226, 246  
Broomend 131

## —C—

Cabrières 283  
Camp 19, 25, 55, 61, 67, 69, 71, 72, 73, 79, 109, 111, 113, 114, 187, 209, 214, 216, 257, 259, 262, 263, 264, 266, 267, 269, 273, 274, 275, 277, 278, 279, 284, 285  
Campniac 136, 250, 251, 282  
Case aux Prêtres 54, 252  
Caylus *Voir* Grotte du Four  
Chacé 252  
Chaillot (de la Jard) 11, 30, 52, 54, 67, 71, 88, 90, 117, 250, 252, 273, 274, 275, 277, 281  
Chalignac *Voir* Camp  
Champ-Durand 11, 19, 37, 40, 60, 129, 235, 251, 252, 265, 277, 279, 281  
Chasseuil 19  
Châteaubernard *Voir* La Trache - Échassier  
Château-d'Oléron *Voir* Ors  
Château-Larcher *Voir* Thorus  
Châtelliers 53, 270, 278, 279, 285  
Châtelliers d'Auzay 53, 145, 265, 266, 278, 279, 281  
Chauray *Voir* Chauvinière  
Chauvigny *Voir* Plan Saint-Pierre  
Chauvinière 276  
Chazelles *Voir* Quéroy  
Chemin Saint-Jean 19  
Chenon 40, 53, 91, 123, 250, 251, 254, 258, 260, 262, 264, 282  
Chez Barré 86  
Chez Nicou 273, 274  
Chez Quimand 90, 277  
Chez-Reine 11, 26, 31, 64, 86, 88, 90, 103, 124, 273, 274, 276  
Clairvaux 267  
Cognac *Voir* Séchebec  
Cordie 260, 262, 263, 273, 275, 278, 285  
Coteau de Montigné 19, 265, 279  
Coterelle 275, 277  
Coulon *Voir* Coteau de Montigné  
Coulonges *Voir* Chasseuil  
Courçon d'Aunis *Voir* Pieds de Cressé  
Courcoury *Voir* Orgeries  
Cous 53

Croisette 274, 275, 276  
 Croix-Verte 25  
 Cuchet 250, 252  
 Curac *Voir* Bois-Blanc

—D—

Doignon 259, 265  
 Dolus *Voir* Perroche  
 Douchapt *Voir* Beauclair  
 Duffaits 262

—E—

Ébéon *Voir* Chemin Saint-Jean  
 Échailé 277  
 Échassier 277  
 Échiré *Voir* Les Loups  
 Écoyeux *Voir* Chez Quimand - Chez Barré  
 Edon *Voir* Mouline  
 Esclauzels *Voir* Grotte du Noyer  
 Esse *Voir* Périssac  
 Étauville 252  
 Eybral 282

—F—

Fief Baudouin 25, 279  
 Fleuré 265, 282, 285  
 Fontaine-de-la-Demoiselle 19, 108, 254, 257, 260, 261, 263, 264, 265, 284  
 Fontaine Miraculeuse 274  
 Fontaines de Quineveau 266  
 Fontanies 253  
 Font-Belle 13, 15, 30, 38, 52, 54, 124, 151, 167, 169, 170, 172, 249, 252, 273, 274, 275, 277, 281, 285  
 Font-Blanche 249, 274, 275, 277, 281  
 Fontiaux 40, 250, 252, 254  
 Font-Juvénal 92  
 Font-Rase 38, 52, 123, 249, 274, 276, 277, 281  
 Forêt de la Boixe 264, 282  
 Fort-des-Anglais 128, 264, 275, 278  
 Fort-Harrouard 128, 133, 136, 255, 270, 271, 278

—G—

Gensac-la-Pallue *Voir* Soubérac  
 Gillardeaux 267  
 Grand Louvre 265  
 Grande Pigouille 59, 88, 92, 114, 154, 260, 262, 287  
 Grande Prairie 39, 54, 60, 63, 273, 274, 275, 277  
 Grandes Chaumelles 226  
 Grand-Pressigny 117, 267, 270  
 Grayan-et-l'Hôpital *Voir* La Lède-du-Gurp  
 Groh Collé 53, 252, 271

Gros-Bost 19, 55, 67, 69, 71, 72, 73, 79, 109, 110, 111, 113, 114, 119, 187, 209, 214, 216, 259, 260, 262, 263, 264, 271, 275, 278, 279, 284, 285  
 Grotte de Artenac 11, 67, 257, 258, 264, 282, 283  
 Grotte du Four 269  
 Grotte du Noyer 269  
 Gouzon 53

—H—

Hautes-Bruyères 265  
 Hersonnais 25, 270, 277, 279, 285

—I—

Isle-D'Espagnac *Voir* Pierre Dure

—J—

Jardinets 274  
 Jard-sur-Mer *Voir* Paradis-aux-Ânes  
 Jarnac-Champagne *Voir* Mercière  
 Juillac-le-Coq *Voir* Matignons

—K—

Kerivoelen *Voir* Plélauff

—L—

L'Angle 61, 251, 252  
 La Garenne 54, 249, 252, 277  
 La Grande Allée 65  
 La Jard *Voir* Chaillot  
 La Lande 39  
 La Lède-du-Gurp 253, 261, 266  
 La Léotardie 267  
 La Mastine 251, 252, 274, 275, 276  
 La Palut 64, 65, 261, 262, 263, 264, 277, 284, 285  
 La Sauzaie 11, 64, 251, 260, 262, 263  
 La Trache 274, 278  
 La Villedieu-du-Comblé 250  
 Lamonzie-Montastruc *Voir* La Léotardie  
 Lavercantière *Voir* Tournon  
 Le Tertre 19  
 Les Loups 13, 15, 19, 37, 38, 39, 40, 54, 59, 61, 65, 69, 80, 83, 110, 124, 149, 150, 151, 201, 207, 250, 251, 252, 253, 260, 261, 265, 271, 274, 276, 279, 281, 283, 284  
 Les Varennes 252  
 Leucate-Corrège 52  
 Levroux *Voir* Châtelliers  
 Leygonie 282  
 Ligueil *Voir* Sables  
 Lijardière *Voir* La Palut  
 Lizières 259, 265

Locoal Mendon *Voir* Mané-Bihan  
 Longèves *Voir* Angle  
 Lugasson *Voir* Roquefort  
 Lutz-en-Dunois *Voir* Étauville  
 Luxé *Voir* Motte de la Garde

## —M—

Magnac-sur-Touvre *Voir* Bois de Mativo  
 Mainfonds *Voir* Le Tertre  
 Mainxe *Voir* Montagant  
 Mailleton 252  
 Mané-Bihan 271  
 Marais poitevin 11, 19, 37, 40, 61, 145, 251, 252, 265,  
 266, 271, 274, 275, 276, 278, 279  
 Marignac *Voir* Cordie  
 Marsa 67, 254, 269, 271, 283  
 Martillac 282  
 Martins 267  
 Mathefelon 281  
 Matignons 11, 26, 31, 123, 124, 273, 274  
 Maupas 264  
 Mercière 19, 263, 273, 275, 285  
 Merpins *Voir* Vieux-Bourg  
 Montagant 123, 274, 285  
 Monte-à-Bout 259, 265  
 Montguyon 226  
 Montils *Voir* Moulin-de-Vent - Breuilhs - Sablière  
 Montiou 65, 250, 252  
 Motte de la Garde 264, 282  
 Motte-aux-Magnins 82  
 Moulin-de-Vent 54, 281  
 Mouline 252  
 Moulins-sur-Céphons *Voir* Vaux  
 Mount Pleasant 239  
 Mourez 11, 273, 274, 275, 276, 277  
 Mouthiers-sur-Boëme *Voir* Martins *Voir* Fort-des-  
 Anglais  
 Mung 231  
 Murgia 276

## —N—

Nieul-sur-L'Autize *Voir* Champ-Durand  
 Nuaillé-d'Aunis *Voir* La Mastine - Pied-Lizet

## —O—

Orgeries 34, 69, 88, 151, 194, 277  
 Ors 54, 252, 263  
 Ouchettes 23, 52

## —P—

Pamproux *Voir* Monte-à-Bout  
 Paradis-aux-Ânes 261

Paris *Voir* Grand Louvre  
 Pérignac *Voir* Peuchin - Fontanies  
 Périgueux *Voir* Campniac  
 Périssac 260  
 Perroche 263  
 Petit Chadignac 276  
 Peuchin 61, 80, 90, 92, 250, 253, 254, 262, 287  
 Peu-Richard 11, 44, 52, 86, 274, 275  
 Piedemont 263  
 Pied-Lizet 275  
 Pieds de Cressé 274  
 Pierre Dure 264, 278, 285  
 Pierre Virante 123, 259  
 Pierrefitte 250, 252  
 Plan Saint-Pierre 253  
 Plassay *Voir* Ouchettes  
 Pléchatel *Voir* Hersonnais  
 Plélauff 262, 271  
 Plomeur *Voir* Run Aour  
 Pont-d'Husson 26, 88, 124, 273  
 Ponthezières 19, 62, 67, 256, 257, 263  
 Port d'Envaux 231  
 Port-de-Barques *Voir* Piedemont  
 Ports *Voir* Bec-des-Deux Eaux  
 Préguiillac *Voir* Taillis  
 Prézelles 275  
 Puyraveau 259

## —Q—

Quéroy 67, 256, 258, 262, 264, 282

## —R—

Raix *Voir* Fontiaux  
 Réjollès 19, 30, 124, 167, 169, 172  
 Rochefort-sur-Mer *Voir* Case-aux-Prêtres  
 Rocher 54, 275  
 Rochette *Voir* Duffaits  
 Roquefort 53, 262, 266  
 Roucadour 284, 285  
 Run Aour 271

## —S—

Sables 270  
 Sablière 277  
 Saint-André-de-Lidon 18  
 Saint-André-et-Appelles 283  
 Sainte-Florence 264  
 Saintes *Voir* Petit Chadignac - Saint-Sorlin  
 Sainte-Soline *Voir* Montiou  
 Saint-Eugène *Voir* Font-Blanche  
 Saint-Genis *Voir* La Lande  
 Saint-Georges *Voir* Pierrefitte  
 Saint-Georges-d'Oléron *Voir* Ponthezières

Saint-Germain-de-Lusignan *Voir* Coterelle  
 Saint-Hippolyte *Voir* La Garenne  
 Saint-Jean d'Angle *Voir* Bouil de Chambon  
 Saint-Laurent de la Prée 252  
 Saint-Laurent-sur-Oust *Voir* Beaumont  
 Saint-Léger *Voir* Bois Berthaud - La Palut  
 Saint-Léger-de-Montbrun *Voir* Puyraveau  
 Saint-Léon-sur-l'Isle *Voir* La Fontaine-de-la-Demoiselle  
 Saint-Martin-la-Rivière *Voir* Maupas  
 Saint-Mary *Voir* Grotte de Artenac  
 Saint-Maxire *Voir* Croisette - Tourniote  
 Saint-Méard-de-Drône *Voir* Gros-Bost  
 Saint-Nicolas-de-Bourgueil 261  
 Saint-Père-en-Retz 269  
 Saint-Porchaire *Voir* Vauzelle  
 Saint-Romain-de-Montpazier 266  
 Saint-Séverin-sur-Boutonne 61, 263, 269, 278, 283  
 Saint-Sorlin 17, 219, 231, 245, 246  
 Salles *Voir* Vinettes - Doignon - Lizières  
 Séchebec 260  
 Segonzac *Voir* Biard - Font-Belle  
 Seiches *Voir* Mathefelon  
 Semussac *Voir* Chez-Reine  
 Singleyrac 283  
 Sorel-Moussel *Voir* Fort-Harrouard  
 Soubérac 260, 262  
 Soubise *Voir* La Sauzaie  
 Sublaines *Voir* Sublaines

—T—

Taillebourg 18, 83, 84, 90, 267  
 Taillis 34  
 Taizé E 136 252, 260  
 Thémines *Voir* Roucadour  
 Thénac *Voir* Peu-Richard-Échaillé  
 Thorus 53, 265  
 Timone 276  
 Tirlecchia 276  
 Tourniote 274, 275, 276  
 Touron 270  
 Tricherie 25, 279  
 Turgas-Saint-Maurice *Voir* Brande

—V—

Vaux 25, 270, 279  
 Vauzelle 281  
 Vervant *Voir* Forêt de la Boixe  
 Vibrac *Voir* Grande Prairie  
 Vieux-Bourg 249, 263, 274, 278  
 Villaine 252  
 Villedoux *Voir* Rocher - Jardinets  
 Villejuif *Voir* Hautes-Bruyères  
 Vinettes 259, 265  
 Vivez 133  
 Vœuil-et-Giget *Voir* Bois Menu  
 Voldtofte 170, 172  
 Vorbasse (Danemark) 172

—X—

Xanton-Chassenon *Voir* Pierre Virante



Photo 30 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Vue aérienne du site, 1983 (cliché : J. Dassié).



Photo 31 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 4 : vue aérienne. Au premier plan, décapage du niveau 1 ; à l'arrière plan, la Charente et la prairie de Saint-Sorlin (cliché : P. Fouéré).



Photo 32 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 4 : décapage de l'unité stratigraphique 18/22 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

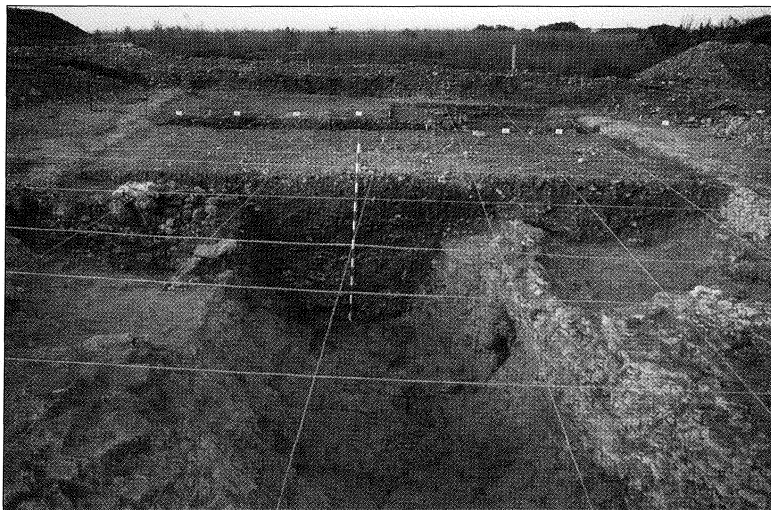


Photo 33 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 3 : fossés Rc1b, PR1, et Rc2b, section 2-3 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).



Photo 34 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 4 : vue générale de la stratigraphie, section 5 (nord)  
(cliché : A. Muro).





Photo 35 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 3 : fossé Rc1a. Membres de jeune bovidé en connexion (voir fig. 27) (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).



Photo 36 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 3 : fossé Rc1a, carré F14, unité stratigraphique 16 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

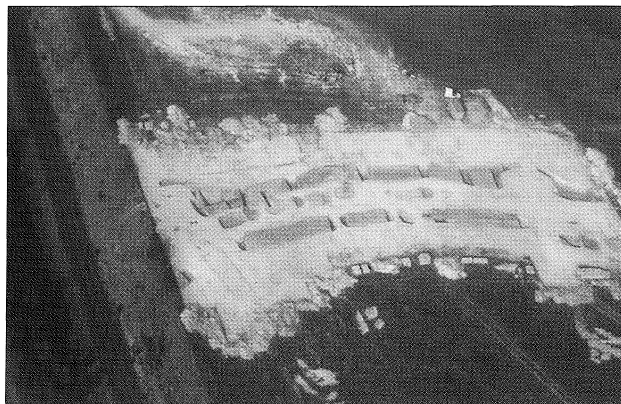


Photo 37 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 5 : vue aérienne. À gauche la "pince de crabe" est coupée par la voie ferrée (cliché : J. Dassié).

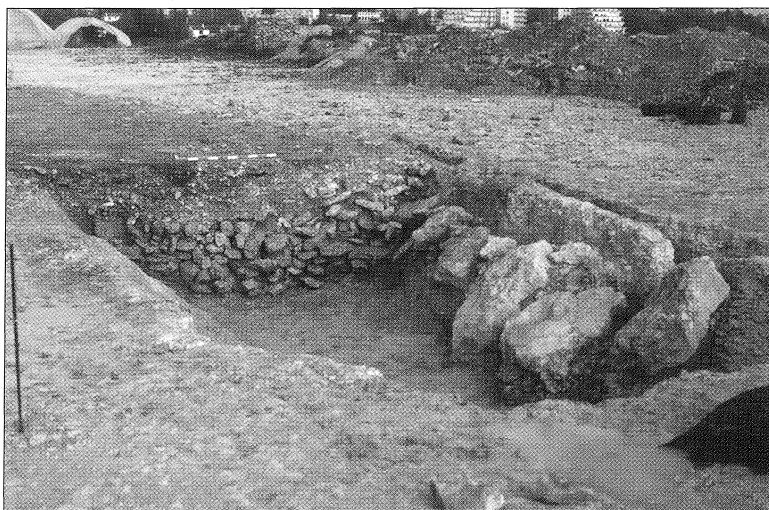


Photo 38 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 5, secteur X, section 77-78 : orthostates dans le fossé (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

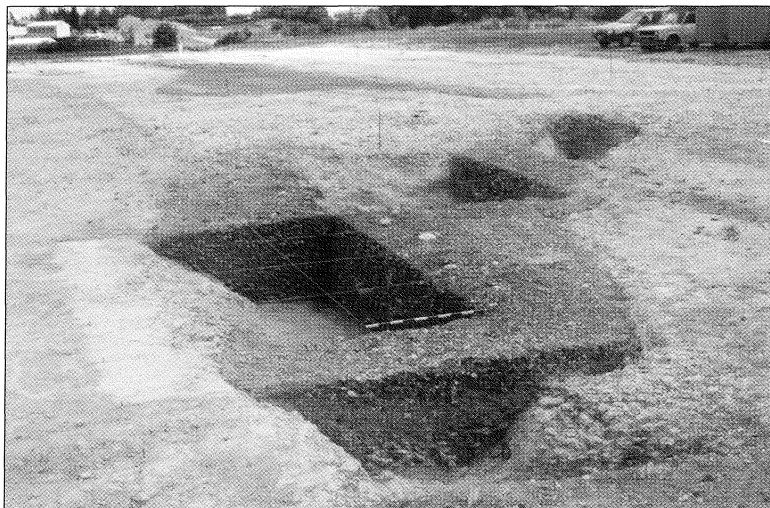


Photo 39 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 5 : fouille du secteur I, entrée D vue du nord (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

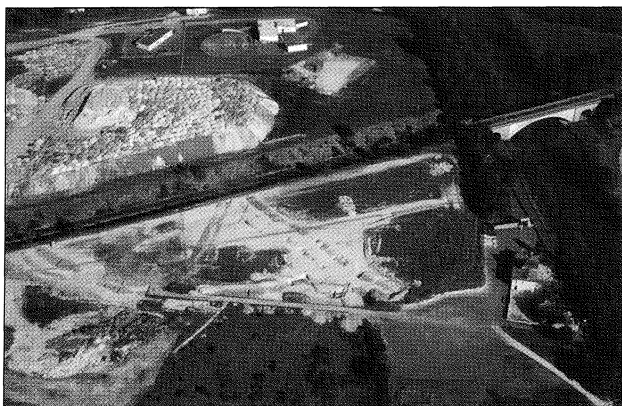


Photo 40 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Vue aérienne du site, fin 1991 (cliché : J. Dassié).

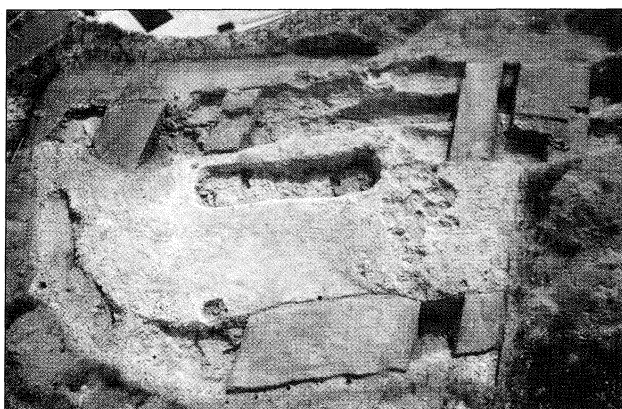


Photo 41 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 3 : vue générale en 1988 (pl. 7 ; cliché : J.-L. Hilairet).

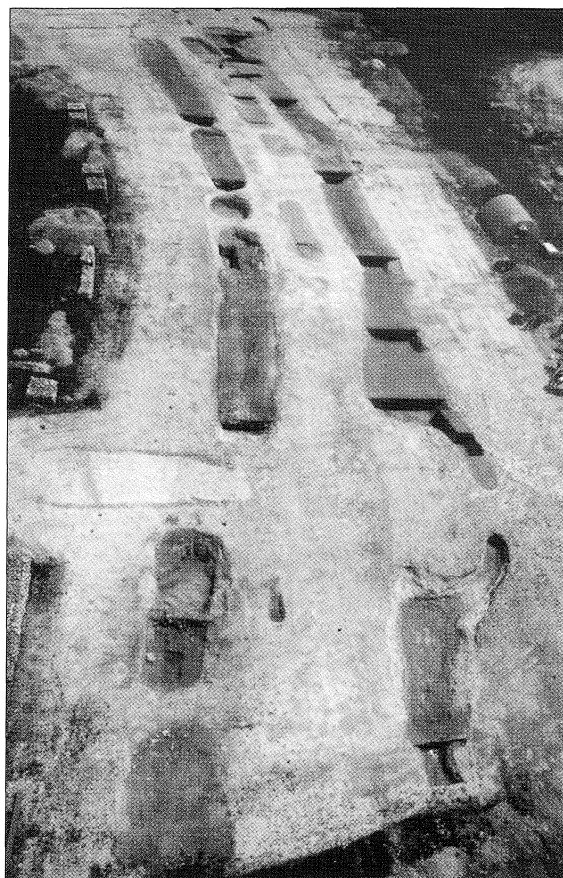


Photo 42 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Chantier 5 : vue générale vers le sud (pl. 42, 43 ; cliché : P. Fouéré).

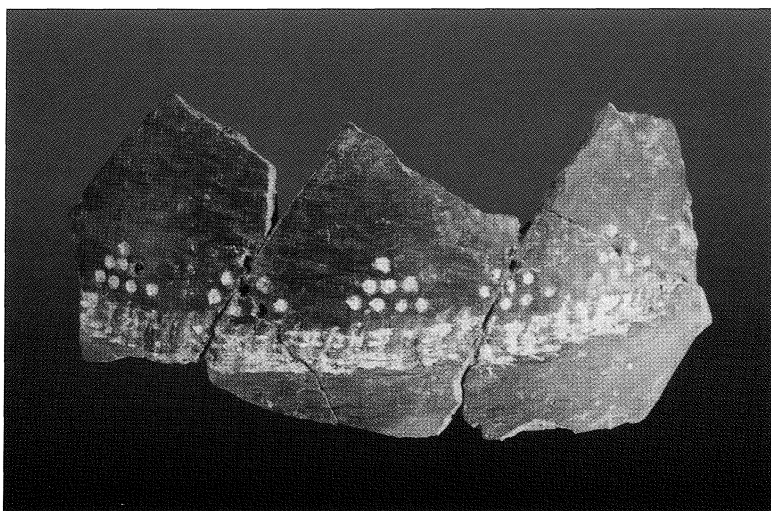


Photo 43 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Vase décoré avec incrustation blanche (pl. 122, n° 11 ; cliché : C. Burnez).

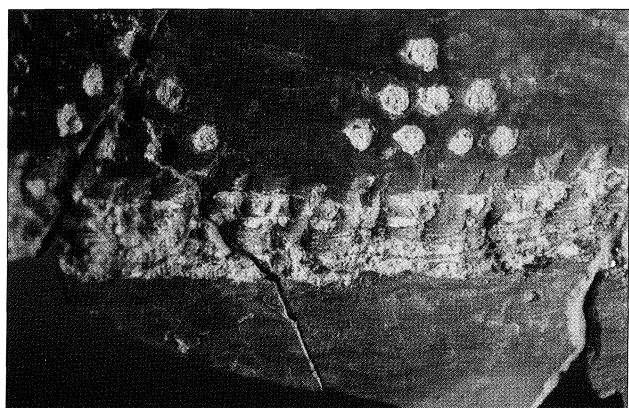


Photo 44 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Détail de la décoration du vase précédent (pl. 122, n° 11 ; cliché : C. Burnez).

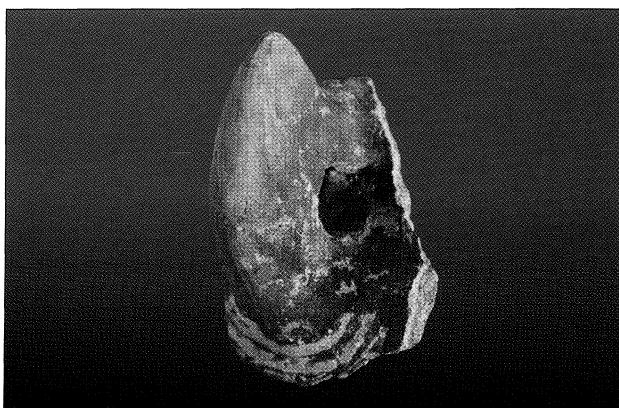


Photo 45 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Anse nasiforme encadrée par un décor d'arcs de cercle emboîtés incrustés de blanc (pl. 122, n° 12 ; cliché : C. Burnez).

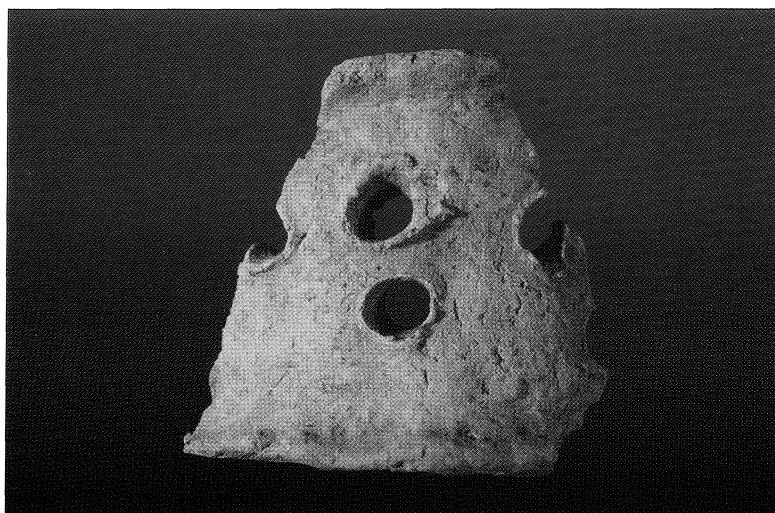


Photo 46 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - "Manchon" (pl. 125, n° 3 ; cliché : C. Burnez).

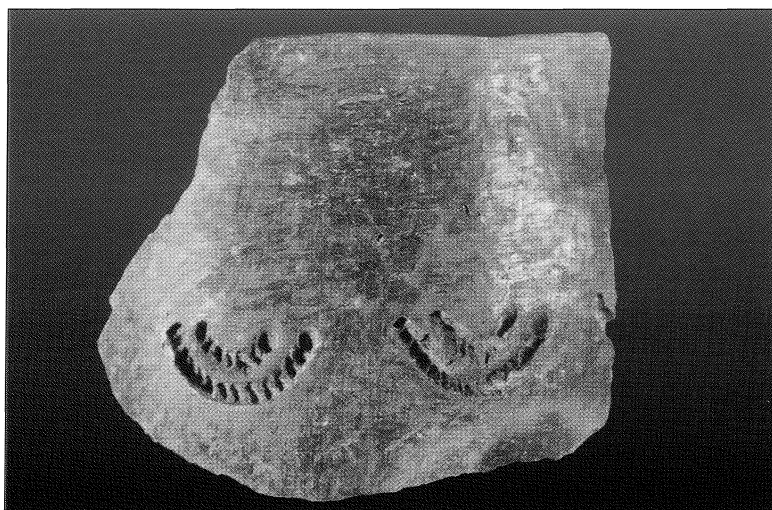


Photo 47 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Vase décoré d'arcs de cercle emboîtés (pl. 135, n° 6 ; cliché : C. Burnez).



Photo 48 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Vase à décor de registres de losanges (pl. 136, n° 3 ; cliché : C. Burnez).



Photo 49 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Détail de la décoration du vase précédent (pl. 136, n° 3 ; cliché : C. Burnez).

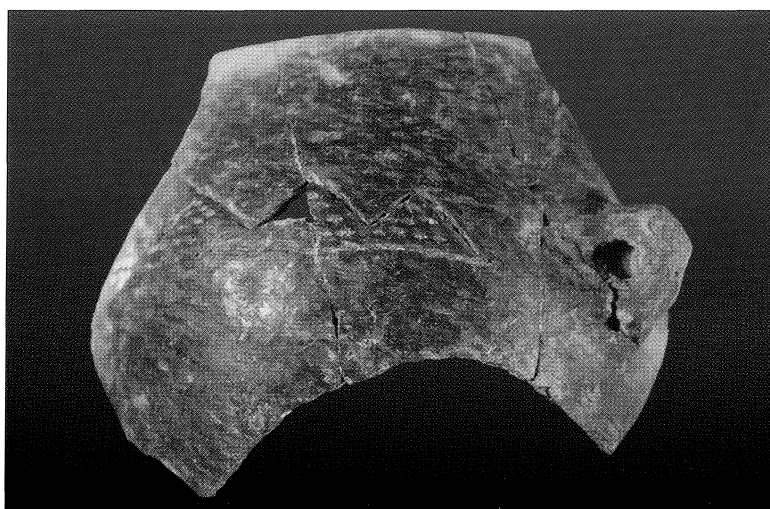


Photo 50 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Vase portant une ligne de triangles (pl. 143, n° 2 ; cliché : C. Burnez).

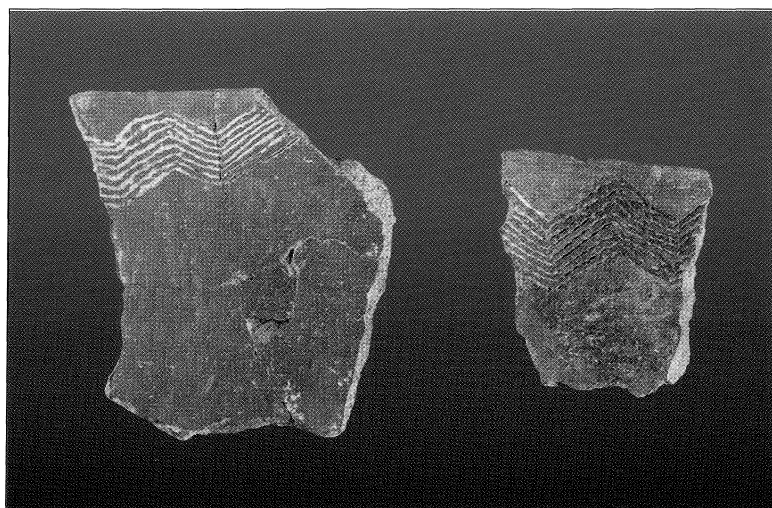


Photo 51 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Plats décorés de chevrons jointifs (pl. 158, n° 7 et 8 ; cliché : C. Burnez).



Photo 52 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - À gauche, assiette avec un décor de triangles (pl. 163, n° 14) ; à droite, assiette décorée de points allongés (cliché : C. Burnez).

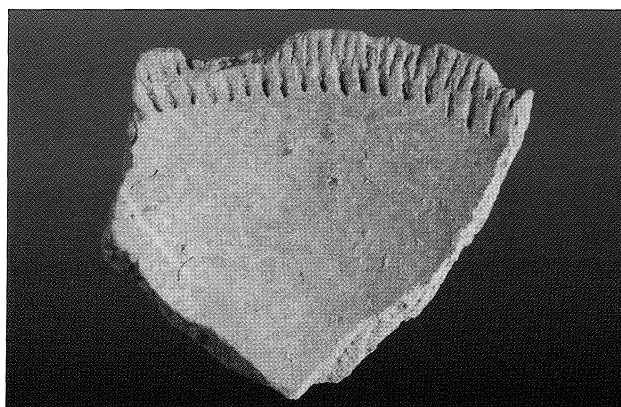


Photo 53 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Assiette décorée d'incisions (pl. 164, n° 4 ; cliché : C. Burnez).



Photo 54 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Vase à carène sinueuse après restauration (pl. 176, n° 1 ; cliché : C. Burnez).

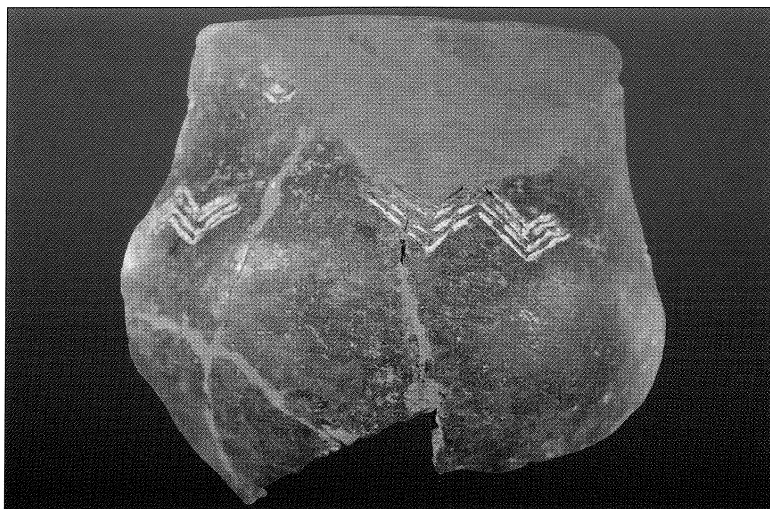


Photo 55 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Écuelle à décors de chevrons jointifs incrustés de blanc sur deux étages (pl. 180, n° 5 ; cliché : C. Burnez).

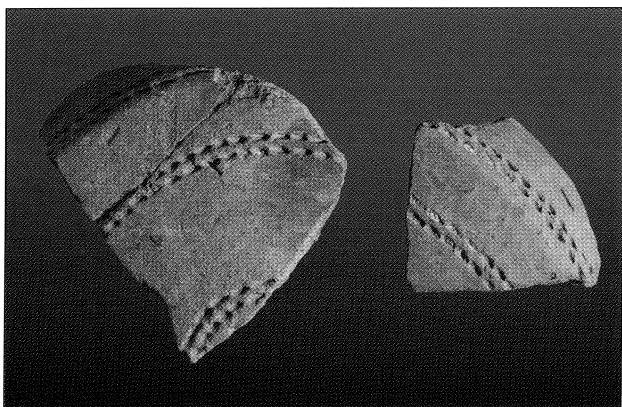


Photo 56 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Coupelle décorée de points allongés (pl. 182, n° 12 ; cliché : C. Burnez).

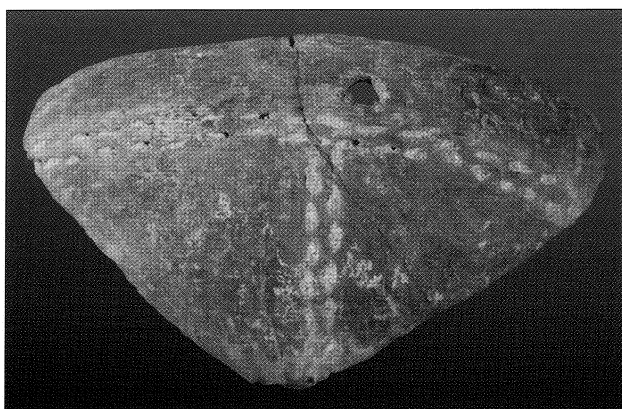


Photo 57 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Coupelle au décor axial de points allongés (pl. 182, n° 20 ; cliché : C. Burnez).



Photo 58 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Fragments d'anses décorées (pl. 183, n° 3 ; cliché : C. Burnez).

# LISTE DES FIGURES

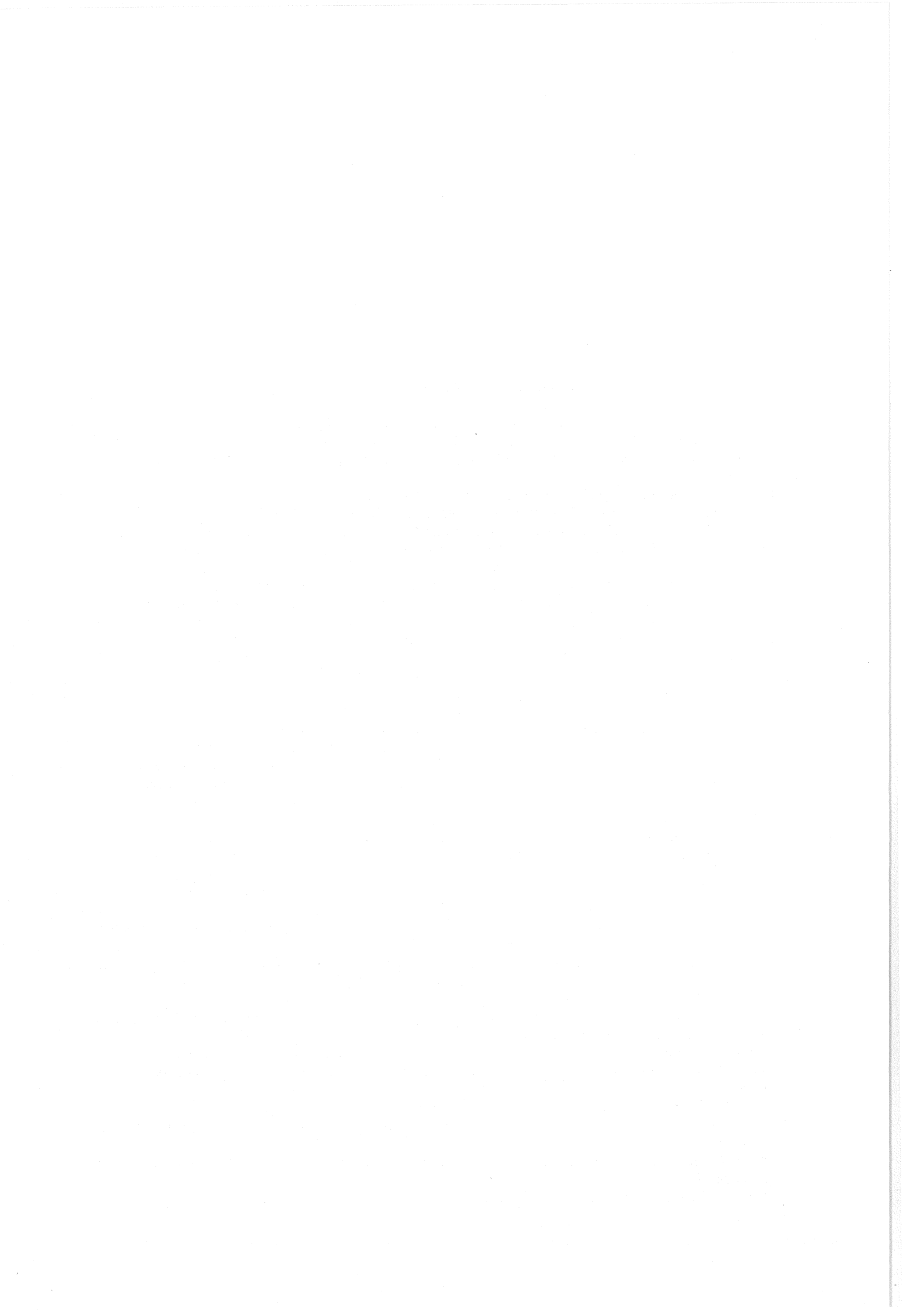
- Fig. 1 : Localisation géographique des sites mentionnés dans le texte.  
Fig. 2 : Plan général du site.  
Fig. 3 : Gîtes de matières premières.  
Fig. 4 : Chantier 3, plan général, structures non datées et structures du Néolithique récent.  
Fig. 5 : Enceinte peu-richardienne, plan général.  
Fig. 6 : Chantier 7, peu-richard, Str. 1a, section 1070/1071.  
Fig. 7 : Chantier 3, structure 5, planimétrie.  
Fig. 8 : Chantier 3, PR1, Rc1a, section 9/10.  
Fig. 9 : Chantier 4, planimétrie.  
Fig. 10 : Chantier 4, section 5 (nord).  
Fig. 11 : Chantier 4, évolution de la sédimentation (proposition).  
Fig. 12 : Répertoire des formes (échelles diverses). 1 et 2 : pots de fleur ; 3 : gobelet ; 4 et 5 : bouteilles ; 6 : écuelle basse ; 7 : écuelle haute ; 8 : écuelle à col rentrant ; 9 : écuelle à col subvertical ; 10 : écuelle à col éversé ; 11 et 12 : vases tulipiformes ; 13 : vase en forme de sac ; 14 : bol (ou assiette) ouvert ; 15 : bol ; 16 et 16bis : bols à bord éversé ; 17 : bol à col rentrant ; 18 : manchon ; 19 : vase caréné ; 20 : vase ouvert ; 21 : coupelle ; 22 : assiette à lobes ; 23 : assiette en calotte ; 24 et 25 : couvercles probables ou récipients à marli.  
Fig. 13 : Fréquence et apparition des profils de vases. A : assiette ; B : anse nasiforme ; C : vases à bossettes ; D : lèvre et corps impressionnés ; E : manchon ; F : assiettes décorées et/ou à lobes ; G : gobelet ; H : carène sinueuse ; I : couvercle ou assiette à marli ; J : fusaiöle ; K : moyens de préhension en prise directe sur la lèvre ; L : coupelle ; M : cuiller et louche ; N : vase tulipiforme.  
Fig. 14 : Fréquence et apparition des décors. A : décor simple en arcs de cercle ; B : décor impressionné ; C : décor linéaire ; D : décor emboîté et en registres ; E : vagues et zigzags simples ; F : décors géométriques ; G : décor scalariforme et apparentée ; H : décors emboîtés nombreux et registres jointifs ; I : décor avec branchette à cœur tendre ; K : décor au points allongés doubles ; L : cercles ; M : décor non margé aux points, damiers et triangles en bandes complexes ; N : décor sur trois étages, coupelle à décor axial, assiette à décor complexe.  
Fig. 15 : Chantier 4 : évolution des matières premières et du débitage.  
Fig. 16 : Chantier 4 : évolution du débitage. 1 : silex sénonien ; 2 : silex turonien.  
Fig. 17 : Diagrammes quantitatifs et qualitatifs des produits de débitage en silex turonien.  
Fig. 18 : Chantier 4 : estimation de la quantité de haches produites.  
Fig. 19 : Chantier 4 : évolution de la fréquence des outils tranchants.  
Fig. 20 : Procéssus de réutilisation des haches polies.  
Fig. 21 : Chantier 4 : évolution des armatures.  
Fig. 22 : Chantier 3, plan général, structures artenaciennes.  
Fig. 23 : Chantier 5, plan de masse.  
Fig. 24 : Chantier 7, plan de masse, toutes structures.  
Fig. 25 : Chantier 5, Str. X, section 65/66.  
Fig. 26 : Chantier 3, PR1, Rc1b, Rc2b, section 0/1.  
Fig. 27 : Chantier 3, Rc1a, planimétrie US 20.  
Fig. 28 : Chantier 5, Str. VII et XVI, sections 76/77 et 77/78.  
Fig. 29 : Chantier 3, Rc2a, relevé planimétrique, base US 7.  
Fig. 30 : Chantier 5, Str. VI, section 34/35.  
Fig. 31 : Chantier 3, PR2, relevé planimétrique.  
Fig. 32 : Chantier 7, Str. XVI, sections 1118/1119 et 1117/1118b.  
Fig. 33 : Chantier 3, hypothèse évolutive des structures.

- Fig. 34 : Répartition spatiale du débitage sur silex turonien.  
 Fig. 35 : Exemple de répartition verticale du mobilier lithique dans les fossés.  
 Fig. 36 : Débitage laminaire.  $L = f(\text{largeur})$ .  
 Fig. 37 : Distribution des grattoirs en fonction des supports.  
 Fig. 38 : Comparaisons des indices laminaires de différents sites.  
 Fig. 39 : Diagramme longueur/largeur des grattoirs en fonction du rapport largeur/épaisseur.  
 Fig. 40 : Chantier 5, secteur VII, écaille calcaire gravée.  
 Fig. 41 : Diconche, Artenac phase I.  
 Fig. 42 : Diconche, Artenac phase II.  
 Fig. 43 : Diconche, Artenac phase.  
 Fig. 44 : Répartition chronologique et spatiale de l'outillage et de la parure (échantillon : 419 individus).  
 Fig. 45 : Répartition des poinçons selon l'espèce et la partie anatomique (échantillon : 98 individus).  
 Fig. 46 : Segments anatomiques utilisés pour les poinçons sur métapode fendu d'*Ovis-capra* (échantillon : 58 individus).  
 Fig. 47 : Espèces exploitées dans l'Artenac pour l'outillage sur matière dure animale (échantillon : 313 individus).  
 Fig. 48 : Termes employés pour décrire un Mollusque Bivalve, ici une palourde. Valve gauche en vue interne à gauche et en vue externe à droite (M. et Y. Gruet, L. Lemonnier-Chérel).  
 Fig. 49 : Graphique indiquant l'importance relative en poids (g) et en nombres de restes (Nb R) des coquilles "outils" du site de Diconche (M. et Y. Gruet, L. Lemonnier-Chérel).  
 Fig. 50 : Coquilles de parures (voir les références dans les tableaux). Un murex perforé *Ocenebra erinacea* en 1 ; une nasse entière (parure ?), *Nassarius reticulatus* en 2 ; un dentale costulé en 3 ; un dentale lisse en 4 ; une littorine *obtusata* *Littorina obtusata* non perforée (parure ?) en 5 ; une littorine *obtusata* perforée en 6.  
 Fig. 51 : Distribution en pourcentages des ossements d'animaux à Diconche (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 52 : Répartition par âges des animaux domestiques (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 53 : Diamètre de la base des chevilles osseuses des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 54 : Variations des métacarpes des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 55 : Variations des métatarses des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 56 : Variations des épiphyses proximales des radius des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 57 : Variations des épiphyses distales des tibias des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 58 : Variations des astragales des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 59 : Variations des épiphyses distales des métacarpes des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 60 : Distribution des mandibules des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 61 : Répartition par taille des M3 inférieures des bovinés (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 62 : Répartition de la taille de la base des chevilles osseuses des moutons (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 63 : Distribution par taille des M3 inférieures des cochons (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 64 : Variations des épiphyses proximales des radius de cochon (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 65 : Variation des astragales de cochon (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 66 : Mensuration des rangées des prémolaires supérieures des chiens (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 67 : Proportion des mandibules des chiens (S. Bökönyi, L. Bartosiewicz).  
 Fig. 68 : Histogramme longueur/largeur des grains d'orge (*Hordeum vulgare*) des deux échantillons de Diconche.  
 Fig. 69 : Diagramme de dispersion des largeurs des grains d'orge (*Hordeum vulgare*) des deux échantillons de Diconche.  
 Fig. 70 : Glumes d'épeautre (haut) et d'amidonier (bas) montrant les dimensions A et B (d'après Helbaek 1952a, fig. 1 ; Helbaek 1952b, fig. 11).  
 Fig. 71 : Mesures des dimensions B de Helbaek à Diconche, comparées à celles de Birksnaes (Helbaek 1952a, tableau 3) et de Voldtofte (Rowley-Conwy 1982, 142, 148).  
 Fig. 72 : Mesures des dimensions A de Helbaek à Diconche, comparées à celles de Birksnaes (Helbaek 1952a, tableau 3).  
 Fig. 73 : Répartition des restes humains dans les enceintes.  
 Fig. 74 : Chantier 5, secteur 2 : distribution des restes humains (cote - 280).  
 Fig. 75 : Chantier 5, secteur 2 : distribution des restes humains (cote - 300).  
 Fig. 76 : Restitution expérimentale des décors.  
 Fig. 77 : Carte géologique avec origine de quelques vases analysés (F. Convertini).  
 Fig. 78 : Diffractogrammes de Rayons X obtenus lors de l'analyse des argiles alluviales de la carotte.  
 Fig. 79 : Diffractogrammes de Rayons X obtenus. a : lors de l'analyse du tessou Dic 87 698 (Peu-Richard) ; b : tessou 6 de la couche 11.



## LISTE DES FIGURES

- Fig. 80 : Diffractogrammes de Rayons X obtenus lors de l'analyse de deux dépôts de craie. En bas, en surface du vase Dic 93 2619, en haut dans le vase Dic 92 1610.
- Fig. 81 : Analyse des correspondances des décors.
- Fig. 82 : Analyse en composantes principales des formes, plan F1 F2.
- Fig. 83 : Analyse en composantes principales des formes, espace F1 F2 F3.
- Fig. 84 : Chantiers de Diconche. o : CH. 4, □ : CH. 3, ◇ : CH. 5.
- Fig. 85 : Diagramme comparatif des éléments caractéristiques de l'Artenac à Diconche.
- Fig. 86 : Comparaison de Diconche avec les camps fortifiés. o : Chantier 4, □ : Gros-Bost et le Camp.
- Fig. 87 : Sondage de la prairie de Saint-Sorlin. Étude sédimentologique.
- Fig. 88 : Sondage de la prairie de Saint-Sorlin. Cortège de minéraux lourds (- 12,95 m).
- Fig. 89 : Sondage de la prairie de Saint-Sorlin. Diagramme palynologique.
- Fig. 90 : Sondage de la prairie de Saint-Sorlin. Répartition des ostracodes.
- Fig. 91 : Position des prélèvements dans les fossés du chantier 5 : secteur X, section 65/66 et secteur VI section 32/33. S : Sédimentologie ; Ma : Malacologie ; Pa : Palynologie.
- Fig. 92 : Étude qualitative des sables des fossés du chantier 5.
- Fig. 93 : Secteur X, section 65/66, spectres des malacofaunes (N. Limondin-Lozouet).
- Fig. 94 : Secteur X, section 65/66, spectres des malacofaunes sans l'espèce *Pomatias elegans* (N. Limondin-Lozouet).
- Fig. 95 : Variations des proportions de *Pomatias elegans* en quantités absolues et en pourcentages dans la série malacologique du secteur X, section 65/66 (N. Limondin-Lozouet).
- Fig. 96 : Secteur VI, section 32/33. Spectres des malacofaunes sans l'espèce *Pomatia elegans* (N. Limondin-Lozouet).
- Fig. 97 : Variation des proportions de *Pomatia elegans* en quantités absolues et en pourcentages dans la série malacologique du secteur VI, section 32/33 (N. Limondin-Lozouet).
- Fig. 98 : Périodisation comparative du Néolithique récent-final.
- Fig. 99 : Grotte de Marsa à Beauregard (Lot) (Musée de Montauban). Céramiques les plus caractéristiques de l'Artenac (15 sur 91 vases individualisés).



# LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 : Vue aérienne des enceintes de Diconche (Cliché : J. Dassié, 1976).

Photo 2 : Chantier 3, PR1, Rc1a, section 9/10.

Photo 3 : Chantier 7 : secteur XXVI, section 30-31 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

Photo 4 : Chantier 7 : secteur XL, section 10-11 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

Photo 5 : Chantier 7 : structures Ib (Peu-Richard) et II (historique), section 1068-1069 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

Photo 6 : Chantier 7 : vue générale de l'entrée B (cliché : P. Fouéré).

Photo 7 : Chantier 5 : secteurs VII et XV, section 81-82 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

Photo 8 : Chantier 5 : secteur I, vue générale de la "pince de crabe", section HI (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

Photo 9 : Chantier 5 : trou de poteau 24/29 dans la "pince de crabe" (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).

Photo 10 : Chantier 5 : entrée C (cliché : P. Fouéré).

Photo 11 : 1 à 4 : palourde "outil" *Venerupis decussata*. 1 : schéma de cette valve gauche au bord ventral nettement usé et à l'umbo très légèrement poli ; 2 et 4 : bord ventral usé et à nombreuses fines stries ; 3 : bord ventral en vue externe montrant bien l'arrêt brutal d'une strie de croissance dû à l'usure ; 5 à 8 : autre palourde "outil" *Venerupis decussata* ; 5 : schéma de cette valve gauche au bord ventral nettement usé et à l'umbo très clairement poli ; 6 et 8 : détails du bord ventral ; 7 : fines stries entrecroisées sur l'umbo poli.

Photo 12 : 1 à 3 : fragment de lutraire "outil" *Lutraria lutraria*. 1 : schéma montrant la position du fragment sur un dessin de lutraire actuelle ; 2 et 3 : détails de stries se prolongeant sous le dépôt encroûtant la coquille ; 4 à 6 : fragment de mactre "outil" *Mactra glauca* ; 4 : position du fragment sur une coquille actuelle ; 5 et 6 : détails de fines stries entrecroisées au niveau de l'umbo et un peu au-dessous.

Photo 13 : 1 et 2 : fragment de vernis *Callista chione*. 1 : détail de l'umbo très usé vers l'avant au point de modifier la courbure de la coquille ; 2 : schéma de la position du fragment sur une valve droite actuelle ; 3 à 6 : valve creuse entière de coquille Saint-Jacques *Pecten maximus*. Sa forme est modifiée et apparemment allongée par usure du bord ventral ; 4 : détail de l'umbo poli et à très fines stries ; 5 et 6 : bord ventral usé et poli à très fines stries.

Photo 14 : Boviné : chevilles osseuses gauche et droite d'un large individu. L'un d'entre eux (centre) porte des marques peut-être produites par un joug ; fragment gauche d'un frontal avec la base d'une petite cheville osseuse.

Photo 15 : Cheville osseuse du type *primeginius* avec des marques possibles de joug ; troisième molaire inférieure réduite de boviné.

Photo 16 : Moutons : chevilles osseuses d'individus d'âges divers (en haut) ; os métacarpiens de moutons grêles (à gauche) ; chevilles osseuses de chèvres (en bas à droite).

Photo 17 : Vues frontales de deux fragments de neurocrânes de jeunes cochons. Fragments droits et gauches de maxillaires montrant l'empilement des prémolaires (en bas).

Photo 18 : Vues frontales de neurocrânes de chiens.

Photo 19 : Vues frontales de neurocrânes de chiens et vue latérale d'un fragment de maxillaire gauche montrant l'empilement des dents (en bas).

Photo 20 : Vues latérales et supérieures des mandibules de chiens montrant l'empilement des dents.

Photo 21 : Deux ramures de chevreuils (en haut) ; vues latérales et supérieures d'une prémolaire de cheval (en bas).

Photo 22 : Fragment distal d'un radius de cheval (en haut) et seconde phalange.

Photo 23 : *Calvarium* d'une marte fouine (en haut : *norma frontalis* ; au centre : *norma lateralis* ; en bas : *norma basilaris*).

Photo 24 : Mandibules de boviné (en haut) et de mouton (au centre et en bas) avec des lésions provoquées par *periodontitis*.

Photo 25 : Restitutions expérimentales de décors.

- Photo 26 : Restitutions expérimentales de décors.  
 Photo 27 : Restitutions expérimentales de décors.  
 Photo 28 : Restitutions expérimentales de décors.  
 Photo 29 : 1 : boue carbonatée à diatomées (flèches) et débris végétaux ; 2 : ostracode (?) ; 3 : amas pyriteux au centre de la photo et phytolithe (flèches) ; 4 : cristaux lenticulaires de gypse.  
 Photo 30 : Vue aérienne du site, 1983 (cliché : J. Dassié).  
 Photo 31 : Chantier 4 : vue aérienne. Au premier plan, décapage du niveau 1 ; à l'arrière plan, la Charente et la prairie de Saint-Sorlin (cliché : P. Fouéré).  
 Photo 32 : Chantier 4 : décapage de l'unité stratigraphique 18/22 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).  
 Photo 33 : Chantier 3, fossés Rc1b, PR1, et Rc2b, section 2-3 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).  
 Photo 34 : Chantier 4 : vue générale de la stratigraphie, section 5 (nord) (cliché : A. Muro).  
 Photo 35 : Chantier 3 : fossé Rc1a. Membres de jeune bovidé en connexion (voir fig. 27) (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).  
 Photo 36 : Chantier 3 : fossé Rc1a, carré F14, unité stratigraphique 16 (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).  
 Photo 37 : Chantier 5 : vue aérienne. À gauche la "pince de crabe" est coupée par la voie ferrée (cliché : J. Dassié).  
 Photo 38 : Chantier 5, secteur X, section 77-78 : orthostates dans le fossé (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).  
 Photo 39 : Chantier 5 : fouille du secteur I, entrée D vue du nord (cliché : C. Burnez, P. Fouéré).  
 Photo 40 : Vue aérienne du site, fin 1991 (cliché : J. Dassié).  
 Photo 41 : Chantier 3 : vue générale en 1988 (pl. 7 ; cliché : J.-L. Hilairé).  
 Photo 42 : Chantier 5 : vue générale vers le sud (pl. 42, 43 ; cliché : P. Fouéré).  
 Photo 43 : Vase à décor avec incrustation blanche (pl. 122, n° 11 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 44 : Diconche à Saintes (Charente-Maritime) - Détail de la décoration du vase précédent (pl. 122, n° 11 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 45 : Anse nasiforme encadrée par un décor d'arcs de cercle emboîtés incrustés de blanc (pl. 122, n° 12 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 46 : "Manchon" (pl. 125, n° 3 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 47 : Vase décoré d'arcs de cercle emboîtés (pl. 135, n° 6 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 48 : Vase à décor de registres de losanges (pl. 136, n° 3 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 49 : Détail de la décoration du vase précédent (pl. 136, n° 3 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 50 : Vase portant une ligne de triangles (pl. 143, n° 2 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 51 : Plats décorés de chevrons jointifs (pl. 158, n° 7 et 8 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 52 : À gauche, assiette avec un décor de triangles (pl. 163, n° 14) ; à droite, assiette décorée de points allongés (cliché : C. Burnez).  
 Photo 53 : Assiette décorée d'incisions (pl. 164, n° 4 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 54 : Vase à carène sinueuse après restauration (pl. 176, n° 1 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 55 : Écuille à décors de chevrons jointifs incrustés de blanc sur deux étages (pl. 180, n° 5 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 56 : Coupelle décorée de points allongés (pl. 182, n° 12 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 57 : Coupelle au décor axial de points allongés (pl. 182, n° 20 ; cliché : C. Burnez).  
 Photo 58 : Fragments d'anses décorées (pl. 183, n° 3 ; cliché : C. Burnez).

# LISTE DES PLANCHES

## (Volume 2)

- Pl. 1 : Plan général du site.
- Pl. 2 : Chantier 4, sections 1, 2 et 3.
- Pl. 3 : Chantier 4, section 6.
- Pl. 4 : Chantier 4, section 4.
- Pl. 5 : Chantier 1, plan général et sections.
- Pl. 6 : Chantier 2, section transversale.
- Pl. 7 : Chantier 3, plan général. Localisation des sections.
- Pl. 8 : Chantier 3, segment de fossé arténacien (Rc2a). Sections 9/10 et 11/12.
- Pl. 9 : Chantier 3, segment de fossé arténacien (PR2). Sections 0/1 et 1/2.
- Pl. 10 : Chantier 3, segment de fossé arténacien (PR2). Sections 13/14, 11/12 et 10/11.
- Pl. 11 : Chantier 3, segments de fossé arténacien : PR2 ; Ext. PR2. Sections U/V et W/X, section 14/15.
- Pl. 12 : Chantier 3, segment de fossé arténacien (Rc2b) et recreusements arténaciens (Rc1c et Rc1b) dans le fossé Peu-Richard (PR1). Sections 94/95 et 95/96.
- Pl. 13 : Chantier 3, segment de fossé arténacien (Rc2b) et recreusement arténacien (Rc1b) du fossé Peu-Richard (PR1). Sections 2/3 et 3/4.
- Pl. 14 : Chantier 3, fossé Peu-Richard (PR1 - couche 11) avec recreusement arténacien (Rc1b et Rc1a). Sections 6/7, 7/8 et 8/9.
- Pl. 15 : Chantier 3, fossé Peu-Richard (PR1 - couche 11) avec recreusement arténacien (Rc1a). Sections 10/11, 11/12 et 13/14.
- Pl. 16 : Chantier 3, fossé Peu-Richard (PR1) avec recreusement arténacien (Rc1a). Sections 14/15, 16/17, 17/18 et 18/19.
- Pl. 17 : Chantier 3, reprise probable du fossé Peu-Richard par des recreusements arténaciens (Rc0 et Rc1a). Sections 19/20, 20/21, 24/25 (PR1, sections 27/28 et 32/33).
- Pl. 18 : Chantier 5, entrée D (structure XX). Planimétrie.
- Pl. 19 : Chantier 5, entrée C (structure XIX) et structure XVIII (non datée). Planimétrie et sections des trous de poteau.
- Pl. 20 : Chantier 5, entrée C (structure XIX) et trous de poteau associés (n° 21 à 28). Planimétrie et sections.
- Pl. 21 : Chantier 5, secteurs IV et III. Sections 71/72 et 44/45.
- Pl. 22 : Chantier 5, stratigraphie entre l'enceinte médiane et l'enceinte externe : secteurs XVb et VII, section 80/81 ; secteurs VII et XVa, section 81/82.
- Pl. 23 : Chantier 5, secteurs XI et XIV. Sections 100/101 et 99/100.
- Pl. 24 : Chantier 5, secteur XVa, section axiale ; secteurs XXIII et XXII, section 5/6.
- Pl. 25 : Chantier 5, secteur VII, section axiale et section 85/86 ; section dans l'appendice.
- Pl. 26 : Chantier 5, secteur VII, sections 89/90 a, b et c.
- Pl. 27 : Chantier 5, secteur VII, sections 62/63, 72/73 et 70/71.
- Pl. 28 : Chantier 5, secteur VII, sections 53/54, 54/55 et 56/57.
- Pl. 29 : Chantier 5, secteur VI, sections 32/33, 39/40 et 43/44.
- Pl. 30 : Chantier 5, secteur VI, sections 27/28, 22/23 et section axiale.
- Pl. 31 : Chantier 5, secteur I, section 10/11 et section axiale R/S.
- Pl. 32 : Chantier 5, secteur I, sections H/I, I/J, 3/4 et 6/7.
- Pl. 33 : Chantier 5, secteur II, sections 12/13, 14/15 et section axiale.
- Pl. 34 : Chantier 5, secteur VIII, répartition des vestiges à la base de l'US 4-5.
- Pl. 35 : Chantier 5, secteur VIII, sections 25/26, 26/27 et 38/39.
- Pl. 36 : Chantier 5, secteur VIII, sections R/S, 43/44 et 36/37.
- Pl. 37 : Chantier 5, secteur V, section 49/50 ; secteur XIII, sections 95/96 et 99/100.
- Pl. 38 : Chantier 5, secteur IX, sections 58/59, 61/62, 53/54 et 56/57.

- Pl. 39 : Chantier 5, secteur X, sections 77/78, 71/72 et 69/70.  
 Pl. 40 : Chantier 5, secteur X, sections 82/83, 81/82 et 79/80.  
 Pl. 41 : Chantier 5, secteur X, US 8 : blocs de parement effondrés. Le secteur XVIII est recoupé par le secteur X.  
 Pl. 42 : Chantier 5, planimétrie des structures avec, en pointillé, la base des fossés.  
 Pl. 43 : Chantier 5, planimétrie des structures avec le phasage chronologique.  
 Pl. 44 : Chantier 7, structures Peu-Richard, secteur Ia, section 1070/1071 ; secteurs 34/35, 35/36 et 36/37.  
 Pl. 45 : Chantier 7, structure II (Peu-Richard), secteur Ic, section 1040/1041 ; secteur Ib, sections 1061/1062 et 1068/1069.  
 Pl. 46 : Chantier 7, plan de masse de l'ensemble des structures et localisation des sections.  
 Pl. 47 : Chantier 7, entrée A. État de surface.  
 Pl. 48 : Chantier 7, entrée A. Localisation des sections, toutes structures.  
 Pl. 49 : Chantier 7, entrée A. Structures néolithiques.  
 Pl. 50 : Chantier 7, entrée A. Détail du secteur XXVIII : trous de poteau.  
 Pl. 51 : Chantier 7, secteur XXV, section 33/34 ; secteur XXXI, section 26/27 ; secteur XLII, sections 1113/1114 et 1114/1115.  
 Pl. 52 : Chantier 7, secteur XX, sections 1118/1119 et 49/50 ; secteur XXII, section 68/69.  
 Pl. 53 : Chantier 7, secteur XXI, sections 63/64, 60/61 et 57/58.  
 Pl. 54 : Chantier 7, secteur XLII, sections 1100/1101, 1102/1103, 1113/1114 et 1114/1115.  
 Pl. 55 : Chantier 7, secteur XLI, section 9/10 ; secteur XL, section 23/24.  
 Pl. 56 : Chantier 7, secteur XL, sections 13/14 et 10/11.  
 Pl. 57 : Chantier 7, secteur XL, sections C/D et 34/35.  
 Pl. 58 : Chantier 7, secteur XXIVa, section 1210/1211 ; secteur XXIVb, section 1205/1206.  
 Pl. 59 : Chantier 7, secteur LV, sections 1169/1170 et 66/67.  
 Pl. 60 : Chantier 7, secteur XLVI, section 1108/1109a ; secteur LIII, section 1146/1147.  
 Pl. 61 : Chantier 7, secteur XVIb, sections 1125/1126 et 1127/1128.  
 Pl. 62 : Chantier 7, secteur XVIa, section 1117/1118 ; secteurs XVI, XVIa et XVIb, section 73/74.  
 Pl. 63 : Chantier 7, secteur XXXVI-XVI, section axiale 77/78 ; secteur XLV, section 1106/1107.  
 Pl. 64 : Chantier 7, secteur XLVI, sections 1110/1111, 1108/1109a et 1108/1109b.  
 Pl. 65 : Chantier 7, secteur XLVI-XVIII, section longitudinale b ; secteur XLVI, section longitudinale a.  
 Pl. 66 : Chantier 7, secteur XLIII, sections 1092/1093 et 1093/1094.  
 Pl. 67 : Chantier 7, secteur XIV, sections 81/82 et 83/84.  
 Pl. 68 : Chantier 7, secteur XIII, section axiale, sections 75/76 et 70/71.  
 Pl. 69 : Chantier 7, secteur XI, sections 1103/1104 et 57/58 .  
 Pl. 70 : Chantier 7, secteur X, section transversale ; secteur XXXII, sections 1097/1098, 1095/1096, 1093/1094 et 1089/1090.  
 Pl. 71 : Chantier 7, secteur XXVII, répartition des vestiges fauniques dans l'US 3.  
 Pl. 72 : Chantier 7, secteur XXVI, section 30/31 ; secteur XXVII, section 23/24 ; secteur XXVI, section 33/34.  
 Pl. 73 : Chantier 7, secteur XIX, sections 11/12 et 9/10.  
 Pl. 74 : Chantier 7, secteur XXX, section axiale, sections 28/29 et 30/31.  
 Pl. 75 : Chantier 7, secteur VI, sections 11/12 et 9/10.  
 Pl. 76 : Chantier 7, ceintures internes. Profils topographiques.  
 Pl. 77 : Chantier 7, enceintes artenaciennes : première phase.  
 Pl. 78 : Chantier 7, enceintes artenaciennes : seconde phase.  
 Pl. 79 : Chantier 7, enceintes artenaciennes : troisième phase.  
 Pl. 80 : Chantier 7, structures historiques.  
 Pl. 81 : Chantier 3 (PR 1), céramique peu-richardienne.  
 Pl. 82 : Chantier 3 (PR 1, sauf 4 et 25), céramique peu-richardienne.  
 Pl. 83 : Chantiers 3 et 7, contexte peu-richardien, industrie lithique. 1 à 4, 12 : grattoirs sur support laminaire ; 5 à 8 : grattoirs sur éclat ; 9 : grattoir à museau ; 10, 11 : grattoirs sur supports à dos naturel partiel.  
 Pl. 84 : Chantiers 3 et 7, contexte peu-richardien, industrie lithique. 1 à 7 : perçoirs divers ; 8 : burin ; 9 : pièce foliacée (sur éclat de hache polie chauffé) ; 10, 11, 13, 14 : armatures tranchantes à retouche bifaciale des bords ; 12 : tranchet.  
 Pl. 85 : Chantiers 3 et 7, contexte peu-richardien, industrie lithique. 1 à 3, 9, 10 : couteaux à dos ; 4 : lame à dos naturel à retouche marginale ; 5 à 7, 11 à 13, 15 : lames à retouche marginale ; 8 : couteau à retouche bifaciale, front de grattoir ; 14 : lame à troncature oblique basale ; 16 : éclat tronqué.  
 Pl. 86 : Chantiers 3 et 7, contexte peu-richardien, industrie lithique. 1 à 6 : microdentculés ; 7, 11 : lames à coche(s) ; 8, 12, 13 : denticulés ; 9 : éclat à retouche inverse ; 10 : pièce à retouche bifaciale ; 14 : éclat plat retouché ; 15 : pièce à bords abrasés.  
 Pl. 87 : Chantiers 3 et 7, contexte peu-richardien, industrie lithique. 1, 4 : ébauches de haches sur éclat ;

## LISTE DES PLANCHES

- 2 : ébauche de hache utilisée comme percuteur ; 3 : ébauche de hache - pièce à lustré ventral ; 5 : éclat plat de taille biface retouché.
- Pl. 88 : Chantiers 3 et 7, contexte peu-richardien, industrie lithique. 1 : fragment mésial de hache polie réutilisé en percuteur ; 2 : talon de hache polie ; 3 : éclat kombéwa retouché ; 4, 8 : pièces à retouche abrupte distale, reprise par une retouche inverse plate (grattoir-herminette ?) ; 5 : éclat à retouche inverse semi-abrupte ; 6 : éclat retouché (micrograttoir ?) ; 7, 9 : éclats retouchés.
- Pl. 89 : Chantiers 3 et 7, contexte peu-richardien, industrie lithique. 1 : nucleus discoïde ; 2, 3 : nucleus kombéwa ; 4 : nucleus à plans de frappe orthogonaux.
- Pl. 90 : Chantiers 3 et 7, contexte peu-richardien, industrie lithique. 1, 5 : nucleus à plan de frappe unique ; 2 : nucleus à plans de frappe orthogonaux ; 3 : éclat kombéwa ; 4 : flanc de nucleus.
- Pl. 91 : Chantier 3, céramique "Diconche US 11", PR1.
- Pl. 92 : Chantier 3 (PR 1, couche 11), céramique des "Inconnus de Diconche".
- Pl. 93 : Chantier 3 (PR 1, couche 11), céramique des "Inconnus de Diconche".
- Pl. 94 : Chantier 3 (PR 1, couche 11), céramique des "Inconnus de Diconche".
- Pl. 95 : Chantier 3 (PR 1, couche 11), céramique des "Inconnus de Diconche".
- Pl. 96 : Chantier 3 (PR 1, couche 11), céramique des "Inconnus de Diconche".
- Pl. 97 : Chantier 3, PR1, US 11, industrie lithique. 1 à 4, 6, 7, 11, 12 : grattoirs sur débitage laminaire ; 5 : grattoir sur éclat à dos naturel ; 4 à 7, 11, 12 : esquillage latéral ; 8, 9, 10, 13 : grattoirs sur éclat.
- Pl. 98 : Chantier 3, PR1, US 11, industrie lithique. 1 à 8 : couteaux à dos ; 9 : couteau à tranchant retouché ; 10, 13 : couteaux à retouche alternante ; 12 : couteau à retouche bifaciale courte ; 11, 14 : couteaux à dos atypique et lustré.
- Pl. 99 : Chantier 3, PR1, US 11, industrie lithique. 1, 4 : couteaux à tranchant retouché ; 2 : couteau à retouche bifaciale ; 3, 5 : couteaux à retouche alternante ; 6 : lame à dos naturel et lustré ; 7 : couteau à coche et lustré ; 8, 10 : microdentculés ; 9, 13 à 15 : lames à retouche marginale ; 11 : lame tronquée ; 12 : chute de burin ?
- Pl. 100 : Chantier 3, PR1, US 11, industrie lithique. 1 à 4 : lames à retouche semi-abrupte à rasante ; 5 : briquet ; 6, 7 : armatures foliacées ; 8 : armature tranchante ; 9 : armature foliacée losangique ; 10, 11 : perçoirs ; 12 à 14 : encoches .
- Pl. 101 : Chantier 3, PR1, US 11, industrie lithique. 1, 2, 6 : pièces à bords écrasés ; 3, 4 : denticulés ; 5 : éclat à lustré.
- Pl. 102 : Chantier 3, PR1, US 11, industrie lithique. 1 : talon d'herminette ; 2 : ébauche de hache, réutilisée en percuteur ; 3 : éclat à retouche marginale ; 4 : éclat à lustré d'utilisation ; 5 : tranchant de hache polie réutilisé ; 6 : éclat à retouche bifaciale ; 7 : hache polie retaillée après fracture.
- Pl. 103 : Chantier 3, PR1, US 11, industrie lithique. 1 : hache polie (silex turonien saintongeais) ; 2 : éclat kombéwa.
- Pl. 104 : Chantier 4 (US 29, 30, 36, 41, 45 et 46), céramique pré-artenacienne.
- Pl. 105 : Chantier 4 (US 16, 13a, 17, 19 à 21, 23, 24, 27 et 28), céramique pré-artenacienne.
- Pl. 106 : Chantier 4 (US 10 à 13), céramique pré-artenacienne.
- Pl. 107 : Chantier 4 (US 11), céramique pré-artenacienne.
- Pl. 108 : Chantier 4, toutes US, industrie lithique patinée. 1 à 3 : grattoirs ; 4 : lamelle à bords abattus ; 5 à 7 : perçoirs ; 8 à 11 : armatures à retouche abrupte des bords ; 12, 13 : couteaux à dos ; 14 à 16 : denticulés ; 17, 18 : tranchets ; 19 : nucleus pyramidal.
- Pl. 109 : Chantier 4, 1, 2 : US 36 ; 3 à 13 : US 11 ; 14 à 17 : US 46, industrie lithique. 1 : lame retouchée (turonien à grain fin) ; 3, 6 : microdentculés ; 4 : perçoir ; 5 : couteau à dos ; 7 à 12, 14 à 17 : armatures tranchantes ; 13 : pièce bifaciale retouchée.
- Pl. 110 : Chantier 4, 1 à 7 : US 27 ; 8 à 14 : US 10 et 10a, industrie lithique. 1 : ébauche de hache ; 2 à 4, 10 : armatures tranchantes ; 5 : fragment de tranchant de hache en dolérite ; 6, 11 : pièces bifaciales ; 7 : pièce pédonculée ; 8 : lame retouchée ; 9 : lame ; 12 : éclat en opale résinite ; 14 : armature à encoches basilaires.
- Pl. 111 : Chantier 4 (US 25 et 27), céramique diverse.
- Pl. 112 : Chantier 4 (US 25 et 26), céramique arténacienne.
- Pl. 113 : Chantier 4 (US 25 et 26), céramique arténacienne.
- Pl. 114 : Chantier 4 (US 24), céramique arténacienne.
- Pl. 115 : Chantier 4 (US 18/22 et 3a inf.), céramique peu-richardienne et arténacienne.
- Pl. 116 : Chantier 4 (US 18/22 et 13), céramique arténacienne.
- Pl. 117 : Chantier 4 (US 18/22), céramique arténacienne.
- Pl. 118 : Chantier 4 (US 3b), céramique arténacienne.
- Pl. 119 : Chantier 4 (US 3b), céramique arténacienne.
- Pl. 120 : Chantier 4 (US 3a et 12), céramique peu-richardienne et arténacienne.
- Pl. 121 : Chantier 4 (US 12), céramique arténacienne.
- Pl. 122 : Chantier 4 (US 3a et 12), céramique arténacienne.

- Pl. 123 : Chantier 4 (US 7), céramique arténacienne.  
 Pl. 124 : Chantier 4 (US 7), céramique arténacienne.  
 Pl. 125 : Chantier 4 (US 5, 6 et 8), céramique arténacienne.  
 Pl. 126 : Chantier 4 (US 4 et 5), céramique arténacienne.  
 Pl. 127 : Chantier 4 (US 5 et 6), céramique arténacienne.  
 Pl. 128 : Chantier 4 (US 3), céramique arténacienne et autre.  
 Pl. 129 : Chantier 4 (US 3), céramique arténacienne.  
 Pl. 130 : Chantier 4 (US 3 et 5), céramique arténacienne.  
 Pl. 131 : Chantier 4 (US 3 et 5), céramique arténacienne.  
 Pl. 132 : Chantier 4 (US 3), céramique arténacienne.  
 Pl. 133 : Chantier 4 (US 3), céramique arténacienne.  
 Pl. 134 : Chantier 4 (US 3), céramique arténacienne.  
 Pl. 135 : Chantier 4 (US 3 à 5), céramique arténacienne.  
 Pl. 136 : Chantier 4 (US 3 à 5), céramique arténacienne.  
 Pl. 137 : Chantier 4 (US 3), assiettes et plats arténaciens décorés.  
 Pl. 138 : Chantier 4 (US 3), assiettes arténaciennes non décorées.  
 Pl. 139 : Chantier 4 (US 3), céramique arténacienne.  
 Pl. 140 : Chantier 4 (US 4), céramique arténacienne.  
 Pl. 141 : Chantier 4 (US 4), céramique arténacienne.  
 Pl. 142 : Chantier 4 (US 4), bords digités arténaciens.  
 Pl. 143 : Chantier 4 (US 4), céramique arténacienne.  
 Pl. 144 : Chantier 4 (US 4), céramique arténacienne et autre.  
 Pl. 145 : Chantier 4 (US 4), assiettes arténaciennes décorées.  
 Pl. 146 : Chantier 4 (US 2), assiettes et bol arténaciens.  
 Pl. 147 : Chantier 4 (US 2), assiettes arténaciennes.  
 Pl. 148 : Chantier 4 (US 2), céramique arténacienne.  
 Pl. 149 : Chantier 4 (US 2), céramique arténacienne.  
 Pl. 150 : Chantier 4 (US 2), céramique arténacienne.  
 Pl. 151 : Chantier 4 (US 2), céramique arténacienne.  
 Pl. 152 : Chantier 4 (US 2), bords digités arténaciens.  
 Pl. 153 : Chantier 4 (US 2), céramique arténacienne.  
 Pl. 154 : Chantier 4 (US 2), céramique arténacienne décorée.  
 Pl. 155 : Chantier 4 (US 2 et 7), céramique arténacienne.  
 Pl. 156 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), assiettes arténaciennes non décorées.  
 Pl. 157 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), céramique arténacienne non décorée.  
 Pl. 158 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), assiettes arténaciennes décorées.  
 Pl. 159 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), assiettes arténaciennes décorées.  
 Pl. 160 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), assiettes arténaciennes décorées.  
 Pl. 161 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), assiettes arténaciennes décorées.  
 Pl. 162 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), assiettes arténaciennes décorées.  
 Pl. 163 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), assiettes arténaciennes décorées.  
 Pl. 164 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), assiettes arténaciennes décorées.  
 Pl. 165 : Chantier 4 (US 1), bords digités arténaciens.  
 Pl. 166 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), bords digités arténaciens.  
 Pl. 167 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), bords digités arténaciens.  
 Pl. 168 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), céramique arténacienne non décorée.  
 Pl. 169 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), céramique arténacienne et autre non décorée.  
 Pl. 170 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), céramique arténacienne et autre non décorée.  
 Pl. 171 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), céramique arténacienne non décorée.  
 Pl. 172 : Chantier 4 (US 1,  $\alpha$  et 2), céramique arténacienne non décorée.  
 Pl. 173 : Chantier 4 (US 1,  $\alpha$  et 3), céramique arténacienne et autre non décorée.  
 Pl. 174 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), bossettes et carènes sinueuses arténaciennes.  
 Pl. 175 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), bossettes et carènes sinueuses arténaciennes.  
 Pl. 176 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), carènes sinueuses arténaciennes.  
 Pl. 177 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), céramique arténacienne décorée.  
 Pl. 178 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), céramique arténacienne décorée.  
 Pl. 179 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), céramique arténacienne décorée.  
 Pl. 180 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), céramique arténacienne décorée.  
 Pl. 181 : Chantier 4 (US 1), céramique arténacienne.



- Pl. 182 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), céramique arténacienne.
- Pl. 183 : Chantier 4 (US 1 et  $\alpha$ ), céramique arténacienne et autre décorée.
- Pl. 184 : Fusaïoles : 1 à 26 et 29 : chantier 4 (12 et 21, dessins D. Bonnissent) ; 27 et 28 : chantier 3 ; 30 : plaquette de schiste avec une perforation, un raté ou d'usage inconnu.
- Pl. 185 : Chantier 4, US 3a inf., industrie lithique. 1 : perçoir ; 2 : lame retouchée (silex turonien à grain fin) ; 3 : grattoir-couteau ; 4 : lamelle en opale résinite ; 5, 7, 8 : armatures tranchantes ; 6, 9 : pièces foliacées sur silex chauffé ; 10 à 16 : armatures foliacées ; 17 : armature à pédoncule.
- Pl. 186 : Chantier 4, 1 à 11 : US 26 ; 12 à 13 : US 25, industrie lithique. 1 à 3 : lames retouchées (silex turonien à grain fin) ; 4 : perçoir ; 5, 13 : microdenticulés ; 6 à 11 : armatures et pièces foliacées ; 10 : ébauche de hache ; 12 : armature tranchante.
- Pl. 187 : Chantier 4, US 18-22, industrie lithique. 1 : perçoir ; 2 : microdenticulé ; 3, 5, 7 : pièces foliacées (7 sur silex chauffé) ; 6 : tranchant de hache polie ; 8 : armature tranchante ; 9 : armature foliacée losangique asymétrique (sur silex chauffé) ; 10 : armature à ailerons et pédoncule.
- Pl. 188 : Chantier 4, US 3a sup., industrie lithique. 1 : grattoir sur éclat à dos naturel ; 2, 3 : grattoirs à esquillage latéral ; 4 : microdenticulé ; 5 : fragment de ciseau ; 6 : lamelle débitée après chauffe ; 7 : micro-perçoir ; 8 : perçoir ; 9 : éclat en opale résinite ; 10, 12, 13, 14, 16 : armatures tranchantes ; 11, 15 : pièces foliacées.
- Pl. 189 : Chantier 4, US 3a sup., industrie lithique. 1 : pièce bifaciale, ébauche d'armature ? ; 2 à 9 : armatures foliacées ; 10 : armature à encoches basilaires ; 11, 12 : armatures pédonculées (ébauches ?) ; 14 : armature (à ailerons et pédoncule ?) à bords crénelés ; 13, 15, 16 : armatures à ailerons et pédoncule.
- Pl. 190 : Chantier 4, US 12, industrie lithique. 1 : pièce foliacée ; 2 : couteau à tranchant retouché ; 3, 5 : ébauches de hache ; 4 : éclat brut à lustré d'utilisation ; 6, 7 : armatures tranchantes ; 8, 9 : armatures foliacées.
- Pl. 191 : Chantier 4, US 3, industrie lithique. 1 à 3 : grattoirs ; 4 : burin ; 5 : grattoir-couteau ; 6 à 8 : perçoirs ; 9 : pièce à lustré d'utilisation ; 10 : lame retouchée ; 11 : couteau à tranchant retouché ; 12 : microdenticulé ; 13, 15 : couteaux à dos ; 14 : lame à retouche marginale.
- Pl. 192 : Chantier 4, US 3, industrie lithique. 1 à 13 : armatures tranchantes ; 14 à 20 : pièces bifaciales (20 sur silex chauffé).
- Pl. 193 : Chantier 4, US 3, industrie lithique. 1 à 10, 12 : armatures foliacées ; 11 : armature pédonculée ; 13 à 23 : armatures à ailerons et pédoncule ; 14 : armature foliacée à doubles encoches basilaires et base droite.
- Pl. 194 : Chantier 4, 1 à 7 : US 3 ; 8 à 9 : US 5, industrie lithique. 1 : tranchant de hache polie ; 2 : lame ; 3 : talon de hache en dolérite ; 4 : nucleus sur ébauche ; 5 : lame retouchée (poignard ?) silex turonien ; 6 : scie à encoche ? ; 7 : tranchet ; 8 : armature tranchante ; 9 à 11 : armatures foliacées ; 13 : armatures à ailerons et pédoncule.
- Pl. 195 : Chantier 4, US 3, industrie lithique. 1 : nucleus discoïde ; 2 : nucleus kombéwa ; 3 : éclat kombéwa ; 4, 6 : denticulés ; 5 : pièce à lustré ventral.
- Pl. 196 : Chantier 4, US 4, industrie lithique. 1 à 3 : couteaux à encoche opposée au lustré d'utilisation ; 4 : denticulé ; 5 : perçoir ; 6 à 8, 11 : armatures tranchantes ; 9, 10, 12, 13 : armatures foliacées ; 14, 15 : armatures à ailerons et pédoncule.
- Pl. 197 : Chantier 4, 1 à 5 : US 2 ; 6 : US 7 ; 7 : US 9 ; 8 : US 5 ; 9 : US 25, industrie lithique. 1 : armature tranchante ; 2 : couteau à encoche opposée au lustré d'utilisation ; 3, 4 : armatures foliacées cordiformes ; 5 : armature pédonculée ; 7 : pièce foliacée ; 8 : hache polie (silex turonien saintongeais) ; 9 : ébauche de hache.
- Pl. 198 : Chantier 4, US 1, industrie lithique. 1 à 14 : grattoirs.
- Pl. 199 : Chantier 4, US 1, industrie lithique. 1 à 3 : burins ; 4 à 18 : perçoirs divers.
- Pl. 200 : Chantier 4, US 1, industrie lithique. 1 à 2 : éclats à dos plat utilisés ; 3 : lame à dos naturel ; 4 : éclat à dos naturel tronqué ; 5, 6, 8 : couteaux à dos ; 7 : couteau à retouche inverse ; 9 à 13 : couteaux à encoche opposée au lustré d'utilisation.
- Pl. 201 : Chantier 4, US 1, industrie lithique. 1 à 4, 7 à 9 : couteaux à retouche du tranchant ; 5, 6 : scies à encoches ?
- Pl. 202 : Chantier 4, US 1, industrie lithique. 1 à 7 : raclettes ; 8, 10, 11 : pièces à encoches ; 9, 13 à 16 : denticulés ; 12 : microdenticulé.
- Pl. 203 : Chantier 4, US 1, industrie lithique. 1 à 3 : poignards ; 4, 5 : lame ; 6, 7 : lame à retouche marginale ; 10 : tranchet ; 8 : éclat retouché ; 9, 11 : lame à retouche distale inverse.
- Pl. 204 : Chantier 4, US 1, industrie lithique. 1 : armature tranchante à retouche abrupte de bords ; 2 à 7 : armatures tranchantes à retouche bifaciale ; 8 à 12 : armatures foliacées ; 13 : armature pédonculée ; 14, 15, 18 à 23 : armatures à ailerons et pédoncule.
- Pl. 205 : Chantier 4, US 1, industrie lithique. 1 à 5 : matériel poli ; 6 : fragment de bracelet en schiste.
- Pl. 206 : Chantier 4, US 1, industrie lithique. 1 : nucleus à plans de frappe opposés ; 2, 5 : nucleus kombéwa ; 4 : nucleus à plans de frappe croisés ; 3 : nucleus discoïde ; 6 : pic ? (silex turonien saintongeais).
- Pl. 207 : Chantier 3 (Rc 2a et PR 2), céramique arténacienne.

- Pl. 208 : Chantier 3 (Rc 2a), céramique arténacienne.  
 Pl. 209 : Chantier 3 (n° 1 à 11 : PR 1 ; n° 12 à 23 : Rc 2b), céramique arténacienne.  
 Pl. 210 : Chantier 3 (PR 1), céramique arténacienne.  
 Pl. 211 : Chantier 3 (Rc 2b), céramique arténacienne.  
 Pl. 212 : Chantier 3 (Rc 2b), céramique arténacienne.  
 Pl. 213 : Chantier 3 (Rc 2b), céramique arténacienne et "Inconnus de Diconche".  
 Pl. 214 : Chantier 3 (Rc 1a), céramique arténacienne décorée.  
 Pl. 215 : Chantier 3 (Rc 1a), céramique arténacienne et "Inconnus de Diconche".  
 Pl. 216 : Chantier 3 (Rc 1a), céramique arténacienne et "Inconnus de Diconche".  
 Pl. 217 : Chantier 3 (Rc 1a), céramique arténacienne et "Inconnus de Diconche".  
 Pl. 218 : Chantier 3 (Rc 1b), céramique arténacienne.  
 Pl. 219 : Chantier 3 (Rc 1b), céramique arténacienne et des "Inconnus de Diconche".  
 Pl. 220 : Chantier 3 (PR 1), céramique arténacienne.  
 Pl. 221 : Chantier 3 (PR 1), céramique arténacienne.  
 Pl. 222 : Chantier 3, (PR 2), céramique arténacienne.  
 Pl. 223 : Chantier 3 (PR 2), céramique arténacienne et autre.  
 Pl. 224 : Chantier 3 (PR 2 et Ext. PR 2), céramique arténacienne.  
 Pl. 225 : Chantier 3 (PR 2), céramique arténacienne.  
 Pl. 226 : Chantier 3 (PR 2), céramique arténacienne.  
 Pl. 227 : Chantier 3 (PR 2), céramique arténacienne.  
 Pl. 228 : Chantier 7 (secteur XIII), céramique arténacienne.  
 Pl. 229 : Chantier 7 (secteurs I, IX, X, XI et XXV), céramique diverse.  
 Pl. 230 : Chantier 7 (secteur XIV), céramique diverse.  
 Pl. 231 : Chantier 7 (secteurs V, VI, XVIII, XX, XXIV, LV), céramique peu-richardienne et arténacienne.  
 Pl. 232 : Chantier 7 (secteurs XXI, XXII et XLIII), céramique arténacienne et autre.  
 Pl. 233 : Chantier 7 (secteurs XXX nord et sud), céramique arténacienne.  
 Pl. 234 : Chantier 7 (secteur XXI), céramique arténacienne.  
 Pl. 235 : Chantier 7 (secteur XXX, nord et sud), céramique arténacienne.  
 Pl. 236 : Chantier 7 (secteur XXX, nord et sud), céramique arténacienne.  
 Pl. 237 : Chantier 7 (secteur XXX, nord et sud), céramique arténacienne.  
 Pl. 238 : Chantier 7 (secteur XXX, nord et sud), céramique arténacienne.  
 Pl. 239 : Chantier 7 (secteurs XL et LIII), céramique arténacienne.  
 Pl. 240 : Chantier 7 (secteur XVI b), céramique arténacienne.  
 Pl. 241 : Chantier 7 (secteur XVI, en haut, et XVI a, en bas), céramique arténacienne.  
 Pl. 242 : Chantier 7 (secteurs XVI et XXXVI), céramique arténacienne.  
 Pl. 243 : Chantier 7 (secteurs XVI et XXXVI), céramique arténacienne.  
 Pl. 244 : Chantier 7 (secteur XLVI), céramique arténacienne.  
 Pl. 245 : Chantier 7 (secteur XXI).  
 Pl. 246 : Chantier 5 (secteurs VII, XIV et XI), céramique arténacienne.  
 Pl. 247 : Chantier 5 (secteurs VI et I), céramique arténacienne.  
 Pl. 248 : Chantier 5 (secteur VII), céramique arténacienne et campaniforme.  
 Pl. 249 : Chantier 5 (secteurs IX et X), céramique arténacienne.  
 Pl. 250 : Chantier 5 (secteur II), céramique arténacienne.  
 Pl. 251 : Chantier 5 (secteurs VIII, XX et XXII), céramique arténacienne.  
 Pl. 252 : Chantier 5 (secteur V), céramique arténacienne.  
 Pl. 253 : Chantier 5 (secteurs V et X), céramique arténacienne.  
 Pl. 254 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1 à 4 : grattoirs sur supports laminaires ; 5, 6 : grattoirs sur éclat cortical ; 7 à 14 : grattoirs sur éclats ; 13 : grattoir-burin ; 14 : grattoir-perçoir.  
 Pl. 255 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1 à 11 : grattoirs divers ; 8, 10 : grattoirs-perçoirs.  
 Pl. 256 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1, 2, 4 à 8 : perçoirs ; 3 : raclette ; 8, 12 : percettes ; 10 : burins ; 11 : troncature ; 13 à 17 : retouchoirs/briquets ; 18 : pièce à lustré ventral.  
 Pl. 257 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1 : couteau à retouche bifaciale ; 2 à 9 : couteaux à retouche du tranchant ; 7 : lame retouchée ; 10 : éclat retouché ; 11 : lame retouchée.  
 Pl. 258 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1 : racloir ; 2 : perçoir ; 3 : lame à troncature inverse ; 4 : denticulé ; 5 : denticulé ; 6 : lame à encoche/lustré ; 7 : encoche sur lame ; 8 : éclat cortical retouché ; 9 : racloir ; 10 : flanc de nucleus.  
 Pl. 259 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1, 2 : lames à retouches couvrantes (poignards) ; 3 à 6, 8 : lames retouchées ; 7 : lame à retouche marginale inverse ; 9 : lame à retouche inverse ; 11, 12 : microdenticulés.

- Pl. 260 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1 : éclat à retouche bifaciale (turonien) ; 1 à 4 : tranchets ; 5 à 14 : armatures tranchantes à retouche bifaciale ; 15 : armature tranchante type Sublaines.
- Pl. 261 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1 à 13 : armatures foliacées ; 14 à 22 : armatures à ailerons et pédoncule ; 23 : pièce bifaciale.
- Pl. 262 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1 : éclat à retouche alternante ; 2 à 5 : pièces bifaciales ; 6 : hache polie (dolérite) ; 8 : éclat kombéwa ; 9 : nucleus kombéwa.
- Pl. 263 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1 : pièce à lustré ventral ; 2 à 5 : pièces bifaciales (ébauches).
- Pl. 264 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1 : ébauche de hache ; 2 à 5 : pièces bifaciales (ébauches).
- Pl. 265 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1 : pic ; 2, 7 : fragments de hache polie réutilisés (nucleus) ; 3 : ébauche de hache légèrement polie, réutilisée en perceur ; 4 : herminette (brûlée) ; 5 : tranchant de hache polie réutilisé (calcédoine).
- Pl. 266 : Chantier 3, contexte arténacien, industrie lithique. 1, 2, 4 : haches polies (1 : cassure en "sifflet" proche du tranchant ; 2 : pédoncule façonné sur hache cassée pour réutilisation du tranchant ; 3 : ciseau ? ; 4 : hache probablement retaillée après cassure).
- Pl. 267 : Chantier 5, fossé externe, contexte arténacien, industrie lithique. 1 : str. I ; 2 à 10, 12 à 14 : str. VII ; 11 : str. VI. 1 ; 2 : poignards ; 3 : pièce bifaciale ; 5 à 14 : armatures.
- Pl. 268 : Chantier 5, fossé interne, contexte arténacien, industrie lithique. 1, 3 : str. XIV ; 2 : str. XV ; 4, 12 : str. VIII ; 5 à 7, 10, 13, 14, 16 : str. II ; 8, 15 : str. IX ; 11 : str. V. 1, 4, 5, 8 : poignards, silex turonien du Grand-Pressigny ; 2, 3, 9, 11 : pièces bifaciales ; 6, 7, 14 : armatures tranchantes ; 10 : fragment d'armature foliacée ; 12, 13, 5 : armatures à ailerons et pédoncule ; 16 : armature à ailerons équarris.
- Pl. 269 : Chantier 7, contexte arténacien, industrie lithique. 1, 8, 9 : str. XIV ; 2, 5 à 7 : str. XLIII ; 3 : str. XV ; 10, 11 : str. XXX ; 12 à 14 : str. XXI ; 15 : str. XXXII ; 17, 18 : str. XL. 1 : tranchet ; 2 : perceur ; 3, 6 : armatures foliacées ; 4 : couteau ; 5 : denticulé.
- Pl. 270 : Contexte peu-richardien, industrie osseuse. 1 : perceur (chantier 3) ; 2 : ustensile en bois de cerf (chantier 7).
- Pl. 271 : Poinçons 1 (ch. 4), 2 (ch. 3), 3 (ch. 3), 4 (ch. 4), 5 (ch. 3), 6 (ch. 3), 7 (ch. 4), 8 (ch. 3), 9 (ch. 4), 10 (ch. 4), 11 (ch. 3), 12 (ch. 7), 13 (ch. 4), 14 (ch. 4), 15 (ch. 3), 16 (ch. 3), 17 (ch. 4), 18 (ch. 4), 19 (ch. 7).
- Pl. 272 : Industrie osseuse. Ciseaux 1 (ch. 4), 2 (ch. 7), 3 (ch. 7), 4 (ch. 7), 5 (ch. 3) ; pointe 6 (ch. 3) ; pointes ou ciseaux 7 (ch. 4), 8 (ch. 3).
- Pl. 273 : Industrie osseuse. Pointes 1 (ch. 4), 2 (ch. 4), 3 (ch. 7), 4 (ch. 4), 5 (ch. 3), 6 (ch. 3), 7 (ch. 4) ; aiguilles 8 (ch. 4), 9 (ch. 4) ; pointes plates 10 (ch. 4), 11 (ch. 4), 12 (ch. 4), 13 (ch. 4), 14 (ch. 4).
- Pl. 274 : Industrie osseuse. 1 (ch. 3), 2 (ch. 4) : fragments osseux utilisés ; 3 (ch. 7), 4 (ch. 7), 5 (ch. 7), 6 (ch. 5), 7 (ch. 4) : déchets de débitage.
- Pl. 275 : Industrie osseuse. 1 (ch. 5) : gaine de hache ; 2 (ch. 3), 3 (ch. 7), 4 (ch. 3), 5 (ch. 3), 6 (ch. 4), 7 (ch. 3), 8 (ch. 4), 9 (ch. 7), 10 (ch. 3), 11 (ch. 3) : baguettes simples en bois de cerf.
- Pl. 276 : Industrie osseuse. Déchets de débitage 1 (ch. 7), 2 (ch. 4), 3 (ch. 4) ; extrémités d'andouillers 4 (ch. 4), 5 (ch. 7), 6 (ch. 4).
- Pl. 277 : Parure 1 (ch. 3), 2 (ch. 7), 3 (ch. 3), 4 (ch. 7), 5 (ch. 4), 6 (ch. 4), 7 (ch. 3), 8 (ch. 3), 9 (ch. 4), 10 (ch. 4), 11 (ch. 4), 12 (ch. 4), 13 (ch. 7), 14 (ch. 4), 15 (ch. 4), 16 (ch. 3), 17 (ch. 4), 18 (ch. 4), 19 (ch. 3), 20 (ch. 4), 21 (ch. 5), 22 (ch. 7), 23 (ch. 3), 24 (ch. 4), 25 (ch. 4), 26 (ch. 4), 27 (ch. 3), 28 (ch. 4), 29 (ch. 3), 30 (ch. 3), 31 (ch. 7), 32 (ch. 7), 33 (ch. 4), 34 (ch. 7), 35 (ch. 3).